N° 624 35e Année. Tome CLXXII 15 Juin 1924

MERCVRE

DE

FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



—

PRIX DU NUMÉRO

France..... **3 fr. 50** | ***Étranger***...... **4 fr.**

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (VIe) — (R. C. Seine 80.493.)

GEORGES DUHAMEL

La Journée des Aveux

Comédie en trois actes

suivie de

Quand vous voudrez

Comédie en un acte

Un volume in-16. — Prix.................................. **7 fr. 50**

La première édition de cet ouvrage a été tirée à 770 ex. sur papier pur fil Lafuma, savoir :

745 exemplaires, numérotés de 196 à 940, à........... **15** fr.
et 25 exemplaires, marqués de A à Z........... *(hors commerce)*

Il a été tiré également 195 ex. sur papier de Rives, numérotés à la presse de 1 à 195, à.................................. **35** fr.

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

OEUVRES
DE
FRANCIS VIELÉ-GRIFFIN

I

CUEILLE D'AVRIL — JOIES — LES CYGNES
FLEURS DU CHEMIN ET CHANSONS DE LA ROUTE
LA CHEVAUCHÉE D'YELDIS

Un volume in-16 écu, sur beau papier. — Prix........... **15** fr

Il a été tiré de cet ouvrage :

39 exemplaires sur vergé d'Arches, numérotés à la presse de 1 à 39, à.................................. **40** fr
et 175 exemplaires sur vergé pur fil Lafuma, numérotés de 40 à 214 à.................................. **25** fr

BULLETIN FINANCIER

Faisant abstraction de l'abondance des capitaux qui pour l'instant persistent à rester inemployés, on ne voit pas ce qui pourra déterminer la Bourse à sortir de sa torpeur. Un même sentiment d'inquiétude paralyse tous les marchés, tant il est manifeste qu'une crise financière ou gouvernementale, qui pouvait autrefois être localisée, a aujourd'hui sa répercussion dans tous les pays. La cote des changes, tels les sismographes qui décèlent les ébranlements de la croûte terrestre, enregistre les secousses ressenties sur les places monétaires les plus lointaines ; il est malgré tout bien difficile de tirer, des connaissances qu'elle nous apporte, une prévision relative à la hausse ou à la baisse.

Notons d'abord qu'en dehors des valeurs internationales, il en existe en surnombre quantité d'autres, sur qui les variations du cours des devises étrangères n'ont qu'une influence restreinte, que ce sont ces dernières qui montrent le plus de stabilité, à moins que ne survienne un événement les touchant en propre, et enfin que, durant les quinze dernières séances, ces deux remarques ont été constamment vraies. En effet, alors que les changes se sont de nouveau tendus, la livre se traitant à 81.95, le dollar à 18.90, le franc suisse à 333, la lire à 83, le recul de nos rentes fut relativement minime, et la majorité des bonnes obligations françaises : villes, crédit foncier, chemins de fer, industrielles, eurent une tenue impressionnante.

Si nous passons au groupe de nos principaux instituts de crédit, nous trouvons le Comptoir d'Escompte à 967, le Crédit Lyonnais à 1520, la Société Générale à 762. Les banques étrangères d'ailleurs n'ont que modérément profité de la tension cambiste, la Banque Ottomane s'immobilisant à 752, le Foncier Egyptien aux environs de 200, la Banque du Mexique à 643. Du côté russe, nous trouvons une cote chancelante, les négociations entre Londres et Moscou ne progressant qu'avec la plus grande lenteur. Au surplus, voici quelques cours : Russe 5 0/0 26.05 ; Consolidé 23.15 ; Bakou 2460 ; Platine 728 ; Lianosoff 783.

Les affaires d'électricité sont restées bien tenues : Nantaise d'éclairage à 385 l'action à 1330 la part, les Constructions électriques de France sont avantageuses à 260 et, croyons-nous, injustement délaissées. Raffermissement des valeurs minières en général et plus particulièrement du Rio à 2620, de Penarroya à 1456, de Montecatini à 229.50 sur les déclarations favorables faites à la dernière assemblée. Un peu de lourdeur sur les affaires de produits chimiques : Kuhlmann fléchit à 689, Verminck à 206, Pathé à 528, Air liquide à 600. En sympathie avec la hausse de la livre, les pétrolifères sont en reprise : Royal Dutch 30750 ; Shell 365.

La crainte d'un succès du parti travailliste aux élections sud-africaines rend nonchalantes les mines d'or et diamants ; pourtant la De Beers reprend à 1010, la Rand Mines 239 et la Chartered est ferme à 3.350. Les affaires de caoutchouc sont négligées et plus lourdes.

Le Masque d'Or.

MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)
R. C. SEINE 80.493

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Philosophie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

Le *Mercure de France* paraît le 1er et le 15 de chaque mois et forme tous les ans huit volumes d'un maniement aisé, avec une Table des Sommaires, une Table par Noms d'Auteurs et une Table des Rubriques de la Revue de la Quinzaine.

Complété de tables générales méthodiques et claires, le *Mercure de France*, par l'abondance et l'universalité des documents recueillis, est un instrument de recherches incomparable.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler qu'il est celui des grands périodiques français qui coûte le moins cher.

ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro du mois

FRANCE			ÉTRANGER		
Un an	60	fr.	Un an	75	fr.
Six mois	32	»	Six mois	40	»
Trois mois	17	»	Trois mois	21	»

Depuis juillet 1920, le prix du numéro est de 3 fr 50 : tous les numéros antérieurs se vendent 2 fr. 50, quels que soient les prix marqués.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques et valeurs à vue sur Paris. Nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent, contre une taxe de 10 centimes, s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, *PARIS-259,31*; celles qui n'ont pas de compte-courant peuvent s'abonner au moyen d'un chèque postal dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Notre adresse devra y être libellée ainsi : *Paris-259-31, Société du Mercure de France, rue de Condé, 26, Paris.* Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de correspondance.

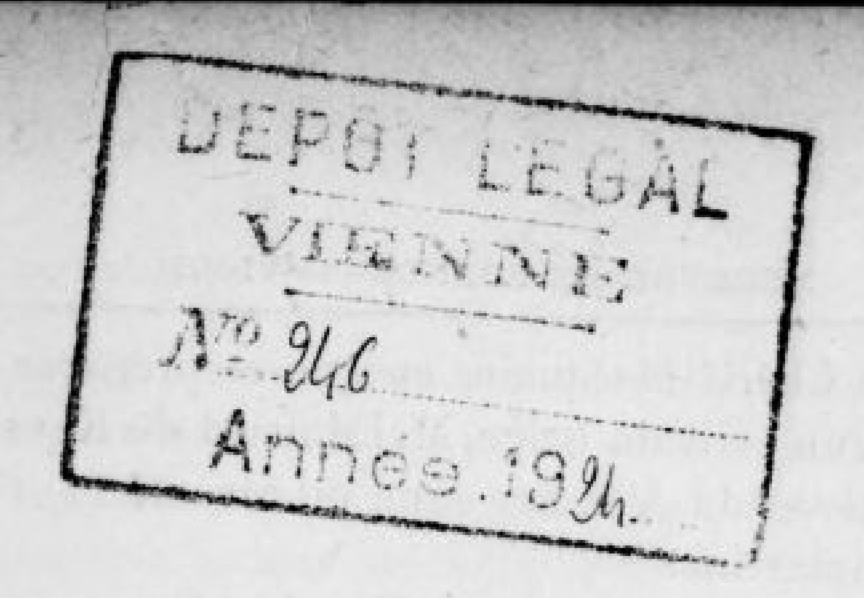
En ce qui concerne les ***Abonnements étrangers***, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

Les avis de **changements d'adresse** doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard le 7 et le 22, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés* impersonnellement *à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages* personnels *et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.

Poitiers. — Imp. du Mercvre de France, Marc Texier.



LA VÉRITABLE HISTOIRE

DU

CHEVALIER DE LASCARIS

—

Au retour de son voyage en Orient Lamartine publia, sous le titre de *Récit du Séjour de Fathalla Sayeghir chez les Arabes Errants du Grand Désert* (1), un petit roman à la fois épique, napoléonien et exotique, qui obtint une singulière fortune : il fit autorité et passa pour de l'histoire. Ce n'est pas exactement une supercherie littéraire; le héros, Lascaris, et son « historien », ont bien existé, mais Lascaris ne fut jamais chargé par Napoléon de la mission secrète qu'on lui prête : le Syrien Fathalla Sayeghir (2) l'improvisa de toutes pièces, et il mystifia M. de Lamartine qui le rétribua d'un royal *backchiche*.

Nul, cependant, n'a jusqu'ici mis en doute l'authenticité du *Récit*. Certes, maints érudits s'inquiétèrent de rechercher dans les archives sinon quelque confirmation, du moins des détails concernant l'extraordinaire mission de Lascaris, mais leurs fouilles demeurant stériles, rebutés et déçus, ils adoptèrent la calomnie propagée à la légère par Lamartine, et chargèrent d'imprécations la mémoire de Mr. Salt, accusé d'avoir détruit ces documents (3). C'est cette accusation perfide et subtile qui contribua si longtemps au crédit du roman. Durant la guerre, à propos de

(1) *Rapporté et traduit par les soins de M. de Lamartine.*
(2) Ou Fathalla le petit.
(3) *Souvenirs, impressions*, etc., t. IV, p. 39.

la révolte du Chérif Mecquain, conçue et préparée par Sir Mark Sykes, un écrivain belge, M. Edouard de Keyser, rappela aux lecteurs du *Mercure* dans un résumé (1) l'épisode conté par Lamartine.

Peu de temps avant sa mort, Maurice Barrès confiait à Pierre Benoît, qu'il avait longuement médité sur cette légende, et il pressait l'auteur de *Kœnigsmark* de profiter de son séjour sous les cèdres du Liban, pour tâcher de retrouver la piste de l'aventureux Lascaris (2).

Ce n'est pas en se fiant au poète voyageur, dont la crédulité fut abusée, que Pierre Benoît retrouvera cette piste. Elle ne mène nulle part. Je le sais, pour l'avoir suivie un instant. Je m'étais laissé égarer, comme tant d'autres ; toutefois je n'ai pas abandonné mes recherches, et revenu sur mes pas, j'ai trouvé à glaner dans les dossiers du *Record Office*, les cartons du Ministère des Affaires Etrangères, les Mémoires des contemporains : en Égypte, en France, en Syrie, à Smyrne, au Kaire encore, sur terre et sur mer, j'ai découvert les traces de Lascaris, chevalier errant et faiseur de projets. Mais voici son histoire (3).

§

Descendant des Empereurs de Byzance (4), chevalier de Malte, Théodore Lascaris (5) à la prise de cette île par les

(1) Intitulé : *Une Œuvre Napoléonienne de Pénétration dans le Grand Désert* (*Arabes contre Turcs*), Mercure de France du 1-12-1916.

(2) *Une Enquête aux Pays du Levant*, t. II, pp. 205-6.

(3) On trouvera dans les notes au bas de ces pages la justification des faits que j'avance. Le citoyen Dutertre nous a laissé un curieux portrait de Lascaris.

(4) Par les comtes de Vintimille, descendants des anciens marquis d'Ivrée, et rois d'Italie, ses ancêtres du côté paternel, qui l'apparentaient aux arcondesses de Byzance. (Voyez, sur l'alliance des Vintimille avec les Lascaris, l'ouvrage de Ludovic de Vauzelles : *Vie de Jacques, comte de Vintimille*, Orléans 1865, pp. 8-9, 10-11, 13-14, 18, 21, 23.)

(5) Et non pas Paul-Louis, comme l'imprime l'auteur d'une notice consacrée au chevalier dans la *Biographie Michaud*, nouv. éd., t. XXIII, p. 297. Le même érudit affirme, mais sans citer ses sources, que Lascaris « naquit l'an 1774, en Provence, proche de Nice », et qu' « il se trouvait à Malte, pour ses caravanes, près d'être reçu chevalier profès » lorsque Bonaparte s'empara de l'île. La notice de la Biographie Michaud, basée uniquement sur les « documents » de Lamartine, se trouve reproduite dans la *Nouvelle Biographie générale*, t. XXIX, p. 743 et *le Grand Dictionnaire Larousse*, t. X, p. 219.

Français, suivit, avec vingt-huit chevaliers, Bonaparte en Égypte (1). Le citoyen Poussielgue répondait de leur loyalisme envers la République (2). Le citoyen Lascaris affichait le sien avec une ardeur de néophyte. Il se donnait même pour partisan de la fraternisation des peuples (3) et s'autorisant de cette idéologie il épousa la Géorgienne Sett'Mariam,

(1) Les archives du ministère de la Guerre conservent l'original de la demande de service dans l'armée qu'il adressa à Bonaparte [le 26 prairial an VI]. Elle est ainsi rédigée : « Le prix que je désirois obtenir pour cette superbe collection italienne, serait de pouvoir me flatter de vous la chanter moi-même, accompagné par mon ami Righel, vous auriez alors un chanteur italien, nourri aux meilleures écoles d'Italie. Mais comme je ne suis qu'amateur, mes vœux seroient comblés si je pouvais obtenir de vous, général, d'être *aux ponts et chaussées*, ainsi que j'ai cru déjà pouvoir l'espérer de vous, avec le traitement d'un artiste architecte au moins médiocre, après plus de 20 ans d'étude, et huit ou dix de construction exercée ici. » Au bas de cette requête on lit : « à faire embarquer à la suite de l'armée Bonaparte ». Lascaris fut embarqué sur le *Saint-Zacharie*.

(2) « Poussielgue, homme souple, adroit et spirituel était venu à Malte six mois auparavant avec la commission ostensible de visiter les Consulats du Levant. Présenté au grand maître en cette qualité, son costume et son titre n'en imposèrent à personne sur le motif de son voyage. Il se logea chez un parent, capitaine de port, considéré et jouissant d'une fortune qui le mettait à même de recevoir chez lui les chevaliers et quelques commandeurs. C'est dans cette maison que Poussielgue se lia avec Bosredon dont les vues et les projets étaient conformes à ses insinuations. Le commandeur Bosredon, homme d'esprit et de caractère, membre du conseil de l'Ordre, avait beaucoup d'influence. Il devint le chef d'un parti dans lequel un assez grand nombre de chevaliers s'engagèrent. Leur situation était extrêmement critique et pénible ; réduits à la misère, sans espoirs et sans ressources, humiliés sans cesse par l'orgueil des Espagnols et des Italiens qui avaient conservé leurs richesses, leur état était insupportable. On leur offrait la rentrée dans leur patrie, la réintégration dans leurs biens, de l'emploi à ceux qui voudraient servir... Poussielgue se contenta de disposer les esprits d'une manière favorable aux projets éventuels de la France, qu'il ne pouvait connaître. Aucun plan ne fut arrêté, aucunes mesures ne furent calculées, les têtes étaient seulement échauffées, il résulta de ce défaut de ralliement que les hommes ardents commirent des indiscrétions qui attirèrent l'attention du Grand Maître et du Conseil, et qu'au moment de notre attaque le parti connu et signalé fut opprimé et effrayé par la populace. » Lettres intimes du général Morand [Ministre de la Guerre]. Celle-ci est datée de la Valette, le 30 Prairial an VI. Dans la correspondance de Napoléon Ier, édit. de 1860, t. IV, pp. 145-6, on trouve une liste des « Membres de l'Ordre de Malte exceptés par le général en chef de l'Ordre d'Expulsion, juin 1798 ». En marge, Bonaparte a écrit : « Presque tous m'ont fourni, il y a *six* mois, des notes utiles ou ont fait des dons patriotiques pour la descente en Angleterre ». Dans cette liste on lit le nom de : Lascaris, les deux frères, avec cette note qu'il est bon de retenir : « l'un est fou, l'autre (sans doute Théodore Lascaris) a refusé de porter les armes contre l'armée et s'est constitué prisonnier. »

(3) *Travels of Lady Hester Lucy Stanhope...*, by her physician [le Dr Meryon] Londres 1845, t. II, p. 62.

du harem d'un certain Mohammed, Kachef de l'émigré Mourad Bey (1).

Nommé *Architecte des Domaines Nationaux* (2), le ci-devant chevalier s'appliqua de bonne heure à étudier les mœurs et coutumes du pays conquis, à apprendre la langue des indigènes. Par là il sut se rendre très utile et se dégagea du même coup de la masse. Il paraît avoir résidé quelque temps dans le quartier Hussein, au Kaire (3), et donna en toutes choses pleine satisfaction à ses chefs.

Mais ce zèle intelligent au service de la République ne servait au fond qu'une politique personnelle et secrète. Lascaris était un ambitieux qui guettait, pour se déclarer, l'événement propice. Il aspirait à jouer en Égypte un rôle de tout premier ordre et roulait dans sa tête des projets grandioses, hardis et subtils. Quand le général Menou succéda à Kléber dans le commandement de l'armée, l'architecte des domaines nationaux jugea le moment venu de hasarder son projet.

Il savait que Menou s'affirmait décidé à retenir l'Égypte coûte que coûte, envers et contre tous, mais aussi qu'il était devenu impossible d'atteindre cet objet par les manœuvres de la diplomatie ou la force des armes. Il fallait ruser, recourir à un stratagème. Lascaris en tenait un tout prêt, renouvelé du cheval de Troie. Il s'enhardit à le soumettre à Menou. Ce stratagème tenait dans cette formule qu'il dé-

(1) Cf. sur Sett Mariam : *Lady Stanhopes travels*, t. II, p. 63. C'est dans une lettre du consul Alph. Guys, datée de Tripoli, 27 sept. 1807, que l'on trouve son prénom : « ... Une Géorgienne, Siti Mariam, que M. Lascaris ne donna pas à tout le monde pour sa femme... »

(2) Des billets sont adressés par Poussielgue à Lascaris avec ce titre en date des 7 et 15 vendémiaire an VII ; Cf. aussi un billet de Poussielgue au citoyen Sanson, du 16 messidor an VII. *D'après l'état général des citoyens non militaires qui sont payés par le payeur général de l'armée d'Egypte*, dressé en date du 6 fructidor an VI (23 août 1798), *Lascaris, architecte*, recevait 300 livres d'appointements par mois.

(3) Il est très vraisemblable en effet que c'est de Lascaris que parle El Djabarti, au tome IV, p. 83-6 de la traduction française de ses *Merveilles*.

laya dans un mémoire : « Contenir pour toujours l'Égypte par les effets contraires de ses habitants. »

Menou s'en égaya fort et répondit (21 messidor an VIII-10 janvier 1800) par ce billet (1) :

Je ne sais, citoyen, si vous savez l'histoire de Crébillon fils. Il voulait se faire chef de secte ; il en parla à son père qui lui dit en prenant un crucifix : « Vois, mon fils, comme ils l'ont accommodé, celui-là. » Quant à moi, je ne prétends nullement à l'honneur de la croix ; je me contenterai tout simplement de ma petite religion mentale, et laisserai aux habitants de ces pays-ci le plein et entier exercice de leur volonté, les uns pour prier le bon Dieu la tête en bas, les autres, la tête en haut.

Lascaris n'insista pas pour lors, mais il ne renonça pas à convaincre le général en chef.

Déjà il s'était assuré la complicité du puissant et riche Maallem Yakoub, « général » des Légions Cophtes, qu'une espèce de pacte unissait à ses vues. Il s'employa à y rallier quelques personnages influents parmi les *colonistes*, et put bientôt compter sur l'adhésion du citoyen J.-J. Marcel, directeur de l'Imprimerie Nationale, du capitaine Dupas, commandant de la Citadelle du Kaire et de quelques autres. Ce fut là moins un parti qu'une manière de conjuration, dont Lascaris était l'âme. Et, préparant le terrain, il manœuvra avec tant d'adresse que Menou lui-même l'encouragea à persévérer dans ses intrigues. « Je connais tout votre zèle et toute votre activité, lui écrivait-il [12 vendémiaire an VIII]. Continuez à les employer pour le service de la République. » Au service de la République, mais surtout de son projet (2), Lascaris s'évertua donc librement. Il revint à la charge, auprès de Menou.

(1) Publié par F. Rousseau dans *Kléber et Menou en Egypte*, Paris, 1900, p. 333-4.

(2) Ce projet, exposé tout au long dans les deux lettres-mémoires de Lascaris à Menou (voyez pp. 581 et suiv.) « a été sur le point d'être réalisé à l'époque de l'évacuation de l'Égypte, témoigne J.-J. Marcel (*Histoire scientifique et militaire de l'Expédition française en Égypte*, Paris 1830-6, t. IV, p. 466, note 1) Quelques Français, tant de l'armée que de l'administration parmi lesquels

Chacun, dans ce bas monde suit, sans s'en douter, le chemin bon ou mauvais que le destin lui prescrit, exposait-il ; les uns font des conquêtes, les autres font des souliers ; les uns font des constitutions, les autres font des enfants, des arrêtés, des processions, des tableaux, etc ; moi, citoyen général, je fais des projets, c'est ma patrie : de même que l'immortel Raphaël a placé le Père éternel, coiffé de son triangle équilatéral, au haut du firmament pour juger les mortels, moi, je me place souvent de moi-même au dessus du monde physique et moral. Là, du néant où le hasard m'a plongé depuis quelques années, je travaille tout à mon aise ; et si quelque obstacle ose s'opposer à mon pouvoir suprême, mon imagination le surmonte bientôt. Quelle belle chose que l'imagination ! Combien elle fait d'heureux ! Autrefois je l'étais, par elle je me figure l'être encore. Cette jouissance vaut bien la première pour un philosophe qui n'a point su définir le bonheur.

Et Lascaris se flattait de démontrer bientôt, dans un mémoire raisonné d'après toutes les règles de la logique et de l'hydraulique, comment sans autre dépense pour le gouvernement que cinq cent mille livres une fois payées, dix hommes par village, à [ses] frais pendant dix ans, cent cinquante quintaux de poudre par trimestre, et un brevet de folie que déjà tout le monde [lui] accordait gratuitement, [il se proposait] de rendre le Nil si docile aux

je citerai M. Lascaris, chef de la direction des Domaines, et le brave Dupas, chef de brigade, commandant de la citadelle, mécontents de quitter ce pays sur l'occupation duquel ils avaient fondé les plus belles espérances, formèrent le projet grandiose et vraiment romanesque de se séparer de l'armée d'évacuation, de remonter le Nil jusqu'en Abyssinie, avec des forces suffisantes pour s'en emparer et d'y porter les arts et la civilisation européennes en y fondant un Empire français. Diverses circonstances forcèrent les futurs conquérants de renoncer à leur entreprise dont l'exécution était déjà commencée [Cf. supra, p. 588 et note (1).» Cette singulière conjuration, dont peu de personnes ont connu le secret, est pour nous un fait incontestable. Alors celui qui trace cette note était même au nombre des conjurés et devait coopérer à cette aventureuse expédition abyssinienne. » Si bien gardé qu'il fût, ce secret parvint à la connaissance des Anglais (sans doute par le canal de Rossetti ou de son commis Petrucci) ainsi que le prouve cet extrait d'une lettre de Sir S. Smith «... le parti de l'évacuation ne voulut point demeurer en exil, pour servir uniquement de gardes de corps à ces spéculateurs orientaux, qui déjà commencent à intriguer avec succès avec les Beys survivants dans la Haute-Egypte, afin d'en préserver les fortifications et nouer avec eux une alliance permanente dans le but de préserver l'indépendance de l'Egypte contre la Porte, « se reposant désormais sur l'appui de la France ».

ordres du général Menou que celui-ci pourrait lui faire arroser, à son bon plaisir et dans les divers temps de l'année, tous les terrains même les plus élevés de l'Egypte. Cet ouvrage, digne des temps les plus reculés de ces contrées fameuses, procurera annuellement, assurait-il (1), une inondation également bonne, encentuplant au moins la surface cultivable de l'Égypte. Je vous demande dès à présent, citoyen général, la propriété des déserts que je rendrai cultivables, poursuivait-il. Mais comme je ne désire être riche que pour embellir l'Égypte, les revenus des déserts ainsi rendus à l'agriculture, seront par moi employés à l'édification de la nouvelle ville française.

A Batn el Bakhara, deux mille toises environ, au nord de l'angle sud du Delta, s'élèveront les murs de cette ville ; sa droite défendue par la branche orientale, sa gauche par la branche occidentale du Nil. Un canal de soixante pieds de largeur sur trente de profondeur, apportera dans le centre de cette ville magnifique les productions du centre de l'Afrique, que l'entière liberté de plus de mille lieues de navigation de ses fleuves y amenera sans cesse. Cette ville recevra dans son sein les marchandises de l'Europe et de l'Asie par deux autres canaux qui, dérivés du premier ci-dessus au centre de la ville, aboutiront à la branche de Rosette et de Damiette. Les richesses de tout l'univers seront ainsi conduites par eau jusque dans les divers quartiers de cette ville unique : elles y seront vendues et expédiées par toute la terre. Deux superbes ponts aboutissant chacun à un faubourg au delà des deux branches du Nil, seront défendus par de bons ouvrages (2). Ils éloigneront ainsi toute hostilité à la ville centrale qui de trois côtés sera rendu ainsi imprenable. Quant à son front vers le Delta, il offrira une longue ligne droite flanquée de bastions et autres ouvrages dont les feux seront tellement croisés sur les approches, qu'il sera impossible à des assiégeants de les pénétrer (3).

(1) Tout ce Mémoire a été reproduit par le général Reynier, dans ses *Mémoires*, t. II, p. 400, en appendice et sans commentaire.

(2) Lascaris ne se proposait rien moins que de réaliser une idée qu'il avait sans doute entendu émettre à Bonaparte (Cf. les § XI, XVI et XXV, des notes de celui-ci que Bourienne publia dans ses Mémoires, Paris, 1829, pp. 276, 282). Cette idée était celle du barrage que Méhémet-Ali devait exécuter près de 40 ans plus tard. Consultez Mougel : *Barrage du Nil*, 31 déc. 1849 in *Revue de l'Orient, de l'Algérie et des Colonies*, t. VIII, 2e Sém. 1850, pp. 250-2.

(3) Ces fortifications du barrage préconisées par Lascaris furent exécutées

Cette ville opulente couvrira bientôt les campagnes voisines de toutes les beautés que l'art et la nature s'efforceront à l'envi de produire. On y verra s'élever, comme par enchantement, des palais magnifiques, dont le Bédouin hideux ne pourra que convoiter les richesses ; des jardins vastes et délicieux, des routes, des canaux plantés d'arbustes de toute espèce.

Mais, citoyen général, c'est, comme on le dit quelquefois fort élégamment, attacher la charrette avant les bœufs. Avant que vous soyez maître d'ordonner l'inondation du Nil, avant que moi-même j'élève les murs de la superbe Menopolis, nous devons chercher à rendre la conquête de l'Égypte profitable à la patrie, soit que la paix générale nous assure ou nous prive de cette belle colonie.

Si elle nous l'assure, vous aurez vous-même, je l'espère, citoyen général, l'honneur de la conduire à cet état de splendeur patriotique que vos lumières et même un sentiment de commisération pour ces pauvres Égyptiens promettent déjà à leur pays, digne d'un meilleur sort.

Mais si la malheureuse Égypte, ou plus encore, ses malheureux habitants ne doivent être considérés à la paix générale que comme un pur objet d'échange et que nous soyons obligés de sortir d'ici, comme nous connaissons trop bien ce pays pour ne pas chercher à le revoir en son temps, je suis persuadé que la France l'aura alors, ou de gré ou de force. Dans cette hypothèse, il serait très important d'y laisser un parti puissant qui pût s'y maintenir armé pour y entretenir notre influence politique et commerciale, et seconder enfin les Français, tandis qu'ils l'attaqueraient de l'autre.

Mais comment trouver ce parti ? En quels lieux et comment pourrait-il se maintenir en force ?

Ce parti est tout trouvé ; il n'y a plus qu'à presser son organisation. L'Égypte, si on doit l'abandonner à la paix, ne pouvant retourner qu'à ses anciens maîtres, ils y extermineraient par vengeance ou par fanatisme toutes nos créatures. La sédition du Caire n'a que trop bien prouvé leurs sentiments sanguinaires ; tous

par Saïd Pacha. Consultez L. de Ségur : *Une caravane française en Égypte au printemps de 1870*, Revue des Deux Mondes, et l'ouvrage intitulé *Routes in Egypt, Abyssinia and adjacent countries. Part I. Egypt* (ch XX, § 5), publié sous la direction du major. général Fred. S. Roberts, Calcutta, 1878.

ceux qui ont à craindre leur retour en sont si persuadés qu'ils deviendront plutôt soldats contre eux que de s'exposer à leur ressentiment barbare.

Le voilà donc, ce parti... Il n'a qu'à abandonner le midi de l'Égypte, et à aller ainsi renforcer Mourad Bey, qu'un traité d'alliance nous oblige de soutenir en cas d'évacuation. Fort de ses Mamelouks et de nos auxiliaires, que le séjour des Français en Égypte aguerrira toujours plus, il ne tardera pas d'en chasser les Osmanlis et de s'en rendre complètement maître. Dès lors nos auxiliaires, par un traité secret conclu avec lui, seront considérés par Mourad Bey dans le Saïd, comme nous-mêmes nous l'y considérons aujourd'hui. Ils le tiendraient en quelque sorte dépendant de la France par le besoin qu'il aura d'en être étayé, ils maintiendront ainsi notre influence politique et commerciale dans ces contrées que d'autres puissances jalouses nous enlèveraient bientôt, si Mourad gouvernait seul l'Égypte. Il est trop fin sans doute en ce moment pour ne pas paraître entièrement dévoué à nos intérêts, tant qu'il devra nous craindre ou attendre de nous sa réintégration définitive ; mais qui peut nous répondre de lui, lorsque se voyant étayé par des alliances qu'il trouvera aisément contre nous, nous serons loin de lui et hors d'état de lui nuire ?

J'ose donc, citoyen général, appeler toute votre sollicitude sur l'augmentation, l'instruction militaire et l'armement de nos auxiliaires d'Égypte. Déjà, par vos ordres, ils se rallient à un Chef qui, soldat, prodigue et Français plus qu'aucun des scribes ses confrères, a manifesté son courage et ses talents, en combattant avec nous pour la conquête de Saïd. Sans cesse entouré de dangers pour nous servir, il brave en ce moment les menaces des habitants du Caire, qu'il contraint d'expier leur révolte ; il est revêtu de l'entière confiance des siens ; comme eux il est issu de ces anciens Égyptiens qui étonnent encore l'univers par leurs monuments : quels souvenirs ces monuments rappellent ! Quelles lumières ! quelle politique ! En un mot quelle civilisation ces pyramides, ces lacs, ces canaux annoncent chez les peuples qui les imaginèrent ! Mais, ô vicissitude des temps ! des hommes, maîtres de toute la terre sous le grand Sésostris, sont méconnaissables dans leurs descendants. Le Cophte, avili, abruti même par des milliers d'années d'esclavage, n'a su jusqu'ici que ramper servilement aux pieds de ses maîtres, sans cesse renaissants pour lui ; mais si les

Perses, les Grecs, les Romains, les Turcs furent des tyrans barbares et fiers, les Français, dont la philosophie sait apprécier la dignité de l'homme, seront pour eux des vainqueurs généreux, et si des circonstances majeures font qu'on doive pour un temps les abandonner, ce ne sera qu'en les mettant à même de pouvoir se garantir contre de nouveaux possesseurs, sanguinaires et fanatiques, qui, en exterminant même par le conseil de leurs alliés nos auxiliaires d'Égypte, rassureraient leurs craintes, en détruisant nos vues politiques sur ce pays.

Par eux toutes les riches productions de l'intérieur de l'Afrique s'amoncellent en Égypte ; il ne faut pour cela que former deux ou trois établissements de sept à huit mille hommes chacun, sur le Nil ou le fleuve Abiad qui s'y joint ; ces établissements ne sauraient être formés que par des hommes déjà accoutumés aux chaleurs de l'Afrique : la latitude des lieux qu'ils occuperaient serait fatale à des Européens.

Ces établissements assureront à la France plus de mille lieues de navigation intérieure de cette partie du monde encore si peu connue ; elle ne le deviendra successivement alors que par le commerce exclusif que pourront y faire nos négociants français établis en Égypte...

Le général Menou ne jugea sans doute pas ces considérations dépourvues d'intérêt. Mais il y démêlait trop de rhétorique, à son gré. Et puis le « général » Yakoub ne lui inspirait guère confiance, pas plus que toute la gent cophte. Il le déclara nettement à Lascaris, qui le trouvait dur à se laisser persuader. Aussi bien développait-il son plan, bribe par bribe, avec d'infinies précautions, et même dans le tête-à-tête d'une audience il ne se risquait pas à lâcher carrément son secret. Il préférait se confier par correspondance, et dévidait ses idées dans un second mémoire adressé à Menou, daté du Kaire, le 29 fructidor an VIII (1), qui complétait, sans le terminer, l'exposé du projet.

Et moi aussi, citoyen général, j'aime la vérité dénuée de tous les ornements. Vous m'avez déclaré hier ne point les aimer, souffrez donc ici que sans préambule j'aille directement à mon but...

(1) 16 septembre 1800, inédit.

Si j'ai parlé hier en faveur de Jacob (1), c'est que depuis longtemps j'ai des vues sur lui, c'est qu'il vaut réellement beaucoup mieux que tous les scribes ses confrères. Observez, je vous prie, sa conduite dans le Saïd, chargeant les Mamelouks avec le général Desaix, au siège du Kaire, lorsque nourrissant les soldats français et combattant avec eux il tua de sa propre main un mamelouk de Osman Bey Djeddaoui qui voulait l'attirer dans son parti. Observez sa fermeté dans la contribution, son dévouement aux ordres du gouvernement dans les choses mêmes les plus difficiles, et où tout autre, avec la meilleure volonté, échouerait peut-être ; on vous l'a peut-être peint comme un homme avide, mais vous serez bien étonné, citoyen général, si l'on vous démontrait que sa cupidité même tourne au profit des Français. En effet il avait ramassé quelque argent dans le Saïd ; dans les moments même les plus incertains du siège, Kléber embarrassé s'ouvre à lui et lui fait connaître sa position. Il en reçoit des avis importants et 30.000 talaris en un instant. Sensible à ce témoignage non équivoque de dévouement, Kléber le nomme chef des auxiliaires Cophtes et lui ordonne de prendre les 5 o/o sur la contribution du Kaire. Présentement qu'il l'a presque entièrement perçue, on refuse ce 5 o/o de remise. « *Je m'en moque, dit-il, cela ne m'empêchera pas de travailler pour eux.* » Vous demandez en ce moment-ci quinze cent mille livres à ses confrères peu disposés à payer. Il est le seul qui ne soit point allé dans les provinces y puiser des moyens.

Cependant il faut voir comment il prend sur lui tout l'onéreux de cette somme, comment il mène les Cophtes pour nous donner de l'argent. Mais tout cela ne se fait pas sans beaucoup d'ennemis qui disent, par exemple, que pour vendre mieux son café à Damiette, il a donné ordre aux peseurs de cette ville de ne point peser d'autre café que celui-ci, et ce café appartient à la République qui seule gagnerait à cette mesure, s'il fût vrai qu'il l'eût prise. Mille désagréments, mille dangers journaliers sont par lui oubliés pour servir notre cause. D'après tout cela, le confondrez-vous encore avec les scribes ses confrères ? Non, citoyen

(1) On pourra consulter sur ce Cophte l'ouvrage de M. Homsy : *le Général Jacob et l'expédition de Bonaparte en Égypte*, Marseille, 1921. Mais c'est un panégyrique du « général », et M. Homsy en profite pour nous entretenir longuement de lui-même et de sa femme.

général, vous êtes trop généreux, et si,*politiquement* parlant, on doit opprimer des chrétiens qui, dit-on, ne doivent être que nos amis, vous épargnerez au moins Jacob, puisque ses qualités personnelles peuvent nous être toujours plus utiles.

... Si vous croyez devoir le déclarer commandant des auxiliaires, il pourra aller fonder le premier établissement de Dongola, dans la Nubie. Deux cents grenadiers français, cinquante canonniers et cinq à six mille Cophtes, Grecs ou Syriens lui suffisent pour cette expédition. Jacob connaît les mœurs et usages de ces pays. Si on le laisse agir sans contrariété, il trouvera le moyen de vivre et se maintenir avec les siens là où le climat ardent et tant d'obstacles divers feraient succomber tant d'autres.

Je serais de cette expédition, si vous le jugez convenable, en qualité de commissaire du gouvernement. Personne, je crois, n'enviera cette place. Pourriez-vous, vous même, citoyen général, me blâmer d'un dévouement dont vous connaissez mieux que personne (voyez mon mémoire) les conséquences heureuses pour la France, quel que soit le sort de ce beau pays à la paix ?

Une seule audience m'a appris le langage que je devais tenir avec un général aussi franc, aussi loyal que vous ; une seconde, si vous voulez bien me l'accorder, vous instruira de tout ce que je ne saurais me déterminer à vous écrire.

Menou accorda une seconde audience. Que se passa-t-il entre le général en chef et l'architecte des domaines nationaux ? Quels arguments, quels moyens d'exécution proposa Lascaris pour faire accepter son projet ? Peut-être le plan suivant qui fut rapporté au major Missett trois ans plus tard (1). On abandonnerait dans le Saïd quelques demi-brigades, des généraux, des ingénieurs, des employés civils, qu'on représenterait, après la signature de la paix, comme des rebelles. Tandis que les troupes s'embarqueraient pour la France, le général Donzelot, avec les 22e et 85e demi brigades, et un équipement militaire complet, resterait dans

(1) En 1804, exactement. Le major Missett a dû être documenté par le Vénitien Rossetti ou son commis Petrucci, qui furent l'un et l'autre employés par les Français en Egypte et qui après l'évacuation passèrent aux Anglais.

le Saïd, où il formerait des alliances avec les mamelouks et les tribus bédouines, en attendant le renfort de recrues que les Patriarches Grecs et Cophtes s'étaient engagés à fournir. Au Grand Vizir on donnerait facilement le change quant au caractère, au nombre et aux intentions des soi disant déserteurs, et du reste l'anxiété que montrerait ce Turc à annoncer à la Porte la reconquête de l'Égypte, dominerait les représentations que pourrait lui adresser là-dessus Sir Sydney Smith. Dans les sables du Fayoum on enfouirait un train complet d'artillerie qui servirait aux troupes d'invasion, quand elles débarqueraient à l'ouest d'Alexandrie, à Derne, par exemple, d'où, en trois jours de marche à travers le désert, elles atteindraient le Fayoum, déterreraient les canons, chasseraient Osmanlis et Mamelouks, et conserveraient l'Égypte à la France.

Menou, toujours sceptique, réserva son approbation.

Les jours passèrent et Lascaris fut choisi pour tenir le poste de *Directeur des Droits affermés* (1). En cette qualité il adjugea les fermes de la colonie, délivra les baux, perçut les droits ; surveilla aussi les cargaisons que les Cophtes expédiaient en France, en dressait l'état bien en forme, comme il en était requis par le tàtillon Menou. Celui-ci, qui appréciait beaucoup son zèle, lui continuait toute sa confiance : « Quand on a, ainsi que vous, de l'énergie, de l'honneur, de l'intelligence, on fait bien tout ce qu'on fait », lui écrivait-il (2), à son retour de Damiette où il l'avait chargé de tirer au clair une affaire de ferme fort embrouillée.

Il n'ignorait pas, par ailleurs, que Lascaris se mêlait de choses en dehors de ses attributions, mais il lui paraissait que la République y trouvait son compte, et c'est pourquoi il lui recommandait d'employer tous ses moyens « pour persuader au peuple qu'on diminue ses charges », et d'en-

(1) Sur la proposition du citoyen Estève, ordre du jour du général Menou, en date du 20 fructidor an VIII.
(2) IX Pluviôse.

tretenir Yakoub dans ses excellentes dispositions, de lui faire envoyer souvent des espions, en Syrie, dans le Saïd et au Kaire (1). Le général Menou finissait-il par se convertir au plan du chevalier ?

Quoi qu'il en soit, il était trop tard maintenant ; l'heure de l'évacuation définitive avait sonné. Les transports britanniques ancrés dans la rade d'Aboukir embarquaient les troupes françaises. La *Pallas*, capitaine Joseph Edmonds, reçut à son bord le « général » Jacob et son « aide de camp » Lascaris. Les deux compères emportaient avec eux leur projet malchanceux, qu'ils se promettaient de faire accueillir à Paris. Pour y parvenir plus sûrement, ils cherchaient à circonvenir la bonne foi du capitaine Edmonds, et à se servir de ce marin comme d'un intermédiaire auprès du gouvernement de S. M. B. Ils lui montèrent donc une petite comédie de leur façon. Depuis le 10 août 1801, date à laquelle la *Pallas* leva l'ancre, ils n'avaient cessé d'avoir avec lui des entretiens confidentiels. Le « général » Jacob s'exprimant en arabe, Lascaris traduisait ses propos. Les Français, assurait le Cophte, dans l'espoir de se concilier l'appui du peuple d'Égypte, l'avaient promu général de brigade, et parce qu'à la tyrannie turque il préférait tout autre gouvernement, il avait, par patriotisme, fait cause commune avec l'envahisseur. Mais les Français s'étaient joués des Égyptiens qui reportaient désormais sur eux tout le mépris que naguère ils ressentaient pour les Turcs. Le « général » espérait, néanmoins, que l'Europe interviendrait en faveur de l'Égypte, et c'était avec cette conviction qu'il se rendait en France à la tête d'une légation que les principaux d'entre les Égyptiens avaient autorisée à négocier avec les cours européennes l'indépendance de leur pays. Et la voix plaintive tour à tour et déclamatoire, le Maallem plaidait la cause des « malheureux Égyptiens » et de la légation. L'Empire Ottoman menace ruine, expliquait-il ; il est impuissant à préserver d'une autre invasion une province qui,

(1) 12 Vendémiaire an VIII.

selon la remarque de Mourad Bey, était devenue trop connue des Infidèles d'Occident pour qu'ils ne s'en disputassent la possession et qu'elle ne fût destinée à être « leur objet d'éternelle discorde ». Une Égypte libre serait, par contre, vite en mesure de se défendre contre les convoitises de ces infidèles.

L'indépendance de l'Égypte, remarquait le Cophte, « ne saurait s'opérer par les lumières de l'esprit ou la fermentation des principes philosophiques en opposition » ; elle résulterait plutôt d'un changement occasionné par une force majeure envers des hommes paisibles et ignorants qui ne connaissent actuellement que deux affections morales : l'intérêt et la crainte. Les membres de la légation se chargeront de satisfaire à la première de ces affections, et d'inspirer la seconde. Par ailleurs, « s'appuyant sur un corps étranger et auxiliaire de 12 à 15.000 hommes, destiné à devenir le noyau de sa force nationale », l'Égypte contiendrait au delà de la frontière d'El-Arish les renforts que le Sultan serait tenté d'expédier contre elle.

Quant aux nations de l'Europe, engagées dans un conflit dont on ne pouvait de sitôt prédire le terme, elles ne s'aviseraient d'attaquer l'Égypte que dans un avenir éloigné, et alors la force nationale égyptienne « organisée et déjà respectable » s'opposerait efficacement à leurs entreprises.

Cette milice, entre temps, donnerait le pourchas aux Mamelouks jusque dans leur refuge habituel du Saïd et les y exterminerait.

L'ennemi du dehors tenu en respect, celui de l'intérieur anéanti, la légation se flattait d'instaurer à la place du despotisme turc un gouvernement « juste, sévère et national ».

Enfin le chef de la légation s'étendait complaisamment sur les avantages que l'indépendance de l'Égypte comportait pour l'Angleterre.

Ainsi parlait le Maallem Yacoub, dans la cabine du capitaine Edmonds, quand la mort coupa le fil d'un discours

que dictait l'ingénieux Lascaris. Le cophte expira (1) le 16 août, à six heures et demie du matin, tandis que la *Pallas* naviguait au large de la pointe S.E. E. de l'île de Rhodes, et jouant son rôle jusqu'au bout il obtint du capitaine la promesse d'intéresser le gouvernement de S. M. B. au sort et aux agissements de la légation. Afin de lui rappeler cette promesse et de lui en faciliter l'exécution, Lascaris, sitôt que la *Pallas* eut accosté à Marseille, remit au capitaine Edmonds une longue note, accompagnée d'une lettre dont certain passage offre la clef de toute sa manœuvre :

Il sera je crois utile, recommandait-il, de cacher à la France et en général à tous les individus qui pourraient nuire, les premières ouvertures qui vous ont été faites ou que vous pourrez faire au noble Lord [Keith]. Le but de la Légation est de conduire sa négociation en Europe, de manière que la France fasse les premières, propositions à l'Angleterre, lorsque celle-ci, convaincue des avantages politiques qu'elle gagnera à l'indépendance projetée, sera ainsi déterminée à la soutenir. De cette manière la Légation ne sera pas exposée à voir rejeter sa négociation par l'Angleterre, en grande partie par l'antipathie qui existe entre les deux nations ou par le soupçon, de quelque subterfuge républicain.

(1) La veille du départ de l'armée française pour Aboukir, le Capitan Pacha invita le Maallem Yakoub à son bord. Ne comprenant ni le français ni le turc mais seulement l'arabe, le Copte pria le sous-lieutenant Vigo Roussillon de lui servir d'interprète. A bord du vaisseau amiral turc, « les offres les plus brillantes furent faites à Maallem Yakoub pour qu'il consentît à rester en Égypte et à l'administrer au nom du Grand Seigneur. Il refusa quoiqu'on le pressât beaucoup. Il répondit qu'il avait lié sa destinée à celle de l'armée française, qu'il était déterminé à la suivre et à partager son sort ». Il accepta néanmoins une petite tasse de café que lui tendait *le cafedji-bachi* du Capitan Pacha. Vigo Roussillon rapporte que le lendemain, en vue de Rosette, « Maallem Yakoub fut pris subitement de violentes coliques, et que deux heures après il était mort ». [*Revue des Deux Mondes*, 15 août 1890, p. 748-9]. Mais ce témoignage ne concorde pas, quant à la date du décès du général, avec l'irrécusable *log* (journal de bord) du capitaine Edmonds.

(2) « *Note remise à M. le Capitaine J. Edmonds pour lui rappeler en son temps les articles principaux de nos conférences politiques à bord de son navire.* »

§

> Je ne saurai en dire la raison, mais tous ceux que le dépit dévore éprouvent en général l'attrait de l'Orient.
>
> KINGLAKE.

De Minorque, en vue de laquelle il croisait, le 21 septembre 1801, le capitaine de la *Pallas* transmit la note de Lascaris et les documents qu'il y avait joints à Lord Keith, premier Lord de l'Amirauté, qui aussitôt les expédia au *Foreign Office*. Mais le sous secrétaire d'État aux Affaires Etrangères du gouvernement de S. M. B. n'y attacha nul intérêt ; en homme d'ordre il les classa, dans le carton concernant l'expédition d'Égypte.

En France, Lascaris s'épuisa en vain à attirer l'attention sur sa légation. Encore retenu au lazaret de Marseille, le 1er vendémiaire an X, « correspondant au 18 Saffaroud, l'an de l'hégire 1216 », il rédigeait la lettre suivante (1):

Au premier Consul de la République Française, sa très affectionnée légation égyptienne.

Dans les premiers âges du monde, à ces époques incertaines et reculées où la France, sortant à peine des mains de la nature, n'offrait peut-être encore que des glaces et des forêts, l'Égypte, déjà florissante et civilisée, instruisait les premiers législateurs grecs. Mais tel est le cercle naturel des événements que ces mêmes Égyptiens, jadis si éclairés, viennent en France, sous votre Consulat immortel, pour s'y intruire des mœurs d'un peuple qu'ils aiment et connaître par quel artifice inconnu jusqu'à ce moment, on parvient à assurer les triomphes guerriers d'une République naissante par de nouveaux triomphes politiques... Si Solon, de retour de l'Égypte, donna des lois à la Grèce, la Légation égyptienne dont les commettants vous sont toujours plus dévoués, en donnera bientôt, *à votre gré*, à l'Égypte, à son retour de France, si vous daignez, Citoyen Premier Consul, pour votre gloire, pour l'intérêt politique de la République, tendre une main secourable aux misérables Égyptiens dont vous avez brisé les chaînes... qui les accablent de nouveau, et accueillir favorablement leurs légats à Paris. En y donnant un spectacle oriental, ils y rappelleront

(1) Inédite.

une conquête dont la perte ne peut que vous être très sensible, mais ordonnez que l'Égypte soit indépendante à la paix générale vous la réparerez au centuple ; tels sont nos vœux, tels sont nos engagements solennels.

Le même jour, il envoyait cette autre lettre (1) au ministre des Relations Extérieures, signée, pour la Légation, par un certain Hémir Effendi.

Une émigration assez considérable d'Orientaux va arriver dans les ports de la République française avec la portion de l'armée d'Orient qui a évacué l'Égypte. La Légation égyptienne, quoique privée de son chef et président le général Yacoub, mort dans la traversée, respirant tout son zèle et tout son amour pour la République française, croit devoir s'adresser à vous, Citoyen ministre, pour vous prier de vouloir bien mettre la légation et l'émigration ci-dessus sous votre immédiate protection, et lui accorder, comme disent les Arabes du désert, votre *fiardac* d'hospitalité...

Louis XIV, désirant en apparence la réunion de l'Église abyssine à l'Eglise romaine, mais curieux en réalité d'étendre ses relations politiques dans le centre de l'Afrique toujours intéressant et toujours inconnu, fit plusieurs tentatives infructueuses pour amener et faire instruire en France de jeunes Égyptiens et surtout des Cophtes, dont le patriarche au Caire est pour ainsi dire le pape des Abyssiniens. Il ne put réussir. Ainsi ce qu'il ne pouvait obtenir que d'une manière même imparfaite dans la plénitude de sa toute puissance despotique, le génie de la République aux ordres de son Premier Consul l'obtient par un effet naturel des événements. La légation égyptienne qui est la représentation des Égyptiens auprès du gouvernement français, concentre en elle seule l'esprit public, les vœux, la politique, l'influence, les moyens de ses nombreux commettants, réunis sous de mêmes désirs : 1° l'anéantissement de la tyrannie qui les opprime de nouveau ; 2° leur espoir, fondé sur les propres intérêts politiques de la République Française. Elle ose donc vous avancer, Citoyen ministre, que vous trouverez en elle des moyens aisés de réparer les pertes importantes que votre gouvernement a faites en Orient, que si vous voulez bien l'appeler à Paris avant que les préliminaires avec l'Angleterre soient convenus, la France *conservera*

(1) Inédite.

toujours son influence politique en Orient, que l'évacuation de l'Égypte, l'état des choses en ces contrées et les tentatives des puissances justement jalouses pourraient aisément lui faire perdre pour longtemps; de plus ses relations politiques s'étendront, si elle le juge convenable, jusque dans le centre de l'Afrique par le moyen d'un peuple qui ne peut y être que votre ami. Ainsi d'un événement malheureux tel qu'est l'abandon de l'Égypte aux Anglais, il en naîtra pour la République Française une nouvelle source de gloire pour son premier Consul et de richesse pour ses départements méridionaux.

La Légation Egyptienne croit en ce moment inutile de vous donner, citoyen ministre, de plus grands développements : elle fera plus à Paris en une séance qu'elle ne saurait en écrire en vingt mémoires diplomatiques. Des Arabes comme nous parlent tant qu'on veut, mais écrivent peu. De plus, elle n'ignore pas que la multiplicité de vos occupations politiques doit lui prescrire la plus grande brièveté dans ses écrits ; veuillez bien nous honorer d'une réponse et, si nous avons l'honneur de nous présenter à vous à Paris, permettez que ce soit dans notre costume oriental ; nos musulmans ont quelque regret à le quitter ; du reste il pourra rappeler au Premier Consul ses conquêtes d'outremer et satisfaire la curiosité de ceux qui ne l'ont point suivi en Orient.

La Légation égyptienne n'ignore pas que le Premier Consul (qui seul communique l'impulsion de son génie tutélaire et créateur aux plus petits détails de son gouvernement) est trop occupé pour s'amuser à lire des lettres particulières ; elle espère cependant que, vu la nouveauté de cette légation, les circonstances où elle arrive, l'importance de la lettre ci-jointe, il daignera la recevoir de nos mains, citoyen ministre, et bien la méditer dans sa sagesse profonde.

Au ministère des Relations Extérieures, on agit comme au *Foreign Office*, on remisa ces suppliques déclamatoires dans un carton oriental. En vain Lascaris attendit une réponse. Oublié et déçu, il se morfondait à Marseille (1).

(1) Menou lui avait promis de le recommander chaudement à Bonaparte. Cf. lettre du 21 ventôse IX (12 mars 1804) à Jacob :... « Je ferai connaître au Premier Consul les mesures que je prends à votre égard, ainsi qu'à celui de

La seule fois où le Premier Consul paraît s'être occupé de lui, ce fut quand il se fit remettre une liste « des chevaliers de Malte qui étaient en Égypte ». Le nom du ci-devant directeur des droits affermés y figure, avec cette méprisante mention : employé au Caire. En marge Bonaparte nota :

Renvoyé au ministre de la police pour me faire un rapport sur ces chevaliers de Malte, qui ont rendu de grands services en Égypte et que mon intention est de rayer de la liste des émigrés, en les traitant le plus favorablement possible.

Bonaparte s'étant fait couronner Empereur, Lascaris fut agréablement surpris de reconnaître une de ses proches parentes parmi les dames d'atour de Joséphine. Fondant sur cette relation d'excessives espérances, il part avec sa femme pour Paris. Mais dans la capitale toutes ses démarches n'aboutissent qu'à l'offre d'une sous-préfecture qu'il repoussa avec dédain comme une insulte à sa naissance, à ses talents, au dévouement que, depuis Malte, il n'avait cessé de déployer au service de Napoléon. Le dépit envenima ses propos qui, rapportés à l'Empereur, lui attirèrent une irrémédiable disgrâce. Dès lors, blessé dans son orgueil, il confondit son ressentiment avec celui de sa femme. Désorientée au milieu d'une société pour laquelle ni ses mœurs ni son éducation ne l'avaient préparée, Sett' (1) Lascaris, après avoir connu quelque succès d'exotisme, s'était vite sentie délaissée et déclassée. L'ennui et la nostalgie la rongeant, elle pressa le chevalier d'entreprendre avec elle un voyage en Géorgie. Il y consentit. Ce voyage préluda par des déboires.

§

Lascaris, après un bref séjour à Constantinople, avait remis à la voile pour la mer Noire. Il rêvait de pénétrer en

Lascaris. Je me charge d'avoir soin de vos intérêts à tous les deux ; je ferai pour vous ce que je ne ferai pas pour moi... »

(1) Madame.

Géorgie et de civiliser les naturels grâce à un système d'agriculture hardiment novateur. Cependant il n'eut pas plutôt touché en Crimée que les Russes le prenant pour un espion l'arrêtèrent, et sous bonne escorte le conduisirent à Saint-Pétersbourg. Ayant réussi à prouver son innocence, il fut relâché. Ce contre-temps, toutefois, coûta à Lascaris le plus clair de sa fortune, que son serviteur arménien emporta dans sa fuite. Modifiant son itinéraire, il revint alors en Turquie, et vers la fin de 1804 ou le début de 1805 foula le rivage syrien. Il erra de ville en ville et de bourgade en bourgade et après avoir longé le Liban entra dans Tripoli et se présenta au Consulat de France. On lui demanda son passeport, il répondit qu'il l'avait laissé à Acre. Le Consul Alphonse Guys déclina sa visite. De Tripoli, Lascaris s'achemina vers Seyde, où auprès du Consul Taitbout il reçut un accueil moins sévère. M. Alexis Taitbout connaissait l'Égypte pour y avoir rempli en 1780 la charge de Consul. Cette circonstance le rapprocha du chevalier, acteur d'une glorieuse campagne. Lascaris cultiva son amitié et ne tarda guère à prendre sur lui un véritable ascendant, au point qu'il parvint sans peine à l'embarquer dans un projet conçu lors d'un récent séjour au Liban. S'étant présenté à la maison d'Antoura, il y avait été reçu par l'abbé Luigi Gandolfi, de Turin, supérieur des Lazaristes. Quand il sut que le Signor Lascaris Vintimiglia avait été de l'expédition d'Égypte, l'abbé n'hésita pas à s'ouvrir à cet hôte qui parlait parfaitement l'italien. Et pendant qu'il lui racontait ce qu'il avait observé sur la montagne depuis vingt ans qu'il y était établi, Lascaris, livré à son destin, ruminait son nouveau projet. Il gagna aisément M. Taitbout à son idée, en lui représentant combien les connaissances, l'influence que l'abbé avait sur tous et sur le peuple en particulier pouvaient être utiles à la France, en dépit des Anglais qui faisaient tous les jours de belles promesses de protection et de liberté. Et M. Taitbout nomma Gandolfi agent de la France à Deir et Kamar. De cette résidence de l'Émir Bé-

chir, Lascaris rédigea en italien, pour le compte du nouvel agent, cette *Vue Politique sur le Mont Liban* :

Au nom de l'Émir Béchir et du Prince Hassan, son frère, gouverneurs du Liban, j'ai déjà eu l'honneur d'écrire différentes lettres à l'adresse de notre sublime Empereur, du temps qu'il était encore Premier Consul; dans ces lettres les Princes rappelaient le grand attachement qu'ils avaient, ainsi que tout le peuple en général, pour la nation française, depuis un temps immémorial, et qu'ils ont montré en maintes occasions où des milliers et des milliers de Maronites versèrent leur sang pour elle, en retour de quoi ils réclamaient ardemment la protection de l'immortel Bonaparte, lequel avait donné pour base à son gouvernement la destruction de la tyrannie ; ils espéraient qu'il accueillerait avec compassion les aspirations d'un peuple qui lui est tout dévoué, qu'il voudrait les délivrer, par le moyen de sa protection puissante et efficace du joug pesant de la tyrannie sous laquelle depuis déjà tant d'années ils gémissent opprimés, mais notre mauvaise fortune a voulu que nos lettres soient restées sans réponse ; peut-être même, ainsi que nous le soupçonnons, se trouvèrent-elles interceptées par les Anglais qui cherchent par tous moyens à se rendre utiles dans la Montagne pour ruiner l'amitié des Français. C'est pourquoi les princes gouverneurs susdits, de la confiance de qui je jouis depuis de longues années, craignant de se compromettre une seconde fois, ne peuvent se résoudre d'écrire eux-mêmes et m'ont chargé, en ma qualité d'agent de la France, de faire connaître au gouvernement français leurs intentions et les demandes du peuple, lesquelles jointes aux intérêts importants que la France en doit récolter, doivent pousser notre gouvernement à prendre à cœur une affaire qui est pour lui de la plus grande importance, et la plus facile au monde à réaliser dans les circonstances présentes : il s'agit de délivrer la population du Mont Liban, alliée fidèle de la France, de la tyrannie du Pacha d'Acre, et cet objet se peut réaliser de deux manières, la première étant que le gouvernement de France prît le Liban sous sa protection immédiate, et si on n'y peut plus penser à l'heure actuelle, que la France s'emploie du moins à faire déclarer le Liban sous la dépendance immédiate de Constantinople, sans l'ingérence du Pacha d'Acre, avec l'ordre de ne payer que le tribut ordinaire que cette montagne payait naguère à Djezzar Pacha. Le second point, bien plus

intéressant pour la France, serait de faire restituer au Liban le port de Beyrout ; je dis restituer parce que Beyrout est un apanage de la famille des Princes Gouverneurs, mais le trop fameux tyran Djezzar Pacha avait trouvé le moyen de semer la discorde parmi ces princes, par ses méchans desseins et une astuce diabolique, et enfin, la porte ouverte, il est parvenu à s'emparer de la ville, l'enceinte de fortifications et de remparts, et quoique ces défenses soient un petit obstacle pour les troupes françaises, elles sont trop solides pour des montagnards qui dépourvus de canons ne disposent pour faire la guerre que d'un méchant fusil de chasse et du sabre. Une fois le port de Beyrout rendu au Liban, il rendra à la montagne son abondance première et la cité de Beyrout elle-même, deviendra la plus florissante et la plus commerciale de toute la côte. Beyrout est en effet le port de Damas et l'entrepôt de toutes les marchandises qui de la Méditerranée doivent passer à Damas, et celles de Damas doivent y retourner pour passer en Egypte, en Anatolie, en Europe, en sorte que Beyrout pourrait devenir une très belle et très riche colonie française, et servir d'entrepôt à la France pour toutes les munitions nécessaires, suivant les vues politiques que notre gouvernement pourrait porter sur la Syrie, — sans parler des richesses immenses et des antiquités qu'on y trouverait en procédant au curage de son port, ce qui est bien connu à Paris. Voici donc venu le moment d'imprimer un nouvel essor à la gloire de notre nation, et de mettre en œuvre l'énergie dont notre gouvernement est capable. Plus de vingt années de résidence dans ces régions m'ont permis de connaître parfaitement le terrain. Le Liban recèle des ressources infinies pour devenir une puissance formidable, capable de résister à n'importe quelle attaque du Turc, mais le peuple avili par le servage, en perdant la conscience de ses forces, a perdu en même temps toute son énergie : il n'est plus possible de susciter une révolte par ses propres moyens, mais sitôt qu'il se verra soutenu par notre gouvernement, le pays sera à nous définitivement. Jamais conquête n'est apparue plus facile : jour et nuit le peuple du Liban lève les bras au ciel, afin que Dieu continue de seconder les armées victorieuses de notre grand Empereur, et accélère leurs pas vers ces contrées, pour qu'elles soient une fois pour toutes affranchies des extorsions continues, violentes et exorbitantes qui ont opprimé et entièrement ruiné la belle montagne du Liban.

Je n'ai parlé que des Chrétiens maronites, étant donné que la nation druse est l'ennemie jurée du nom Chrétien et particulièrement du nom français, dont elle ressent une grande épouvante. Une bonne partie de cette nation hypocrite et maudite avait déjà vendu ses robes pour fuir cette montagne quand nos troupes étaient sous les murs d'Acre. Hommes et richesses, tout appartient aux Druses et eux seuls sont cause que les pauvres chrétiens n'ont pas pu saisir cette occasion pour s'allier aux Français.

Lascaris ayant daté ce mémoire du 10 juin 1806, il le relut à l'Abbé Gandolfi qui l'approuva et le signa, et M. Taitbout l'envoya par le premier courrier à M. de Talleyrand. Le chevalier allait et venait de Seyde à Deir et Kamar ; installé dans le khan de M. Taitbout, il lui servait de secrétaire bénévole. Il obtint sans difficulté d'être expédié à Constantinople, « près M. Ruffin pour affaire de service ». Le véritable objet de sa mission était, bien entendu, de faire connaître au Chargé d'Affaires de France, les « maux qui ont affligé les pauvres malheureux, dévoués aux Français qui maintenant recouraient à leur protection », et pour tout dire, d'intéresser à son projet l'Ambassade Française. S'il y parvenait il se proposait même de se rendre à Paris. La réception qu'on lui réserva à Péra (1) l'en dissuada, et complètement découragé il s'en retourna en Syrie, où nul écho ne lui parvint de ses missives. Sa *Vue Politique sur le Liban* paraissait condamnée au même sort que ses notes sur la Légation Égyptienne.

Il reprit ses courses à travers le pays. Aux premiers jours de l'été de 1807, le consul Guys le revit à Tripoli, et comme cette fois il lui exhiba un passeport en règle, il reçut ce « voyageur errant », mais il le fit suivre dans ses allées et venues, qui lui paraissaient suspectes. Il apprit ainsi qu'en quittant Tripoli, au lieu de se rendre à Antoura, où il allait, avait-il dit, revoir l'abbé Gandolfi, Lascaris s'était

(1) « L'ambassadeur Sébastiani ne voulut jamais le recevoir. » Roussel : 15 sept. 1815.

dirigé vers Arissa (1). Et là résidait Mr John Barker, Consul de S. M. B. ; ses fonds commençant à s'épuiser, le ci-devant chevalier songeait avec regret aux biens qu'il avait laissés à Malte, et il allait solliciter de Mr. Barker l'autorisation de rentrer dans l'île réclamer la succession à laquelle il prétendait. Dans le khan de Tripoli, il ne manquait pas de gens pour donner un tout autre but à cette visite et qui était « d'avoir un point d'appui pour aller offrir ses services aux Wahabis ». M. Guys n'en croyait rien.

On prête communément aux hommes qui promènent des inquiétudes et dont les mouvements ne sauraient être réglés, écrivait-il au Ministre des Affaires Etrangères. En tout il m'a paru que M. Lascaris dominé par un profond chagrin n'était pas sans aliénation d'esprit, ce qui peut expliquer ses disparates (2).

De Tripoli il gagna Lattakieh et se fixa dans un village des environs, la tête pleine de projets agricoles. Il s'assura les bonnes grâces du Cheikh de l'endroit, promettant de partager avec lui les richesses qui devaient résulter des cultures prodigieusement intensifiées par l'action d'instruments aratoires européens. Quelques réflexions politiques lui ayant échappé, les fellahs suspectèrent la pureté de ses intentions ; il dut s'enfuir, rayonna encore dans la région, s'arrêta quelque temps à Alep, où il s'établit maître d'école et de musique (1811), puis il quitta cette ville muni de quelques ballots de cotonnades rouges, qu'il se flattait d'écouler avec profit chez les paysannes des environs de Nebk. Ce commerce l'obligea souvent à faire la navette entre Alep, Damas et Saint-Jean d'Acre, et M. Pillavoine, consul de France en cette dernière ville, voyait d'un mauvais œil ses relations avec le sieur Pasquale Malagamba, Gênois émigré, agent de l'Angleterre (31 mars 1811). Sett'Mariam, qui suivait son époux d'étape en étape dans cette existence vagabonde, avait fini par le rejoindre, non loin de Nebk. Le couple

(1) Dépêche du Consul Alph. Guys, Tripoli, 21 sept. 1807.
(2) *Ibid.*

sous le surnom d'Abou et Omm'Hannâ (1), se logea dans une rustique bicoque Le parquet en était d'argile et à force d'avoir été ciré renvoyait des reflets, comme un miroir ; tout, du reste, était à l'avenant dans la demeure des Lascaris, fruste mais ordonnée et reluisante de propreté. Le chevalier y menait la vie des paysans syriens. Il était vêtu comme eux. Il avait laissé croître sa barbe, un turban s'enroulait autour de son front ; sous un *abba* de laine rayé blanc et noir, dont la façon évoquait les costumes du temps de Robin des Bois, il exhibait d'amples culottes en cotonnade bleue bouffantes jusqu'aux genoux, et ses pieds nus apparaissaient chaussés de rouge. Ce fut sous ce déguisement qu'en 1812 l'honorable Hester Lucy Stanhope fit sa connaissance. Agité par ses chimériques projets, Lascaris s'était attiré une réputation d'original auprès des Syriens. Ils le regardaient se démener avec une indulgence quelque peu narquoise. Les Orientaux ont toujours témoigné une sympathie respectueuse à ceux dont les facultés leur paraissent dérangées. Or les Syriens découvraient quelque chose d'anormal dans le cas de ce nomade infidèle, qui affichait un goût si prononcé pour leurs mœurs et coutumes qu'on l'eût pu confondre, tant il s'exprimait parfaitement en patois, avec les indigènes, n'était certain air distingué qui frappait dans sa physionomie et ses manières. On s'était assuré que ses desseins n'étaient pas méchants, mais on parlait de lui à la ronde comme d'un phénomène. C'est ainsi qu'à Yabroud, à quelques milles de Nebk, lady Hester vint à connaître sa singulière existence et souhaita de le voir. Elle le fit mander par le docteur Meryon (le 3 nov. 1812) (2).

Lady Stanhope et Lascaris se plurent tout d'abord mutuellement. Le chevalier se laissa aller à de demi-confidences. Il s'avouait las de courir de décevantes chimères, sa fortune avait fondu, sa fougue s'était apaisée, et revenu

(1) Le chevalier avait eu de Sett'Mariam un enfant baptisé Jean.
(2) Lady Stanhope, *s'Travels*, p. 63-67.

des aventures il n'aspirait plus qu'à la retraite. A Malte, les archives de l'Ordre et les cartons de Me Torregiani renfermaient ses titres à la pension qui lui permettrait de vivre en paix le reste de ses jours. Sa naissance illustre, et une si grande infortune, émurent la nièce de Mr Pitt. Évoquant de classiques lectures, elle trouvait à Lascaris « le cœur d'un Romain et l'astuce d'un Grec ». Elle promit d'intéresser à sa destinée le général Oakes. Et en effet elle le recommanda en ces termes :

Assurément il est inconstant, mais ses talents sont considérables, sa connaissance de la langue arabe parfaite. Il est pauvre, mais très actif. S'il venait à tomber entre les mains des Français, nous aurions à le regretter un jour peut être. Pour l'instant ses sentiments sont tout à fait anglophiles, et il serait à souhaiter qu'il restât toujours dans ces dispositions. Puisque vous avez l'habitude de décider ces sortes de questions, il serait peut-être intéressant que vous considériez celle-ci, et que vous en avisiez notre gouvernement. Il pourrait s'assurer d'un agent là où peu de gens peuvent vivre. Je veux dire sur les confins du désert, et je puis vous assurer qu'une telle précaution serait très importante pour l'avenir, car maintenant les Arabes sont si forts que c'est à peine si les Pachas peuvent les maîtriser. En outre ce serait un acte d'humanité envers quelqu'un qui fut un grand homme. Les Français, à grands frais, expédient des agents dans toutes les directions. Pourquoi n'imiterions-nous pas leur exemple ?

Sous l'habit de fellah syrien, Lascaris montrait des manières de véritable courtisan. Il savait observer et il contait avec agrément. Nul pédantisme ne gâtait chez lui une érudition peu commune. Lady Stanhope résolut de se l'attacher comme compagnon d'excursion, et avec sa femme, l'emmena à Hamah. Mais l'intimité devait rompre le charme et provoquer la brouille. L'Anglaise se fit arrogante, et s'oublia jusqu'à traiter Lascaris en serviteur. Au cours d'une promenade, à propos d'une négligence dans certains arrangements qu'elle lui avait confiés, elle le morigéna si rudement qu'il se cabra sous l'affront. S'approchant de Lady Stanhope, le re-

gard courroucé : « Ignorez-vous, Madame, que vous êtesici en mon pouvoir » ? menaça-t-il (1). De telles scènes et aussi le constant rappel de sa glorieuse descendance finirent par lasser et inquiéter l'Anglaise. Elle ne douta plus que Lascaris versait dans la folie, mais elle n'eut pas le cœur de lui retirer complètement son appui.

Il se démène toujours, confiait elle au Lieutenant-général Oakes (2), mais il n'est plus et jamais ne sera bon à rien. Toutefois comme c'est devenu chez lui une idée fixe de trouver un emploi et de recevoir quelque argent de Malte, il serait charitable, si vous le jugiez à propos, de le tirer de son anxiété par une lettre formelle.

La surexcitation de Lascaris allait en s'aggravant ; prodromes de la neurasthénie, souvent la nuit de terribles crises le terrassaient. Un jour à Hamah, comme il franchissait le seuil de l'écurie de sa protectrice, un palefrenier qui ne le connaissait pas lui barra l'entrée. Il interpréta ce geste comme une nouvelle insulte de Lady Stanhope, et, dédaignant d'écouter ses explications, il s'enfuit.

Abandonnant Sett'Mariam que la graisse avait envahie et dont l'humeur acariâtre le poursuivait de railleries et de reproches, il se reprit à errer à l'aventure. Lady Stanhope le retrouva à Tripoli, il pleura sur ses malheurs, se confondit en regrets sincères, en émouvantes excuses. Il faisait vraiment pitié, et tout le temps que dura sa navrante confession, l'altière lady ne put contenir ses propres larmes.

§

En 1814, il échouait à Smyrne. L'intrusion de cet original travesti en arabe ne fut pas sans éveiller une malveillante curiosité. Quelque traits de son histoire avaient été connus et la calomnie s'en était emparé. On le représenta comme un dangereux aventurier. Au Casino, sur la pro-

(1) [Consul-General John Barker] : *Syria and Egypt under the last five Sultans of Turkey*, Londres, 1876, t. Ier, pp. 277-8.

(2) Lettre de Lady Stanhope ou Lieut.-Gen. Oakes, du 25-1-1813 : *New Monthly Magazine*, 1843, n° 67, p. 234.

menade des Anglais, les mauvaises langues l'accusaient d'escroquerie. C'était avec des fonds détournés de la caisse de l'armée d'Égypte, affirmaient les bonnes âmes, qu'il avait tenté ses infructueuses entreprises de Syrie, et elles insinuaient qu'il avait été et demeurait toujours un espion à la solde des Anglais. On s'écartait de lui comme d'un individu sans aveu, à l'esprit faux et à l'âme noire. Que le consul Fourcade lui eût accordé son amitié et sa protection, c'était un scandale public. On colportait, il est vrai, que le représentant de Napoléon se servait de lui comme d'un espion, mais qu'au fond il était sa dupe. La vérité était plus simple. Soit par calcul, afin de se procurer un appui, soit par une brusque saute de son inconstante humeur, Lascaris, reniant son ressentiment, était devenu un partisan fougueux, « pour ne pas dire terroriste », de l'Empereur. Ce revirement l'avait servi auprès de M. Fourcade. Une grande amitié les lia, et le consul trouva à ce nomade un emploi et un gîte. Il le recommanda comme instituteur à M. Withel, négociant anglais, à la famille duquel, par sa femme, il était allié. C'est là qu'au mois d'avril 1816, Lascaris rencontra les généraux proscrits, Savary et Lallemand. L'un et l'autre étaient pour lui d'anciennes connaissances. Le premier en Égypte avait été aide de camp du général Desaix et le second avait rempli la même fonction auprès de Junot. Des souvenirs communs les réunirent au ci-devant directeur des droits affermés. Après avoir échangé leurs confidences, Savary proposa à Lascaris de l'accompagner à Constantinople où il avait formé le dessein de se rendre avec Lallemand. Mais M. de Rivière, ambassadeur du Roi près la Porte, ayant agi auprès du Divan pour les expulser du territoire ottoman, Savary fut embarqué pour les États-Unis sur un navire américain. Déjà Lallemand et Lascaris avaient fui secrètement l'hospitalière demeure de M. Withel. A Scala Nuova ils se dirent adieu. Lallemand s'embarqua pour le Danemark et Lascaris pour l'Egypte, où son étrange destinée,

(1) *Mémoires du Duc de Rovigo...*, t. VII, p. 278.

après quinze années d'absence et maintes tribulations, le ramenait.

§

Après un court séjour à Myconos, ayant réussi à dépister sa femme qui le poursuivait, il atterrit à Alexandrie. M. Drovetti, jadis aide de camp de Murat durant l'Expédition, et naguère Consul-général, recueillit avec bonté le transfuge (1); Volontiers il accepta de le présenter au Pacha, de la confiance de qui il jouissait entièrement. Repris par son démon familier, Lascaris recommença à former des projets. Il en proposa un à Méhémet-Ali. Aux environs de Damas, il avait, expliqua-t-il en turc, séjourné longtemps sous la tente d'un Cheikh qui avait beaucoup de relations avec les Wahabis; il offrit au Pacha sa médiation pour terminer par le canal de ce chef la campagne d'Arabie. Méhémet qui savait, d'après les rapports d'Ibrahim Pacha, la destruction des Wahabis prochaine, refusa de prendre en considération cet accommodement. Néanmoins, sur la recommandation de son ami Drovetti, il chargea Lascaris d'enseigner le français à son fils Ismaïl (2). Le chevalier s'installa à Boulak, dans le palais de ce jeune prince, à qui toutefois il enseigna moins le français qu'il ne lui inspira en turc le désir de réaliser certain projet concernant la conquête de l'intérieur de l'Afrique, du Dongola et de l'Abyssinie (3). M. Drovetti encourageait son protégé dans ses efforts et il entretenait avec lui une correspondance très suivie, « qui portait principalement sur les conseils qu'il avait à donner à son élève et les idées que celui-ci devait avoir de la cour de son père, toute composée de fripons et d'ignorants (4) ». Boghos Youssouff, Vizir de Méhémet-Ali, prit ombrage de cet ascendant. La protection

(1) *Voyage à l'Oasis de Thèbes*, de F. Caillaud. Paris 1821, p. 66.

(2) Et non pas de l'instruction de ses icoglans, comme l'assure le vicomte de Forbin (*Voyage au Levant*, Paris 1817, p. 9[illegible]).

(3) Il se peut que Lascaris ait été l'initiateur de la conquête d'une partie du Soudan, entreprise précisément six ans plus tard par son élève Ismaïl.

(4) Lettre du Consul Roussel, Alexandrie, 22 juillet 1817.

que Lascaris avait obtenue de Mr Salt (1), en qualité de Sarde, n'écarta pas de ses lèvres la fatale petite tasse de café. Un jour du mois d'avril 1817, on le trouva mort (2).

AURIANT.

(1) Lettre du Consul Roussel : 20 janvier 1817.

(2) « Il se plaignait assez hautement de la médiocrité de son sort, et l'on a pu imaginer que ses intrigues et ses menaces indiscrètes avaient hâté sa mort, qui sembla peu naturelle et donna lieu à quelques soupçon de poison. » Forbin, ouvr. cit., p. 98. Dans sa dépêche datée d'Alexandrie, 22 juillet 1817, M. Roussel rapporte : « On croit généralement que l'ascendant que M. de Vintimille commençait à prendre sur le jeune pacha a fait ombrage et qu'il est mort empoisonné. Il avait obtenu la protection anglaise et à ce titre Mr Salt fit mettre les scellés sur les papiers et lettres de M. Drovetti, qu'on suppose qu'il a communiqués au sieur Boghos et aux autres qui pourraient y être désignés. Tout à coup nous avons vu M. Drovetti annoncer vouloir se rapatrier et embarquer une partie des antiquités recueillies dans ses voyages, qu'il a envoyées à Livourne sur un bâtiment français. Peu après il a annoncé un voyage en Syrie et dans la Haute-Égypte. Chaque semaine il se dispose à partir et change soudain d'avis. Je l'ai vu agité, je lui ai parlé confidentiellement et il a fini par m'avouer qu'il craignait d'être empoisonné comme l'avait été Vintimille, qu'il ne doutait pas de l'amité du Pacha, mais que ses alentours vendus aux Anglais, étaient devenus ses ennemis, qu'il se regardait comme perdu... »

A la date du 23 avril, même année, M. Roussel écrivait : « Cheikh Ibrahim [J. L. Burchardt] cet apparent renégat anglais qui s'est naturalisé dans ces contrées, a envoyé en Angleterre une notice sur la vie du chevalier depuis sa sortie de Malte avec Bonaparte jusqu'à sa mort. Elle paraîtra sans doute dans les papiers publics ». Malgré nos recherches, nous n'avons pu retrouver, imprimée ou inédite, cette précieuse notice.

Enfin, le ministre des Affaires Etrangères envoyait le 30 juin 1819 la lettre qui suit à M. Pillavoine, gérant le Consulat général à Alexandrie :

« Dans ses lettres des 23 avril et 22 juillet 1817 M. Roussel annonçait que M. le Chevalier Lascaris-Vintimille qui résidait au Caire sous protection anglaise y était décédé et que M. Salt, consul anglais, avait fait mettre les scellés sur ses papiers. Aujourd'hui M. le Chevalier de Grimaldi (note au crayon, place Vendôme, n° 24) contre-amiral, réclame au nom de ses parents les bons offices du consul de France à Alexandrie, à l'effet d'obtenir l'extrait mortuaire du chevalier de Lascaris ainsi que des renseignements sur la succession qu'il a pu laisser. Je vous invite, Monsieur, à faire, dans l'intérêt de sa famille, les démarches nécessaires pour vous procurer ces informations et l'état de décès demandés. Vous voudrez bien m'envoyer de suite (*sic*) ces pièces pour que je puisse les transmettre à M. le chevalier de Grimaldi. »

M. Pillavoine répondit, le 24 août 1819 : « Le consul d'Angleterre résidant au Caire étant venu ici [à Alexandrie] je l'ai prié de me donner l'extrait mortuaire du Chevalier de Lascaris et la note des effets de sa succession. Ce Consul m'a répondu qu'il a amené son Chancelier, mais qu'ayant laissé la Chancellerie au Caire, il ne pourra me donner le papier que je désire qu'à son retour. Il m'a dit que la succession consiste à très peu de chose. Je ne perdrai pas de vue cette affaire. » Ce négligent gérant de consulat n'en fit rien. Le Chevalier de Grimaldi et les parents de Théodore Lascaris ne semblent pas être revenus à la charge, et il faut le déplorer, car ces documents auraient depuis longtemps sans doute détruit la légende contée par Lamartine.

SUR HENRI DE RÉGNIER

—

C'était en juin 1907. Dans un petit lycée de province l'année scolaire s'achevait. Voulant soustraire un instant ses élèves à l'obsession du baccalauréat, le professeur de philosophie leur lut soudain des vers d'Henri de Régnier. Il choisit le poème fameux :

Prends garde. Si tu veux parler à ma tristesse...

Et quand dans la classe assoupie où, par les volets mi-clos, pénétraient à peine quelques rayons brûlants, résonnèrent les strophes superbes :

Parle-lui du soleil, des arbres, des fontaines,
De la mer lumineuse et du bois ténébreux
D'où monte dans le ciel la lune souterraine
Et de tout ce qu'on voit quand on ouvre les yeux.

Dis lui que le printemps porte toujours des roses,
En lui prenant les mains doucement et tout bas,
Car la forme, l'odeur et la beauté des choses
Sont les seuls souvenirs dont on ne souffre pas.

Plusieurs d'entre nous, j'imagine, sentirent passer le souffle d'un Dieu.

Pour moi, je me souviens, délaissant logique, morale et métaphysique, je courus acheter *la Sandale ailée* et, durant les vacances, subis, à loisir, ses enchantements.

Qu'on m'excuse de noter ainsi d'humbles souvenirs. Mais comment oublierai-je les heures où cette Poésie me fut révélée ?.. Le beau décor où je vivais et qui toujours abrite mes songes m'aidait à goûter le charme du livre. Ce domaine rustique, dont Henri Lebret, l'ami si cher de

Cyrano, fit dans ses *Promenades de Tempé* de bien aimables peintures, garde encore un air vieille France. Imaginez, au détour du chemin, un noble portail de brique qu'ombrage un pin parasol. Sur la grille en fer forgé des arabesques s'entrelacent. Au fond de l'Avenue, derrière un massif de yuccas, de vieux ormes éploient leur verdure séculaire. L'allée contourne un bosquet et voici la maison.

Comme au temps de Lebret « elle n'est pas magnifique au dehors, mais ne laisse pas d'offrir au dedans beaucoup de commodité ». Bien des choses ont changé depuis le grand siècle. Où sont « le jardin aux compartiments réguliers, les cabinets bien placés, les allées en étoile » ? Mais voici encore « la cour en terrasse avec une grande balustrade d'où la vue se répand dans un vallon au travers duquel le Tescou serpente et arrose les prairies qui sont les deux côtés de ce petit fleuve d'autant plus célèbre qu'il sépare la Guyenne du Languedoc ».

Avec quelle joie j'évoque cet été où me bercèrent les cadences miraculeuses ! Dès le matin le parc desséché flamboie.

> L'air vibre, la chaleur brûle dans la lumière,
> Aucun souffle n'émeut les lauriers et les pins.

Il y a, près du seuil, un pin magnifique au tronc duquel s'enroule un opulent rosier. Je m'assieds à son ombre ; car c'est sous « l'arbre de Marie » que Régnier aime à relire les vers de Ronsard.

> Parfois je m'interromps et je lève les yeux
> De la strophe nombreuse
> Et j'écoute tomber de l'arbre résineux
> Une pomme écailleuse.
>
> Mais le livre bientôt qui pèse entre mes mains
> Me rappelle à sa page,
> Sous son charme sonore, odorant et divin
> Je penche mon visage.

Bientôt la chaleur devient importune. Il faut rentrer au logis. Voici le vestibule orné de toiles peintes au dessin

naïf ; la salle à manger claire où des amants folâtrent sous un baldaquin couvert de rubans et de guirlandes fleuries. Voici le salon Louis XVI dont la tapisserie en camaïeu déroule des vues de marine à la manière de Joseph Vernet, des scènes champêtres, des troupeaux de moutons et de bœufs. C'est là que, tournant les feuillets magiques, je vois défiler les paysages de France, de Grèce et d'Asie, que m'apparaissent Pégase, le Satyre, les Nymphes et les Centaures et que, cédant au prestige des sonnets, des stances, des odelettes, je pressens, dans le mystère des rythmes, la toute puissance de l'Amour.

Le soir vient. On peut sortir. Il fait bon rêver sous les tilleuls et sous les chênes. Derrière le petit bois le soleil descend, disparaît. Le couchant s'empourpre, le ciel s'idéalise.

Ce beau jour n'est plus rien que son ombre odorante.
La lumière est éteinte et le vent disparu.

Et, dans la tiédeur de la nuit commençante, n'éprouve-t-on pas l'angoisse du poète ? Qui sait, nous dit-il, si le jour qui viendra saura nous apporter de semblables merveilles?

Aura-t-il cette aurore et ce clair crépuscule
Et ce midi de flamme où l'Amour triomphant
Pose aux lèvres en feu sa lèvre qui les brûle ?
Et son soir sera-t-il sonore et transparent ?

Et du fleuve, de la forêt et de la plante,
De tout ce qui fut lui refera-t-il demain
Ce ténébreux parfum et cette ombre odorante
Où persiste, embaumé, son souvenir divin ?

§

« Moi aussi, me disait un ami à qui je rappelais récemment ces enthousiasmes, j'ai adoré Régnier. Je me suis d'abord grisé de ses poèmes symbolistes. J'ai su par cœur : « En allant vers la ville où l'on chante aux Terrasses... » et bien d'autres morceaux. Je l'ai suivi dans son évolution et ai bien des fois relu les *Jeux Rustiques* et les *Médailles*

d'Argile. Mais, ayant atteint l'âge de raison, j'ai compris ce qu'est la poésie, et l'œuvre de Régnier m'est apparue bien vide et artificielle. Il n'est plus pour moi qu'un rhéteur habile, perdu en descriptions inconsistantes, en vagues rêveries, qui, le plus souvent, parle pour ne rien dire. Ces adjectifs qui vont par trois, ces strophes balancées, ce ronron solennel me sont désormais insupportables. »

Dans la chambre où nous causions, le soleil de septembre se jouait sur le dos fané des reliures, la cendre d'un pastel, le bois patiné des bahuts. Par la fenêtre ouverte on voyait frémir sous un vent léger le panache d'un cèdre et sur la route proche gémissait par instants un char de vendange. « Tenez, me dit mon hôte, en prenant sur un rayon *Romantisme et Révolution*, écoutez bien ceci :

M. Henri de Régnier, alors même qu'il sembla se mettre, comme en ces derniers temps, à l'école d'André Chénier, de Ronsard et des autres maîtres français, n'a jamais quitté cette pente des imitations germaniques sur laquelle notre XIXe siècle a glissé. Un mauvais petit élément latin renouvelé de Victor Hugo, l'antithèse et la symétrie dans le discours n'en accuse que mieux son vrai fonds tiré des rêveries shakespeariennes.

« Comme Maurras touche juste et sait nous ouvrir les yeux! En gardant de la gratitude à Régnier, car on ne répudie jamais tout à fait les admirations de sa jeunesse, j'ai relégué ce faux classique dans la troupe des poètes mineurs. Je m'afflige de le voir tenir dans votre bibliothèque un des premiers rangs. Combien de poètes, même contemporains, lui sont cependant préférables ! N'avons-nous pas, par exemple (je cite un peu au hasard), Maurras lui-même dont le *Colloque des Morts* renferme d'incomparables beautés, l'adorable Toulet, F.-P. Alibert, ce pur lyrique, le grand Paul Valéry qui peut fièrement proclamer : « J'aime ces amants de la poésie qui vénèrent trop lucidement la Déesse pour lui dédier la mollesse de leur pensée et le relâchement de leur raison. »

§

Mon ami n'est pas tout à fait seul à parler de la sorte. Certains néo-classiques refusent avec lui à Régnier l'entrée du Parnasse :

Certes je l'ai aimé jusqu'au pastiche inclusivement ! confessait Jean-Marc Bernard. Pour ma justification je tiens à ajouter que j'avais alors vingt ans. La mollesse, l'harmonie facile, tout ce qu'il y a de féminin dans l'œuvre de M. Henri de Régnier enchantaient mon adolescence. A vingt ans, ce que l'on demande à un poète, surtout lorsqu'on sent soi-même en son cœur de vagues désirs et des aspirations confuses vers la poésie, ce ne sont pas tant de riches images, un verbe nombreux et des pensées noblement exprimées qu'une sorte de mélopée capable de susciter et de soutenir nos propres rêveries (1).

Quoi, n'y aurait-il donc chez Régnier ni « riches images, ni verbe nombreux, ni pensées noblement exprimées » ? Mais ne prêtons pas trop d'importance à ces sentences d'excommunication.

La tradition française, dit justement Louis Gillet, est quelque chose de beaucoup plus riche et de plus complexe qu'on ne croit ; elle vient d'un passé très profond et se compose comme la race et la langue elle-même d'une foule de nuances difficiles à démêler. Il y a beaucoup d'enfantillage dans les jugements tranchants de nos jeunes doctrinaires et dans ces airs d'infaillibilité qu'ils vous prennent pour décider que telle œuvre est classique ou non, ce qui est de la tradition et ce qui n'en est pas (2).

Ne méconnaissons pas toutefois les bienfaits de l'Ecole romane et de la critique néo-classique. A la fin du siècle dernier des influences néfastes et des extravagances de primaires mettaient en péril la langue elle-même. Il fallait réagir, nettoyer la maison.

Le XIXe siècle, rappelle André Beaunier, a été fort secoué de maintes tribulations et il était assez turbulent ; puis les circonstances

(1) *Œuvres de Jean-Marc Bernard*, t. II p. 369, édition du Divan, 1923.
(2) *Revue des Deux Mondes*, du 15 septembre 1923, « Paris vu de Berlin ou les aveux d'un jeune Allemand ».

ont acheminé soit au gouvernement des idées, soit au futile jeu d'écrire un si grand nombre d'illettrés qu'au bout du compte la littérature allait se perdre. Voilà comment je crois que fut légitime, opportune et utile cette réaction classique à laquelle Jean-Marc Bernard s'est dévoué.

D'ailleurs ; il n'était pas besoin pour cela de vilipender ainsi qu'on l'a fait le pauvre Jean-Jacques, très bon écrivain et tout à fait innocent des crimes dont c'est la mode à présent de l'accuser, ni les romantiques parmi lesquels plusieurs sont dignes d'être joints à nos bons amis du temps passé. Mais la sagesse (et la réaction classique était sage) n'évite pas toujours l'impétuosité, la promptitude et le zèle (1).

On ne saurait mieux dire et il n'y aurait certes pas à déplorer cette croisade si Henri de Régnier n'avait été, par moments, victime de ses excès. Sans nous appesantir en effet sur quelques négligences et redites qu'on retrouve chez les plus grands, comment ne pas saluer en lui un des rares lyriques de notre époque? Quel autre possède ce ton noble et juste, ces inflexions délicates, ce don de manier tous les rythmes et de faire avec un égal bonheur gazouiller le vers libre et vibrer l'alexandrin ? Le rôle de Régnier n'a-t-il pas été de continuer notre tradition en condensant l'effort poétique de quatre siècles et en créant pour notre joie un classicisme rajeuni ?

Dans un récent article (2), M. Poizat le montrait renouvelant notre littérature et mettant d'abord en pratique, avec une maîtrise souveraine, toutes les théories symbolistes :

Il y a deux époques, disait-il, dans la poésie de Régnier. Il y a la période d'aventure et de conquête où il part sous l'œil de Mallarmé et avec la volonté de réaliser la poésie symboliste. A ce moment il est en pleine jeunesse et tout débordant de tendre et ardente sensibilité. Sa pensée alors s'enveloppe volontairement de nuages à travers lesquels fulgure une imagination dorée. A la lueur des éclairs qui en percent la nuit on distingue, au fond de

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er août 1923. « Un de nos morts : Jean-Marc Bernard. »
(2) *Correspondant* du 10 juillet 1923.

son palais où elle attend Hercule, Omphale qui, à son rouet file son destin ; puis les femmes antiques qui attendent sur la grève avec le Miroir, l'Amphore et la Lampe l'arrivée du Héros et de l'Amant. Entre temps passent les caravanes des aventuriers de la mer. Puis c'est Ariane sur son rocher et Hélène sur sa tour et la Belle au bois dormant qui se meurt de ce que son chevalier ne vient pas...

Avec *les Jeux rustiques et divins* commence à s'annoncer la deuxième manière de Régnier. Là l'influence classique de Heredia le dispute déjà à la magique influence de Mallarmé. Les brumes se dissipent ; un jour délicatement doré enveloppe les nouveaux poèmes sans en détruire tout à fait l'atmosphère divine. C'est du Puvis de Chavannes, c'est le Bois Sacré fourmillant de Dieux dont le marbre de Versailles n'a pas encore figé et emprisonné la beauté et qui circulent ivres de vie et qui s'ébrouent dans cette ultime et tiède lumière. Oh le beau ! oh ! l'adorable livre ! où presque tout est un chef-d'œuvre et sur qui planent encore les grandes ailes de la Mélancolie.

Ces évocations splendides où se mêle de plus en plus le sentiment de la brièveté de nos jours et de la fragilité des choses terrestres hanteront toujours l'âme du poète, et son retour au classicisme n'est pas sans rappeler un peu celui de Barrès s'écriant : « Je reconnais les Grecs pour nos maîtres. Cependant il faut qu'ils m'accordent l'usage du trésor de mes sentiments. Avec tous mes pères romantiques je ne demande qu'à rallier la route royale, mais il faut que les classiques à qui nous faisons soumission nous accordent les honneurs de la guerre et qu'en nous enrôlant sous leur discipline parfaite ils nous laissent nos riches bagages et nos bannières assez glorieuses. » Ce mélange de forte culture traditionnelle, de rêverie romantique et d'inquiétude moderne donne aux vers d'Henri de Régnier un charme ineffable, unique... Allons-nous, au nom d'une doctrine quelconque, refuser de le sentir ? Ah souvenons-nous plutôt du mot de Molière : « Laissons-nous aller de bonne foi aux choses qui nous prennent par les entrailles et ne cher-

chons point de raisonnement pour nous empêcher d'avoir du plaisir. »

§

Mais en admirant Régnier nous ne cédons pas à quelque maléfice ; nous ne sommes point esclaves d'une sensibilité déréglée. Il n'y a pas, à vrai dire, d'art plus intelligent plus réfléchi.

Le moindre petit poème de Régnier, remarque Jean de Gourmont (1), est composé avec méthode; chaque vers, chaque image concourt à l'effet général. Ici la rime n'entraîne pas le poète à l'aventure · pour lui l'inspiration n'est pas le hasard des rimes· Régnier, j'imagine, n'écrit ses poèmes que lorsqu'il les a songés longuement ; les vers y ajoutent cette musique où il n'y a pas de fausse note. Parfois ce sont développements d'un thème, d'une idée ; mais sous la touffe des images qui les dissimulent on devine toujours le tuteur solide. Ceci est l'art et l'habileté du compositeur. Compositeur, ce qualificatif s'applique très bien à l'œuvre de Henri de Régnier dont la simplicité est sans doute un long travail et une longue patience.

Cette œuvre vaste et diverse nous transporte dans tous les paysages qui peuvent enchanter l'imagination des hommes. Voici, comme dans les tableaux de René Ménard, d'harmonieuses pastorales, de nobles visions antiques, des coins de forêt hantés par les Monstres, les Héros, les Dieux et les Déesses qui peuplent aussi de leurs nudités robustes ou graciles les temples, le ciel et la mer. Voici, grouillante et bigarrée, la Venise de Guardi, de Longhi, de Canaletto ; — et puis la Venise moderne dont les palais délabrés aux façades pâles sont pleins d'étranges fantômes ; — Venise où l'on respire une odeur de vase et de sang. — Voici les petites villes de France où l'herbe pousse entre les pierres à l'ombre des tilleuls caducs. — Voici les vieux parcs déserts : décors des fêtes d'antan si touchants dans leur décrépitude quand la mousse verdit les degrés de marbre et les

(1) *Henri de Régnier et son œuvre*, Collection « Les hommes et les idées », Mercure de France.

vasques des fontaines et que les arbres s'effeuillent au vent d'octobre sur l'eau taciturne des bassins...

Loin des forêts de légende et des gorges ténébreuses le poète nous mène à présent vers la Cité des Eaux. Il nous fait admirer dans le calme et dans la solitude

> La perspective avec l'allée et l'escalier
> Et le rond-point et le parterre et l'attitude
> De l'if pyramidal auprès du buis taillé.

C'est grâce à lui surtout que Versailles est rentré en honneur, a pris pour nous « sa signification définitive et véritable ».

Certes, écrivait-il (1), c'est par ce que sa beauté a de rétrospectif qu'il nous émeut d'abord. C'est le lieu historique qui nous attire. Ce sont les souvenirs qui s'y évoquent qui nous y retiennent. Il nous rapproche du passé dont il est le décor persistant et, à ce point de vue, il surexcite puissamment l'imagination.

Mais Versailles — son parc et son château — Versailles n'est pas seulement évocateur et instructif. Il n'est pas seulement une leçon de passé. En dehors de tout souvenir il vaut par lui-même. Il présente au regard une beauté actuelle et propre. Il est un assemblage prodigieux de lignes et de couleurs, un des lieux du monde où l'eau, la pierre, les arbres s'unissent en une harmonie admirable pour offrir un spectacle unique et c'est sous cet aspect aussi qu'il nous est cher.

Ce n'est pas que par les ombres qui le hantent qu'il est magique. Il a en lui un autre sortilège, celui de son silence et de sa majesté, celui de ses eaux et de ses feuillages. Il a son atmosphère de grandeur et de mélancolie ; on y respire un air que l'on ne respire pas ailleurs et c'est en automne surtout quand ses feuilles se dorent et s'empourprent qu'il communique à ceux qui fréquentent ses ombrages une ivresse magnifique et triste.

Le meilleur symbole de l'œuvre d'Henri de Régnier n'est-il pas précisément, notait Jean de Gourmont, ce merveilleux décor « où la nature est stylisée, humanisée, où toutes les idées, tous les sentiments humains sont cristallisés dans le marbre des statues » ?

(1) *Sujets et paysages*, p. 141, Mercure de France.

Car cette Poésie n'est pas seulement descriptive. Elle touche aux plus graves problèmes et sait éveiller dans nos cœurs des échos profonds. Avec une pudeur toute classique, sans multiplier les effusions ou les anathèmes, faisant à son gré chuchoter la flûte en roseaux, gémir la harpe ou sonner la lyre d'airain, le poète traduit sans cesse les grands thèmes éternels de l'Amour et de la Mort.

Plus encore que la gloire dont il connaît pourtant tout le prix l'amour lui est apparu comme la suprême félicité des hommes. Qui donc a mieux senti les beautés de la femme et mieux exprimé les ardeurs du désir, la douceur des aveux, les affres de l'absence ?... Avec quelle grâce discrète a-t-il modulé le *carpe diem*, nous invitant à céder sans contrainte à toutes les voluptés (1) ! Elles sont, hélas ! éphémères. Il le sait et se résigne :

Le vrai sage est celui qui fonde sur le sable
Sachant que tout est vain dans le temps éternel
Et que même l'amour est aussi peu durable
Que le souffle du vent et la couleur du ciel.

Sagesse amère et hautaine qui donne à ces chants un accent poignant de mélodieuse langueur et de secrète désespérance...

Ne croyant qu'aux jouissances terrestres et toujours émerveillé par les spectacles du monde, le poète veut pourtant dominer le destin et son dernier recueil, *Vestigia flammæ*, d'une inspiration si haute et d'une forme si pure, le montre moins avide peut-être de mordre à tous les fruits de la vie.

Ne dis jamais : Encore, et dis plutôt : Assez !
Le Bonheur est un Dieu qui marche les mains vides
Et regarde la Vie avec des yeux baissés.

§

Il y a en lui, dit, d'une manière trop absolue, M. Poizat, deux hommes nettement distincts : un poète incroyablement

(1) Cela ne l'empêche pas d'exalter l'héroïsme et ses mâles poèmes patriotiques, 1914-1916, sont parmi les plus beaux que la guerre ait inspirés.

idéaliste et pur acoquiné à un libertin de la plus franche venue. » Le libertin domine à coup sûr dans les nombreux contes et romans qui sont autant de chefs-d'œuvre.

On sait assez avec quel art Régnier, dans des tableaux pleins de couleur et d'animation, recrée une atmosphère et rend le passé vivant. Ce don vraiment tient du miracle.

Son bon plaisir, écrit Marcel Boulenger, nous rajeunit de deux siècles, nous ramenant ainsi aux environs de 1720 et dans un univers dont on gardera la nostalgie lorsqu'une seule fois on l'aura connu, tant les châteaux s'y profilent avec noblesse sur les fonds de verdure et de champs, tant les parcs y offrent de somptueuse et mélancolique douceur, tant les villes y abondent en maisons à balcons et à mascarons comme en ruelles et en places où chante un fil d'eau, en carrosses qui passent, en savoureux maniaques et en bonne canaille, en femmes dont les veines cachent un sang bien rouge et les cœurs de curieux secrets (1).

Dans tous ces récits où le conteur fait se mouvoir avec tant d'aisance des amants à perruque ou des personnages contemporains transparaît, rappelle Gonzague Truc, une originale, vivace et pénétrante sensualité (2).

Il a, dit ce critique sagace, senti le présent dans le passé, il a savouré la ville, les champs, les tableaux, les étoffes, les fruits, l'air vif des matins et la lumière alanguie des soirs. Et il a goûté les sensations avec une profondeur et une justesse qu'il rend par l'admirable exactitude du détail. Il a vu et il s'est aussi servi de la main, de l'oreille et de l'odorat. Il a entendu le dur sabot des chevaux sur la route sèche, il a suivi le cortège royal traversant aux flambeaux les villages soudain éveillés ; il a respiré le relent insidieux des canaux vénitiens et l'air des campagnes françaises.

L'appétit vénérien reste surtout l'objet de son étude. N'est-il pas pour lui le principal moteur des actes humains? L'auteur ne s'est pas lassé de décrire les faces multiples du Désir qui toujours laisse un goût de cendre, car cette sensualité « fait illusion par les extases où elle ravit sur ses origines et sur sa fin. Elle prépare les ruines parmi les

(1) *Nouvelles lettres de Chantilly*, Renaissance du Livre.
(2) *Le Monde nouveau*, 15 septembre 1923.

splendeurs et dissimule sous la fièvre des baisers la déchéance des esprits et presque des organes. »

Est-il besoin de dire à quel point cet observateur minutieux excelle dans la peinture des mœurs et des caractères, avec quelle extraordinaire clairvoyance il analyse les plus subtils mouvements de l'esprit et du cœur ? Son art de faire quelque chose de rien, son style anachronique et pourtant si personnel, son souci de la Vérité, son acuité psychologique l'apparentent étroitement aux plus grands écrivains classiques.

§

Pour parfaire la physionomie de ce Prince des Lettres (dont nous n'avons, hélas, esquissé qu'une ébauche informe), il faudrait aussi parler de ses volumes d'impressions et de souvenirs, de ses discours académiques si pleins de suc et de vraie grandeur, de sa critique si sensible, si impartiale et si pénétrante à la fois, de ses chroniques du *Figaro* où il porte sur la production contemporaine des jugements si autorisés. Certes rien de ce qui est beau ne lui demeure étranger. Nul n'est moins gendelettre ; nul n'est moins indifférent aux essais des jeunes ; nul n'a plus que lui le désir de comprendre et d'admirer.

Est-il donc possible qu'un tel Maître n'exerce plus sur les nouvelles générations une influence prépondérante ? On inclinerait presque à le croire en lisant l'enquête récente de MM. Rambaud et Varillon sur les Maîtres de la Jeune littérature. Les enquêtés en effet se réclament en majorité de Bourget, de Barrès et de Maurras. M. Maurice Brillant, seul, il me semble, rend hommage à Régnier.

Il n'y a pas là de quoi s'alarmer. Ecoutons plutôt à ce propos les spirituelles remarques d'André Thérive (1) : « Pour ressortir à un vrai genre littéraire, une enquête, hélas ! doit être l'œuvre des enquêteurs beaucoup plus que des enquê-

(1) *Revue critique des idées et des livres*, du 25 septembre 1923, « A propos d'une enquête sur la présente génération ».

tés. Cela revient à dire qu'elle doit être constructive. Euphémisme pour dire : la partialité même. Sous couleur de reportage fidèle elle tend à vous présenter des opinions en fait dispersées et incohérentes comme animées d'une unité profonde... Quoi qu'en disent les auteurs il est impossible d'en tirer la moindre tendance générale à moins de se payer de mots.

« J'admire grandement (comprenez je m'étonne) que des jeunes gens voient si clair en eux-mêmes et dans leurs goûts et dans leur formation ; cela me met en défiance... Au fond cette enquête est une anthologie de confusions. »

Henri de Régnier d'ailleurs n'a rien d'un doctrinaire ; il n'a pas cherché à faire école. Il ne connaît point de dogmes, n'a pas formulé de credo littéraire, politique ou religieux. Sans prétendre fixer les lois du Parnasse ou de la Cité il vit dans le culte des Muses. Cela veut-il dire qu'il n'ait pas de disciples ?

« Il y a, disait Marcel Boulanger, toute une phalange d'artistes par la ville (mieux vaudrait ajouter par le monde) pour lesquels le nom de ce bel écrivain forme un ralliement et presque un programme. Se compter parmi les fidèles de M. de Régnier cela signifie que l'on préfère à tout en art « *la qualité* » ; c'est le moins qu'on puisse dire. »

La postérité fixera sa gloire. Elle saura tresser des couronnes à ce magnifique ouvrier du Verbe dont nous avons tant à attendre encore et dont les vers et les proses composent dès aujourd'hui une part bien précieuse du patrimoine national. On ne trouve qu'en France, dit Louis Gillet, « cet art, cette mélodie secrète, ce sens des proportions, de la mesure et du nombre, cette cadence sévère et juste qui fait la noblesse et la grâce d'une façade de Mansart, d'une phrase de Barrès, d'une strophe d'Henri de Régnier ». Oui, toute cette Œuvre s'inscrit déjà dans l'Histoire comme un des triomphes du génie français.

PIERRE VIGUIÉ.

Tempé, 26 janvier 1924.

CHANSON
POUR BERCER UNE MORTE

—

La grande, la sainte Russie
a fermé ses yeux bleu de lin,
a fermé ses yeux gris de ciel,
ses yeux immenses au soleil,
s'est couchée comme pour dormir
en croisant ses mains de martyre.

On dirait qu'elle dort, parfois ;
mais qu'elle est pâle et qu'elle a froid !
C'est qu'elle a perdu tout son sang
car elle est morte en enfantant.
Parlons tout bas dans cette chambre
que la paix du soir y descende...
Tirez le drap, cachez le sang !

La Sainte est morte en enfantant.
La vie continue sur sa tombe ;
les nuages et les colombes
voguent au ciel, comme avant.

Mais la sainte, grande Russie
a fermé ses yeux bleu de lin,
ses yeux immenses, gris de ciel,
qui ne verront plus le soleil.

GUY-CHARLES CROS.

Vendredi Saint, 18 avril 1924.

LE DROIT DE RÉPONSE

—

Un récent procès qui s'est terminé par un arrêt de principe de la Cour de Cassation a grandement ému la presse à propos du droit de réponse. La question n'était pas neuve : on peut dire que, périodiquement, elle revient en discussion et soulève les mêmes passions.

L'espèce choisie était, il faut le reconnaître, singulièrement favorable à la thèse de ceux qui voudraient que les tribunaux puissent arbitrer l'opportunité ou non d'une réponse.

Une tragédie de MM. Silvain et Jaubert ayant été représentée au Théâtre Français fut critiquée, d'ailleurs sans violence, dans la *Revue des Deux Mondes*. MM. Silvain et Jaubert, s'appuyant sur l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881, écrivirent à la Revue une réponse et voulurent en obliger l'insertion. M. Doumic soutint les droits de la critique : un auteur, disait-il, qui soumet son œuvre au public, se résoud par là même à en subir les critiques, il ne peut, sans porter atteinte au droit de libre critique, voire même à la liberté de la presse, exiger une insertion qui serait de nature à entraver la publication des journaux et revues, si l'usage des réponses venait à se multiplier. Il ajoutait encore que MM. Silvain et Jaubert n'avaient pu être ni offensés ni outragés par l'article incriminé qui, en vérité, ne contenait à l'adresse de l'auteur que des critiques d'ordre purement littéraire, à l'exception de toute insinuation malveillante, offense ou outrage.

La Cour de Cassation, fidèle à une jurisprudence dont

elle ne s'est jamais écartée, a jugé que le droit de réponse pour toute personne nommée ou désignée dans un périodique est général et absolu, et qu'il n'appartient pas aux tribunaux de s'attribuer arbitrairement le droit d'en refuser l'insertion. M. Doumic, qui avait gagné son procès devant la Cour de Paris, a vu casser la décision qui lui était favorable.

Cette solution a été vivement critiquée : il ne semble pas qu'il s'en faille émouvoir autant qu'on l'a fait. Elle est conforme à une tradition bien ancienne déjà et les abus qu'elle pourrait faire craindre, et qu'on n'a pas manqué de faire prévoir, paraissent devoir inquiéter peu, puisque cent ans d'expérience n'ont pas réussi à les faire naître.

Il semble même qu'on aurait tort de généraliser sur l'espèce qui vient d'être jugée. Pour excellents qu'étaient les arguments soutenus par la *Revue des Deux Mondes*, ils n'auraient pas manqué d'être eux-mêmes grandement dangereux s'ils avaient été admis : ils seraient de nature à nuire à la liberté même de la presse. On a voulu soutenir en effet que cette liberté était entravée et mise en péril par le droit de réponse : il apparaît plutôt qu'elle est nécessaire à son existence, parce qu'elle est sa sanction.

Si la presse pouvait impunément et sans frein critiquer les personnes, il manquerait le contrepoids indispensable à la puissance que lui donne sa liberté et on devrait limiter cette liberté même, ce que nul ne songe à soutenir. La contradiction est un droit nécessaire à la loyauté du débat et indispensable au dégagement de la vérité. La réponse participe de la légitime défense. Il ne suffit pas que le journaliste ait diffamé ou injurié pour qu'une action soit donnée à celui qui a été visé. Dans ce cas un délit a été commis et des peines frappent l'auteur de l'article. Il faut encore que celui dont on parle et dont on a critiqué les sentiments, les idées, les doc-

trines dans une feuille dont l'autorité vient de l'importance de son tirage et de sa dispersion puisse à armes égales rectifier, se défendre et présenter sa justification. Tout le droit de réponse est là ; et le diminuer est diminuer en même temps la liberté qu'on peut accorder au journaliste.

L'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme a posé le principe de la liberté de la presse et, dès l'an VII, comprenant qu'elle pouvait dégénérer en abus, Dulaure, député du Puy-de-Dôme, soumit au conseil des Cinq-Cents une proposition ainsi conçue :

Tous propriétaires ou rédacteurs de journaux ou d'ouvrages périodiques qui y auraient inséré un article attentatoire à la réputation d'un citoyen, seront tenus d'y insérer la réponse à cet article dans les cinq jours qui suivront ladite réponse, sous peine de voir leurs journaux ou ouvrages périodiques supprimés et d'être en outre condamnés aux frais d'impression, de timbre et de poste de trois mille exemplaires de ladite réponse (1).

Cette proposition, qui contenait en germe la législation postérieure, ne fut pas admise et n'eut aucune suite.

La presse de l'Empire ne connut pas davantage le droit de réponse et, la Restauration étant venue, la loi du 9 juin 1819 ne s'occupa pas du droit des particuliers nommés et visés dans les journaux. Elle obligeait seulement les journaux à insérer les communications et rectifications des dépositaires de l'autorité publique.

Pourtant déjà des abus nombreux avaient pu être constatés et la loi du 25 mars 1822 combla une lacune contre laquelle l'opinion publique s'était élevée.

Présenté par M. de Serres, le projet fut accepté par M. Peyronnet, Garde des Sceaux. En vain de Broglie voulut-il s'élever contre le projet qu'il trouvait trop général. Montalivet vint à la rescousse, proposant de restreindre le droit de réponse au cas où la désignation de

(1) Séance du 6 Prairial.

la personne serait injurieuse. Molé demandait que les attaques contre la vie privée donnassent seules droit à la réponse.

Peyronnet montant à la tribune de la Chambre des Pairs le 25 mars 1822, s'exprima ainsi :

Le journaliste ne doit pas être juge de la réponse en ce sens seulement qu'il ne peut juger de son utilité ou de sa nécessité, dans l'intérêt de son auteur. Ainsi, que le particulier qui la présente ait tort ou raison de se trouver offensé, dès lors qu'il a été désigné, le journaliste doit insérer sa réponse. Mais cette obligation ne peut entraîner celle de publier un article coupable ; c'est ici qu'il redevient, par la nécessité des choses, juge, non de l'opportunité de la réponse, mais de ce que la réponse peut contenir. S'il l'admet, il encourt toute la responsabilité qu'elle peut entraîner ; s'il la refuse et que l'auteur croie pouvoir se plaindre de ce refus, c'est aux tribunaux qu'il appartient de prononcer. Si le refus leur paraît motivé, ils déchargeront le journaliste de toute poursuite ; ils lui appliqueront au contraire l'amende et les dommages-intérêts si le refus leur paraît injuste et dénué de raisons suffisantes (1).

Ces paroles sages convainquirent l'assemblée et le texte proposé fut adopté. Il s'exprimait ainsi :

Les propriétaires ou éditeurs de tout journal ou écrit périodique seront tenus d'y insérer, dans les trois jours de la réception ou dans le plus prochain numéro, s'il n'en était pas publié avant l'expiration des trois jours, la réponse de toute personne nommée ou désignée dans le journal ou écrit périodique sous peine d'une amende de 50 francs à 500 francs, sans préjudice des autres peines et dommages-intérêts auxquels l'article incriminé pourrait donner lieu. Cette insertion sera gratuite et la réponse pourra avoir le double de la longueur de l'article auquel elle sera faite.

La loi de 1822 était singulièrement large dans ses termes, et sa portée était générale. Les diverses législations qui lui ont succédé l'ont laissée identiques dans son principe, lui faisant subir seulement des modifica-

(1) *Moniteur* du 13 mai 1822.

tions de forme inspirées, moins par les circonstances, que par l'expérience acquise à l'occasion de son application.

La loi du 9 septembre 1835, en son article 17, compléta celle de 1822 dans les termes suivants :

L'insertion des réponses et rectifications prévues par l'article 11 de la loi du 25 mars 1822 devra avoir lieu dans le numéro qui suivra le jour de la réception ; elle aura lieu intégralement et sera gratuite : le tout sous des peines portées par ladite loi. Toutefois, si la réponse a plus du double de la longueur de l'article auquel elle sera faite, le surplus de l'insertion sera payé suivant le tarif des annonces.

Ces lois émurent profondément le monde de la presse. Elles paraissaient conférer aux particuliers un droit destructif de toute publicité et comme équivalent à la prohibition de nommer et par conséquent de discuter. On la déclara pire que la censure, livrant la presse à tous les hasards, caprices, fantaisies, mettant le périodique à la merci des amours-propres offensés, des vanités mécontentes et des orgueils froissés. Il semblait que les réponses seraient si nombreuses qu'elles rempliraient les colonnes des journaux et les pages de revues, empêchant en définitive de publier autre chose.

Il n'en fut rien et, en dépit des critiques, les tribunaux appliquèrent strictement et avec rigueur les textes par lesquels les législateurs avaient fixé sans ambiguïté possible leur volonté.

On voulut soutenir que l'exercice du droit de réponse impliquait nécessairement une attaque injurieuse ou diffamatoire. Un premier arrêt de la Cour de Cassation, le 11 septembre 1829, posa nettement le principe contraire, affirmant que la loi était générale dans son application et que le principe du droit conféré à ceux qui sont nommés devait recevoir, pour rentrer dans l'esprit de la loi, la plus grande extension. Ainsi et spécialement un simple article de critique donnait naissance au droit de réponse,

sans qu'il fût nécessaire pour le motiver que l'article ait été injurieux ou diffamatoire.

La Cour de Cassation ne s'est jamais départie de cette jurisprudence. Elle précisa sa doctrine par un arrêt du 24 août 1832 en affirmant que le droit de répondre par la voie du même écrit conféré à toute personne nommée ou désignée dans un journal ou écrit périodique

est un remède contre le tort moral ou autre que la périodicité et la publicité de la publication peut causer aux citoyens qui, sans elle, n'auraient pas le même moyen de publicité ; que cette disposition se rattache donc au droit de la défense personnelle et qu'ainsi elle doit être plutôt étendue que restreinte par les tribunaux ; que les personnes nommées ou désignées dans les écrits périodiques sont juges et non les gérants de ces écrits, de la convenance des réponses qu'elles se croiront dans le cas de leur adresser.

La Cour Suprême alla même plus loin et accorda un nouveau droit de réplique lorsque l'insertion de la réponse était accompagnée de nouveaux commentaires. Elle dit, en effet, dans le même arrêt, que si la réplique n'était pas de droit accordée aux observations dont les gérants accompagneraient une première réclamation, la disposition de la loi deviendrait illusoire et serait la source d'incriminations plus malveillantes que celles auxquelles elles auraient déjà répondu.

Enfin un arrêt du 1er mars 1838 ajouta que le droit accordé à toute personne nommée ou désignée dans un journal ou écrit périodique est général et absolu ; qu'il n'est point subordonné au contrôle des tribunaux, la personne nommée devant être seule juge de l'intérêt qu'elle peut avoir à répondre et de ce que sa réponse doit contenir. Le refus d'insertion ne pourrait être justifié que si la réponse à insérer prenait le caractère de crime ou de délit.

Très raisonnablement, en effet, les tribunaux ont, sur ce dernier point admis que certaines restrictions doivent être apportées au droit de réponse, non pour porter

entrave à ce droit lui-même, mais pour réglementer son exercice.

Ainsi a-t-il été jugé et n'est-il pas contesté que le journal a le droit de refuser l'insertion d'une réponse contenant des passages contraires aux lois et aux bonnes mœurs. Dans ce cas, en effet, le gérant serait passible des peines prononcées par la loi et nul ne peut l'obliger à commettre un délit. De même le gérant peut refuser d'insérer un article qui serait de nature à porter atteinte aux droit légitimes des tiers et aussi les réponses contraires à l'honneur du journaliste lui-même.

La polémique autorisée doit donc être décente. Tout ce qui s'éloigne de ce caractère pour dégénérer en invectives, en outrages ou en injures, ne saurait être mis sous la protection de la loi.

Assurément la délimitation est parfois difficile à faire. Souvent le journaliste soutient, pour éviter l'insertion, que la réponse contient des mots qui froissent son honneur : les tribunaux sur ce point ont un pouvoir souverain d'appréciation et l'emploi de termes blessants dans la réponse n'a pas toujours empêché l'insertion parce que, dit un arrêt de principe de la Cour de Cassation en date du 20 juillet 1854, les tribunaux, dans l'appréciation qu'ils font, sont fondés à prendre en considération la nature et la forme de l'attaque, les besoins de la défense et la légitime susceptibilité de la personne blessée.

On voit par ce rapide exposé que la portée de la loi est générale et ne saurait, hors certains cas précis et qui ne mettent pas en cause le droit de réponse lui-même, être restreint sous aucun prétexte. Il ne suffit pas qu'une personne soit attaquée pour que son droit soit ouvert. Il suffit qu'elle soit nommée et désignée. Dès que cette condition est réalisée le droit de la personne visée est absolu et il n'appartient qu'à elle d'en user ou non.

§

De bonne heure et pour les raisons reprises par M. Doumic la question du droit de réponse à l'article de pure critique littéraire ou artistique s'est posée. Elle fut toujours résolue de la même façon.

En 1845, M. Loyau de Lacy, auteur d'une nouvelle Antigone, avait, au Théâtre Français, fait représenter une tragédie portant pour titre *Le Lys d'Evreux*. La pièce fut vivement critiquée dans le *Constitutionnel*. La Cour de Paris refusa l'insertion d'une réponse de l'auteur, motif tiré de ce que l'auteur n'avait point été suffisamment désigné dans le compte rendu, de ce que l'article ne contenait aucune attaque personnelle et de ce que si des citations inexactes de la pièce avaient été faites, elles n'altéraient en rien le mérite de l'ouvrage et n'étaient pas le résultat d'une intention malveillante.

La Cour de Cassation cassa le 27 novembre 1845 et renvoya devant la Cour d'Orléans qui, par arrêt du 9 juin 1846, repoussa « la distinction invoquée en faveur de la critique littéraire », insérant en outre dans ses motifs que

s'il en était autrement les auteurs pourraient être livrés sans défense suffisante aux appréciations d'une critique qui ne blesserait pas seulement leur amour-propre, mais qui pourrait nuire à leur considération et aux avantages matériels de la propriété littéraire et scientifique.

Le même arrêt précisait aussi que, dans tous les cas et dans le dernier surtout, la réponse n'est que l'exercice légitime du droit naturel de la défense, droit qui serait incomplet et le plus souvent illusoire, si la réponse ne suivait pas immédiatement l'attaque et ne s'adressait pas à ceux-là même qui auraient lu l'article incriminé.

Tel était l'état du droit et de la jurisprudence lorsqu'intervint la loi du 29 juillet 1881 sur la presse. La question du droit de réponse fut longuement agitée.

Soixante et un ans d'expériences en avaient pu montrer tous les avantages et tous les inconvénients.

Le principe ne fut même pas discuté.

Votre commission, dit M. le député Lisbonne rapporteur, a maintenu en principe le droit de rectification et de réponse pour toute personne publique ou privée ; elle l'a fait sans hésitation parce qu'elle le considère comme un droit naturel.

Bien plus, un amendement de M. Sourigues voulait que l'insertion fût obligatoire même si elle portait atteinte à l'honneur du journaliste, sauf à reconnaître à ce dernier le droit de poursuivre à son tour l'auteur des injures ou calomnies qui seraient contenues à son égard dans la réponse ou la réplique rendue publique dans le journal en cause.

Cet amendement fut repoussé et le nouveau texte largement inspiré des textes anciens fut ainsi rédigé :

Le gérant sera tenu d'insérer dans les trois jours de leur réception, ou dans le plus prochain numéro s'il n'en était pas publié avant l'expiration des trois jours, les réponses de toute personne nommée ou désignée dans le journal ou écrit périodique sous peine d'une amende de 50 à 500 francs, sans préjudice des autres peines et dommages-intérêts auxquels l'article pourrait donner lieu. Cette insertion devra être faite à la même place et en mêmes caractères que l'article qui l'aura provoquée.

Elle sera gratuite lorsque les réponses ne dépasseront pas le double de la longueur dudit article. Si elles le dépassent, le prix de l'insertion sera dû pour le surplus seulement. Il sera calculé au prix des annonces judiciaires.

Aucune ambiguïté ne pouvait s'élever. La netteté des termes ne pouvait laisser aucun doute sur la portée de la loi et la reproduction presque identique des termes des textes antérieurs gardait toute leur autorité aux décisions de jurisprudence intervenues depuis 1822.

Au cours de plusieurs procès pourtant, des gérants voulurent reprendre les querelles anciennes ; ils n'ont pas réussi à faire varier les décisions.

Le plus fameux est le procès de la *Revue des Deux Mondes* et de Dubout, auteur de *Frédégonde,* dont M. Brunetière avait critiqué la pièce.

M. Dubout répondit à cette critique, et sur un refus d'insérer sa réponse, le procès fut engagé.

Une fois de plus les droits de la critique furent défendus âprement. M. Brunetière prétendait qu'en soumettant l'œuvre au public, l'auteur avait renoncé à se prévaloir de son droit de réponse.

Le fait par l'auteur de provoquer le jugement des organes de la presse et de montrer par là même qu'il en attend sa réputation est une véritable renonciation à toute protestation. L'auteur doit en accepter le blâme comme l'éloge, sans qu'il puisse pour cela s'en faire un titre à une polémique engagée sur le propre terrain des journaux qui ont parlé de son livre et à ses dépens. C'est un des inconvénients de la publicité auquel il a dû se résigner d'avance.

C'était un système ingénieux et séduisant, mais singulièrement dangereux. En l'absence de renonciation expresse, il fallait présumer une renonciation tacite par le dépôt du livre au bureau du journal ou la convocation à la répétition générale d'une pièce. Le critique peut, de la meilleure foi du monde, mal interpréter l'œuvre, lui donner une portée différente de ce qu'a voulu l'auteur, la détourner de son sens véritable : l'auteur ne pourrait-il rectifier et devrait-il se soumettre par avance aux erreurs même involontaires sans compter les malveillances possibles ?

La *Revue des Deux Mondes* s'appuyait, pour soutenir sa thèse, sur diverses décisions qui paraissaient lui donner raison, mais dont l'autorité pouvait être contestable. Elle invoquait entre autres un jugement du tribunal de la Seine du 16 janvier 1847. Le tribunal, statuant sur le refus du *Journal des Economistes* d'insérer une réponse, après avoir constaté qu'il résultait des débats qu'un

auteur avait déposé sa brochure au bureau du journal dans le but qu'il en fût rendu compte et avait « accepté la critique comme l'approbation » estima qu'il n'y avait pas lieu à insertion.

Plusieurs auteurs, et non des moindres, avaient soutenu le même système, Fabreguettes, procureur général à Lyon, et qui publia un remarquable commentaire de la loi sur la presse, s'exprimait ainsi :

A notre sentiment et quand il est reconnu que l'auteur, l'artiste, le comédien se sont soumis volontairement à l'examen de la presse, le droit de réponse ne s'ouvre pas pour eux. Il en serait autrement dans le cas où la censure dépasserait les bornes de la discussion et ce serait aux tribunaux à déclarer la légitimité ou le fondement du droit de réponse. Ils pèseront alors les raisons qui ont inspiré le journaliste et rechercheront s'il a eu l'intention de nuire. Nous estimerons que celui qui a provoqué la critique doit en subir les effets. L'auteur dramatique dont la pièce a été sifflée ne répondra jamais aux siffleurs et ne cherchera pas à les prendre à partie : c'est un droit qu'à la porte on achète en entrant ; il n'a point à s'étonner qu'après sa chute, son nom et ses insuccès retentissent dans la presse, qu'on y dissèque son œuvre, qu'on en montre les faiblesses, les ridicules ou les travers.

La jurisprudence belge venait aussi à l'appui. Un arrêt de la Cour de Cassation de Bruxelles du 17 juin 1887 s'exprimait ainsi :

Le demandeur doit être censé avoir renoncé à l'avance à exercer le droit de réponse si le compte rendu ne contient aucune attaque personnelle.

La Cour d'Appel de Paris, puis la Cour de Cassation n'admirent pas cet argument tiré de la renonciation et qui, sous prétexte de critique, laisserait l'auteur à la merci du premier venu, de sa bonne ou de sa mauvaise humeur, de son goût bon ou mauvais, de sa malveillance intéressée peut-être. Ainsi comprise la critique aurait un pouvoir exorbitant, tyrannique et injuste. Un arrêt du 17 juin 1898 ordonna l'insertion.

A la vérité l'application de la loi de 1881 avait pour-

tant montré qu'elle contenait quelques abus. La longueur indéterminée de la réponse pouvait constituer une réelle entrave à la publication du journal. Un journal belge ne fut-il pas, sous forme de réponse, obligé d'insérer intégralement le *Syllabus* du Pape Pie IX ? D'autre part, les délais de procédure, trop longs devant certains tribunaux surchargés, rendaient illusoires la condamnation à une réponse dont l'insertion ne venait qu'après de longs mois de procès et à une époque où elle avait perdu tout intérêt.

Une loi du 29 septembre 1919 apporta un excellent remède. Modifiant la loi de 1881, elle prescrit que les gérants seront tenus d'insérer, dans les trois jours de leur réception, les réponses de toute personne nommée ou désignée dans le journal ou écrit périodique quotidien, sous peine d'une amende de 50 à 500 francs, sans préjudice des autres peines ou dommages-intérêts auxquels l'article pourrait donner lieu.

Pour les périodiques non quotidiens, les gérants sont tenus d'insérer dans le numéro qui suivra le surlendemain de la réception.

L'insertion doit être faite à la même place et en mêmes caractères que l'article qui l'aura provoquée et sans aucune intercalation.

Non compris l'adresse, les salutations, les réquisitions d'usage et la signature qui ne seront jamais comptés dans la réponse, celle-ci sera limitée à la longueur de l'article qui l'aura provoqué. Toutefois, elle pourra atteindre 50 lignes alors même que cet article aurait une longueur moindre et ne pourra dépasser 200 lignes alors que cet article serait d'une longueur supérieure. Les mêmes dispositions s'appliquent aux répliques lorsque le journaliste aura accompagné la réponse de nouveaux commentaires.

La réponse est gratuite.

En cas de refus d'insérer, le tribunal saisi d'une plainte

devra prononcer dans les dix jours de la citation et, en cas d'appel, la Cour devra statuer dans les dix jours de la déclaration au greffe.

Pendant les périodes électorales les délais sont encore réduits.

Cette loi très sage, et qui réduit au minimum les inconvénients pouvant résulter du droit de réponse, n'a pas désarmé les plaideurs.

A propos du drame des *Perses* critiqué dans la *Revue des Deux Mondes,* M. Doumic refusa d'insérer une réponse de M. Silvain. De nouveau le droit de critique fut rappelé et discuté, mais à l'aide d'arguments qui paraissaient nouveaux et qui ont triomphé devant la Cour de Paris. Ils étaient tirés d'une théorie juridique assez subtile et qui tend à pénétrer dans notre législation sous le nom de théorie de l'*Abus du droit*.

C'est une règle qui n'est point consacrée par la loi écrite, mais par la coutume, qui peut, on le sait, prendre parfois force de loi lorsqu'elle précise, règle et contrôle l'application des textes positifs. Le principe en est tiré de cette idée que les droits ne peuvent être exercés que dans la mesure où ils le sont sans excès et que les tribunaux pourraient réprimer l'abus résultant de l'exercice d'un droit qui lèse les relations sociales ou trouble l'état des mœurs.

Cette théorie, d'ailleurs séduisante, d'un dangereux usage parce que susceptible de créer l'arbitraire et qui peut être indistinctement appliquée pour servir de limite et d'entrave à l'exercice de tout droit employé dans la mesure où son exercice devient abusif, a pénétré dans le droit allemand et le droit suisse.

En France elle n'a été admise que timidement pour quelques espèces particulières, comme par exemple par nu arrêt de la Cour de Cassation du 3 août 1915. Dans cette espèce, après avoir constaté que le propriétaire d'un fonds avait fait édifier à une hauteur de 16 mètres des

carcasses de bois surmontées de piquets de fer sur la limite de son domaine *sans aucun intérêt,* ces carcasses ne constituant même pas une clôture, uniquement afin de nuire à un voisin fabriquant des ballons dirigeables et pour rendre difficile en cas de vent la manœuvre de ces appareils, la Cour suprême déclara que si le propriétaire est maître de son fonds et peut chercher à en tirer le meilleur parti possible, c'est à la condition de ne point abuser de son droit dans des conditions qui ne sont pas légitimes, mais inspirées exclusivement par une intention malicieuse : la démolition fut ordonnée.

Etendant cette théorie au droit de réponse, M. Doumic soutint que la réponse de MM. Silvain et Jaubert constituait un véritable abus de son droit, que l'article incriminé ne constituait pas à vrai dire une attaque véritable, que surtout la réplique n'était pas à proprement parler une réponse, mais une dissertation et qu'il n'y avait pas lieu de consacrer par une insertion un véritable excès de susceptibilité qu'aucun droit légitime ne pouvait autoriser.

La Cour de Cassation n'a pas admis le moyen, et fidèle à ses traditions, elle a affirmé une fois de plus que le droit de réponse peut être exercé même au cas où la réponse a été provoquée en dehors de toute attaque personnelle par la critique d'une œuvre littéraire que ses auteurs ont intérêt à défendre.

L'affaire viendra devant la Cour d'Orléans pour être jugée à nouveau. Si la Cour d'Orléans prononçait en sens contraire de la Cour de Cassation, le procès reviendrait devant cette Cour toutes chambres réunies et le débat serait enfin tranché définitivement. Si, au contraire, la Cour d'Orléans statue dans le sens indiqué par la Cour de Cassation, l'affaire en restera là et l'insertion de la réponse sera faite dans la *Revue des Deux Mondes*.

§

Presque universellement la presse s'est prononcée en faveur de M. Doumic. On doit reconnaître qu'il a bien choisi son espèce pour faire trancher la question, mais une bonne espèce doit-elle permettre de généraliser et d'abolir une institution qui a fait ses preuves, qui est juste, et dont la disparition pour cause d'abus ne manquerait pas de provoquer des abus plus grands ?

Nous avons dit les raisons pour lesquelles le droit de réponse a été introduit. Sanction de la liberté de la presse, elle est fonction de cette liberté même. On concevrait mal l'une sans l'autre. Sans doute le droit de réponse peut quelquefois paraître exorbitant. Ne serait-il pas plus exorbitant de laisser les citoyens sans défense devant une presse chaque jour plus puissante ?

Toutes les législations étrangères ont introduit un droit de réponse à peu près semblable au nôtre : l'Angleterre par la loi du 27 août 1881, art. 2, l'Allemagne par la loi du 7 mai 1874, l'Espagne par la loi du 26 juillet 1833, art. 14, la Bulgarie par la loi des 17-19 décembre 1887, la Serbie par la loi des 12-14 mars 1881, art. 11, d'autres encore qui ne songent pas à apporter de réforme.

Personne, au surplus, ne pense sérieusement à supprimer le droit lui-même, on parle seulement de le réduire. M. Cruppi a déjà annoncé l'intention de reprendre une proposition qu'il avait faite au Sénat en 1911 et qui était ainsi conçue :

Le droit de réponse ne peut s'exercer contre les articles de critique littéraire, théâtrale, artistique ou scientifique alors que l'intention d'offenser la personne nommée ou désignée ne résulte pas des termes de l'article et que la critique a été provoquée par une publication, une représentation, une exhibition publique quelconque de nature à faire naître ou même solliciter les commentaires de la presse.

Ce texte donnerait tous apaisements à la critique, mais elle pourrait émouvoir les citoyens.

Pourquoi établir une distinction pour l'homme de lettres ou l'artiste, alors qu'on n'a jamais songé à refuser le droit de réponse à l'homme politique dont la politique peut être blâmée ou à l'industriel qui, livrant ses produits au public, peut les voir critiquer ? Un principe doit être absolu ou ne pas être. Pour aller au bout du système proposé on refuserait à l'auteur critiqué même le droit de rectifier une erreur matérielle dont il serait la victime. Il y aurait là une injustice au moins aussi grave que l'abus dont on se plaint.

Qu'on prenne garde qu'enlever une pierre d'un édifice est parfois commencer sa ruine et que nos traditions libérales ne nous permettraient pas d'accepter d'être livrés à la presse sans aucun moyen de défense. Ce serait peut-être à la presse de regretter une institution qui, nous ne saurions trop le répéter, protège ses libertés en leur mettant un frein légitime.

Laissera-t-on aux tribunaux le soin d'arbitrer l'opportunité d'une réponse : c'est leur permettre souverainement d'empêcher un homme de se défendre contre une attaque, des imputations malveillantes ou des erreurs, volontaires ou non, dont il est l'objet. Verra-t-on en matière politique la réponse refusée aux uns et permise aux autres pour des raisons de parti et sous le couvert d'une prétendue opportunité ou d'un prétendu abus dont les magistrats seraient seuls juges ? Voilà des considérations qui méritent la réflexion avant d'apporter au droit de réponse des modifications qui, pour être hâtives et faites en faveur d'une espèce, risqueraient de s'étendre et de causer le plus grand mal.

Voudra-t-on seulement, dans une première étape, comme le propose la Société d'Etudes Législatives dans un rapport déposé le 15 juin 1921 dire que

les articles de critique purement littéraire, artistique ou scientifique qui ne contiennent ni diffamation ni injures ne

donneront ouverture au droit de réponse que pour la rectification d'inexactitudes matérielles.

C'est provoquer, semble-t-il d'innombrables procès, faire naître des distinctions subtiles, empêcher un auteur de pouvoir dire au public qu'a touché un critique que ce critique n'a rien compris à son œuvre et qu'il a trompé le public par sottise ou malignité en prétendant le renseigner.

La loi de 1919 en réduisant la longueur des réponses, en réglementant la durée des procès, semble avoir réduit le droit de réponse à des proportions raisonnables, mais en deçà desquelles il ne faut plus aller.

L'auteur est seul susceptible d'apprécier si ce qu'on dit de lui mérite une réponse, le gérant et les tribunaux ne peuvent qu'en examiner les termes et voir si elle ne dépasse pas la mesure permise.

Un dernier argument est souvent présenté qu'on ne manque pas de faire valoir encore aujourd'hui. Il consiste à montrer le nombre considérable de personnes que la presse est obligée de nommer et de désigner dans ses articles. Si chacun, ajoute-t-on, voulait répondre, il n'y aurait de place que pour les réponses.

L'argument est ancien, trop ancien pour valoir quelque chose, car l'expérience l'a démenti.

On l'avait déjà avancé en 1822, en 1835, et après l'arrêt de Loyau de Lacy en 1845 un commentateur désolé écrivait :

> C'est maintenant à l'avenir à nous apprendre si cette doctrine n'ouvre pas une large porte à l'abus, de manière à rendre toute critique littéraire impossible.

Après 1881 on parlait encore de cette crainte. M. Brunetière, en 1898, après la perte de son procès, annonçait la mort de la critique. On recommence aujourd'hui.

Le droit de réponse est aujourd'hui vieux de plus d'un siècle et la critique n'a jamais connu de plus beaux jours.

La vérité est que, contrairement à ce qu'on aurait pu croire, les hommes sont raisonnables et qu'ils n'ont jamais abusé. Pourquoi la presse demanderait-elle à abuser de sa liberté, puisque ceux même qui peuvent lui faire subir une contrainte ne lui imposent qu'un joug léger ?

MAURICE GARÇON.

L'EXIL D'OVIDE

—

A la mémoire de Victor Duruy, historien.

L'an 762 de Rome, an 9 de notre ère, le poète latin Ovide en pleine gloire littéraire, auteur de *l'Art d'aimer*, des *Fastes*, des *Métamorphoses*, reçut, comme frappé de la foudre, l'ordre de se rendre en exil. L'Imperator Auguste, pour un crime mystérieux qui entraînait la condamnation capitale, d'après le poète, l'envoyait vivre aux confins de l'Empire, à Tomes, petit port du pays des Gètes, sur les rives inhospitalières du Pont-Euxin.

Ovide s'embarqua à Brindes, en décembre 762, et arriva au lieu de son exil au printemps de l'année suivante. Il y mourut en 771 ou 772, sans avoir pu fléchir, malgré ses supplications et ses cris de repentir, malgré l'intervention d'amis sûrs et fidèles, la colère et la rancune d'Auguste, et, ce prince mort, désespérant à jamais de la clémence de Tibère.

Les savants, les érudits n'ont cessé, depuis des siècles, d'essayer de percer le mystère qui entoure les motifs de cet exil. Ils ont émis et défendu maintes hypothèses, affaires de mœurs, adultères ou incestes, scandales des vies privées dans la famille impériale, rivalités politiques entre les héritiers d'Auguste. Aucune n'a paru satisfaisante et décisive.

Dans un livre récent sur Ovide, M. Emile Ripert, professeur de lettres à l'Université d'Aix-Marseille, se penche à son tour sur l'obscur problème. Sans se piquer d'apporter une solution incontestable, mais afin d'orienter simple-

ment notre curiosité, il émet une suggestion, qui n'est pas absolument nouvelle, mais qu'il fait sienne tant il la défend avec éloquence, et tant il la rénove, prêt à forcer notre conviction, par des arguments qu'il tire des textes et qui portent.

M. Emile Ripert raisonne ainsi :

La grande ambition de Livie, femme d'Auguste, a été, pendant toute sa vie, d'écarter de la succession à l'Empire tous ceux qui pouvaient prétendre en frustrer son fils Tibère. Elle a été assez bien secondée par le destin qui a fait disparaître successivement les héritiers directs de l'Imperator. Sauf un : un petit-fils, Agrippa-Posthume, d'ailleurs relégué dans l'île de Planasie, la même année justement qu'Ovide fut exilé à Tomes.

La haine de Livie était acquise nécessairement contre quiconque oserait tenter, auprès d'Auguste, de le réconcilier avec l'héritier naturel au détriment du fils adoptif, Tibère.

Or, Auguste (voir Tacite, *Annales*, I, 5), peu de mois avant sa mort, et accompagné du *seul* Fabius Maximus, se rend dans l'île de Planasie, pour voir Agrippa. Des larmes coulent et des signes d'une mutuelle tendresse *font espérer* que le jeune homme reverra le palais de son aïeul. Maximus révèle le secret à sa femme Marcia ; celle-ci à Livie. Auguste l'apprend. Et, bientôt après, Maximus ayant fini ses jours par une mort qui, *peut-être*, n'était pas naturelle, on entend Marcia, à ses funérailles, s'accuser en gémissant d'avoir causé la perte de son époux.

Ce nom de Fabius Maximus, M. Emile Ripert, pour qui il est une illumination, observe avec raison qu'il apparaît à chaque instant sous le stylet d'Ovide, dans ses œuvres d'exil, les *Tristes* et les *Pontiques*.. Fabius Maximus, c'est le meilleur ami du poète, son allié même, par les femmes. Or, quand, à Tomes, Ovide apprend la fin tragique et suspecte de Fabius Maximus, il écrit :

Tu avais décidé de supplier pour moi la divinité d'Auguste. Tu es mort avant d'avoir pu le faire, et je m'accuse, Maxime, d'avoir été la cause de ta mort, moi qui ne valais pas tant.

M. Emile Ripert, rapprochant le récit du voyage à Pla-

nasie, dans Tacite, des vers des *Pontiques* sur la mort suspecte de Fabius Maximus, à la suite de ce voyage, et faisant fond, comme il est naturel, sur ce rapprochement, — « Pourquoi s'accuser ainsi, demande-t-il, si l'exil n'a pas été en étroite corrélation avec cette ténébreuse affaire de la succession d'Auguste ? » — conclut qu'Ovide a dû être exilé pour s'être « compromis, non pas peut-être, atténue-t-il, dans une conspiration formelle, mais dans quelque conciliabule secret », dans quelque intrigue, apparemment, nouée pour faire échec à Tibère et à l'ambition de Livie.

Livie, toute puissante sur l'esprit d'Auguste vieillissant, après avoir obtenu du Prince l'exil du poète, l'aurait poursuivi de sa haine, — M. Emile Ripert tient à cette haine de femme, — contrebalançant, annihilant même toutes les interventions en faveur de l'exilé qui, malgré les efforts de Fabius Maximus, n'obtient même pas un changement de résidence dans un pays moins barbare, au climat plus doux et plus salubre.

§

La suggestion de M. Emile Ripert, en tenant pour constant le voyage à Planasie, et pour authentiques les vers d'Ovide, se heurte, malgré son apparence de solidité, à de nombreuses objections, dont quelques-unes inexplicables. Une seule prendra place ici.

Ovide ayant été exilé en 762, la conspiration qui en fut la cause daterait au moins de la même année. Dès 762, s'il y a eu complot, Agrippa Posthume étant aussi banni à cette date, Livie l'a donc connu. Le voyage à Planasie, peu de mois avant la mort d'Auguste survenue le 19 août 767, se rattache nécessairement à cette conspiration, qui dure par conséquent depuis près de cinq ans. Et pendant près de cinq ans, Livie ne se serait doutée de rien ! Fabius Maximus serait resté le confident d'Auguste ! Il aurait vécu dans son ombre, sans que Livie, si experte, d'après certains, à faire disparaître qui se mettait en travers de la grande affaire de sa vie, ait trouvé le moyen, fait naître

l'occasion de se débarrasser de ce conspirateur hostile ? Il aurait fallu le voyage à Planasie, que lui révèle une indiscrétion, *d'ailleurs invraisemblable*, de Marcia, pour lui ouvrir les yeux, alors que sa méfiance, d'ordinaire attentive, devait être surexcitée jusqu'à l'extrême depuis le coup de 762 ? Elle ne se serait acharnée que contre un comparse de la conspiration dont la succession d'Auguste devait être l'enjeu ?

Comment le croire ?

Exil d'Ovide: 762. Voyage à Planasie et mort de Fabius Maximus comme conséquence : 767. Ces cinq années qui séparent les deux dates s'opposent à toute corrélation entre les deux événements.

§

Mais il y a le récit de Tacite ; mais il y a les vers d'Ovide. La correspondance entre les deux textes ne peut pas être niée. Une question s'impose, fatalement.

Ces deux textes sont-ils authentiques ? Aurait-on « truqué », — qu'on nous permette cette expression si pleine de sens, — Tacite et Ovide ? Si oui, l'hypothèse suggérée par M. Emile Ripert s'effondre.

Raisonnons.

Les vers d'Ovide, où il s'accuse d'être la cause de la mort de Fabius Maximus, se trouvent dans la sixième lettre, adressée à un certain Brutus, du livre IV des *Pontiques* ; lettre, d'ailleurs, banale en soi. Qu'on la lise, dans une traduction quelconque. Si l'on en retranche les vers sur Fabius Maximus et les quatre ou cinq qui suivent, formant « raccord », il est impossible d'apercevoir une coupure quelconque dans la trame incolore des idées. Si on les maintient, ils font tache.

On éprouve un choc brusque en les rencontrant à la lecture, comme lorsque, en marchant, le pied bute contre un obstacle imprévu ; le cours de la lettre se brise, pour reprendre ensuite normalement. L'addition saute aux yeux.

Certes, ces vers sont,littérairement, du pur Ovide : vocabulaire, prosodie, facture, style. Qui n'a fait, dans sa jeunesse, des vers « à la manière de » ? Mais le fond ? J'en appelle au jugement de quiconque a le moindre sens critique.

Combien sont-ils d'abord, dans une lettre qui en compte cinquante, ces vers qu'Ovide aurait consacrés à pleurer la mort de l'ami incomparable que fut pour lui Fabius Maximus ?

Quatre. Pas un de plus. Vous les avez lus. Ovide s'y accuse d'être la cause de la mort de son ami. C'est tout ce que cette perte irréparable inspire à son cœur meurtri.

Tout ? Non pas. Il y déclare de plus que Fabius Maximus est mort avant d'avoir rempli sa promesse de supplier Auguste. Comment Ovide, sur cette tombe, peut-il déposer une fleur d'ingratitude aussi vénéneuse, alors que toute son œuvre des *Tristes* et des *Pontiques* témoigne que Fabius Maximus, jusqu'à sa mort, plus de quatre années durant depuis l'exil, n'a pas cessé d'implorer la clémence du Prince, et n'est donc pas mort sans l'avoir fait ?

§

Est-ce que, aussi, cette même accusation de Marcia et d'Ovide, presque en termes identiques, ensemble, d'avoir causé la mort, lui de son ami, elle de son époux, ne sent pas le travail d'une même main, dans les deux auteurs ?

Travail d'une maladresse insigne qui attribue à Marcia et à Ovide des propos que leur défendait le plus élémentaire souci de leur sécurité mutuelle.

Le faussaire n'a pas compris, — ou il a compté sur toute absence d'esprit critique chez le lecteur, ce qu'a confirmé la foi aveugle des éditeurs et des commentateurs dans la franchise de son texte, — qu'en faisant s'accuser pareillement Marcia et Ovide d'être la cause d'une mort suspecte, il leur fait sous-entendre que Fabius Maximus a été assas-

siné. Par quels meurtriers ? Ou, qui a armé la main des meurtriers, sinon Livie et Tibère, complices ?

Et Livie et Tibère, qu'on nous présente dégouttants du sang de tant crimes, auraient laissé vivre Marcia ! Car s'ils l'avaient supprimée, on nous l'aurait dit. Ils laissent vivre tranquillement Ovide en exil à Tomes. Ils ne s'empressent pas de dépêcher vers eux, comme vers Agrippa Posthume, un centurion décidé, armé du glaive ?

Livie et Tibère ne font pas taire cette Marcia qui, par ses gémissements publics de veuve inconsolable, et cet Ovide qui, dans la langue des dieux, vont tous deux continuer à leur imputer, devant les contemporains et la postérité, un crime de plus après tant d'autres.

Expliquez, si vous pouvez, et si vous croyez aux vers d'Ovide et au récit de Tacite.

§

La lettre Pontique à Brutus, où on lit aujourd'hui les quatre vers sur la mort de Fabius, appelle une autre remarque.

Elle a été datée par le poète.

J'ai passé en Scythie, écrit-il au début, les cinq années d'une Olympiade (*quinquennis olympias*) ; et j'entre déjà dans le temps d'un autre lustre.

Phrase innocente, dirait-on. Mais qu'est-ce donc que cette olympiade de cinq ans ? Un phénomène tout simplement ! Ouvrez un dictionnaire, si vous avez oublié votre histoire grecque. Olympiade : intervalle de *quatre* ans. Mais oui, l'olympiade est de rythme quaternaire : *quaternis olympias*, et non *quinquennis*.

On a commis un faux dans l'expression qui date la lettre. Dans quel but ? Comptez sur vos doigts.

Ovide a quitté Brindes en décembre 762. Il est arrivé à Tomes au printemps de 763, avril, mai ou juin, juillet même, si l'on y tient. Si donc, quant il écrit sa lettre à

Brutus, il a passé une Olympiade de cinq ans, — style du faussaire, — et s'il entre déjà, c'est-à-dire *à peine*, dans le temps d'un autre lustre, — un lustre est bien un intervalle de cinq ans, — il en est à sa sixième année d'exil, qu'il commence ; soit au printemps de 768. Fabius Maximus étant mort peu avant Auguste, qui expire le 19 août 767, les vers insérés dans sa lettre à Brutus sont authentiques. Ovide, du moins, a pu les écrire, parler de la mort de Fabius Maximus comme de celle d'Auguste. La nouvelle a eu le temps de lui parvenir. C'était fait accompli.

Avec l'Olympiade de quatre ans, la lettre prend place à sa date vraie : 767, en avril, mai, juin, — juillet, au pis-aller. Elle ne peut pas avoir fait mention de morts survenues au mois d'août. Quand Ovide a écrit sa lettre à Brutus, Fabius Maximus et Auguste vivaient encore.

§

Si les vers, où l'on fait verser par Ovide une larme légère sur la mort de son grand ami, sont une interpolation, dans la lettre Pontique à Brutus, comment ne pas soupçonner que le récit du voyage à Planasie, si concordant, constitue aussi dans les *Annales* de Tacite une imposture destinée à épauler l'interpolation ?

Ce soupçon, une étude du texte, une confrontation avec l'histoire, et une discussion raisonnée permettent de le transformer en une certitude.

Oh ! la manière est bien celle de Tacite : concision tragique, pensée elliptique coupée net plongeant le lecteur dans des ondes de méditations répercutées, sombres insinuations qui en disent long dans leur brièveté. C'est du Tacite exagéré, renforcé, excessif.

Le chapitre des *Annales*, — trente lignes, — où se lit le voyage à Planasie est précédé de considérations et de vues générales sur l'histoire antérieure de Rome, gouvernée d'abord par des rois, devenue république, et aboutissant à Auguste, qui a tout plié sous sa souveraineté. Mais la fin de

ce prince est proche : « sa vieillesse, outre le poids des ans, est de plus affaissée par les maladies ». On s'inquiète sur sa succession.

En définitive, Auguste va mourir, et Tacite n'a encore situé le personnage ni dans le temps, ni dans l'espace. Il ne nous a donné aucun détail sur ses faits et gestes actuels. On ne sait même pas où il est.

Et tout à coup, amorcé par une transition d'ailleurs naturelle, s'ouvre le chapitre du voyage à Planasie :

« Pendant que ces pensées occupaient les esprits (allusion aux inquiétudes sur la succession d'Auguste dont Tacite vient de parler), Auguste s'affaiblissait de jour en jour. Quelques soupçons tombèrent sur son épouse. »

Puis, comme pour expliquer cette incise atroce, voici le récit du voyage dont on a déjà lu la substance, mais qui mérite d'être apprécié dans sa teneur exacte, *in extenso :*

Un bruit avait couru que, *peu de mois auparavant*, le prince, après s'être ouvert à des *confidents choisis*, s'était rendu, accompagné du *seul* Fabius Maximus, dans l'île de Planasie, pour voir Agrippa. Beaucoup de larmes coulèrent de part et d'autre, et des signes d'une mutuelle tendresse firent espérer que le jeune homme reverrait bientôt le toit de son aïeul. Maximus révéla ce secret à sa femme Marcia, celle-ci à Livie. Auguste le sut. Et peu après, Maximus ayant fini ses jours par une mort qui, *peut-être*, n'était pas naturelle, on entendit à ses funérailles Marcia s'accuser en gémissant d'avoir causé la mort de son époux.

C'est tout sur le voyage à Planasie. Mais il importe de lire quelques lignes à la suite :

Quoi qu'il en soit, à peine entré dans l'Illyricum, Tibère est rappelé par une lettre pressante de sa mère. *On ne saurait dire* si Auguste respirait encore ou n'était déjà plus, lorsqu'il arriva à Nole; car Livie avait entouré la maison de gardes qui en fermaient soigneusement les avenues. De temps en temps elle faisait publier des nouvelles rassurantes. Puis...

Ce chapitre qui est le chapitre de la mort d'Auguste, et qui aboutit en effet à cette mort, événement capital, de quoi

a-t-il l'air ? Tout simplement d'un récit du voyage à Planasie, qui prend la première place, dans la pleine lumière du premier plan, tandis que la mort d'Auguste, autrement intéressante pour l'historien, n'apparaît qu'à peine, en incidente, pourrait-on dire. La voici, telle qu'elle est annoncée, presque escamotée, à la suite du morceau qui précède.

Puis, lorsqu'elle (Livie) eut bien concerté ses mesures, *on apprit qu'Auguste était mort*, et Tibère empereur.

Or, il ne s'agit pas ici de l'œuvre d'un romancier feuilletoniste pour journaux ou cinémas, ayant droit à toute l'indulgence sur l'art de la composition et de la vraisemblance. Nous avons affaire au plus grand peut-être des historiens latins. L'une de ses qualités est précisément que si son style ne se montre jamais qu'à demi-voilé, comme il dit que faisait Poppée, femme de Néron, cette obscurité ne recouvre jamais l'exposition des faits. Burnouf, le meilleur traducteur de Tacite, l'a excellemment fait ressortir : « Rien de plus clair que les narrations de ce grand écrivain ; rien de mieux ordonné que l'ensemble de ses récits. »

Il travaille dans son cabinet, à tête réfléchie, sur des documents qu'il a triés, ayant recours aux éléments les plus officiels d'information. Il écrit sans colère comme sans faveur, sentiments, dit-il, dont les motifs sont loin de lui. S'il insinue, il faut qu'il prouve. Il ne peut pas être incohérent.

Qu'on analyse son texte. Auguste s'affaiblit de jour en jour. Tacite nous a prévenus précédemment que la vieillesse du prince, affaissée, outre le poids des ans, par les maladies, était une cause suffisante d'épuisement. A soixante-seize ans, âge que va atteindre Auguste, il est naturel qu'il s'affaiblisse de jour en jour.

Quels motifs alors tout à coup de faire porter des soupçons de crime sur son épouse ?

Suétone nous informe que la dernière maladie d'Auguste commença par une diarrhée. Il lui était facile, s'il est vrai

que Livie y fût pour quelque chose, de nous le faire savoir; il le devait même. Or Suétone est muet. Dion Cassius, qui écrit en grec au IIe siècle ou au IIIe, en Asie Mineure, raconte, il est vrai, que Livie fut *soupçonnée* d'être la cause de la mort d'Auguste, parce qu'il était allé *en secret* voir Agrippa dans son île, et *semblait* tout disposé à une réconciliation. « Craignant, *dit-on,* — *dit-on,* après *le bruit qui avait couru* de Tacite, et les *sans doute* et les *peut-être*! — qu'Auguste ne rappelât Agrippa pour lui donner l'empire », elle empoisonna certaines figues, qu'elle fit manger à Auguste, tandis qu'elle en mangeait d'autres, indemnes de poison; « *soit cette raison, soit une autre,* — quoi qu'il en soit, lit-on dans Tacite, — Auguste tomba malade » et mourut. « Tel est, ajoute Dion Cassius, le récit des écrivains, — lesquels ? — les plus dignes de foi. »

La discussion des assertions de Dion Cassins est hors du sujet. D'ailleurs, elles tomberont dans le néant par la discussion même du texte de Tacite. Sur Dion Cassius, il est utile seulement de savoir que son œuvre ne nous est parvenue qu'à travers l'abréviation arrangée qu'en a faite au XVe siècle un moine nommé Xiphilin. Ce n'est pas une garantie de vérité historique.

Si Livie a fait manger à Auguste des figues empoisonnées, pourquoi Tacite, qui insinue les soupçons, ne les justifie-t-il pas par ces figues de Dion Cassius ? C'était le cas. Et si ni Suétone qui n'insinue rien contre Livie, ni Tacite qui insinue ne font allusion à ces figues, quels sont donc les écrivains « dignes de foi », mais qu'il ne nomme pas, — ce qui est bien la manière des fraudes littéraires, — où Dion Cassius-Xiphilin, a puisé ses renseignements ? On ne nous les aurait pas conservés, et on aurait laissé passer ceux, comme Suétone d'abord, dont la véracité serait suspecte, et comme Tacite ensuite, muet sur la question des figues, tout à fait à contre temps? Etrange chose !

C'est que la phrase des soupçons sur Livie est le « raccord » qui, dans Tacite, va permettre d'interpoler le voyage

à Planasie, si suspecte quand on l'épluche : bruit qui court, confidents choisis, le *seul* Fabius Maximus, dont la mort, *peut-être*, n'est pas naturelle, que de mystères pour un voyage, qu'à y réfléchir un moment, il était impossible de cacher, sans que Marcia ait besoin d'en révéler le secret ! Que de précautions qui révèlent la supercherie !

Dans les œuvres morales de Plutarque, au chapitre : *Du bavardage*, au lieu d'un voyage d'Auguste à Planasie, il est question d'une conversation entre ce prince et un confident, où Auguste exprime des doléances sur Agrippa Posthume dont l'exil l'émeut. Le confident s'appelle ici Fulvius, qui répète les propos d'Auguste à sa femme, laquelle les rapporte à Livie. Il s'ensuit la mort de Fulvius et de sa femme.

Comment admettre, si le voyage à Planasie a eu lieu, révélé à Livie par l'indiscrétion mortelle de Marcia, que Plutarque, traitant un sujet moral, l'*Intempérance bavarde*, avec ses conséquences tragiques, n'ait pas, de préférence au couple inconnu Fulvius et sa femme, dont le nom n'est même pas donné, et qui ne peut frapper l'esprit pour la leçon à tirer, choisi le couple Maximus-Marcia, autrement dramatique, autrement émouvant, entraîné dans le pittoresque d'un voyage en mer ?

Le voyage à Planasie n'a été introduit dans Tacite que pour mettre en scène Fabius Maximus, ami et protecteur d'Ovide. Ayant mis dans la bouche de Marcia la référence qui renvoie aux vers des *Pontiques*, avec lesquels elle concorde, l'interpolateur a fini son travail. Il ne lui reste plus qu'à placer le « raccord » de fermeture. « Quoi qu'il en soit... » Il a la main lourde. Et le vrai Tacite reprend ensuite, un peu « travaillé » cependant, pour achever de rendre Livie suspecte.

« A peine entré dans l'Illyricum, Tibère... » Tibère était donc dans l'Illyricum, alors qu'Auguste se trouvait à Nole. Tacite ne nous a pas dit comment, ni pourquoi ? Il les fait comme tomber du ciel tous les deux dans son récit !

Nole est une petite ville du Samnium où Auguste possédait une maison qu'il tenait de son père. Mais il n'y habitait pas. Tacite ne peut pas avoir fait mourir Auguste, le premier des empereurs romains, l'un des plus grands, à l'improviste, dans une petite ville du Samnium, parce qu'il y possède une maison. Il a dû l'y faire venir.

Velléius Paterculus, Dion Cassius, Suétone nous racontent comment et pourquoi Auguste se trouvait là. Tacite le disait aussi. Le morceau qu'on a supprimé a fourni la place, dans un manuscrit primitif, du voyage à Planasie.

§

Mais l'interpolateur, dans son travail, a oublié un jour de souffrance par où filtre un rayon de vérité. Il a daté le voyage à Planasie : *peu de mois* avant la mort d'Auguste. Si Tacite, aujourd'hui, est vide de détails sur les événements qui ont immédiatement précédé la mort d'Auguste, sauf le voyage prétendu, Suétone qui ne sait rien de ce voyage, nous donne en revanche, et prolixe à souhait, le plus minutieux emploi du temps d'Auguste, ainsi que de Tibère, dans le peu de mois dont parle l'interpolateur.

Quand on rapproche les chapitres de Suétone sur Auguste (98) et Tibère (21), on saisit ensemble, à Rome, les deux personnages. Ils y sont sans doute depuis un certain temps déjà, lorsqu'il nous les présente, occupés au Champ-de-Mars à la cérémonie du cens : dénombrement des personnes et des biens des citoyens romains. Les opérations demandaient plus d'un jour. Il fallait aussi attendre d'en connaître les résultats. Tibère devait partir pour l'Illyricum, une fois la cérémonie terminée. Mais Auguste s'attardant à Rome, afin de juger différentes causes, Tibère surseoit à son départ.

Velléius Paterculus confirme, avec quelques précisions en raccourci, dignes de Tacite, qui, postérieur, les a donc connues.

Auguste, dit-il, venait d'envoyer Germanicus, son petit-fils, en Germanie, pour y terminer la guerre; et Tibère, son fils (adoptif), allait être envoyé dans l'Illyricum pour y organiser le gouvernement après la conquête.

Fatigué, Auguste, à qui l'on a prédit qu'il ne vivrait plus que cent jours, se décide enfin à quitter Rome. Il part pour Asture, à soixante kilomètres. Là, il s'embarque de nuit. Pour Planasie, pensez-vous ? Nullement. Immédiatement après cet embarquement, Suétone, — comparez Tacite : « Auguste s'affaiblissait de jour en jour », — continue son récit de la sorte :

— Sa dernière maladie (d'Auguste) commença par une diarrhée. Il ne laissa pas cependant de parcourir les côtes de la Campanie et les îles adjacentes.

Dion Cassius envoie aussi Auguste en Campanie.

Auguste est-il parti seul ? D'après Velléius Paterculus, non.

Le désir d'accompagner Tibère (*prosequens eum*, dit-il), et en même temps pour assister à des combats d'athlètes que Naples lui avait consacrés, le fit s'avancer en Campanie.

Il s'embarque donc. Il fait une croisière, voile et rames, au long des rivages. Il en visite les îles. Y rencontre-t-on Planasie ? Planasie se trouve à l'opposé des rivages campaniens, au lointain nord-ouest, sous l'ile d'Elbe, et toute voisine, tandis qu'Auguste cabote vers le sud, avec inclinaison est. Il ne se préoccupe guère d'Agrippa. Tibère est avec lui. Où est donc le *seul* Fabius Maximus ?

On arrive à Caprée, l'île chère à Tibère ; on s'y arrête. On y passe quatre jours. Puis on gagne Naples. Auguste est toujours plus ou moins incommodé de douleurs d'entrailles. Et Livie? Absente? Aucun historien du moins ne la signale dans le cortège. Si elle est du voyage, traîne-t-elle les figuiers aux figues empoisonnées, ou bien a-t-elle emporté des fruits en conserve dans des boîtes? Car les

figues sont éminemment périssables. Figues sèches sans doute.

A Naples, jeux quinquennaux en l'honneur d'Auguste; combats d'athlètes, dit Paterculus. Dion Cassius marque l'étape.

Ce n'est qu'après Naples que Suétone fait apparaître Tibère que nous savions en compagnie d'Auguste depuis Rome, par Velléius Paterculus. De Naples, l'empereur accompagne Tibère jusqu'à Bénévent, voyage qui nécessite la traversée de la moitié de la botte italienne.

Si Dion Cassius est muet sur cette partie du voyage, Suétone et Velléius Paterculus sont d'accord. Ce dernier déclare même qu'Auguste, « bien que des signes de faiblesse l'avertissent du déclin de sa santé, cependant, *obnitente vi animi*, roidissant sa force d'âme, accompagne son fils, en route pour l'Illyrie, jusqu'à Bénévent. »

Roidissant sa force d'âme ! Et l'on ne craint pas de nous faire croire que, préoccupé du seul Tibère, et non point par des bruits qui courent, — si vite d'ailleurs que Suétone n'a pu les saisir au passage, — mais par un voyage avec lui où il apparaît épuisé, moribond, ne se rattachant à la vie que par un roidissement de tout son être, Auguste a pu songer à aller en ce même temps s'attendrir dans les bras d'Agrippa Posthume, à Planasie, pour des fins que Dion Cassius expose, — à ce qu'on dit, — et que Tacite, — quoi qu'il en soit, — insinue ? Quel mépris pour l'intelligence humaine !

A Bénévent, Auguste, trahi par un vain reste de forces et se sentant plus mal, dit adieu à Tibère qu'il laisse continuer seul son voyage jusqu'à l'Adriatique et l'Illyrie. Lui, revient à Nole péniblement.

Et alors, Livie entre en scène, pour la première fois. Elle écrit ou fait écrire à Tibère de revenir. Mais Tibère a poursuivi sa route ; il a gagné l'Adriatique, en franchissant les Apennins. Il a passé la mer ; il est dans l'Illyricum. Le courrier qu'on lui dépêche de Nole fait diligence. Il gagne

certainement sur Tibère qui a de l'avance. Il le rejoint enfin. Alors Tibère fait de nouveau et en sens inverse le voyage jusqu'à Nole, à travers l'Adriatique, les Apennins et Bénévent, pour retrouver Auguste, avec qui il passe encore quelques jours, dit Suétone. Nous sommes en août 767. Auguste meurt le 19.

Qu'on suppute la durée qui s'est écoulée depuis la cérémonie du cens à Rome, et pendant laquelle on suit Auguste à la piste, pas à pas. Où placer le voyage à Planasie ? Est-ce que cette durée ne dépasse pas *le peu de mois* pendant lesquels Auguste aurait été rendre visite à Agrippa d'après un bruit qui avait couru ?

Auguste ne voyageait qu'à petites journées, et en litière. C'était son habitude, à cause de sa santé délicate, même alors qu'il n'était pas un vieillard, comme en 767. Suétone précise quelque part qu'en son âge mûr Auguste mettait deux jours pour aller de Rome à Prœneste ou à Tibur. Prœneste est à trente-quatre, et Tibur à quarante kilomètres de Rome. Auguste voyageait donc à raison de dix-huit à vingt kilomètres par jour, dans son meilleur temps. A-t-il fait des étapes égales en cette dernière occasion où pliant sous le faix de l'âge, torturé par la diarrhée, tordu par des douleurs d'entrailles, il ne se soutient plus que par force d'âme ? Etait-il même en route jour après jour ?

C'est dans ces conditions de lents déplacements, avec haltes nécessaires, temps perdu en croisière, qu'Auguste a fait son dernier voyage. Il a, certes, bien duré quatre ou cinq mois.

§

Tout concourt donc à prouver que le récit qu'on lit dans Tacite sur le voyage à Planasie est une interpolation : étude littéraire du texte, examen raisonné des circonstances, objet et but du voyage, préoccupations d'Auguste, contradictions, restrictions, on-dit, bruits qui courent. Il est en marge de l'histoire et de la chronologie.

Il est entré dans Tacite pour s'harmoniser avec les vers frauduleux glissés dans Ovide. Mais cette double imposture par complicité ne fait pas une vérité.

Ovide n'a pas été exilé pour avoir trempé plus ou moins dans un complot né vers 762, continué jusqu'en 767, où il aurait eu chance d'aboutir, à la suite d'un voyage d'Auguste à Planasie, avec Fabius Maximus, dans le but de restituer à Agrippa Posthume la faveur de son grand-père et sa succession à l'Empire, au détriment de Tibère et contre les espoirs de Livie.

Il y a nécessité, si l'on veut forcer le mystérieux motif de l'exil d'Ovide, de chercher hors des chemins battus jusqu'à ce jour, et il ne faut pas hésiter d'abord à se libérer de suggestions qui ne peuvent entraîner que sur de fausses pistes.

Quelle est donc la vraie direction où doivent s'aiguiller les recherches ? Ne résulte-t-elle pas de cette étude ?

Toutes ces fraudes dans Ovide et dans Tacite, dans Dion Cassius sans doute aussi, elles sont postérieures à ces écrivains. Elles ont été commises pour donner le change sur les motifs véritables de l'exil d'Ovide, et, conséquemment, par « quelqu'un » que ces motifs gênaient, qui avait intérêt à ce qu'on ne les connaisse pas. *Is fecit cui prodest*. Ce « quelqu'un », pour opérer sur des textes avec la certitude qu'il ne pourrait être convaincu de fraude, a tenu dans ses mains, à un certain moment, tous les manuscrits de l'Antiquité, qu'il a pu repétrir tout entière à sa guise.

Il n'y a que l'Eglise qui ait eu ce pouvoir.

J'en conclus que l'exil d'Ovide a des raisons qui se rapportent de très près aux origines de l'histoire du Christianisme (1).

DANIEL MASSÉ.

(1) La question, en ces matières, n'est pas, comme on a tendance à le prétendre, si l'on a droit d'arguer de fraude des morceaux d'auteurs aussi bien établis que Tacite et Ovide. L'important, c'est de juger si les raisons qu'on donne

de la fraude que l'on proclame sont décisives et péremptoires. Sur ce point, la discussion reste ouverte.

Toutefois, j'ai voulu, par scrupule, n'ayant trouvé aucun éditeur, aucun érudit ès lettres latines, aucun ouvrage sur Tacite et sur Ovide, qui ait mis en doute la foi due aux textes que j'ai soumis au lecteur, j'ai voulu, dis-je, pousser à fond mes investigations. J'ai fouillé les historiens. J'ai été assez heureux pour découvrir dans l'*Histoire des Romains* de Victor Duruy, tome III, p. 312, en note 1, sous le récit de la mort d'Auguste qu'il donne d'après Suétone, les observations que voici :

« Comparez avec ce récit de Suétone le tableau que trace l'imagination sombre de Tacite, et la ridicule accusation formée contre Livie d'avoir hâté la fin de ce vieillard de 75 ans [Ridicule. Et j'ajoute : dont Tacite n'a jamais pu se faire l'écho, lui qui, à l'occasion de la morale de Livie, rend à la femme d'Auguste ce court mais vibrant témoignage qui est la plus admirable des oraisons funèbres : « Elle fut pure dans ses mœurs comme aux anciens jours. » (*Ann.* V, 1).] Je doute aussi beaucoup de la visite faite à cet Agrippa odieux au peuple. Dans quel but l'eût-il faite, puisqu'elle ne devait pas avoir de résultat, et qu'il donnait *à cette heure même* à Tibère de grandes marques d'estime. »

Si Victor Duruy avait été jusqu'au bout de son impression et avait été sollicité par Ovide, sans doute n'aurait-il pas manqué de suspecter l'authenticité même du texte, alors qu'il ne met en doute que le fait raconté. Je pense, sans prétention, qu'il aurait, contre tous les érudits et éditeurs qui n'ont pas vu la fraude, approuvé cette étude. Je devais au lecteur cet aveu, pour qu'il sache en quelle compagnie je me trouve. Il comprendra par surcroît pourquoi j'ai évoqué cette grande mémoire, à la dédicace de ces pages.

LES
SAINTS MUTINS DE PITCAÏRN

—

Les grands événements d'une époque absorbent, en général, l'attention du public, de sorte que les faits qui leur sont étrangers passent inaperçus, quelque intérêt qu'ils présentent. Ainsi sur les planches, la vedette à la mode éclipse-t-elle les seconds rôles, en dépit du talent manifesté par ceux qui les tiennent. La fin du XVIIIe et le commencement du XIXe siècle furent dominés par deux phénomènes gigantesques : la Révolution française et les guerres de l'Empire. Qui se souciait alors de ce qui ne se rattachait pas, d'une façon ou d'une autre, au bouleversement social de la France et aux gestes de Napoléon ? Le recul du temps supprime les œillères qui faisaient converger le regard sur un seul groupe de faits. On s'aperçoit aujourd'hui, qu'il s'est passé dans l'univers, il y a un siècle de nombreux actes que l'histoire ne mentionne pas,mais qui n'en présentent pas moins un très vif intérêt.

De ce nombre est l'aventure dans le Pacifique des marins du navire de guerre anglais, la *Bounty*. J'ai recueilli sur place des renseignements sur leur singulière destinée. Elle ne fit pas de bruit à l'époque. Le monde se préoccupait alors d'autres histoires que de celle d'une poignée de matelots dans une île déserte. Elle mérite pourtant d'être mentionnée. Ce n'est point que les incidents en soient très romanesques : Stevenson et Mac-Orlan ont inventé mieux que cela. Mais on verra comment des mutins, après des meurtres et des atrocités sauvages, se sanctifièrent, fondèrent une petite colonie d'hommes pieux et sages, vivant intelligemment selon

les principes d'une religion de bonté et de douceur ; et l'on verra surtout comment ce peuple doux et vertueux qui, loin du monde moderne, se conformait aux règles de l'équité et de la sagesse, au simple contact des Européens, perdit ses bienfaisantes qualités et ses solides vertus, tant il est vrai que partout où ils passent, les blancs, en échange de leur prétendue civilisation, sèment les vices, la discorde et le malheur !

§

La *Bounty* était un sloop de guerre que le gouvernement anglais avait envoyé en 1787 à Tahiti, pour recueillir dans la perle de l'Océanie quelques plants du bienfaisant arbre à pain, afin de les transporter dans les Indes occidentales où l'on ne doutait pas qu'ils s'acclimateraient aisément. Le bâtiment, commandé par le capitaine Bligh, possédait un équipage d'une quarantaine d'hommes. Ce n'était point ce que l'on est convenu d'appeler des fortes têtes. Bons marins pour la plupart, ils n'appartenaient pas à cette catégorie de pirates qu'avaient illustrée le capitaine Kidd et le capitaine Kennedy. Ils n'étaient ni plus ni moins rudes que la majorité des hommes de mer de cette époque. Le capitaine Bligh, lui non plus, ne peut pas être considéré comme un farouche corsaire. Commandant de valeur, homme austère, il ignorait malheureusement la psychologie de ses matelots, et sottement tâtillon, il exaspérait ceux qui étaient sous ses ordres en faisant observer sur son navire une implacable discipline qui aurait davantage convenu à des galériens qu'à de braves mariniers.

Parti d'Angleterre en décembre 1787, la *Bounty* arriva à Tahiti le 16 octobre 1788. Pendant la traversée, le capitaine Bligh avait réussi à se rendre odieux à presque tout l'équipage. Il n'était point de petites tracasseries, de mesquines vexations qu'il ne lui fît subir. Les matelots sont de grands enfants : un compliment, une marque

d'attention adressée à propos, suffisent parfois à vous rendre attachées jusqu'à la mort ces natures grossières. De même, vous vous les aliénerez irrémédiablement en vous montrant distant, hautain, méfiant vis-à-vis d'eux. Sur les voiliers de jadis, le problème de la nourriture était un des plus ardus. Quand on entreprenait des voyages au long cours, il fallait établir strictement les rations, et chacun devait se plier immanquablement à la règle. Les parts déterminées, chaque homme possédait sur elle un droit auquel il ne faisait pas bon de toucher. Or, tant que dura l'expédition, le capitaine Bligh rogna sur le vin, sur le porc salé, sur les pommes de terre. Les plus légères infractions à la discipline étaient, par lui, punies avec la dernière rigueur. Il n'épargnait ni les injures ni les mots blessants.

Quand son navire accosta à Tahiti, une joie générale s'empara de l'âme des marins. Tahiti était connu par les récits de Cook et d'Ellis, et les hommes savaient bien que cette île perdue dans le Pacifique était en quelque sorte le paradis retrouvé... La *Bounty* y resta six mois, six mois pendant lesquels les marins connurent la douceur d'un climat privilégié, la richesse d'un sol fertile naturellement, la voluptueuse hospitalité des indigènes, pour qui le plaisir était la seule loi, et qui s'ingéniaient à procurer aux étrangers toutes les jouissances que leur cerveau ingénieux imaginait. Le capitaine Bligh trouva pourtant le moyen d'exaspérer son équipage. Malgré l'abondance des provisions, il retrancha sur les distributions de vivres frais. S'apercevait-il qu'un de ses hommes, attaché par une douce liaison à une belle vahine, descendait régulièrement à terre à une heure déterminée, il lui commandait une corvée inutile pour lui faire manquer son rendez-vous, ou sous un prétexte fallacieux, le punissait de prison...

S'étant suffisamment pourvu de plants d'arbres à pain, le Sloop fit voile le 4 avril 1788 pour les Indes Occiden-

tales. On imagine facilement les sentiments des matelots en quittant l'île fortunée. Beaucoup laissaient sur le rivage des amantes dans les larmes, et la perspective d'une longue traversée sous un maître despotique et bilieux n'avait pas de quoi lénifier l'âme. Après quelques jours de mer, on jeta l'ancre dans l'îlot de Anaamooka. Une altercation très violente éclata entre le capitaine et le lieutenant Christian, car le maître du navire ne respectait point les grades et se montrait aussi hargneux et insolent envers ses officiers qu'envers ses plus modestes subalternes. Christian était un garçon doux, mélancolique que le capitaine avait plusieurs fois pris à partie. Ce jour-là, le commandant lui ayant commandé de descendre à terre avec quelques hommes sans armes, pour « faire de l'eau », Christian avait répliqué que la chose n'était point prudente, que l'on ignorait les dispositions des indigènes vis-à-vis des étrangers, et qu'il serait sage de se munir de fusils. Le capitaine s'emporta et traita le lieutenant de poltron. Celui-ci obéit, non sans refouler des larmes de dépit et de rage. Un peu plus tard, quelques noix de coco ayant disparu, le capitaine accusa encore le lieutenant Christian de les avoir volées.

C'en était trop. Le malheureux officier ne pouvant plus supporter de pareils traitements, résolut d'en finir. Oh ! le pauvre garçon ne nourrissait pas des pensées de révolte ni de haine. S'il devint dans la suite chef des mutins, ce fut bien involontairement et quasi contre son gré. Pour l'instant, il ne songeait qu'à une chose : fuir ce navire où la vie lui était devenue impossible. Dans la journée, il confia à plusieurs amis son projet. Ceux-ci l'en dissuadèrent, mais Christian, à bout de force, resta inébranlable. C'était le 28 avril au soir. Dans la journée, en cachette avec la complicité de quelques hommes en qui il avait pleine confiance, il fabriqua un radeau. Vers quatre heures du matin, tout était prêt. Un officier de ses amis était de quart ; légèrement ému, le cœur gros, le lieutenant

Christian adressa de rapides et cordiaux adieux à ses camarades, et se disposa en passant par-dessus le bastingage, à descendre sur son radeau.

Un navire est comme une petite ville de province. Les nouvelles se propagent avec d'autant plus de rapidité que la surface est très réduite. Le bruit de la résolution du lieutenant se répandit comme une traînée de poudre dans le poste d'équipage. On discuta, les têtes s'échauffèrent et quatre ou cinq matelots ayant rejoint Christian sur sa frêle embarcation, le supplièrent de les emmener avec lui. La nuit exagère encore les ressentiments. Chacun se rappela, en les aggravant, les torts du capitaine et une petite escorte parmi laquelle on distinguait un grand gaillard répondant au nom de Adams se forma, résolue à fuir coûte que coûte la « *Bounty* » et à tenter l'aventure. Ce fut sur ces entrefaites qu'un matelot nommé Martin s'écria :

— *Goddam !* nous sommes en nombre, pourquoi ne nous emparerions-nous pas du bateau ?

Le Dr G. Le Bon a magistralement analysé la psychologie des foules. Lui seul pourrait expliquer comment cette résolution à laquelle personne, une minute auparavant, n'avait seulement songé, fut adoptée instantanément.

Immédiatement, on répartit les rôles. Les conjurés étaient nombreux, et les nouveaux arrivants adoptaient avec enthousiasme la proposition de Martin. Tandis que quelques-uns, restés sur le pont, veillaient sur les portes du carré des officiers, une petite bande de gaillards résolus, conduits par Christian, métamorphosé en chef malgré lui, s'emparait dans sa chambre de la personne du capitaine. Bligh surpris dans le sommeil, et comprenant l'inutilité de la résistance, accepta sa destinée.

Sans tarder, les révoltés mirent un canot à la mer, le garnirent de vivre, d'armes tranchantes, mais pas de fusils pour éviter toute contre-attaque, d'une boussole, d'un quart de cercle. Puis sous la menace de leurs cara-

bines, ils y firent descendre le capitaine, le second, le chirurgien du bord, le botaniste, et quinze hommes qui étaient restés fidèles au commandant, ou du moins, dont on se défiait. L'acte en lui-même n'était point particulièrement barbare. Sans doute, il peut paraître révoltant d'abandonner sur une petite barque, une vingtaine d'hommes, en plein Pacifique. Mais il faut se rendre compte que la mer, à l'endroit où se passait l'aventure, était parsemée, d'îlots et que le capitaine et ses compagnons avaient toutes les chances possibles d'aborder promptement à une terre où ils pourraient se restaurer.

Restés maîtres du sloop, les mutins délibérèrent sur le parti qu'il convenait de prendre. Le souvenir des voluptés de Tahiti hantait les âmes. Ces rudes hommes qui, pour la première fois de leur existence avaient connu la mollesse et la douceur de vivre, languissaient après l'île heureuse comme un adolescent après l'amie qui l'initia. Christian, en chef soucieux de sa responsabilité, se décida à jeter l'ancre devant la première île qui se présenterait à sa vue.

Le sloop aborda quelques jours après à l'île Tubuai. Les parages des îles du Pacifique sont dangereux ; ils sont parsemés d'écueils, parfois entourés d'une ceinture de corail et un pilote inexpérimenté risque presque immanquablement de jeter son navire contre les rochers. La *Bounty* jeta l'ancre à quelques milles du rivage, et une embarcation, contenant plusieurs hommes résolus, se dirigea vers la côte. Dès qu'ils eurent aperçu les étrangers, les indigènes se portèrent tous sur le bord de la mer. A demi-nus, tatoués effroyablement, ils poussaient de sauvages vociférations et brandissaient dans une attitude peu rassurante, leurs longues piques de guerre. Le lieutenant Christian, qui était resté à bord, fit tirer quelques coups de canon pour protéger les hommes de la barque. Les indigènes s'enfuirent épouvantés. Mais le lendemain, alors que presque tout l'équipage de la *Bounty*

explorait l'île, ils revinrent en nombre et attaquèrent les intrus. Les Anglais, armés de fusils et de carabines, vinrent assez facilement à bout des assaillants. Le pays, au demeurant, les séduisait assez. Le taro qui avec le maioré est la base de la nourriture maorie, poussait en abondance.De clairs ruisseaux murmuraient dans les vallées. En dépit des sentiments, plutôt inhospitaliers des indigènes, les révoltés se seraient probablement fixés dans cette île si des regrets lancinants n'avaient point étreint leur cœur. Il est devenu banal de le constater : le besoin de l'amour commande aussi impérieusement que le besoin de la faim ou du sommeil. Tubuai n'était point riche en femmes ; du moins les indigènes du beau sexe accueillaient mal les entreprises galantes des aventuriers. Quel contraste avec Tahiti ! Les souvenirs voluptueux de l'île heureuse revenaient en foule. Les images lascives des vahines de Papaïti hantaient les rêves et les nuits des révoltés. Une vie sans femme leur paraissait impossible. Les pires calamités leur semblaient préférables à une pareille éventualité.Malgré les sages conseils de Christian qui, dans toute cette équipée, paraît vraiment avoir agi en homme sérieux et en chef avisé, les mutins, à la suite de conciliabules passionnés, décidèrent de retourner à Tahiti pour emmener avec eux les compagnes qu'ils avaient connues et qui — ils n'en doutaient pas — consentiraient volontiers à s'associer à leur destinée.

Leur mutinerie risquait d'être connue à Tahiti. Christian démontra le danger d'une telle expédition. Qu'importait ? L'amour dominait et tous ces hommes grossiers auraient bravé la mort et les tourments pour les yeux de braise et la peau couleur de mangue mûre des femmes expertes de Tahiti. Se ralliant à l'opinion de la majorité, Christian se résigna donc à faire voile sur Papeete. Pour éviter les questions indiscrètes sur le retour inopiné de la *Bounty* avec la moitié seulement de l'équipage et pour expliquer l'absence du capitaine, les mutins s'étaient

entendus entre eux pour raconter les faits de la manière suivante : le capitaine Bligh avait découvert une île déserte. Mais il voulait la peupler d'animaux utiles: cochons, poules, chèvres, etc... Il avait donc envoyé le lieutenant Christian avec une partie de l'équipage, pour rapporter de Tahiti les animaux demandés. Les Tahitiens n'étaient point méfiants. Sans les mettre en doute une minute, ils acceptèrent les allégations des mutins et le navire se remplit bientôt de poules, de canard, de petits cochons noirs, de plants de bananiers, de maiorés, bref, de toutes les bonnes choses que produisait l'île fortunée. En ce qui concerne les femmes, la réussite fut moins brillante. Les vahines avaient revu avec plaisir leurs amants, mais leur sentiment n'était cependant pas assez fort pour leur faire quitter leur pays, leurs foyers, et en échange de quoi ? D'une contrée lointaine dont elles n'avaient même jamais entendu parler. Les révoltés de la *Bounty* arrivèrent donc à grand'peine à décider douze femmes accompagnées de neuf hommes et de dix garçonnets. Le lieutenant Christian qui ne pouvait guère prévoir les complications qui naîtraient de cette prédominance de l'élément masculin, voyait d'un œil favorable s'accroître le nombre de son personnel, car il pensait avec raison que dans l'île inculte où il allait débarquer, le concours de tous serait indispensable pour assurer la prospérité de la petite colonie qu'il se proposait de fonder.

Les événements subséquents prouvèrent une fois de plus la justesse de la fable de La Fontaine :

> Deux coqs vivaient en paix ; une poule survint,
> Et voilà la guerre allumée...

De retour à Tubuai, la *Bounty* mouilla assez près de la côte, de façon à permettre à l'équipage de descendre à terre et de remonter à bord sans de trop grandes difficultés. L'expérience du séjour précédent avait appris au lieutenant Christian à se méfier des indigènes. A peine dans l'île, il s'empressa de faire construire un petit

fortin, où les hommes pourraient se mettre à l'abri en cas d'attaque. Pendant les premiers jours, tout marcha bien, et le lieutenant Christian commençait à se féliciter du succès de son entreprise. On défrichait les terres, on plantait les arbres à pain, on soignait les bananiers, on prenait des mesures pour accroître le nombre des bêtes amenées de Tahiti. Mais des symptômes de discorde se faisaient déjà remarquer. En comptant les Tahitiens qui avaient suivi le sort des matelots de la *Bounty*, la colonie comprenait près d'une quarantaine d'hommes, et il n'y avait en tout et pour tout que douze femmes. Les heureux élus à qui les vahines avaient accordé leurs faveurs, avaient soulevé contre eux la jalousie et la haine de tous les autres. Chacun ne songeait plus qu'à supplanter son rival. La chose n'était point malaisée. Les jeunes beautés dont on se disputait les charmes se montraient rien moins que farouches, et les plaisirs entre plusieurs partagés leur avaient toujours semblé supérieurs aux jouissances réservées à un seul partenaire. Tahitiens et Européens ne tardèrent pas à en venir aux mains. De farouches corps à corps mirent aux prises les rivaux brûlants d'une ardeur amoureuse. Et, suprême complication, les marins ayant par la force, tels autrefois les Romains avec les Sabines, tenté d'enlever aux indigènes de Tubuai leurs sauvages épouses, ceux-ci résolurent, coûte que coûte, de laver l'injure subie. A l'improviste, ils attaquèrent le camp de l'équipage de la *Bounty*. La mêlée fut sanglante, mais la victoire resta cependant aux Européens qui disposaient de canons, de fusils, d'armes contre lesquelles leurs adversaires ne pouvaient pas résister. Les querelles recommencèrent à éclater entre les vainqueurs. De nouveau, le souvenir de Tahiti et de ses délices obséda les pensées, et un groupe se forma, bien résolu à retourner définitivement dans l'île heureuse. Christian, par tous les moyens, essaya de s'opposer à ce projet. Il en démontra les dangers. Il prouva que du

nombre naissait la force et que la colonie, réduite à quelques hommes, aurait à surmonter d'immenses obstacles avant de pouvoir réussir... Tout fut inutile, et Christian se décida à ramener à Tahiti les mutins réfractaires. Il fut entendu que ceux qui abandonneraient le bateau recevraient une part de tout ce qui se trouvait sur le navire, à l'exception des munitions et des armes qui appartiendraient de droit à la petite fraction résolue à poursuivre l'aventure. Ce qui fut dit fut fait : seize hommes, repris par le charme amollissant de Tahiti abandonnèrent leurs compagnons de mer pour vivre à l'indigène, sur le sol Tahitien. Il restait huit hommes, fermement attachés à leur chef Christian et au sort de leur sloop ; six indigènes Tahitiens, séduits par l'attrait de l'aventure et douze femmes. Neuf de ces femmes étaient les légitimes épouses de Christian et de ses huit compagnons blancs, deux des autres étaient mariées à des indigènes, et la dernière appartenait conjointement aux quatre célibataires qui se partageaient successivement les faveurs de la belle qu'une pareille tâche n'effrayait nullement.

On était à la fin d'octobre 1789. N'ayant plus rien à faire à Tahiti, la « *Bounty* » remit à la voile et vogua vers son destin. Où allait-on aller ? L'île Tubuai avait laissé aux mutinés un trop mauvais souvenir pour qu'ils songeassent à y retourner. Le Pacifique immense déroulait ses vagues devant eux. Une sorte de conseil de guerre réunit tout l'équipage sous la présidence de Christian. Il fallait bien délibérer sur la conduite à tenir. Personne n'avait jamais navigué dans ces parages, et nul n'était capable de fournir un renseignement utile. On convint d'une chose : éviter de retomber aux mains des navires anglais qui ne manqueraient pas de se mettre à la poursuite des révoltés, et tenter de se réfugier dans une île déserte où l'on se ferait oublier du monde. Christian avait su acquérir la confiance de tous, et à l'unanimité, les matelots remettant leur sort entre ses mains, lui accor-

dèrent plein pouvoir pour diriger le bâtiment à sa guise.

Pendant un mois, on bourlingua. Christian suivait-il un plan conçu à l'avance ? ou se dirigeait-il à l'aventure ? On ne sait; quoi qu'il soit, il est permis de croire plutôt à la seconde hypothèse. Vers le commencement de janvier, la vigie cria : « Terre ! », et les mutins dont les vivres s'épuisaient et qui commençaient à s'inquiéter de l'issue de leur expédition poussèrent une exclamation de joie en apercevant sur les vagues blanchissantes d'écume un immense bloc rocheux déchiqueté et couronné de verdure. Christian se souvenait, en effet, qu'il existait dans ces régions un îlot que les cartes de l'époque ne mentionnaient même pas mais dont il avait entendu parler au cours de ses voyages précédents. Il ne douta donc pas devant cette terre que ce fût *Pitcaïrn.* Il se montrait tellement impatient d'explorer ce pays qui allait vraisemblablement devenir sa patrie, qu'il sauta rapidement dans une embarcation qu'on avait mise à la mer, accompagné du matelot Mathieu Quintal et de quatre indigènes de Tahiti. La mer se brisait avec violence contre les récifs dont se hérissaient les abords de l'île. On aborda à une petite crique. La paroi rocheuse s'élevait abrupte et dénudée. L'ascension fut périlleuse. Les mains en sang, les genoux écorchés, les cinq hommes parvinrent enfin dans l'intérieur de l'île. Un soupir de profonde satisfaction s'échappa de la poitrine du lieutenant Christian. Des vallées verdoyantes coupaient la montagne; des ruisseaux limpides y chantaient, des arbres à pain étendaient leur feuillage hiératique, des plants de bananiers offraient aux voyageurs leurs appétissants régimes. Nulle trace d'habitation ne se faisait remarquer.

— Remercions le Seigneur, s'exclama Christian ! Voici la terre rêvée... Qui jamais viendra nous chercher dans ce coin isolé de la terre ?

La petite troupe revint à bord enthousiasmée. La joie illuminait les traits du lieutenant Christian. Lui qu'op-

pressait d'ordinaire le poids de sa responsabilité, respirait aujourd'hui allègrement. Il réunit promptement l'équipage.

—Mes amis, leur déclara-t-il, la Providence nous a protégés. Nous avons mis le pied tantôt dans une île fertile, clémente et de plus, inhabitée. Demain nous descendrons tous, et nous fixerons à Pitcaïrn notre Destin. Que Dieu, désormais, nous vienne en aide !

Le lendemain, on chargea les embarcations de la *Bounty* de tous les objets les plus utiles et l'on se rendit à terre. Les cris de bonheur, les exclamations enthousiastes des matelots se répercutaient dans l'air pur. L'un s'extasiait devant l'abondance des cocotiers, un autre brandissait en triomphe des ignames. Et toujours nulle trace d'habitations ! Vers la fin du jour cependant, le lieutenant Christian découvrit des grosses pierres assemblées, permettant de présumer qu'un marae (temple polynésien) avait été autrefois édifié en ces lieux. Sous des arbustes enchevêtrés, sous des lianes flexibles et folles, on remarqua également des blocs de rochers grossièrement sculptés, attestant les vestiges d'une civilisation aujourd'hui disparue.

De riantes vallées coupaient l'île. Des gazons aussi serrés et aussi frais que ceux des parcs de la vieille Angleterre, couvraient le sol. Nos aventuriers, qui avaient amené du sloop des toiles et des piquets, plantèrent rapidement des tentes, en attendant de construire des maisons plus confortables. Chacun se félicitait de cette retraite sûre, chacun se réjouissait et fondait mille projets.

Christian, soucieux de l'avenir et se défiant d'un enthousiasme peut-être passager, prit une résolution énergique. Pour que la colonie dont il rêvait pût prospérer il ne fallait admettre aucune défaillance. Aussi créa-t-il l'irréparable. Il donna l'ordre à un mutin, Mathieu Quintal, de mettre le feu au sloop ancré au milieu des brisants, tout près du rivage. Comme autrefois les nymphes de

Calypso, Mathieu et Christian, armés de torches fumantes enflammèrent le navire. Les étincelles jaillirent, consumèrent le bateau dont le vent chassa les épaves rutilantes sur la côte. Plus tard, les colons de Pitcaïrn regrettèrent cette action hardie, car de nombreux objets indispensables, des instruments, des vêtements périrent dans le feu. N'importe ! les communications se trouvaient désormais rompues avec le monde civilisé. Force était pour tout le monde de s'accommoder de la situation... La possibilité de la fondation de la colonie était à ce prix...

Tout marcha à souhait pendant la première année. Petit à petit, on avait construit des cases confortables. Le sol, extrêmement fertile, produisait en abondance les bananes, les taros, les ignames, le maioré, la noix de coco, même la canne à sucre et le tabac que les aventuriers avaient importés de Tahiti. On ne manquait de rien, la vie s'annonçait facile. On craignait bien encore, il est vrai, qu'un bateau de guerre anglais ne fût à la recherche des mutins. Longtemps, un homme de garde eut pour mission, sur le haut d'un rocher, d'inspecter l'horizon et de prévenir la colonie en cas d'alarme. A la fin, on se rassura, on perdit même toute inquiétude et l'on vécut parfaitement heureux.

Il fallait, malheureusement, compter avec la perversité naturelle à l'homme. Ces gaillards isolés sur un îlot ignoré du monde, n'étaient peut-être pas plus méchants que d'autres : ils n'étaient en tout cas pas meilleurs. Rudes matelots, grossiers et d'une sensibilité rudimentaire, ils se conduisirent envers les pauvres Tahitiens qu'ils avaient emmenés, avec une brutalité révoltante. Les navigateurs de cette époque considéraient l'indigène comme un être ne méritant pas plus d'attention qu'un animal. Bien des coloniaux d'aujourd'hui en sont restés d'ailleurs à cette conception. Sujets de Sa Majesté britannique, en dépit de leur équipée, ils ne pouvaient concevoir que les Tahi-

tiens fussent, au même titre qu'eux, des hommes. Aussi n'y avait-il pas de mauvais traitements qu'ils ne leur fissent subir. Ils commandaient en maîtres, et les pauvres indigènes indolents devaient, du matin au soir, travailler sous la surveillance de leurs tyrans. Les mœurs de ces petits despotes étaient d'une dépravation qui ne peut s'expliquer que par la mollesse du climat et le brusque changement d'existence. Parmi cette dizaine d'hommes, il semble que seuls le lieutenant Christian et un robuste matelot du nom d'Adams — dont le rôle devint si étonnant plus tard — aient gardé la modération et la décence qui conviennent à des hommes civilisés.

Trois ans, à peu près, s'étaient écoulés depuis l'arrivée des aventuriers dans l'île de Pitcaïrn, quand la femme d'un des Anglais les plus brutaux vint à mourir. Mathieu Quintal — tel était le nom du veuf — résolut sans tarder de remplacer la défunte. Il n'avait pas l'embarras du choix. Aidé de quelques-uns de ses amis, il prétendit obliger l'un des Tahitiens à lui livrer son épouse. Les injustices répétées lassent à la fin les tempéraments les plus doux. Affable et accueillant, le Polynésien pardonne difficilement une injure, et la vengeance est peut-être le sentiment qui commande chez lui le plus impérieusement. Longtemps, les pauvres enfants de l'île heureuse avaient supporté les injustices des Anglais. Mais cette dernière offense qu'on leur faisait mit le comble à leur patience. Ils s'entendirent, et une nuit que leurs maîtres dormaient, ils les assaillirent et en tuèrent ou blessèrent plusieurs. On compta quatre morts, parmi lesquels Christian, atteint d'une balle au cou, Christian qui était l'un des seuls dont la conduite eût toujours été modérée et humaine. Mais la vengeance est aveugle et ne choisit guère ses victimes. Adams, également blessé, s'enfuit dans les bois avec Young, tandis que Koy et Quintal, profondément haïs des indigènes, se réfugiaient à l'autre extrémité de l'Ile.

Les Tahitiens n'étaient pas impitoyables. Estimant leur vengeance suffisante, ils pardonnèrent à Adams et à Young, et la vie commune recommença. Court moment de répit ! Quand les hommes ont une fois versé le sang, comme des bêtes féroces, ils ne songent plus qu'à le répandre de nouveau. La discorde éclata entre les indigènes eux-mêmes. Le motif ? Toujours le même, la possession des femmes. Le combat fut acharné ; s'il n'y eut pas de mort, du moins, il y eut des blessures singulièrement graves. Les femmes à qui la récente querelle avait coûté la perte de leurs maris anglais, songèrent à tirer parti de la faiblesse momentanée des indigènes pour se venger. Elles allèrent dans la montagne exposer à Koy et à Quintal la situation et, véritables furies, elles échauffèrent par leurs propos enflammés l'ardeur de Young et d'Adams qui trouvaient qu'il avait été suffisamment gaspillé de vies humaines, et que l'intérêt bien compris commandait l'union et la concorde. Leur éloquence fut persuasive, car les quatre Anglais, ayant combiné leur plan, se précipitèrent contre les indigènes qui reposaient confiants, ignorant la trahison des vahines. Le massacre fut horrible, aucun Tahitien n'en réchappa, et les quatre blancs restèrent maîtres de la situation et seuls possesseurs de l'île, avec quelques femmes et une dizaine d'enfants. En l'espace d'une semaine, près de vingt cadavres avaient été jetés sur le sol de Pitcaïrn...

L'élément féminin se trouvait maintenant dans une majorité impressionnante. Il n'y avait plus à craindre de rivalités pour la possession du beau sexe. Effectivement, Adams, Young, Koy et Quintal passèrent trois années d'apaisement après les terribles massacres qui avaient décimé leur petite colonie. Ce n'était point encore la sérénité parfaite. Si Adams, et même Young, terriblement impressionnés par le sang répandu, s'étaient soudain sentis remplis d'horreur pour leur rouge passé, Koy et Quintal, brutaux, menaçaient la sécurité générale.

Les femmes commençaient à s'ennuyer de cette vie monotone sur une terre étrangère. Parfois, à la nuit tombante, elles s'asseyaient au pied d'un bourao et chantaient les himénés de Tahiti. Le rythme mélancolique de leurs chants ravivait leurs regrets de l'île perdue et elles envisageaient avec horreur ces hommes dont elles étaient forcées de partager la couche et dont les mains dégouttaient du sang de leurs maris. Enhardies par leur nombre, elles projetèrent de s'évader. Koy éventa leur complot et les malheureuses, depuis ce temps, furent traitées avec encore plus de rigueur et de tyrannie. Elles étaient devenues les véritables servantes des hommes, s'occupant, naturellement, des besognes du ménage, et s'acquittant encore des travaux de culture et d'élevage. Leur vie étant devenue impossible, une demi-douzaine de ces femmes obtinrent de leurs tyrans l'autorisation de retourner à Tahiti. Elles confectionnèrent une grande pirogue et se confièrent, avec une témérité imprudente, aux hasards de la mer. La Providence voulut qu'en vue même de Pitcaïrn, à quelques milles à peine de l'île, une tempête assaillit les audacieuses. Cette circonstance évita probablement leur perte, car elles revinrent aussitôt se remettre à l'abri à Pitcaïrn et, dégoûtées des dangers d'une entreprise aussi aventureuse, elles renoncèrent à leurs projets et reprirent la vie humble, quotidienne et douloureuse, mais exempte au moins de périls.

Koy, l'un des quatre survivants de la *Bounty*, avait autrefois, avant d'embrasser la carrière de matelot, travaillé dans une distillerie. Il se souvint de son métier, et se mit un jour, à l'aide de féis, à fabriquer un alcool extraordinairement fort. Adams, qui semble, dès cette époque avoir renoncé aux erreurs de sa vie passée, essaya de détourner ses compagnons du danger dont ils étaient menacés. Les trois hommes, privés depuis si longtemps de la moindre liqueur, se précipitèrent sur l'alcool confectionné par Koy avec la voracité d'un chien errant, sur

un os. L'ivresse violente les terrassait, les rixes à chaque instant éclataient. Le travail était abandonné. Nul sentiment humain n'existait plus chez ces êtres en qui la bête s'était réveillée. Soir et matin, ils buvaient et l'imperceptible lueur de raison s'était définitivement éteinte dans leur esprit. Dans un accès de folie furieuse, Koy, le malheureux responsable de ce fléau, se jeta du haut des falaises sur les rochers du rivage où il s'écrasa lamentablement. Un tel sentiment d'horreur frappa les spectateurs de cette scène qu'ils jurèrent solennellement de s'abstenir dorénavant de toute liqueur forte. On pouvait croire que dans cette petite agglomération réduite dès lors à sa plus simple expression, puisque sur quatorze hommes arrivés dans l'île il n'en restait plus que trois, la concorde allait maintenant régner. Hélas ! il suffit d'un fruit pourri pour gâter tout un panier de pêches veloutées. Par sa méchanceté, par sa grossièreté un seul homme, déjà responsable de presque toutes les calamités qui avaient désolé Pitcaïrn, allait encore jeter le trouble et amener l'irréparable... Mathieu Quintal, dont les injustes prétentions sur la femme d'un indigène avaient occasionné l'assassinat de la plupart de ses compagnons, perdit sa deuxième épouse. Au lieu de se choisir une remplaçante parmi les sept femmes célibataires ou veuves, il prétendit de gré ou de force enlever la femme de Young. Celui-ci et Adams refusèrent. Quintal, écumant de rage, jura de se venger et de tuer les deux amis. La situation était cruelle. Adams et Young allaient-ils se soumettre à ce forcené sanguinaire ? Après une longue délibération ils décidèrent, comme on abat un animal nuisible, de supprimer cet individu par qui tant de sang avait été versé. Et les deux justiciers à coups de hache se débarrassèrent de ce forban.

Ce dernier sacrifice purifia l'atmosphère de Pitcaïrn. Tous les mauvais sentiments, toutes les pensées troubles, tous les désirs malsains s'étaient enfuis. Il ne restait plus

en présence, outre les femmes et les enfants, que deux hommes à qui aucune des horreurs les plus effrayantes de la vie n'avait été épargnée, deux hommes écœurés par la méchanceté humaine, deux hommes, comme dit M. H. de Régnier,

sereins à tout jamais d'avoir su tout le mal.

La Providence jette la bonne semence où elle veut et ses desseins sont impénétrables. Voici que ces deux individus à qui nul pécheur ne pouvait être comparé pour l'infamie de leur passé, allaient devenir les lys les plus candides et les plus odorants du Seigneur. Du fumier de l'âme d'Adams allait se dégager la plus pénétrante odeur de sainteté...

Une révolution radicale s'opéra dans les mœurs des deux compagnons. La douceur, la charité, la modération remplacèrent la brutalité, l'injustice et l'excès. Adams, qui était le plus âgé, fut soudain ébloui par la conscience de sa responsabilité. N'était-ce point à lui qu'était confié désormais l'avenir de la petite colonie ? Young avait reçu dans sa jeunesse quelque instruction. Il réunit autour de lui tous les enfants épars dans l'île et commença à leur inculquer les rudiments des premières sciences. Malheureusement, il était d'un tempérament peu robuste et les aventureux avatars par lesquels il avait passé lui avaient ruiné la santé. Malgré les soins fraternels dont l'entoura Adams, il dut s'aliter et succomba rapidement aux atteintes d'une phtisie galopante. De tous les mutins de la *Bounty*, de tous les gaillards qui avaient joyeusement abordé dans l'île quelques années auparavant, c'était le seul qui ne mourût pas tragiquement...

Adams, seul survivant des quatorze hommes, était un individu de haute taille. Le nez en bec d'aigle se recourbait sur une mâchoire volontaire. Des favoris à la mode de l'époque couvraient ses joues, ses yeux limpides s'abritaient sous la broussaille des sourcils enchevêtrés. Il avait

une quarantaine d'années quand il se trouva brusquement seul, dans une île déserte, à la tête d'un petit peuple composé d'une dizaine de femmes et d'une quinzaine d'enfants. Les remords l'assaillirent-ils, sa conscience jour et nuit l'accablait-elle de reproches ? Toujours est-il que le Christ ne compta pas de plus fervent, de plus pieux disciple que lui. Comme certains grands pécheurs repentis, il ne s'adonna point aux macérations, aux jeûnes, aux sévères régimes d'une vie ascétique. Seul, peut-être eût-il expié ses crimes dans la pauvre cabane d'un ermite et peut-être renouvelé les antiques épreuves des hôtes de la Thébaïde. Mais Adams avait charge d'âmes. Des femmes et des enfants avaient besoin de sa direction. Il comprit que son devoir ne lui commandait pas, en se désintéressant de son prochain, de travailler à gagner égoïstement le Ciel, mais de répandre le bien autour de lui et d'élever son petit peuple selon les vues religieuses du Seigneur.

Voici ce qui fait le singulier mérite d'Adams et qui rend son cas particulièrement remarquable. Loin de mener et de faire mener aux autres, en détestation de ses injusticeset de sa barbarie passées, une existence remplie d'austérités, il esquissa une morale toute de bonté et d'équité, suivant les règles de laquelle il régit sa petite colonie, de sorte que les navigateurs qui eurent l'occasion, quelques années après de passer par Pitcaïrn, signalèrent avec émerveillement la présence, au début du XIX[e] siècle, d'un peuple de saints...

Nulle bigoterie, nulle religion étroite : Adams s'inspira de l'esprit de l'Évangile, mais ne se préoccupa pas d'assujettir ses ouailles à une pratique rigoureuse et formaliste. On se doute que les aventuriers de la *Bounty*, au cours de leur équipée, ne s'étaient pas encombrés de livres. Adams possédait tout juste une de ces vieilles Bibles comme on en colportait au siècle dernier dans les campagnes. Elle était imprimée de gros caractères de façon à

pouvoir être lue par les quasi-illettrés, et des images grossières égayaient le texte. Bien souvent, assis à l'ombre d'un maioré, Adams feuilletant le livre Saint de ses gros doigts inhabiles, méditait sur les paroles d'amour et de charité...

Il rassemblait autour de lui les nombreux enfants de l'île, issus de ses anciens compagnons, car jusqu'alors, son union avait été stérile, et particulièrement, il enseignait à ses jeunes auditeurs les principes qui guidèrent autrefois les premiers chrétiens.

Aimez-vous les uns les autres ; ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fît à vous-même, telles étaient les deux principales règles de conduite d'Adams. Cet enseignement de douceur et de bonté porta ses fruits. Adams était aimé et vénéré de tous et son petit peuple croissait et se multipliait comme les fleurs des champs, comme les oiseaux du ciel. Les aigreurs, les disputes, les injustices qui gâtent inévitablement les hommes par le seul fait qu'ils vivent en société, étaient inconnues chez les Pitcaïrniens. La plus parfaite harmonie régnait chez eux. Le vieil Adams raconta à la fin de sa vie n'avoir pas souvenance qu'une seule querelle eût jamais éclaté dans la colonie. Si une contestation régnait, elle était immédiatement réglée à l'amiable. Animés de la plus pure fraternité, les Pitcaïrniens évitaient tout motif de discorde. Leurs mœurs, sans pudibonderie exagérée, étaient limpides comme un ruisseau transparent. L'ivresse leur faisait horreur, et il n'existait d'ailleurs dans l'île aucune boisson alcoolique. Une stricte décence avait fait place à la débauche et à la dépravation des premiers temps. Des mariages légitimes unissaient les hommes et les femmes. Les jeunes filles étaient respectées plus qu'en aucun pays du monde, et l'on peut dire que, si la moralité avait disparu de la surface de la terre, c'était sur ce petit coin perdu dans l'immense Pacifique qu'on en aurait retrouvé les derniers vestiges.

Ils s'étaient bâti des cases idylliques dans les sites les plus riants de l'île. Les habitations s'élevaient ordinairement dans les vallées près d'un ruisseau. Un carré de gazon s'étendait devant la maison, et des arbres, maiorés, bananiers, cocotiers, l'ombrageaient. Outre un bâtiment principal, il y en avait un autre plus petit servant de cuisine, et un second assez vaste dans lequel les femmes se réunissaient pour fabriquer les étoffes (tapa) que les indigènes font avec l'écorce de certains arbres. La vie est essentiellement patriarcale. On se lève dès le point du jour, on célèbre les bienfaits du Seigneur en chantant des hymnes, puis les hommes se rendent à la chasse, à la pêche ou vont travailler aux champs. Les femmes s'occupent des soins du ménage et parfois accompagnent les hommes et les aident dans leurs travaux agricoles. Les Pitcaïrniens, tout en se montrant extrêmement affectueux vis-à-vis de leurs compagnes, ont néanmoins adopté la coutume en usage dans les îles de la Polynésie, coutume consistant à faire travailler la femme le plus possible. Personne d'ailleurs ne s'en plaint. Les femmes, généralement fort robustes, n'ont point la gracilité de nos élégantes des boulevards ; quelque peu hommasses, elles se plaisent aux rudes ouvrages et ne céderaient certainement pas leur existence pour celle de nos frêles Parisiennes. Un voyageur, qui laissa d'ailleurs un fort intéressant récit de ses aventures, Moerenhout, eut l'occasion en 1829 d'aborder à Pitcaïrn. Il nous trace un tableau parfaitement enchanteur de la vie des insulaires :

Quel peuple ! écrit-il, j'étais vraiment dans un autre monde. Tout dans cette île privilégiée me paraissait touchant et beau. Ou trouver une si parfaite union, des sentiments religieux aussi vrais, des mœurs aussi pures, des vertus sociales aussi extraordinaires, le tout uni à tant de simplicité, de naïveté, de candeur, sans la moindre apparence d'ostentation ou de bigotisme ? Nulle part je n'avais rien vu de semblable, je croyais rêver...

...Le lendemain je fus réveillé par un chant à plusieurs voix, qui me paraissait avoir un caractère religieux. C'était encore

mes bons Pitcaïrniens qui, comme je l'appris ensuite, saluaient l'aube par des chants religieux. Ceux qui couchaient dans la même chambre que moi, se mirent aussitôt à genoux sur leur lit, firent tout bas une prière, puis tous se rendirent à leurs occupations respectives. Il était de fort bonne heure encore, mais il paraît que les habitants de Pitcaïrn sont toujours sur pied avant le lever du soleil. Peu de temps après le départ des jeunes gens, vint la mère des jeunes enfants qui couchaient également dans la chambre où je me trouvais. Elle les éveilla, leur fit joindre leurs petites mains, et leur fit répéter après elle une courte prière. C'est ainsi que ce peuple cherche à verser dès le berceau, dans le cœur des enfants, les principes de la religion la plus pure et ceux de la plus saine morale, pour retrouver en eux, à l'âge d'homme, ces modèles de piété que je viens de peindre capables de toutes les vertus qui font honneur à notre espèce.

Pendant longtemps, les Pitcaïrniens vécurent ignorés du monde civilisé : cette ignorance assura leur bonheur. Ah ! Jean-Jacques, que n'as-tu pris connaissance de ce peuple vertueux et sans soucis, dont les malheurs datèrent du jour où les Européens prirent contact avec eux !

L'Angleterre semblait se désintéresser de cette poignée de rebelles. Le capitaine de la *Bounty* avait envoyé à l'Amirauté britannique son rapport, mais des soucis plus graves préoccupaient sans doute la Grande-Bretagne, car plusieurs années s'écoulèrent sans qu'un bateau quelconque vînt mouiller au milieu des récifs de Pitcaïrn. Quelques bâtiments, il est vrai, passèrent au large de l'île, semant l'inquiétude dans la petite colonie, mais jusqu'en 1808, aucun ne s'arrêta devant cette terre minuscule. C'est à cette époque qu'aborda pour la première fois un navire de guerre. Le « *Topaz* » fit escale à Pitcaïrn. Adams ne dissimula rien de ses aventures. Il raconta tous les drames qui s'étaient déroulés, et le capitaine Folger signala en Angleterre la découverte des mutins de la « *Bounty* ». On ne s'émut guère outre-Manche, car il faut attendre 1814 pour mentionner le passage d'un nouveau navire. Celui-ci, le *Briton*, allait des Marquises à Valparaiso, A son tour le capitaine, un certain Staines, eut l'occasion

de voir les farouches mutins, ou plutôt leurs descendants, car le seul survivant du drame était Adams. Les pages de son livre de bord valent d'être exhumées. Elles nous donnent un aperçu pittoresque sur la sainteté des Pitcaïrniens :

Un vénérable Anglais est le seul survivant de tous ceux qui ont quitté O-Tahiti dans ce navire. Sa conduite exemplaire et les soins paternels qu'il a pris de sa petite colonie ne peuvent inspirer que l'admiration. Les habitudes de piété dans lesquelles les enfants nés dans l'île ont été élevés, les sages principes de religion qu'il a su imprimer dans leur jeune cœur, lui ont donné la prééminence sur tous et le font considérer comme le père de la population. Un fils de Christian est le premier enfant né dans l'île. Il a maintnant vingt-cinq ans environ et se nomme Mardi-Octobre Christian.

Le *Briton* faisait partie d'une petite escadre. Dès qu'ils aperçurent ces bateaux, les bons Pitcaïrniens halèrent rapidement leurs pirogues et se dirigèrent avec des fruits, des légumes, des vivres frais vers les voiliers inconnus. Mardi-Octobre Christian fut le premier qui franchit la lisse du *Briton*. Sa bonne mine, ses manières hardies, lui conquirent tout de suite la sympathie des marins anglais.

Le vieil Adams ne put maîtriser son émotion en mettant le pied sur le grand navire, en reconnaissant les canons, les mille objets qui lui rappelaient les tristes souvenirs de sa jeunesse. Il confessa toute sa vie au capitaine et déclara d'une voix ferme qu'il ne demandait qu'à expier ses erreurs passées et qu'il se tenait à la disposition de Sa Majesté Britannique. Des sanglots éclatèrent alors : c'étaient ceux des compagnons d'Adams. Ils se jetèrent aux genoux du vieillard.

— Père ! Père ! ne nous abandonnez pas...

Le patriarche de Pitcaïrn considérait en effet toute la jeunesse de Pitcaïrn comme sa propre descendance, bien qu'il ne comptât que deux enfants lui-même.

Le capitaine attendri serra la main d'Adams.

— Si vous êtes criminel aux yeux de la loi, votre con-

duite exemplaire a effacé vos fautes, et je commettrais une mauvaise action en vous séparant d'avec votre peuple. Vivez en paix et continuez à pratiquer les vrais principes de la religion !

A la suite de cette visite, plusieurs bateaux, attirés par la curiosité, s'arrêtèrent à Pitcaïrn. Fatale curiosité ! Les Pitcaïrniens ne se doutaient pas que le souffle impur des étrangers allait ternir leurs vertus. En 1824, il se trouva, sur l'un des bâtiments, un Anglais nommé Buffet qui manifesta le désir de rester au milieu de ce peuple de saints modernes. Quelles étaient ses origines ? Quelles étaient ses intentions ? On en est réduit aux conjectures. Toujours est-il qu'avec son arrivée commençait la décadence de Pitcaïrn. C'était un homme assez instruit qui montra pendant les premiers temps de son séjour une piété vraiment exagérée. Les yeux constamment baissés, il ne semblait songer qu'à Dieu. Au service divin, il se faisait remarquer par ses soupirs et ses « élancements ». Tous autres que les naïfs et vertueux Pitcaïrniens auraient éprouvé de la méfiance devant ces excessives marques extérieures de piété. Séduits par ces beaux sentiments, les insulaires nommèrent Buffet instituteur. Ah ! le singulier saint homme ! La pureté de mœurs des fils des rebelles de la *Bounty* était exemplaire. Manquer de respect à une jeune fille eût paru un crime. Et voici que Buffet l'homme de Dieu, marié déjà en Angleterre, par ses promesses et ses mensonges, séduisit une de ses jeunes élèves. La malheureuse était fiancée. Son promis, naturellement, l'abandonna après sa faute et la pauvrette, languissante et désespérée, dépérit lentement et finit en 1831 par mourir de honte et de chagrin.

Dans les environs de 1825, se produisirent deux événements qui influèrent tragiquement sur la destinée du sympathique petit peuple. Ce fut d'abord le passage du navire anglais, le *Beeskey*. Le vieil Adams, comme il avait coutume de le faire, se rendit à bord pour présenter ses

hommages et proposer ses services au capitaine. Ce dernier, intéressé par la singularité de cette vertueuse population, demanda au vieillard mille détails. Adams, mis en confiance, se laissa aller à lui faire part de ses secrètes appréhensions. L'île, fort petite, ne pourrait suffire à l'existence de nombreux habitants. Or, Pitcaïrn, à cette époque, comptait déjà une cinquantaine d'âmes. Le vieillard ne cacha pas qu'il envisageait l'avenir avec terreur. Que deviendrait son peuple, le jour où l'île serait trop petite pour le contenir ? Faudrait-il, comme les indigènes de tous les îlots du Pacifique, recourir au cannibalisme ou enrayer la natalité des enfants ? Le patriarche termina en adjurant le capitaine de signaler le péril aux autorités britanniques. Fatale prière qui fut le point de départ de tous les maux qui allaient s'abattre sur Pitcaïrn !

Le second événement amena des causes tout aussi fâcheuses. Il consista dans la mystérieuse arrivée de deux étrangers, se prétendant naufragés, venant de Valparaiso. L'un, nommé Bunker, était dans un état pitoyable. Il se disait capitaine. La fièvre le rongeait, une maladie inconnue le minait. Les Pitcaïrniens hésitèrent d'abord à le recevoir, mais son compagnon Nobbs faisant valoir le lamentable état du malade, insista tellement, que les bons insulaires se laissèrent toucher. Bunker, sombre et désespéré, reçut l'hospitalité la plus chaude de la part des braves gens. Le malheureux devait cacher un passé bien étrange et bien lourd, car il n'avait qu'une idée : mettre fin à ses jours. En dépit de la surveillance attentive dont il était l'objet de la part de ses hôtes, il réussit après plusieurs essais infructueux, à se donner la mort... Pendant ce temps, Nobbs, son compagnon, agissait comme avait agi Buffet. La mine basse et les mains jointes, il affectait une dévotion sans limites. Il trouvait moyen, dans ses conversations, de mêler vingt fois le nom du Seigneur. Il levait les yeux vers le ciel et s'age-

nouillait à chaque instant. Plusieurs Pitcaïrniens, notamment son hôte Quintal, crurent avoir affaire à un saint. En mourant, Bunker avait laissé tous ses biens aux habitants de Pitcaïrn en général, il avait cependant spécifié que sa barque appartiendrait à son hôte Quintal. Le don était convoité : la barque était faite en beau bois, et comme les arbres solides étaient rares dans l'île, on attachait un grand prix aux moindres planches. Nobbs, en qualité de compagnon du défunt, prétendit avoir droit à la moitié de l'embarcation. Hélas ! les deux étrangers, Nobbs et Buffet avaient réussi à attiser la discorde parmi les insulaires. Les uns tenaient pour Nobbs, les autres pour Buffet. Ces derniers, confits en respect pour l'aventurier, prétendirent évincer Nobbs à son profit. Deux camps se formèrent bientôt dans Pitcaïrn, sous le couvert de la religion, naturellement. Deux services divins furent célébrés dans l'île par les deux Tartuffes. La concorde avait cessé de régner... Le vieil Adams mourut sur ces entrefaites (1829). Le chagrin que lui causa la constatation de ces dissensions intestines ne fut d'ailleurs pas étranger à sa fin. Il était aveugle, il était affaibli, il n'avait plus les moyens de rétablir l'ordre et l'harmonie. Il eût fallu chasser dos à dos les deux intrigants : mais le mal était fait. Comment le réparer maintenant ? Pendant quelque temps, l'anarchie divisa les cœurs de Pitcaïrn. La disparition du patriarche causa une morne stupeur et amena un étrange désarroi. Privés d'autorité, les insulaires se conduisirent comme un troupeau sans maître.

C'en était fait de l'avenir et de la prospérité de la petite colonie, à moins d'une intervention énergique. E. Young se chargea d'apaiser les esprits. Il était loyal, robuste, sympathique. Sans en prendre le titre, il assuma bientôt les fonctions de gouverneur de l'île. Et de nouveau, le bonheur sembla sourire aux Pitcaïrniens. Frêle intermède ! Ephémère félicité ! Quand la gangrène a

commencé à attaquer un membre, quelle que soit la médication et en dépit des apparences de guérison, le germe mauvais, une fois introduit dans l'organisme, ne disparaîtra jamais. Peut-être la grâce manquait-elle aux pauvres insulaires. Malgré leurs efforts pour racheter les fautes paternelles, le lourd passé dont ils étaient héritiers les accablait...

En 1831, un navire de guerre anglais, accompagné d'un transport, aborda à Pitcaïrn. Une parole imprudente que le vieil Adams avait, quelques années auparavant, confiée au capitaine de la *Beeckey* allait éternellement détruire la tranquillité de ce peuple. *Quos vult perdere...*

L'intention, pourtant, était excellente. Le capitaine de la *Beeckey*, brave homme séduit par la bonté et la dignité de mœurs des Pitcaïrniens, avait fait part à son gouvernement des craintes exprimées par le vieil Adams au sujet de la surpopulation prochaine de l'île. Voici que Sa Majesté Britannique envoyait maintenant des bateaux avec mission de transporter la petite colonie sur une terre moins exiguë...

La nouvelle causa chez les descendants des rebelles une sombre consternation.

— Quoi ! il allait falloir quitter cette contrée où ils avaient été heureux, où ils étaient nés, où ils comptaient, loin du monde et de ses vains bruits, terminer tranquillement leur existence ?

Pendant la nuit qui suivit l'arrivée du navire anglais, l'île retentit de sanglots et de gémissements. Il était difficile de refuser de s'embarquer. Young, au nom de son peuple, accepta d'être transporté à Tahiti, puisque Tahiti était le lieu de retraite choisi, sous la condition que les Pitcaïrniens pourraient toujours se faire rapatrier dans leur île, au cas où leur nouvelle résidence leur serait trop pénible.

Quand ils débarquèrent le 24 mars 1831, la Nouvelle Cythère était en proie au désordre. Des dissensions sé-

rieuses mettaient aux prises les grands chefs et la reine. Néanmoins, les Tahitiens pour qui l'hospitalité est la première des vertus, accueillirent chaleureusement la petite colonie errante. Trop chaleureusement ! Les bons Pitcaïrniens, véritables agneaux sans taches, plus purs que des rosières, se crurent soudain précipités en enfer. Les récits des vieux navigateurs sur la facilité des mœurs tahitiennes ne semblent pas exagérés. Que faut-il incriminer ? Le climat voluptueux, un tempérament ardent, une imagination déréglée ? Le dieu Priape n'a pas de plus fidèles adorateurs que les Tahitiens et... les Tahitiennes. Le travail est inconnu, les arts n'existent pas... Il faut bien passer le temps. On cherche à satisfaire pleinement et largement tous ses sens, y compris et surtout le sixième. Hommes et femmes, livrés à leurs plus impérieux instincts, ont des imaginations, disait autrefois Stévenson, d'enfants vicieux. Chez peu de peuple, il existe autant d'impudeur. Les femmes ne semblent avoir qu'une seule et unique vocation : l'amour. Nulle retenue, nuls raffinements voilés. Les gestes de la possession s'étalent au grand soleil. Pourquoi les cacherait-on ? Les accomplir, c'est en quelque sorte rendre hommage aux Dieux

On imagine aisément les sentiments des chastes Pitcaïrniens en contact avec ce peuple dépravé. Supposez un couvent transporté dans une maison hospitalière. A peine le navire qui les amenait à Papeete eut-il jeté l'ancre, qu'une nuée d'indigènes se répandit sur le pont. Pères, maris, frères, accompagnaient leurs sœurs, filles et épouses et les offraient généreusement aux matelots. A terre, les graves Pitcaïrniens assistèrent à des scènes dans le genre de celles qui sont reproduites au musée secret de Naples. Toute la nuit, des soupirs, des gémissements de volupté troublèrent leur sommeil. Aussi, dès le matin suivant, vinrent-ils avec des larmes d'indignation supplier le commandant de les retirer de ce « lieu

d'infamie » et de les ramener à Pitcaïrn. Accommodant, le capitaine leur conseilla de ne pas se laisser influencer par un premier contact, un peu ardent, mais d'attendre quelque temps avant de prendre une décision.

Les pasteurs de Papeete obtinrent de la reine que les Pitcaïrniens habiteraient sur un domaine royal, dans la campagne, au district de Papara. Hélas ! les mœurs étaient partout identiques. Les indigènes, désireux de faire honneur à leurs hôtes, chantaient des «himénés » érotiques et dansaient la upa-upa, qui est bien la danse la plus lascive qui soit. Les femmes, couronnées d'hibiscus, demi-nues, appelaient, le soir, les Pitcaïrniens d'une voix chaude, prêtes à leur livrer leurs charmes réservés et leurs beautés secrètes. Nouveaux Joseph, les déracinés fuyaient devant de brunes madames Putiphar.

Le chagrin, l'ennui, la nostalgie, minèrent le peuple transplanté. Les malheureux regrettaient l'île où ils avaient connu le bonheur. Plusieurs moururent de langueur, les autres dépérissaient lentement. Leur sort attendrit les cœurs sensibles. Bons d'ailleurs, charitables, austères mais sans pruderie, pieux mais sans bigotisme, ils avaient conquis la sympathie de tous. Les Tahitiens qui, leur dépravation mise à part, leur étaient sincèrement attachés, manifestaient les meilleurs sentiments... Des pasteurs, des notables de Papeete s'émurent et délibérèrent sur le moyen de ramener à Pitcaïrn les errants.

Après beaucoup de difficultés, une goélette fut fretée qui transporta d'abord une dizaine des plus atteints. Deux ou trois s'éteignirent en route. Quelques mois plus tard, un navire anglais embarqua tous les autres. Et les pauvres insulaires se retrouvèrent dans leur patrie, diminués de trois quarts, malades, faibles, découragés par leur premier contact avec le monde...

Désormais, c'était bien le déclin. Adams avait disparu, aucune autorité ne subsistait plus, capable d'enrayer le mal. De leur séjour à la Nouvelle Cythère, les pauvres

gens avaient rapporté des habitudes en honneur chez les « civilisés ». Les Américains qu'ils fréquentèrent leur donnèrent le goût des boissons alcooliques. Ils apprirent à fabriquer une eau-de-vie extrêmement forte avec le coco et le taro, et ce peuple autrefois si sobre et si doux, s'adonna sans mesure au plus répugnant alcoolisme. Ces gens à qui une chaumière, un cœur et une conscience pure suffisaient jadis, séduits par un bien-être trompeur, furent contaminés par le luxe.

Le superflu chose si nécessaire...

fut ardemment convoité. Les hommes et les femmes, dédaignant les anciennes et simples robes de tapa, ne rêvèrent plus que toilettes, fanfreluches et falbalas. Naturellement, la coquetterie fit son apparition, les convoitises charnelles s'allumèrent... Adieu l'innocence des premiers âges : la pureté du cœur disparut, laissant place à l'inquiétude, à la jalousie, à la haine...

Pour comble de malheur, comme si Nobbs et Buffet ne suffisaient pas, un nouvel aventurier survint, un certain Hill, Anglais de naissance, qui, chassé de Papeete où pendant plusieurs mois il avait berné les pasteurs et les âmes charitables, se réfugia à Pitcaïrn. Il jouait alors l'homme important, laissant imaginer qu'il était chargé d'une haute mission... Sans défiance, les naïfs Pitcaïrniens l'accueillirent comme ils avaient autrefois accueilli Nobbs, Bunker et Buffet. Divisant pour régner, Hill, sous le couvert de la religion, ne tarda pas à attiser la discorde et la querelle. Des familles entières, par ses bons soins, furent désunies. Des pères se fâchèrent avec leurs fils, des amis d'enfance se brouillèrent. Hill institua également le partage des propriétés, source inépuisable de disputes. Ces braves gens qui si longtemps avaient vécu en heureuse harmonie, selon les purs principes de l'Evangile, créèrent une prison. L'ivrognerie et la débauche ravagèrent en peu de temps les enfants des rebelles de la *Bounty*.

Il serait superflu de tirer de cette histoire rigoureusement authentique une moralité. Y verra-t-on que la sainteté de l'homme est chose bien fragile, et qu'il suffit vraiment de peu pour l'ébranler et même pour la détruire ? Y verra-t-on que les enfants payent toujours, tôt ou tard, pour les fautes de leur père, ou bien y constatera-t-on une fois de plus — constatation, hélas! platonique — que la civilisation n'est pas toujours ce qu'un vain peuple pense, et que, comme dit le voyageur Merenhout :

Notre haleine seule infectait l'air pur de ces îles, car à peine avions-nous passé dans l'une, que le peuple s'y trouvait soudain frappé de fièvres, de dysenteries et d'autres maux jusqu'alors inconnus, qui le moissonnaient avec une incroyable rapidité... (1)

JEAN DORSENNE.

(1) La mutinerie de Pitcairn a déjà servi de thème à plusieurs volumes. Citons entre autres : *La Révolution de Pitcairn*, dans les *Contes choisis* de Mark Twain (« Mercure de France »). — *Le crime de Pitcairn*, par Louis Jacolliot (Maurice Dreyfus).

LES PRÉTENDUS PORTRAITS DE GEORGE SAND

—

Les prétendus portraits de George Sand se sont multipliés en ces dernières années ; ils menacent de fausser complètement dans l'imagination des lettrés et des curieux la véritable physionomie de la femme extraordinaire qui fut une des grandes figures de l'époque romantique. C'est pourquoi, l'iconographie de George Sand m'étant depuis longtemps familière, je crois utile de signaler au public ces faux portraits, dont plusieurs, malheureusement, ont été reproduits déjà dans d'importants ouvrages biographiques consacrés à l'illustre romancière.

Il ne faut pas chercher bien loin le mobile qui pousse un marchand de tableaux, un brocanteur, ou même un particulier à « inventer » un portrait d'homme célèbre : le caractère documentaire qu'on lui confère ainsi n'est pas pour discréditer un bon tableau ; il peut même donner une valeur marchande à la plus médiocre peinture. Généralement peu ou mal renseignés, ces « inventeurs » se contentent d'une ressemblance très superficielle. L'un d'eux qui offrait en vente un prétendu portrait, grandeur nature, de George Sand, me donnait naïvement comme preuve d'authenticité la ressemblance, d'ailleurs contestable, de cette effigie avec la minuscule reproduction du portrait de George Sand par Nadar, qu'il me montrait triomphalement dans le petit Larousse.

Quant aux « connaisseurs », dégagés des préoccupations mercantiles, c'est par légèreté d'imagination, confiance en leur « flair » qu'ils découvrent un beau jour un portrait ignoré. Une tradition se crée dans leur entourage ; que le portrait

entre dans une collection importante ou connue, qu'il y figure quelque temps, c'est une première consécration ; qu'un journaliste, qu'un biographe même, trop peu défiant, trop désireux d'apporter de l'inédit à ses lecteurs, l'accepte sans examen comme authentique, et voilà un faux portrait de plus introduit dans l'Histoire. Ainsi, sans que l'on puisse accuser personne de mauvaise foi, sans que personne soit responsable, l'erreur naît, se propage et s'accrédite.

Il me souvient d'avoir examiné en 1914 un prétendu portrait de George Sand dont on proposait l'achat à sa famille. C'était, dans un cadre doré, ovale, le portrait à l'huile, grandeur nature, d'une femme de 30 à 35 ans, très brune, coiffée de bandeaux frisés et bouffants, à la mode du Second Empire. Or, le portrait le plus répandu de George Sand, celui de Nadar (1866), nous la représente en effet avec de gros bandeaux ondulés, mais c'est alors une vieille dame aux yeux fatigués encore beaux, aux traits détendus. Vers trente-cinq ans George Sand (née en 1804) portait les cheveux en bandeaux plats collés aux tempes et terminés en boucles qui lui tombaient le long des joues jusque sur les épaules, ainsi que nous la représente le portrait de Charpentier (1838). Ici, d'ailleurs, la fraude était évidente par sa maladresse. Le cadre portait deux étiquettes : dans le haut « George Sand à son amie » ; dans le bas « Rousseau » tout court. Ayant examiné la toile de près, je lus derrière, sur la traverse du cadre : Peint par Mme Blot, 1859.

A la même époque, un article de M. Jacques de Biez, dans le supplément gratuit du *Figaro* du samedi 5 avril 1913, ayant signalé un portrait peu connu de George Sand, j'obtins du possesseur l'autorisation de le voir. C'était l'image grandeur nature d'une dame encore jeune, en robe de velours noir décolletée, assise dans un fauteuil sur le dossier duquel était rejeté un manteau rouge bordé de fourrure. La dame, qui tenait du bout des doigts un éventail replié, était évidemment une bourgeoise qui s'était fait peindre en grande toilette ; rien, dans l'attitude mondaine,

dans les yeux petits et presque bridés, dans la physionomie fine et pincée, ne rappelait George Sand. Le portrait aurait été donné par George Sand à une dame de compagnie (personnage qui fut toujours, je pense, inconnu, et superflu, dans l'intérieur de l'écrivain) et vendu vers 1900 à la Salle des Ventes. Aucun témoignage d'authenticité.

En 1904, M. Edmond Picard, le célèbre avocat et mécène bruxellois, vendit sa collection de tableaux ; il s'y trouvait un portrait de jeune femme par Eugène Isabey. Je tiens du regretté Octave Maus, directeur de *l'Art Moderne*, dont le nom est intimement lié à l'histoire du mouvement d'art en Belgique de 1883 à 1914, et qui était alors un des familiers de la maison d'Edmond Picard, qu'au moment où l'on fit le choix des tableaux pour la vente, quelqu'un, peut-être le sculpteur Charles Van der Stappen, assura que ce tableau d'Isabey était un portrait de George Sand. Sans doute il fut donné pour tel à l'expert chargé de rédiger le catalogue. La vente eut lieu en la galerie Leroy frères, à Bruxelles, le 26 mars 1904. Le catalogue illustré reproduisait le portrait par Isabey avec cette notice :

Isabey, Eugène. Portrait de George Sand. La célèbre romancière est peinte en buste, la tête de trois quarts, la main droite dans la fente du corsage. Elle est jeune, peut-être avant sa célébrité, coiffée de bandeaux plats, les cheveux châtain foncé, les yeux d'un brun gris, rêveurs. Le modèle est vêtu de noir avec un col de dentelle et une cravate bleue et respire une fine élégance. Cachet de la vente Isabey. Au dos de la toile : Iconographie de George Sand.

Le portrait fut acheté par la baronne Lambert de Rothschild, qui en fit une copie, laquelle arriva de main en main jusqu'à Vladimir Karénine, auteur d'une importante biographie de George Sand, en quatre volumes in-8°, dont trois parus (1). Vladimir Karénine crut y reconnaître George Sand et mit le portrait en tête de son troisième volume :

(1) Les deux premiers chez Ollendorff 1889, le 3e chez Plon-Nourrit 1912.

erratum regrettable dans un ouvrage qui témoigne à tant d'égards de la plus consciencieuse érudition.

L'origine de cette fausse désignation m'a été confirmée par une lettre de M. Edmond Picard lui-même, du 1er mai 1914 :

Si je me souviens bien, j'ai acheté ce portrait il y a dix ou douze ans à une vente (sans catalogue, je crois) à la Maison d'Art, à Bruxelles. La peinture en est remarquable et c'est pourquoi je l'acquis. Des visiteurs s'accordaient pour dire que c'était George Sand (notamment Charles Van der Stappen). Je ne creusai pas ce point. N'y a-t-il pas collés au verso des éléments confirmatifs ?

Eugène Isabey est mort en 1886. La vente de son atelier, faite par George Petit, eut lieu les 30 et 31 mars 1887. Il y avait des marines, des paysages et vingt-six figures de femmes dont cinq portraits. Aucun n'est porté au catalogue, que l'on peut consulter à la Bibliothèque Doucet, comme portrait de George Sand. A quel moment et par qui cette insidieuse étiquette : « Iconographie de George Sand » a-t-elle été mise au dos du tableau ?

A défaut de ces preuves par la recherche des origines, on pourrait facilement démontrer l'inauthenticité de ce portrait en le confrontant avec les portraits authentiques qui représentent George Sand à la même époque de sa vie. Comparons les physionomies, examinons le costume ; car l'histoire de la mode nous fournit des données très précieuses pour établir la date approximative d'un portrait.

Autant que la peinture assez sombre permet d'en juger, la jeune femme du portrait d'Isabey porte le corsage veste à manches plates à la mode sous le Second Empire, vers 1865, et les manchettes bouffantes qui le complètent ; la collerette ronde en dentelle est de ce temps-là ainsi que la coiffure en bandeaux ondulés, légèrement bouffants, avec le gros chignon dans la nuque. Elle ne paraît pas avoir dépassé trente ans et pourrait même être plus jeune. George Sand avait trente ans, environ, à l'époque de sa liaison avec Musset et nous avons de nombreux portraits d'elle à ce moment, notamment

ceux de Musset lui-même dans l'album de 1833-1834 qui se trouve à la Bibliothèque de Spoelberch à Chantilly. Nous l'y voyons presque toujours coiffée de ces bandeaux plats lissés sur les tempes qui parfois se terminent en une touffe de bouclettes et le plus souvent descendent sur la joue en cachant l'oreille. Ainsi nous la représente également le médaillon de profil, par David d'Angers, qui est de 1833. Pour en venir à la physionomie, qu'y a-t-il de commun entre ce visage rond et large, à la forte ossature sous le velouté de la jeunesse, où l'angle de l'arcade sourcilière s'accuse nettement sous les sourcils arrondis et relevés et le visage allongé, le nez étroit et long, les sourcils droits de George Sand? ni entre les grands et gros yeux noirs de George Sand, largement fendus, et les yeux d'un brun gris, au regard rêveur (comme le dit la notice) du portrait d'Isabey ? Si l'on prêtait à la jeune femme du portrait trente à trente-cinq ans (car, en cette matière, l'approximation est toujours délicate) la comparaison pourrait porter sur le portrait par Charpentier qui est de 1838 ou sur un dessin de Calamatta de 1840, et serait tout aussi concluante.

Grâce aux fragments de son *Journal*, aux *Lettres d'un voyageur*, à l'*Histoire de ma vie*, à sa volumineuse correspondance intime, à d'innombrables témoignages contemporains, nous pouvons suivre presque jour par jour la vie de George Sand. On trouverait bien dans cette masse de documents la trace d'un portrait de cette importance comme on y trouve celle de ses portraits par Delacroix, Calamatta, Charpentier, Couture et d'autres.

On voit au musée Carnavalet, depuis de longues années, deux portraits de George Sand : le beau dessin, un peu académique, de Thomas Couture (1850) qui nous l'évoque dans le calme et la force de sa maturité, et un dessin d'inconnu, sans date, représentant une jeune femme aux cheveux coupés courts, légèrement ondés, sous un chapeau d'homme de haute forme, incliné sur l'oreille droite; la redingote est boutonnée haut ; une grosse cravate noire en-

veloppe le cou. Sous l'apparente crânerie de l'attitude, le visage est creusé, souffrant, pathétique. Il semble tout naturel d'y voir un portrait de George Sand à ce moment tragique de sa liaison avec Musset où, ayant coupé ses beaux cheveux, elle les lui envoya comme une offrande expiatoire. Dans son Journal intime commencé le 25 novembre 1834, elle conte qu'elle a été aux Italiens en costume d'homme et que, regardant du parterre « toutes ces femmes dans les loges, blondes, blanches, parées », elle s'est vue avec douleur « *les cheveux coupés*, les joues creuses, l'air bête et vieux... ».

Il est très séduisant de se la représenter sous les traits que lui prête ce dessin si expressif, reproduit par Dayot dans son album sur la période romantique et accepté par la plupart des biographes. Mais nous savons d'autre part qu'en ce même mois de novembre 1834, Delacroix faisait pour Buloz le portrait de George Sand. Dans une lettre à Saint-Beuve publiée par M. de Spoelberch :

Paris, le 25 novembre 1834.

Venez me voir aujourd'hui à quatre heures ou demain à la même heure. J'ai séance chez Delacroix pour ce portrait de la *Revue des Deux Mondes*.

Delacroix l'a peinte en buste, en costume d'homme, un foulard noué négligemment autour du cou, nu-tête, les cheveux coupés, les yeux levés dans une indéfinissable expression d'attente ou de souffrance. C'est en confrontant une reproduction de ce portrait, qui est toujours dans la famille de François Buloz et appartient aujourd'hui à Mme Marie-Louise Pailleron, sa petite-fille, avec l'énigmatique portrait du musée Carnavalet, qu'il m'est venu des doutes sur l'authenticité de ce dernier. Même en tenant compte des modifications parfois déroutantes que le costume, la coiffure, l'éclairage, la disposition momentanée du modèle et la vision propre à l'artiste peuvent apporter à une physionomie, il n'est pas possible de concilier ces deux

portraits qui, s'ils représentent l'un et l'autre George Sand, ont dû être peints au même moment, c'est-à-dire dans l'hiver de 1834-1835.

Je me refuse absolument à reconnaître George Sand dans le portrait « tout à fait inédit » par Courtois, que Mlle L. Vincent a donné dans sa thèse récente (1919) sur *George Sand et le Berry*.

Ce beau pastel, d'un faire large et d'une couleur savoureuse, fait partie de la collection de M. G. May qui a bien voulu me permettre de l'examiner attentivement. C'est le portrait en buste, de trois-quarts à droite, d'une jeune femme assise, le dos appuyé contre un coussin vert. Les cheveux noirs sont dénoués : ils encadrent les joues et tombent en longues mèches éparses sur les épaules et le haut de la gorge, voilant habilement une chemisette blanche sans élégance, à bord festonné. La figure large et pleine, le menton gras, le cou rond sont d'une femme en plein épanouissement. Les traits sont réguliers, un peu lourds ; la complexion est très fraîche et les yeux, qui regardent de côté sous la paupière à demi baissée, sont bleus, indéniablement bleus.

Comment, ayant à certains égards étudié George Sand de fort près, ayant consacré vingt-trois pages, presque tout un chapitre de sa thèse, au « Portrait physique de George Sand », ayant cité les portraits qu'ont tracés d'elle Henri de Latouche, Théodore de Banville, Auguste Barbier, Balzac, Edouard Grenier et d'autres, qui tous s'accordent sur le teint bistré, ambré de George Sand, sur ses grands yeux noirs saillants, Mlle Vincent a-t-elle pu la retrouver dans le portrait d'une femme au teint clair et coloré, aux yeux bleus ? Les cheveux de George Sand, à bien examiner ses vrais portraits et d'après des témoignages certains, étaient châtain foncé, légèrement bouclés et pas très longs, ne lui venant guère que jusqu'aux épaules, ce qui lui a certainement facilité le port du costume masculin dans les premiers temps de son séjour à Paris, à cette époque où beaucoup

de jeunes hommes portaient les cheveux longs. Ce trait est noté dans l'article des *Portraits Contemporains* où Sainte-Beuve raconte sa première visite à George Sand en Janvier 1833 : « Je vis en entrant une jeune femme aux beaux yeux, au beau front, aux cheveux noirs un peu courts. » Le modèle du pastel de Courtois a des cheveux plats, abondants et longs que le tressage a faiblement ondulés. Je crois inutile d'insister : les yeux bleus sont un argument suffisant et sans réplique.

Une George Sand inattendue, coiffée d'un feutre pointu à longue plume flottante, vêtue d'un boléro de velours à l'espagnole, a surgi, en 1922, à l'exposition du Théâtre Romantique qui se tint au musée Victor Hugo, et a figuré ensuite à l'exposition des Femmes Ecrivains, organisée rue Vivienne, par Mme Marguerite Durand. *Fémina* le reproduit dans son numéro de mars 1923 et le donne comme étant de Poterlet. Ni la largeur du visage, ni les traits, ni la coupe et l'expression des yeux ne me paraissent de George Sand ; l'attitude cavalière, le costume théâtral sont bien éloignés de la parfaite simplicité de pose et de mise de ses vrais portraits. A quelle date et dans quelles circonstances a-t-il été peint ? Par quelles mains a-t-il passé avant d'arriver dans celles du possesseur actuel ? Aussi longtemps que ces points, sur lesquels je n'ai pu obtenir aucune lumière, ne seront pas éclaircis, je crois sage de tenir ce portrait pour apocryphe.

La liste n'est pas close des portraits faux ou douteux. Mme Martellet, la gouvernante d'Alfred de Musset, avait gardé de son maître quelques dessins qu'elle a insérés dans son volume de souvenirs : *Dix ans chez Alfred de Musset*, Paris, Chamuel, 1899. Il s'y trouve deux portraitsre connaissables de George Sand. Un troisième représente une jeune femme de profil, le cou nu, décoiffée, avec une sorte de petit bonnet posé sur le sommet de la tête. De la masse abondante des cheveux droits, pas très longs qui lui tombent le long des joues jusque sur l'épaule, sort un profil

mutin, au nez retroussé, aux yeux étroits, aux sourcils remontant vers les tempes. Rien qui rappelle les cheveux ondés, le profil bourbonien de George Sand. Ce prétendu portrait est accompagné d'une note qui fait rêver : «Henri Heine l'a vue ainsi. » C'est peut-être le portrait de la jolie Rozanne Bourgoing, une amie d'enfance que George Sand retrouvait à Fontainebleau au moment de sa liaison avec Musset et dont Musset a fait dans l'album qui se trouve à Chantilly, un fort joli dessin à l'encre de Chine. Peut-être quelque autre, car les dessins donnés par Mme Martellet ne datent pas tous de 1833-34.

Une revue féminine américaine, *The Mumsey* donnait en juillet 1910, dans un article sur George Sand, un dessin d'Ingres : « Portrait de George Sand en Napolitaine, par Ingres ». Les traits de cette jeune Napolitaine ont quelque analogie avec ceux de George Sand, analogie de type, mais non ressemblance individuelle. Il faudrait pouvoir démontrer, par des preuves d'ordre historique, que George Sand posa pour Ingres sous un déguisement de Napolitaine.

J'ai quelques doutes aussi sur l'authenticité d'un portrait de George Sand par Charpentier, qui a fait partie de la collection de M. Joseph Reinach et a été légué par lui à la Comédie-Française. M. Emile Moselly l'a reproduit en tête de son volume sur *George Sand* dans la collection des *Femmes illustres* publiée par les *Editions d'Art et de Littérature* (Librairie Nilson, Paris, 1911). Il n'y a aucune ressemblance entre cette image d'une belle Juive et le grand portrait à mi-corps par Auguste Charpentier, peint en 1838, exposé au Salon en 1839, que possède Mme Lauth-Sand et qui a été plusieurs fois gravé, notamment par Desmadryl. Ce n'est assurément pas une étude pour ce grand portrait, que le peintre aurait gardée par devers lui et vendue plus tard. Charpentier aurait donc fait à deux reprises le portrait de George Sand ? C'est peu probable. Ce qui est sûr, c'est que ce peintre, aujourd'hui oublié, exposa à presque tous les Salons de 1837 à 1870 et n'y exposa qu'une seule

fois, en 1839, un portrait de George Sand. Je n'ai pu trouver de traces d'une vente Charpentier.

Publié pour la première fois par M. Emile Moselly, ce portrait a été repris par Mlle L. Vincent dans sa thèse déjà citée. Mlle Vincent a reproduit également le portrait au chapeau d'homme du musée Carnavalet, « se contentant, dit-elle, d'en donner cinq des moins connus ». Il est vraiment fâcheux que dans la dernière étude critique consacrée à George Sand, sur cinq portraits, deux soient faux et un autre fort douteux. Il m'a paru qu'il était temps d'intervenir.

Je souhaite que ces notes sommaires, après avoir rectifié quelques erreurs évidentes, puissent contribuer à élucider des points encore obscurs de l'iconographie de George Sand en suscitant objections, critiques, hypothèses ; en amenant la mise au jour de documents ignorés, de détails inédits : dans ces sortes de recherches la moindre parcelle de vérité a du prix.

A. DE ROTHMALER
Directrice honoraire des Cours d Education
de la ville de Bruxelles.

GUINOISEAU

OU

LE MOYEN DE NE PAS PARVENIR[1]

—

Chimène remettait son chapeau quand sonna le premier visiteur de Guinoiseau. Ce n'était encore que Pâquis. Une amitié, qui ne devait finir qu'avec l'existence, jouait à cette époque pour leurs jeunes oreilles un prélude joyeux sur de doux pipeaux. Abscoc entretiendra dans la vie trois mille relations, nul n'est plus sociable que lui. On peut bien dire qu'il n'y aura aucun point du globe où il ne connaîtra ou ne reconnaîtra quelqu'un. Dans une île volcanique, au centre d'un lac des Philippines, au bord du cratère, fatigué de fréquenter à Manille une Lunetta aussi peuplée de connaissances que la terrasse du Weber, il aperçut un jour un de ces bars louches de cow-boys exotiques ; il poussa la porte et un soupir de satisfaction : « Je vais enfin pouvoir boire un verre dans cet établissement sans risquer de m'entendre interpeller ! » Il franchit le seuil de la cahute de planches : — « Tiens, Abscoc ! » s'écrie la grosse dame fardée du comptoir qui, peut-être par suite d'une erreur d'autobus, était venue de la rue Mansart échouer en plein Pacifique !

On se doute de ce que peut être, dans ces conditions, sa popularité sur les boulevards et à Montrouge, à Passy et à Périgueux, à Montmartre et à Besançon. Mais bien qu'il accueille chacun de ces trois mille camarades d'une main cordiale, d'un sincère élan du cœur et avec une remarquable mémoire des incidents de la vie de chacun, il n'aura

(1) Voyez *Mercure de France*, n° 623.

jamais que quatre ou cinq amis. Pâquis est de ceux-là. Peut-être les deux jeunes hommes sont-ils liés par une commune disposition à l'embonpoint ? C'est possible.Plus certainement ce sont des manières semblables de considérer la vie et plus encore des façons radicalement opposées de la comprendre, c'est une même sensibilité et des opinions littéraires très voisines, c'est enfin tout un demimonde d'impondérables qui, dès ces primes années, les unissent fraternellement. Au cours de ce récit, nous verrons cette fraternité en arriver au point où deux amis deviennent si intimes qu'ils n'ont plus besoin de se rendre service.

Ils se sont accrochés l'un à l'autre à ces cours de la Sorbonne auxquels ils n'assistaient pas. Pâquis a été témoin des premiers balbutiements d'ironiste d'Abscoc. Il a été présenté à la vieille grand'mère. Il a assisté au crépuscule de la vie de famille de Guinoiseau. Presque seul de ses amis, en dehors de ses amis d'externat, il a établi la liaison sentimentale entre la grande enfance et la prime jeunesse et il a vu, à travers l'Université, la caserne et la brasserie éclore, au milieu des hésitations, le jeune homme dans l'étudiant. Le dispersement de la fin des études n'a fait que resserrer leur amitié. De loin, Pâquis a suivi les épisodes qui, illustrant la vie militaire de son ami, préludaient à sa carrière ; il a connu, dès le lendemain de l'événement, la glorieuse rentrée au quartier devant la garde assemblée et présentant les armes, de Guinoiseau installé dans la voiture de l'archevêque. Il l'avait obtenue à prix d'or d'un cocher vénal et bon, désireux d'éviter les conséquences d'un trop grand retard à un soldat de deuxième classe échoué dans le même caboulot que lui, à l'heure où il aurait dû dormir à la chambrée. Il a su comment Guinoiseau montant, *proprio motu*, la garde devant la maison close de la garnison, baïonnette au poing, prétendait veiller sur les amours du colonel. Il a retrouvé le fantaisiste militaire

dans la cour du Val de Grâce, en de tristes journées où Abscoc, reconnu atteint de staphylum postérieur annulaire de l'œil droit,compliqué d'une scléro-choroïdite double et progressive et d'un astigmatisme conforme à la règle, attendait la réforme qui devait l'arracher aux conséquences d'une humeur incompatible avec les règlements militaires et à la nécessité de passer une licence devenue inutile. Dans toutes ces manifestations, et même dans cette maladie oculaire, Pâquis avait reconnu l'aurore d'un grand ironiste qui pourtant était autre chose encore : en effet, aussitôt qu'il fut rendu à la vie civile, Guinoiseau reprit avec son ami le chemin du parterre de Lamoureux ou de Colonne ; il adorait s'y baigner dans les limpidités neuves de Debussy, dans les éternelles fraîcheurs de Beethoven, ou, avec un enthousiasme qui n'avait rien de sceptique, ils faisaient crouler sous leurs applaudissements la salle des Français quand Mounet y jouait Œdipe. Et les soirs de Ruy Blas ! (Abscoc n'avait pas encore condamné inexorablement le théâtre de Hugo.) On mangeait à la hâte — car Guinoiseau arrivait déjà en retard — dans un restaurant des environs de la Comédie ou chez les parents de Pâquis, voisins du théâtre. Un soir les deux amis s'étaient aventurés vers un filet de ruminant nordique et Pâquis, ayant pris cette chair pour du chevreuil, Abscoc lui avait murmuré :

Je crois que vous venez d'insulter votre renne !

A vingt ans, leur vie était déjà tissée de mille souvenirs intimes, d'exaltations communes, de maîtresses partagées, d'appartements prêtés, de cuites héroïques, d'emballements et de haines en compte à demi, d'un même goût d'épicurisme, de belles soirées et de beaux concerts, de bons dîners en tête-à-tête, d'affection chaque jour fortifiée, d'un sens identique des réalités et de théories souvent opposées, d'un même instinct de sadisme humanitaire et de fétichisme innocent qui devait se développer plus tard, en dehors de toute pratique, dans leur

imagination. Bref, ils avaient posé les assises d'une de ces fraternités si fortes et si exceptionnelles qu'elles ne semblent pas le fruit du hasard, d'une rencontre imprévue dans le temps et l'espace, sur notre planète, mais qu'elles paraissent avoir été de toute éternité déterminées à l'avance et être destinées à survivre aux sombres aventures qui suivent la mort. Quand Abscoc (il commençait à élaborer les conceptions qui devaient lui fournir la paix de la certitude dans son âge mûr) évoquait la planète où il serait enfin et inévitablement muni d'une trompe à cocktails, il associait toujours son ami à la vision de cet avatar alcoolique et commode, bien que Pâquis préférât à cet appendice éléphantesque une pompe à Bourgogne. D'autre part, quand Pâquis, dont l'âme tourmentée de licencié en philosophie se résignait mal à accepter que ses sens lui révélassent la vraie réalité des choses, disait à Guinoiseau :

— Qui sait ? Tandis que, *vivants*, nous nous agitons parmi ceux que nous croyons nos semblables, peut-être sommes-nous attendus quelque part, par une autre et plus véritable humanité...

Il ne songeait pas une minute à faire cette visite nécessaire sans Guinoiseau.

Ainsi établie sur des bases matérielles solides et prolongée dans le domaine de la métaphysique, cette amitié, accrue avec l'âge par de nouveaux apports, devait résister aux fatalités des caractères. Pâquis, naturellement jaloux en affection, souffrit plus d'une fois de la manière qu'avait Abscoc de se répandre dans le monde, de prodiguer aux indifférents les mêmes signes qu'à ses plus chers amis, de projeter sur tous un bon garçonnisme qui, en apparence, ne différait pas de l'amitié. Pareils en cela aux volailles d'été, les sentiments réels d'Abscoc demeuraient résolument à l'intérieur ; il les cachait farouchement alors que Pâquis eût désiré qu'il les lui montrât sans cesse pour le rassurer. Par la suite, au temps

de leur maturité, celui-ci souffrit souvent de ce que Guinoiseau, si attentif à sauvegarder avec un doux entêtement et au moyen de mille petits démarquages de la vérité, son indépendance, sacrifiât continuellement par paresse, par timidité, par indolence, par curiosité, par goût ses plus vieilles intimités pour suivre un indifférent dont la Cadillac faisait du cent à l'heure ou un personnage effacé qu'il ne voulait pas contrarier. Sauf à ses vrais amis, Abscoc ne savait ni refuser, ni résister. Il était d'ailleurs tenu de fréquenter nombre de gens parfaitement insupportables, dans la nécessité où il était de gagner sa vie ; Pâquis l'eût souhaité millionnaire pour qu'il pût s'affranchir de ces relations qui souvent le bernaient, le leurraient ou plus souvent encore l'exploitaient. De combien de snobs ou de richards qui ne l'aimaient point. Abscoc fut-il la distraction bénévole ! Industriels opulents qui lui offraient des voyages pour avoir le délassement de son esprit à leur disposition, mondains idiots qui le servaient à leurs invités et qui cueillaient sur ses lèvres des à-peu-près dont ils se faisaient ensuite, pendant dix ans, une réputation d'esprit...

Pâquis examina, avec un intérêt non dissimulé, Chimène qui, nous l'avons dit, remettait son chapeau. Puis il adressa à Abscoc un regard qui demandait si cette jolie fille était à partager.

La jeune femme disparut dans l'escalier et, en refermant la porte derrière elle, Guinoiseau répondit à son ami... ou plutôt il ne répondit pas, mais à travers la blague qu'il inventa Pâquis comprit que Chimène était hors série et qu'Abscoc tenait exceptionnellement à la réserver pour son usage personnel.

— Ce n'est pas encore celle dont je voudrais avoir un fils, comme dit Nietzsche, conclut l'ironiste, mais...

Il n'en fallait pas plus que ce « mais » pour que Chimène Kiludi devînt sacrée à Pâquis.

Maintenant les habitués des jeudis de la rue Vauque-

lin arrivaient en masse : Pharamond, son nez cassé et casé Dieu sait où, si l'on en croyait la chronique scandaleuse, Pharamond, qu'une bohème à tournure littéraire conduisait, sans qu'il s'en doutât, vers un superbe notariat provincial ; le Pyrénéen Henry Spont dont le long corps bosselé tendait à se confondre avec les aiguilles rocheuses de ses montagnes ; Gabriel de Lautrec, petit, agité, portant sérieusement une tête illuminée par des yeux d'une singulière malice. Il tombait de ses lèvres, avec des réflexions chantantes et grasses, des cocasseries spirituelles qui semblaient défier la monotonie de la vie, et de sa plume un excellent français, ce qui n'est pas commun. Il s'était donné comme tâche de réhabiliter l'Université et de prouver qu'Elle sait parfois faire sa part à la fantaisie et même à l'apéritif. Léon Abric, rond, blond, bon, méditait déjà, dans le hourvari, de charmantes opérettes et surtout l'invention de la marmite condensatrice Brillat-Savarin, la seule qui dût permettre le déglaçage de l'ozmazôme. Un don Quichotte roux et vieilli, Mougel, qu'un début de tuberculose ne rendait pas mélancolique, bien au contraire, parlait lui-même en toussant de sa phtisique amusante. Bracke, qui s'appelait alors Desrousseaux, déjà crucifié entre le marxisme et l'hellénisme auxquels il promettait alternativement sa vie, en entrant, suscitait cette motion — la motion Bracke — de ceux qui étaient déjà installés :

— Si qu'on prendrait l'absinthe !

En effet il n'était pas trop tôt de commencer dès trois heures de l'après-midi : le nombre des verres et des « paresseuses » était restreint et les classes montantes se présentaient déjà en conquérantes avides à la porte d'Abscoc sous les espèces de Watin, de Léon Prairial, de Frédéric Saisset, d'André Lebey enfin, lyrique, vibrant, passionné et dont le corps, quoique puissant, paraissait trop mince pour contenir tous les projets littéraires, historiques et politiques qui y étaient accumulés. Il en

laissait déborder généreusement des cascades et, dès l'abord, autoritaire et charmant, il jetait dans l'odeur de Pernod qui commençait à monter, le parfum de violette d'un bonapartisme sincère et dont il devait sincèrement revenir. Il avait presque convaincu Guinoiseau, le mois précédent, de rallier la dévotion de l'Empereur. Mais l'ironiste en traversant, sur la route de la conversion, la place Vendôme après avoir bu chez Bodega, avait, en néophyte, cru devoir saluer la colonne. Soir humide ? Peut-être. Toujours est-il qu'il avait en ce geste pieux attrapé un fort rhume de cerveau et du coup abandonné pour toujours le parti impérialiste.

— Je préfère l'anarchie, répondit-il à Lebey, qui venait recueillir le fruit de son apostolat. Au moins, on n'y salue personne. Ou encore le royalisme. Je ne crois à un régime que quand on a coupé la tête à un de ses représentants. Quand il y aura eu un Empereur des Français guillotiné...

Mais Abscoc était dans les bras, si l'on ose dire, d'une magnifique barbe dont on se demandait avec inquiétude si, en se couchant, l'heureux propriétaire l'étalait dessus ou l'enfouissait dessous ses couvertures. Gil Baer promenait déjà par le monde sa douceur amusée et un peu triste, sa tête penchée, son « déhanchement » d'épaule. Il ouvrait la série de ceux qui devaient attendre que les verres fussent vidés et rincés pour approcher de la sainte absinthe. D'ailleurs, pour ne pas reculer cet instant délicieux, les plus malins des « suivants de ces messieurs », des nouveaux arrivés, prenaient subrepticement possession des verres entamés et un peu éloignés de leurs propriétaires. Cette coutume, et aussi la disparition fréquente d'une cuillère ou d'une paresseuse causaient des bagarres. Tous les amis d'Abscoc dont nous venons de parler protestaient alors contre sa déplorable habitude de recevoir des relations de café dont il ne savait rien, même pas le nom, rastas et métèques équivoques dont la

facilité à recueillir des *souvenirs* mettait tous les vieux habitués — et bien qu'ils fussent au dessus de tout soupçon — dans une situation désagréable.

Pourtant on n'insistait pas, autant par discrétion que pour respecter les lois sacrées du communisme que ces jeunes gens avaient inventé bien avant Lénine et que de douteux intrus étendaient (sauf exception) des femmes à l'argenterie.

Verlaine faisait son entrée. Une grande habitude de l'ivresse lui permettait, le cas échéant, de la supporter sans qu'elle se manifestât par les signes ordinaires. A peine l'écharpe qu'il portait toujours autour du cou, avec les pans rejetés dans le dos, et ses vêtements témoignaient-ils parfois de traces de récentes pollutions : un camaïeu ton sur ton, fondu d'ailleurs dans l'allure minable de sa veste déformée et de son pantalon tirebouchonné. Il proférait quelques paroles où roulaient dans un flot bourbeux son mysticisme naturel et la grossièreté volontaire, où pointaient, à propos de tout, sa foi poétique et l'artificiel de son satanisme. La jeunesse écoutait, béate de légitime admiration et pourtant un peu gênée. Le grand homme semblait émerger non hors de la nuit mélancolique et fière d'une pauvreté implacable, mais d'un abîme de déchéances acceptées sinon voulues se seraient combinés tous les relents d'hôpital, de prison, de coupe-gorge, de maisons closes, de chand'vins. Ses sourcils irrités, ses joues tartares, ses divines lèvres ronchonnantes, ses yeux durs et douloureux annonçaient quelque Mathurin Régnier en bataille, quelque Villon dépaysé, dans le monde du XIX[e] siècle ; mais quiconque entrait plus avant sous ses paupières, y rencontrait avec surprise des azurs apaisés et religieux, des boulingrins au clair de lune, des Pierrots en larmes et des Colombines délicates, des étangs dans les moires brumeuses, des lointains invisibles, et surprenait son regard, si l'on veut bien admettre cette expression, en train d'écouter des ca-

dences esquissées et d'imprécises mélodies. Il se plaisait en somme à contredire par la crapule et la malédiction volontaire de sa vie tout l'infini de ses yeux et tout son tendre génie.

L'entrée de Verlaine calmait toujours le brouhaha déchaîné qui reprenait immédiatement quand il s'agissait de lui trouver un verre à absinthe. Etant donné sa gloire et ses goûts, cet ustensile demeurait, quoiqu'il advînt, sa propriété personnelle jusqu'au départ général. Puis, dans le plus confortable des fauteuils, sur le vieux divan, où la crainte d'accidents faisait le vide autour de lui, on le laissait cuver, au milieu d'une fervente admiration, l'alcool passé et présent. Durant la fin de la journée il n'accomplissait plus que des gestes essentiels, soit pour recharger son verre d'absinthe ou pour aller, comme il lui arriva dans une inspiration singulière, précipiter un cendrier et un presse-papier dans les water-closets...

Quelle est cette langueur
Qui pénètre mon cœur ?

Et il regagnait son fauteuil réservé. Sa présence imprégnait l'atmosphère de rythmes : on entendait chuchoter d'abord, puis clamer dans tous les coins des vers isolés et dépourvus de tout sens, mais dont la musique plaisait aux jeunes oreilles — on était en pleine période mallarméenne. Quelques-uns allaient jusqu'aux distiques qui n'étaient pas tous pour pensionnat de jeunes filles. Combien de ces grands poètes ne purent jamais rimer que deux vers !

La jeunesse avait recueilli sur les lèvres de de Tinan cet alexandrin dont il se gargarisait comme d'un bulletin de victoire de la Grande Armée :

On entendait dans l'air jongler des amiraux !

Cependant que Pharmond, préoccupé du rôle utilitaire et nutritif de la poésie, répétait, songeant à la quatrième page d'un quotidien, ces deux vers issus anonymement

d'un groupe provisoirement possesseur des récipients à Pernod :

Lorsque l'on met un « bi » devant son nom fatal
Le terrible Borax devient oriental.

Goudaud, Mucha, qui rêvait déjà d'être le meilleur afficheur de Sarah, Jean Veber, le Dickens de la peinture, et son frère Pierre, un des beaux hommes et des plus fins de la bande, exprimaient discrètement les opinions politiques de toute une génération sous cette forme à laquelle Boileau n'eût rien pu reprendre, si ce n'est à la rime :

Quoique du sénateur il eût gardé l'estime,
Le vieux Monsieur montrait son c... pour cinq centimes.

Et, par un délicat scrupule d'exactitude, ils ajoutaient comme renvoi en bas de page, après cinq centimes : « environ ».

Pierre Veber annonçait déjà le subtil annaliste de la vie parisienne qu'il devait devenir en résumant toutes les relations entre sexes dans une formule poétique et qui devait prendre dès 1920 une singulière allure de prophétie :

La maîtresse a quitté l'amant
A cause de l'appartement.

Et de tous côtés partaient rimes et vers, fusées qui s'éteignaient ou rythmes qu'une génération redira pendant cinquante ans !

E. Watin,que le travail fatiguait et qui avait le goût des alexandrins lapidaires et définitifs, se contentait de fournir en collaboration avec Lautrec un seul vers, mais où ils avaient enfermé, en se jouant, tout le problème du monde.

Le Néant disait simplement :

Je perdrais en étant toute ma raison d'être....

Le brouhaha de cette jeunesse déchaînée était coupé par les bruits les plus imprévus et les plus inquiétants, robinet d'eau à la cuisine, bris de vaisselles, démolition de meubles, âpre lutte, ponctuée de cris inarticulés, au-

tour d'un récipient à alcool quel qu'il fût, tasse à café ou verre à dents de l'amphitryon. Tout y passait, tout était bon à ces gaillards, moins avides d'étancher leur soif que de boire aux frais du maître du logis. Ah ! l'ironiste a vraiment fait le plus humanitaire et le plus altruiste des usages des quelques billets de mille échappés à la liquidation Guinoiseau père !

Ce n'est assurément pas dans ce hourvari parfumé de fumée froide et de Pernod que l'aristocratique Montesquieu, figure ronde, rose et racée, satisfaisait son jeune appétit de bonne musique.

Pâquis, sentimental et romantique, contemplait tristement Dayros, Dubreuil et le pauvre Léon Ohnet. Tous trois, débordant du cabinet de travail trop plein, s'étaient affalés sur le lit, ce lit sacré qu'Abscoc lui prêtait une fois la semaine, à lui Pâquis : il y prenait ses ébats avec Mathilde qui ne pouvait le recevoir chez elle et qu'il ne pouvait, dans l'éclat actuel des mœurs familiales, recevoir chez lui !

L'absinthe et l'espérance aidant, les projets les plus généreux s'échangeaient entre les bibliothèques et devant la table de Guinoiseau. « Les cabinets de travail des autres vous donnent toujours envie de travailler », avait déjà fortement observé celui-ci. Et cette profonde pensée n'était pas seulement le fond de son activité, mais la devise de toute sa génération. On bâtissait des tragédies en cinq actes « sûrement reçues d'avance aux Français », suprême consécration pour les idéologues de cette époque ; on assurait aux théâtres du boulevard, sans les consulter d'ailleurs, dix années de comédies et de drames.

Pierre Véber entrevoyait un mélo avec prologue, Henry Spont et J. de Montesquieu esquissaient un opéra ascensionniste et Mougel une revue dramatique. Les éditeurs étaient pourvus de succès pour un demi-siècle. De Tinan jetait le plan d'une confession féminine : *Les épanchements de Synovie*. Les dessinateurs, Gil Baer, Mucha po-

saient déjà les décors et expliquaient les frontispices. De Lautrec réclamait le silence en glapissant pour raconter une trilogie effroyable.

Les vieux, ou du moins les plus âgés, Verlaine, les expérimentés, Alphonse Allais, ne disaient rien, mais songeaient à ce qu'aurait été la richesse de la littérature française si tous les projets qu'ils avaient vu édifier avaient été réalisés. Abscoc pensait en lui-même :

— Causez toujours. Je suis, moi, entré au *Faublas*, c'est le seul fait positif de cette débauche d'intentions ; mais on ne le saura qu'à mon second article avec cette sacrée erreur de signature.

Dans les coins, quelques discrets tapeurs poursuivaient à voix basse leurs opérations stratégiques parmi les groupes un peu fatigués de crier et d'apostropher, ensevelis sous les gris du soir qui rôdaient en les calmant. Des flots d'éloquence débordaient pourtant encore en chuchotements pour conquérir ou défendre louis et demi-louis. Verlaine s'arrachait à son rêve intérieur et attaquait de Tinan :

— Prête-moi vingt francs, vieux.

Et de Tinan, cherchant de ses mains fragiles dans toutes ses poches, improvisait :

Nous avons tous bien du talent
Mais nous avons bien peu d'argent...
Pour être du talent latent,
Ça n'en est pas moins du talent.

Il accompagnait l'inspection de ses goussets de ces vers récités de sa voix essoufflée. Il réunissait péniblement huit francs en pièces d'argent et de cuivre :

— Vingt francs, avec plaisir, mais je n'en ai que huit.

— Ça ne fait rien, ronronnait Verlaine de sa voix enrouée, donne-moi toujours ces huit ; tu m'en devras douze.

La somptuosité de la réception d'Abscoc, la résignation avec laquelle il voyait son Kummel extrait de l'armoire aux provisions couler à flots dans le coffre à charbon et

son savon servir de cire à modeler entre les doigts d'apprentis sculpteurs, incitaient les plus bohèmes et les plus impécunieux de ses invités à faire des appels pressants et confidentiels à sa fortune qu'ils supposaient considérable.

Le bois de son lit,son tub en zinc,les fauteuils cossus et le canapé en velours — restes de sa splendeur d'Angers et souvenirs de la vieille grand'mère — cinq tableaux qui pendaient au mur, la courette plantée d'arbres qui précédait le corps de logis, le jeu de six verres à absinthe et de cinq cuillères d'argent, l'abondance de Pernod et de sucre persuadaient les plus hardis de ses commensaux de rencontre, qui venaient une fois et qu'il ne revoyait jamais, qu'il y avait là des capitaux importants à exploiter. Il n'est pas impossible que Guinoiseau n'eût eu d'abord l'idée — en bourgeois angevin qu'il était — de se constituer en modeste capital inaliénable et incessible le peu de fonds qui avaient échappé à la liquidation paternelle. Les gars aux yeux « reflets de ciel de Loire » aiment sentir derrière eux ou devant eux « une somme » et en toucher les rentes. Mais à côté de Guinoiseau, il y avait Abscoc, l'homme des cafés du quartier, le bon garçon noctambule ! Pouvait-il fermer la main, coudre sa poche, cadenasser son porte-monnaie ? Vadrouille oblige et le tapage, comme l'amour, est enfant de Bohême. Abscoc donnait donc, il donnera, il donnera toujours, toute sa vie. Parfois non sans accompagner le louis ou le billet d'un de ces regards fugitifs qui jaillissait avec une certaine cruauté ironique de ses yeux gris bleu piqués d'un point noir. Ils redevenaient vite bons, mais quoiqu'il affectât d'être dupe, il ne l'était nullement quand il glissait, lui pauvre, quelque argent dans la main d'un camarade dont l'avenir était bel et bien assuré, la fortune familiale solide et déjà les ressources présentes plus rassurantes que les siennes.

Bien qu'en réalité le capital infime qui fondait entre

ses doigts ne constituât qu'une pauvreté déguisée, il n'osait pas encore — instinct bourgeois qui subsistait en lui — crier misère. Mais il tournait autour de l'aveu :

— Tiens, mon vieux, disait-il après Oscar Wilde à un ami, en cherchant entre les pages d'un livre de sa bibliothèque un billet de cinquante francs, tiens, il n'y a que les pauvres qui partagent.

Et il ajoutait, ramassant en un raccourci sa propension au désordre, son indifférence en matière politique, ses tendances anarchiques et son pseudonymat :

— Quand je n'en aurai plus, ce qui est imminent... la misère vient, je vais manquer de tout... je n'ai ni livret militaire, ni carte d'électeur ; je suis une personnalité sans identité et je suis si indigent que je n'ai même pas un casier judiciaire... comme tout le monde.

Il est probable qu'il se décida à achever lui-même sa ruine quand il s'aperçut, à la suite d'événements qu'on lira plus loin, qu'il n'avait que ce moyen-là de ne pas être ruiné définitivement par les autres.

L'ombre envahissait la grande pièce tumultueuse, submergeant peu à peu les ors et les cuirs des reliures, allumant de petites lueurs pâles aux angles des meubles, se mêlant au brouillard dense des pipes et des cigarettes, montant de la petite cour-jardin, en vagues de plus en plus sombres.

Le vacarme avait changé de diapason et s'était assourdi. Ce n'était plus le bruit confus de l'après-midi. Quelques-uns, la bouche pâteuse, se taisaient, terrés dans leur fauteuil, sur leur chaise,dans des coins. Verlaine ronflait, agité parfois par des malaises alcooliques ; d'autres, vaincus par la nuit, s'entretenaient à voix basse. Seuls parlaient haut encore ceux que l'absinthe ou leurs illusions exaltaient. On reconnaissait les voix dans l'ombre : celle de de Tinan, douloureuse, accompagnée du sifflement de son nez bouché.Il développait en phrases hachées et brèves les délicieux et fringants paradoxes qu'il

devait emporter trop tôt dans sa tombe, avec la promesse d'être le premier chroniqueur de son temps :

— De Sade n'a été qu'un pauvre homme... Il ne s'est permis qu'en tremblant, une fois ou deux, de timides flagellations. Néron de comices agricoles, Caligula de la rue du Caire. Tout dans sa cervelle. C'est un collégien onaniste.

Abscoc, qui avait de bonnes raisons pour défendre cet état d'âme qui était le sien, Abscoc dont le vice, à part deux ou trois tentatives de fessées paternelles, se bornait à contempler dans la rue les corrections que recevaient les petites filles, et encore quand il était certain qu'on ne leur faisait aucun mal, Abscoc, lui aussi sadique humanitaire, avons-nous déjà dit, protestait, comme toujours, avec une extrême douceur et la certitude de ne pas convaincre son contradicteur, mais avec la tranquille détermination de conserver son opinion. Pour s'affirmer, il commençait sa contre-attaque par un à-peu-près :

— De Sade ! Peut-on dire !... Les mémoires d'un volontaire d'Onan, alors. Un «pauvre homme» à qui Nietzsche a volé pourtant la philosophie dont il a tiré sa gloire.

De Tinan, qui adorait la discussion, se cabrait :

— Idiot ce sadisme sanguinaire ! Verserais-tu de l'urine dans de l'eau de roses avant de la respirer ? Non. C'est tout aussi ridicule de détériorer une femme avant de s'en servir. Ça ne m'amuserait pas du tout de faire l'amour avec une belle fille à qui j'aurais préalablement coupé les seins. Je ne saurais plus que faire de mes mains.

— Eh! Eh!...

— Oui, un pauvre homme ce Sade, parce qu'il n'a pas même entrevu que la vraie souffrance, c'est la souffrance morale, que c'est elle dont il faut user pour centupler la volupté : annoncer à une femme, au moment où ses

yeux exultent et supplient, qu'elle a perdu l'être qu'elle adorait...

— Son mari, par exemple.

— Ou qu'elle est ruinée et condamnée à la misère, la torturer...

— En lui récitant un article de Sarcey...

Ce nom de Sarcey réveilla les somnolents et souleva dans la nuit des rugissements :

— Imbécile, va!

Mais Abscoc, sans s'émouvoir, s'entêtait doucement :

— Non, mon vieux, c'est la chair qui jouit, c'est la souffrance de la chair qui doit multiplier son plaisir...

De Tinan concluait sans réplique possible :

— Tu aurais dû être dentiste ou pédicure.

Mais un réveil venait de l'ombre : des murmures, des grincements de ressorts et de bois de chaises, des renversements d'objets sur le bureau et des claquements de boîtes à cigares. Puis des flammes d'allumettes jaillissaient et l'une d'elles, rencontrant une bougie, l'allumait. Une petite clarté révélait le tohu-bohu de la table, papiers épars, livres ouverts, cendres écrasées, verres sur le flanc, et caressait de lueurs tremblantes des visages fatigués. Mais soudain quelqu'un saisissait la lumière tremblotante... Pharmond. Elle commençait à se promener dans la pièce, puis dans l'appartement. Et un à un, tous se levaient, suivant la lueur jaune qui finissait par gagner l'exigu vestibule. Pharmond ouvrait la porte : dans la nuit du pauvre escalier grinçant, en monôme, toute la troupe montait aux étages supérieurs, murmurant *mezzo voce*, des chœurs aux paroles scabreuses, heurtant les portes, apostrophant les habitants qui entr'ouvraient l'huis, effarant ceux qu'elle rencontrait, piétinant comiquement les marches de bois ; Verlaine suivait, se hissant à la rampe, vomissant en abondance un alcool rougeâtre que cette promenade remuait, vociférant des chants vagues. Seul dans son appartement, Abscoc allumait une

lampe à pétrole, roulant dans sa tête de mélancoliques projets, tous basés sur la certitude qu'il avait de recevoir à bref délai son congé à la suite de cette infernale procession tonitruante et de ce tapage.

Mais déjà la bougie reparaissait, suivie de la théorie des fantômes noirs. La bande, faisant une dernière fois le tour du petit logis, entraînait Guinoiseau dans son élan rythmé, descendait l'escalier et coulait vers les caves. Tout à coup, la lumière s'arrêtait. Une porte mal close s'ouvrait sur un souterrain, devant Pharmond. Il n'hésitait pas une minute à s'y engager, suivi fidèlement du flot houleux et chantant.

Il y a un dieu pour la bamboche, car la porte pourrie et mal verrouillée donnait directement sur les catacombes où se ruaient les déchaînés, insoucieux de s'y perdre et de troubler la poussière des vieux morts. Tout homme sensé et à jeun eût disparu corps et bien dans l'aventure, égaré pour toujours dans la nuit et le labyrinthe des galeries. Le monôme, sans une hésitation ni une erreur, après une assez longue marche, rencontra un escalier, le monta et déboucha sur la place du Lion de Belfort, ayant, par hasard, trouvé la grille ouverte. Et comme, malgré leur jeunesse, leur insouciance et leur demi-ébriété, l'humidité lugubre de leur promenade souterraine avait pendant quelque temps contraint les enragés au silence, ils jaillirent de terre dans une explosion de cris et de refrains, groupés autour de la bougie vivace de Pharmond, effarant les passants rejetés du trottoir par l'imprévu de ces apparitions, par ce surgissement de chauves-souris hors du trou noir. Les gardiens parurent de tous côtés, hors de leur poste, des cafés environnants, arrachés à la manille vespérale. Mais déjà la troupe s'était disloquée indiquant le ralliement en un cri répété : « A la Côte d'Or ! » Les vigilants veilleurs des galeries souterraines ne trouvèrent plus sur la première marche que le bougeoir d'Abscoc, mélancolique et abandonné. Nombre de

ces jeunes hommes — et même des plus âgés — regagnèrent Montparnasse, les Boulevards, Montmartre, les restaurants où, leur crédit étant bien établi, ils dînaient « à l'œil » et où leurs maîtresses les attendaient. D'autres, Racine, la « Côte d'Or ». Verlaine s'était évanoui dans l'aventure et dans la nuit, marchant en titubant vers quelque bouge familier.

« La Côte d'Or » était l'enseigne d'un restaurant-marchand de vin,fort prisé dans la littérature arrivée, dans la littérature en train d'arriver, et même dans la littérature qui ne devait jamais arriver. Les habitués y étaient à leur aise, chez eux, dans la salle du premier où l'on accédait par un escalier d'autant plus en colimaçon que les escargots comptaient parmi les honorables spécialités de la patronne et cuisinière. Les clients y trouvaient une nourriture abondante, bien préparée et peu coûteuse, des vins de premier ordre. De plus, ils prisaient fort la commodité d'avoir en bas, à portée de la main, le débit de tabac que, par faveur politique, le directeur avait pu adjoindre à son sacerdoce alimentaire. Tout y était donc réuni pour le bonheur des jeunes et vieux hommes de lettres. Un eldorado de la Méduse, disait Abscoc.

L'hôte le plus notoire de cette table réservée était sans conteste Moréas. Becque y vint quelquefois. Le dramaturge, à tête d'agent de change aigri, aimait y savourer le respect de ses cadets. Son dédain du succès, que lui avait imposé l'imbécillité du public, s'amollissait devant la vénération juvénile ; elle le consolait des injustices dont on abreuvait honteusement son âpre et rude talent. A la vérité, c'était bien imprudemment qu'il amenait là quelques-unes des petites théâtreuses qui l'amusaient, car il en était d'assez inexpérimentées pour croire que sa profondeur amère et son réel génie allaient l'imposer aux directeurs de théâtre. Celles-ci lui confiaient pêle-mêle leur avenir et le soin de solder leur dîner. Les grandes vedettes n'étaient pas assez sottes

pour se commettre avec un écrivain sans succès. Il avait déjà, en ces soirées dont il n'était pourtant pas un habitué régulier, perdu la compagnie de plusieurs de ses amies et la Georgette que Pâquis possédait hebdomadairement dans le lit hospitalier d'Abscoc comptait au nombre de ces infidèles. Peu importait d'ailleurs au grand homme, ou du moins il n'hésitait pas à affronter ces peines légères pour la joie de déguster l'illusion de la gloire méritée qu'on lui refusait.

Moréas, le souverain légitime du lieu, accueillait le dramaturge quand il venait de loin en loin dîner dans cette honnête maison, avec sa bonne grâce un peu hautaine. Il dressait sa silhouette de Palikare, aux moustaches d'écuyer, aux yeux chargés de toute la grandeur défunte de sa patrie à l'autre bout de la table, en face de la tête douloureuse de Becque barrée de poils gris et drus, pomponnée, sous la lèvre, d'une mouche... piquante et qui semblait reposer sur son éternelle cravate de satin noir. Il émanait du poète la majesté d'une réelle inspiration enfermée dans une enveloppe humaine noble et racée, mais empreinte parfois de ce comique méditerranéen qu'il a si bien défini lui-même. Il s'était mis, après avoir pris pied sur le boulevard, à étudier, écolier génial et tardif, les étapes de la poésie française, et sa conversation, ses attitudes, ses propres poésies reflétaient exactement, d'année en année, le siècle littéraire auquel il était, dans son cycle studieux, parvenu. Les plus avisés de ses adorateurs attendaient avec impatience qu'il fût arrivé enfin à Moréas et qu'il se fût découvert lui-même.

Absoc l'admirait, comme tous, pour ses rythmes qui, à défaut d'une personnalité très originale, révélaient en tous cas un vrai poète :

Ne dites pas : la vie est un joyeux festin...

Mais il le révérait tout autant pour la singulière faculté qu'il possédait — seul peut-être parmi les humains — de

pouvoir déguster sans sacrilège un très bon vin tout en fumant un très fort cigare. Déjà Abscoc, à l'âge où ses camarades ne goûtaient, par snobisme, que l'artificiel d'un cocktail ou la brutalité du whisky, avait pénétré tout le secret nuancé, toute la divinité mystérieuse, toute la joie grave des grands crus de Gaule.

Moréas, qui, prenant tout au sérieux, était totalement fermé à la plaisanterie, animait la conversation d'injures homériques qu'à la moindre contradiction il décochait d'un bout de la table à l'autre et de phrases lapidaires qu'il laissait tomber du haut de sa majesté, en roulant les *r* à la lorraine et en ajoutant un accent aigu aux *e* muets, à la balkanique.

— Je vous trouve simplement imbécile, lançait-il à Abscoc qui déjà se délectait aux paradoxes taquins et venait de déclarer, défi à l'Hellène, que Ronsard ne ferait pas une demi-salle au Chat-Noir.

— Ronsard est un très bon poète (il prononçait poate). Jé dis « bon » parce qu'il n'y a qué trrois grrands poètes au monde : Homère, Racine et moi et jé les cite par ordre chronologique.

Il n'y avait nulle bouffonnerie dans cet orgueil démesuré, nul cabotinage dans cette ingénuité : sa perpétuelle ivresse de rythmes et de cadences déformait toutes choses. Il ne voyait le monde qu'à travers son rêve poétique et ne le jugeait qu'à la mesure des strophes inexprimables qu'il portait en lui. C'était, au sens propre du terme, un inspiré, dénué par conséquent du sens des réalités ; c'est ce qui explique peut-être son noctambulisme frénétique et qu'il n'aimât à vivre que parmi les illusions et les ombres de la nuit. Il exigeait qu'on crût à la supériorité de son génie, aussi bien sur la lyre qu'aux dominos, et qu'on l'écoutât religieusement : il se concentrait en une rage véhémente qui éclatait dans ses yeux de dompteur et dans la caresse nerveuse qu'il infligeait à sa moustache quand

on se permettait de troubler le silence où il lui plaisait de laisser tomber sa parole :

— Jé né sais pas cé qu'ont ces idiots...

Et il désignait un groupe qui osait parler et rire tandis qu'il pérorait, groupe que dominait le hautbois de Lajeunesse. Celui-ci contait à ses amis le début d'une opérette qu'il écrivait (1) :

— Le capitaine entre dans la salle à manger de Christophe Colomb qui déjeune et lui dit : Seigneur amiral, nous venons encore une fois de nous foutre au plein.

— C'est em..., répondait Christophe Colomb, c'est la troisième fois que cela nous arrive sur la route des grandes Indes... Nous allons finir par nous rendre ridicules. Enfin, puisque nous sommes en vue d'une terre, je vais débarquer, prendre contact, comme nous faisons toujours, avec les indigènes, épouser, suivant la coutume, la fille du chef, faire danser un ballet à cette occasion et pendant ce temps-là, tu feras le point...

—Dans ta poche, interrompait Mougel, que la pratique des revues avait rendu facile en fait de jeux de mots.

— Tu feras le point, continuait à susurrer Lajeunesse.

— Ce programme s'exécutera, expliquait le librettiste, et pendant le ballet, le capitaine attirera Colomb à l'écart et lui dira : « Seigneur amiral, cette fois, nous avons simplement découvert l'Amérique. » — « L'Amérique ! répondra Colomb en blémissant, eh bien ! mon ami, croyez-moi, ne nous en vantons pas. »

Ce n'était que le premier acte. On ne connut jamais la fin du scénario, d'abord, parce que Lajeunesse ne le termina jamais, ensuite parce que Moréas, horripilé qu'un

(1) La vie de Guinoiseau et de son groupe fourmille tellement d'anecdotes et d'événements que, pour les premiers chapitres, nous avons dû compléter nos propres souvenirs en interrogeant les survivants de l'époque héroïque, entre autres Curnonsky qui a été un des familiers de notre héros et de sa bande. Il nous a fourni ou rappelé nombre de faits importants ou de détails, entre autres ce projet d'opérette de Lajeunesse. Qu'il nous soit permis de le remercier ici pour l'empressement qu'il a mis à fournir notre documentation personnelle.

autre que lui osât commettre le sacrilège d'accaparer l'attention, brusqua la sortie, entraînant la bande derrière lui, sur l'escalier en colimaçon éternellement envahi par une odeur de côtelettes grillées. Suivi de dix-sept jeunes gens, il se dirigea vers le François 1er. Le patron s'apprêtait à clore son établissement. La perspective de terminer sa journée sur un nombre respectable de demis illumina son visage et le décida immédiatement à surseoir à la fermeture. La troupe s'installa. Mais comme le serveur, supputant lui aussi ses pourboires, lançait joyeusement la commande :

— Comment vous appelez-vous, garçon ? demanda Moréas.

— Ferdinand, Monsieur.

— Allons-nous en. Les garçons, ils ont ici des noms ridicules.

Et Moréas se leva, entraînant de nouveau ses disciples vers quelque bouge des halles, où se plaisait surtout ce noctambule enfant de la mer aux îles parfumées.

CHAPITRE IV

LE PSEUDONYMAT D'ABSCOC SE TRANSFORME DÉCIDÉMENT EN ANONYMAT. — SA VIE S'ORGANISE DANS L'INCOGNITO. — UNE PARTIE CARRÉE DANS UN ARBRE LUI RÉVÈLE DES CHOSES INQUIÉTANTES QUI NE LE TROUBLENT PAS. — SA MAITRESSE, ÉTANT IVRE, EXPRIME PUBLIQUEMENT DE SCANDALEUSES EXIGENCES QUI FONT PERDRE A SON SEIGNEUR ET MAITRE LA SEULE RELATION QU'IL POSSÉDAT DANS LE MONDE SCIENTIFIQUE.

Le lendemain de sa réception, le vendredi, Abscoc et Chimène, Pâquis et Mathilde avaient projeté un déjeuner champêtre au « Chimpanzé ». L'ironiste commença donc de bon matin — neuf heures — ses ablutions et ses opérations vestimentaires. Un coup de sonnette le

trouva en train de se parer. Il avait déjà ses chaussettes, ses souliers, son gilet de flanelle ; sa chemise flottait fièrement sur ses cuisses nerveuses ; mais une disproportion trop accentuée entre le pan de devant et celui d'arrière semblait le tirer par les reins.

Il alla, en cet équipage, ouvrir. Cramlott était devant lui, les bras ouverts.

— Mon pauvre vieux, commença Guinoiseau, ne te désole pas. Je t'ai écrit sous le coup de l'émotion. Mais ça n'a pas grande importance. Je ne t'en veux pas. Ces vaches de typos...

Il passa dans les yeux malins de Cramlott un éclair de contentement. Le « ça n'a pas d'importance » facilitait singulièrement ses projets. Il avait préparé une tortueuse petite histoire. Il la garda pour lui.

— Mais non, cher ami, ce ne sont pas les typos. Pauvres gens ! Je vais t'expliquer. C'était mon jour de chronique ; je n'avais rien de prêt et une flemme !... Quand le secrétaire de rédaction — maître souverain au *Faublas* — eut enfoui devant moi ton papier dans la corbeille du « marbre», j'ai compris que ton petit chef-d'œuvre ne passerait que dans un mois ou deux. Il m'est alors venu l'idée, pour hâter...

— Oui, je comprends, fit Abscoc sur un ton moitié figue moitié raisin.

Il était en général inapte à la colère. Mais pourtant il était jeune, encore vibrant, malgré tout, de vagues désirs de célébrité, d'enthousiasme, de soif de renommée, moins pour cette renommée elle-même que pour les moissons d'amour qu'elle jetterait à ses pieds. Il demandait avec Chateaubriand « des vents pour cingler plus vite, de la gloire pour se faire aimer »... Cette chronique pleine d'à-peu-près neufs et savoureux, de paradoxes scintillants, écrite dans un style ferme et balancé, avait été remarquée... sous le nom de Cramlott. Se fâcherait-il, hurlerait-il son dégoût d'un tel procédé, de ce rapt intellec-

tuel, à cet homme, à ce bon bougre qui, après tout, avait peut-être cru agir au mieux de son intérêt ? Déjà cent arguments l'inclinaient à accepter l'événement avec cette nonchalance qui était son attitude préférée et sa forme de mépris pour la vie. Il songeait que peu de temps après son arrivée à Paris Cramlott l'avait généreusement initié aux voluptés, aux plaisirs raffinés et secrets de la capitale, le conviant à partager ses débauches avec une cordialité sans laquelle il se fût longtemps trouvé condamné aux femmes à bas prix.

Et puis il y avait Cramlott lui-même, protégé contre toutes les colères par les subtiles émanations de charme qui l'enveloppaient. Il était là, devant lui, avec sa bonne figure rasée, rose comme une pudeur, ses paupières un peu lourdes, ses yeux rieurs, ses narines dilatées qui, seules, dans ce visage tout en franchise et en sensibilité, indiquaient la dissolution des sens. Déjà avec ses manières, ses inflexions, son abandon, ses grâces de courtisane il contait maintes anecdotes, aiguisant des mots acérés, précis, endiablés, dévidant les potins de la littérature et du journalisme de sa voix chantante. C'était — moralement s'entend — l'homme-femme, livré à ses nerfs, enchaîné à ses désirs.

Abscoc, en le regardant et en l'écoutant, baigné qu'il était dans ses effluves caressants, se trouvait à moitié désarmé. Cet apaisement fut perçu par le subtil Cramlott qui saisissait et sentait toutes choses. Alors, de l'air le plus naturel du monde, comprenant que la partie était gagnée, il tira du gousset supérieur de son gilet un billet de cinquante francs qu'il y avait préparé :

— Tiens, mon vieux, voici ta part.

Abscoc était ébloui. C'était la première fois qu'il touchait la haute paye. Auprès de cette munificence, que pesait le louis des feuilles hebdomadaires de Montmartre dont il s'était jusqu'alors contenté ? Cramlott, remarquant l'effet produit, en pêcheur avisé qu'il était, résolut

de ferrer immédiatement. Il ajouta sans avoir l'air d'attacher à ses paroles la moindre importance :

— Si tu veux gagner tes dix louis chaque mois, je suis à ta disposition, vieux frère... un papier par semaine.

Guinoiseau, partagé entre la tentation de retarder, au moyen de ces ressources inattendues, l'épuisement imminent de son capital, et les derniers soubresauts de ses ambitieuses aspirations, ne répondit ni oui ni non.

D'ailleurs, il avait donné rendez-vous à Chimène, à Pâquis, à Mathilde à onze heures à la gare du Luxembourg. En partant Cramlott lui jeta encore :

— Tu peux gagner tes dix louis par mois sans user beaucoup de phosphore... Phosphore une raison !

Le déjeuner du « Chimpanzé » fut d'une gaîté ardente et juvénile qui ne se donna même pas la peine d'aller *crescendo,* étant donné qu'elle atteignit dès les hors d'œuvre un diapason qu'il était impossible de dépasser. L'idée de prendre un repas à deux mètres du sol, sur un plancher jugé entre deux branches d'arbre, remplit, sans qu'on puisse exactement expliquer ce phénomène, chaque génération d'une allégresse incommensurable. Pâquis et Abscoc étaient encore à l'âge où l'on commet, sans remords, l'hérésie de mêler des mollets au rôti et de confronter une bouteille avec des cuisses. Le repas fut donc entremêlé d'exhibitions, de frictions, d'excitations, d'attractions en un mot, qui, dans le cas présent, eurent l'avantage de dissimuler sous des envolées de dentelles et des aperçus de dessous sans modestie la médiocrité de la chère. Les deux amis ayant déjà, malgré leur jeunesse, pris position dans l'épineuse question des vins, ce fut le Bourgogne ou le pseudo-Bourgogne qui coula à flots. D'ailleurs la transpiration du maître d'hôtel, tenu de grimper à l'échelle à chaque réquisition, en faisait autant dans la sauce au canard. C'était printanier et charmant.

La modeste Mathilde, récemment évadée des amours d'un calicot provincial, avait nettement l'impression de

pénétrer de plain-pied dans la haute vie parisienne. Reconnaissante à Pâquis de cette initiation, elle lui prodiguait des regards amoureux et craintifs, car elle savait, pour avoir lu Georges Ohnet, que les amours fidèles sont dans la grande noce extrêmement rares. Elle ne parlait qu'à intervalles espacés et consacrait au repas qu'elle jugeait excellent, le peu de liberté d'esprit que lui laissaient ses appréhensions sentimentales.

Chimène au contraire, Parisienne de Paris, mais dont les premières expériences amoureuses avaient manqué d'éclat, affectait la grande habitude des manières raffinées et l'aisance de la société riche. Sa distinction toute neuve manquait un peu de patine et la désinvolture de ses gestes, d'huile. C'est ainsi qu'ayant pris sur la carte l'irish stew pour un plat sucré, elle soutint, en voyant poser devant elle, après le fromage, un ragoût de mouton, qu'au Café anglais, ces mots britanniques désignaient une tarte au kirsch.

Elle enchantait Abscoc. Les vins n'étaient pas tels que les deux amis dussent refuser de boire un Chambertin frelaté, sans corps ni bouquet, sur les lèvres roses où leurs amies le leur offraient.

L'une était exubérante, l'autre plus calme et timide. Mais dans leurs deux âmes, également légères, venaient mourir comme les derniers reflets des grisettes de jadis. Moins désintéressées, assurément, que les idéales amantes de cette folle époque, elles aimaient pourtant encore l'amour et préféraient qu'on leur parlât de beaux romans et de belles histoires plutôt que de sport ou de mines d'or. Elles ne se targuaient point de sens pratique, se réjouissaient naïvement de monter sur les ânes qui somnolaient au pied de l'arbre, s'épanouissaient devant l'horizon des maisons banlieusardes et les quelques bosquets de fusain en zinc et les quelques fleurs poussiéreuse qui représentaient pour elles la nature.

Cependant Pâquis, en atteignant au haut des bas de

Mathilde une peau douce et glissante aux doigts, avait révélé du même coup à tous les yeux une dentelle de pantalon assez coquette. Chimène devint soudain sérieuse, se leva, vint la palper, puis, regagnant sa place, déclara, sans avoir l'air de s'adresser à personne et comme si elle inscrivait simplement ce projet important dans sa mémoire :

— Il faut que je me refasse un trousseau.

Et perfidement, toujours de cet air détaché et qui semblait — suprême roublardise — intimer à ses trois amis que ses affaires ne les regardaient pas, elle ajouta :

— Je demanderai cinquante louis à Hubert.

Hubert était son amant en pied et en titre ; c'est à lui qu'elle avait accordé la grâce de s'occuper des détails de sa vie matérielle, confiante en cet homme sérieux, posé, marié, industriel et membre de plusieurs cercles. En lançant son nom de cette manière, comme s'il sortait d'un autre monde, d'une autre région de sa pensée, elle avait compté qu'Abscoc bondirait à ses pieds, les yeux pleins de tortures et la bouche de promesses. Elle ignorait encore le fond de l'âme de son ami et savait mal jusqu'à quel point son cœur était préservé de la jalousie. Sans doute il aimait assez Chimène pour, exceptionnellement, ne point la partager, comme nombre de ses maîtresses, avec ses amis. Mais qu'elle eût quelque part un autre amant sérieux, riche, pour subvenir aux besoins de sa vie alors que lui ne pouvait se charger que de ses fantaisies, d'ailleurs déjà coûteuses, qu'elle ne pût se contenter des dix ou quinze louis qu'il pouvait à grand'peine lui passer chaque mois, en dehors des dîners, excursions et distractions qu'il lui offrait, qu'elle le doublât, lui simple et pauvre « auditeur du Collège de France », comme l'indiquaient ses cartes de visite, par un actionnaire de la Banque du même pays, voilà qui lui semblait dans la norme, dans la règle et qui ne pouvait affecter son âme, avant tout éprise d'ordre et résignée à la relativité.

Chimène comprit immédiatement, avec son instinct aiguisé, qu'elle pinçait une corde mal tendue. Elle attaqua plus directement :

— Si j'avais cinquante louis, quelles paires de chaussettes de soie je m'achèterais!

Elle n'ignorait pas que son amant avait, dès ses débuts, introduit cet objet de bonneterie dans la littérature.

— Pour cinquante louis, tu en chargerais un trois-mâts!... lui répondit-il. Mais il la regardait avec des yeux concupiscents qui cédaient peu à peu. Il n'était en aucune façon homme d'argent, mais avait le goût de la régularité au point de n'avoir jamais consenti, au milieu de cette bohème tapeuse et emprunteuse et malgré des passes de gêne de plus en plus nombreuses, à contracter aucune dette. Or, il découvrait, entre autres choses, que cette femme qui, dans ce début de liaison le possédait fortement, lui coûterait très cher en ne réclamant de lui que le superflu. Elle appartenait à cette race d'amoureuses qui, sincèrement désintéressées quant aux chèques et aux billets, incitent leur ami à dépenser une fortune sans que lui ni elle puissent savoir à quoi et malgré tous les scrupules d'économie qu'elles s'efforcent d'introduire dans leurs relations.

Avec elles, un repas chez Duval se solde mystérieusement par une addition à deux zéros au moins. Elles se résignent à prendre des secondes en chemin de fer et en fin de compte, à force de bonbons, d'oreillers, de couvertures, de sandwichs, de chaufferettes, de flacons de cognac, de boîtes de poudre et autres choses, ce voyage à prix réduits dépasse de beaucoup le tarif des wagons-lits.

Abscoc comprit aisément qu'il était tombé sur une économe de cette espèce. Alors, du fond de sa mémoire, sortit, tentatrice et rassurante, la phrase de Cramlott : « Tu peux gagner tes dix louis par mois sans user beaucoup de phosphore... »

Soudain, il se décida à les gagner. Mentalement, il signa le contrat d'embauchage. Ses ambitions n'avaient jamais été assez robustes pour qu'elles résistassent longtemps au désir de satisfaire une belle fille qui promettait de lui rendre en savantes voluptés — et en chaussettes — son abdication. Il venait de s'enrôler dans l'armée prolétarienne des collaborateurs anonymes, d'entrer dans un de ces ateliers de lettres inventés par le bon Dumas, sur le modèle des ateliers de peintres du XVIIIe siècle :

— Tu auras tes cinquante louis, sale gosse... Mais en plusieurs mois, fit-il.

Et il prit un long acompte sur les lèvres humides de Chimène.

Elle éclata en une explosion d'enthousiasme où le Bourgogne qu'elle n'avait cessé de boire à flots était bien pour quelque chose. Elle célébra son triomphe en absorbant coup sur coup deux nouvelles rasades. Elle crut poli d'ouvrir, en échange, des perspectives radieuses au magnifique Abscoc :

— Tu es le plus généreux des cocos ! Tâche de gagner beaucoup d'argent, que je puisse être toute à toi !

— Peuh ! fit Guinoiseau, ce n'est pas très nécessaire, puisque ça ne pourrait pas être réciproque.

— Tu me tromperas !

— Evidemment !

— Pourquoi ?

— Pour rien ; par principe, parce qu'il y a malgré tout quelques autres jolies paires de jambes que les tiennes au monde, parce que je suis un homme qui se donne... parce qu'il y a des noms prédestinés...

— Des noms prédestinés ? Qu'est-ce que c'est que cette blague ? Prédestinés ? Où se met-on cet instrument ?

— Tu es bête. On porte incontestablement le poids de son nom. L'évêque Cauchon ne pouvait pas ne pas faire brûler Jeanne d'Arc comme son nom l'indique. César ne pouvait pas ne pas être dictateur. Un Monsieur qui s'ap-

pelle Joseph ne pourra pas ne pas faire... Charlemagne. Or je m'appelle Guinoiseau qui veut dire guigne oiseau, qui guigne...

Chimène, assommée par les vins, s'était paisiblement endormie. Abscoc avait plus parlé pour Pâquis que pour elle. Mais celui-ci s'occupait avec Mathilde, un peu moins ivre que son amie. Les maîtres d'hôtel déjeunaient — ou dînaient peut-être, car il était quatre heures de l'après-midi — dans un coin du jardin, vers les cuisines. Une bande de mères et de babys s'acharnaient après des bourricots qui ne voulaient pas avancer.

Il fallut éveiller Chimène car l'heure du train approchait et l'on pouvait prévoir que le trajet jusqu'à la gare n'irait pas sans incidents. En effet le sommeil de la dormeuse, dans son dernier quart d'heure, avait été entrecoupé de grognements et d'apostrophes étranges qui indiquaient assez que son ivresse, après la phase de dépression, entrait dans une période agitée et agressive : « Mon pied où tu sais !... Cinq mille, tu blagues !... Pas ce soir, vieux dai[illegible] !... »

Chimène fut d'abord sentimentale, en franchissant la barrière rustique du « Chimpanzé ». Un abreuvoir évoqua dans sa conscience trouble ses jeunes années, au bord de la mer, et aussi le plaisir qu'elle aurait à y mener boire sa manucure qui lui avait arraché une peau. Elle se signa devant l'église et prétendit acheter pour un adorable petit morveux qui la regardait de ses yeux effarés des gâteaux chez un cordonnier.

Par bonheur, il se trouva un wagon de première classe vide dans lequel l'effort des deux hommes parvint à la hisser. Mathilde était en proie à une griserie moins bruyante mais qui, plus concentrée, était plus menaçante en nausées contenues par les restes défaillants d'une héroïque volonté. Entre ses spasmes, elle s'intéressait généreusement au sort de son amie et s'ingéniait à lui prodiguer des soins, suivant une thérapeutique issue de la

plus authentique droguisterie, lui frottant les tempes avec des touffes de feuilles qu'elle arrachait à une brassée de lilas... Chimène, bourlinguant dans le wagon comme un œuf sur un jet d'eau, émettait, braillait des sons qui n'avaient de noms dans aucune musique. Elle modula longtemps de sauvages cacophonies, puis se fixa sur cinq mots mystérieux qu'elle se mit à chanter sans interruption. Que pouvaient bien signifier ces paroles énigmatiques après lesquelles elle s'acharnait :

Les épinards dans le piano !

Dans sa conscience trouble quel obscur et mauvais souvenir de ces chénopodiacées alimentaires s'était éveillé ?

Tous les efforts pour la faire taire restèrent vains. Les deux hommes se félicitaient déjà d'être, dans ces circonstances, isolés du reste du monde dans leur compartiment et de subir seuls cette horripilante mélopée, quand ils virent paraître au bout du quai un vieux monsieur et une vieille dame qui, dans la mesure de leurs faibles moyens, couraient éperdument. A mesure qu'ils approchaient et qu'ils découvraient leurs figures grises, fanées, austères, Abscoc reconnaissait M. et Mme Lovelit chez qui il dînait parfois, de vieux amis de sa pauvre grand'mère. M. Lovelit était le grave directeur du bureau des marées, savant inaccessible aux contingences de la vie et par conséquent aux accidents de la noce. Mme Lovelit et lui avaient péniblement élevé six enfants ; ils les avaient faits sans joie, les six soirs, uniques dans leurs quarante-trois ans de mariage, où le directeur avait daigné quitter ses rapports et ses hautes mathématiques et se coucher en même temps que Mme Lovelit. Pour tout dire, M. Lovelit portait un chapeau haut-de-forme et Mme Lovelit des pantalons jusqu'à la cheville comme on s'en aperçut quand un chef de gare prêt à siffler le départ les jeta, au hasard mais brusquement, dans le compartiment des femmes avinées et des deux amis, le dernier du train.

Ils y furent accueillis par le hululement redoublé de Chimène, un hoquet désespéré de Mathilde et la figure effondrée d'Abscoc qui comprit aussitôt que sa situation dans le monde de la science était gravement compromise. D'un coup d'œil les vieux époux jugèrent la situation. Ces corps flasques, tassés sur la banquette, ces bruits étranges, ces visages fatigués ne pouvaient leur laisser aucun doute sur le milieu dans lequel eux, rigides et dignes bourgeois, ils étaient tombés. Mais que faire ? Le train se donnait des allures de filer dans une banlieue crépusculaire. Mme Lovelit et son époux ayant brutalement et à tout jamais rayé dans leur esprit Abscoc du gotha de leurs relations et de la liste des bienheureux appelés périodiquement à partager leurs bouchées à la reine et leur bœuf jardinière, s'installèrent sur une fesse au bord de la banquette, en face de la portière, et s'absorbèrent dans la contemplation éperdue d'un paysage qu'ils connaissaient pourtant depuis vingt ans. Sans dire un seul mot, sans qu'ils se fussent concertés, leurs pensées à l'unisson passaient alternativement du souvenir de la pauvre grand'mère qu'ils plaignaient par delà la tombe pour les turpitudes de son petit-fils au contentement d'avoir élevé leur progéniture dans des habitudes de sobriété, de chasteté et de gravité. Ce complet détachement, cette absence de leur présence, si l'on ose dire, eût pu faciliter les choses et conduire sans trop grand scandale la cargaison de ce wagon tumultueux jusqu'à la gare du Luxembourg, si Chimène, en proie à la troisième période de l'ivresse et énervée par la folie lancinante de ces trois notes qu'elle infligeait à elle-même et aux autres, ne se fût abandonnée aux capricieux soubresauts d'une belle crise de nerfs. Vautrée en spirales ondoyantes sur la banquette, dans un désordre quelque peu indécent, elle glapissait sur un mode majeur qui ne pouvait échapper aux oreilles du bureau des Marées.

— Mathilde,... chérie... viens, viens...

Et Mathilde, sortant de sa mémoire très altérée des notions de pseudo-médecine que les deux amis envoyaient à tous les diables, hurlait, comme prise de terreur panique :

— Il faut lui frictionner le ventre !

M. et Mme Lovelit faisaient tous leurs efforts pour s'absorber de plus en plus profondément dans une exacte étude du faubourg qui défilait à la portière. Abscoc vivait une des plus sinistres heures de son existence...

Enfin, le train les déposa à la rue Gay-Lussac. Le couple savant jeta sur les deux jeunes gens un de ces regards qu'on n'oublie plus quand on en a été une fois accablé, où passent ensemble le mépris du monde et une invocation aux grands dieux pour qu'ils détournent d'une pareille existence les bons jeunes gens de la famille.

— Ce vieillard m'a maudit, constata Guinoiseau.

On déposa les deux femmes chez Abscoc où les deux amis les retrouvèrent à deux heures du matin enlacées, endormies,souillées par de mutuelles et indéniables conséquences de leur intempérance. Mais,pour le moment, s'en étant débarrassés, ils allèrent immédiatement dîner.C'est au cours de ce repas que Guinoiseau annonça à son ami,et après avoir reçu son serment de discrétion,qu'il allait désormais « collaborer » avec Cramlott.

CHAPITRE V

ABSCOC APPRÉCIE D'AUTANT PLUS LA HAUTE NOCE PALOISE QU'AYANT A TRAVAILLER DANS LA CAPITALE DES PYRÉNÉES, IL Y TROUVE TOUTES SORTES DE RAISONS POUR N'Y RIEN FAIRE. — IL CONSOLIDE SA SITUATION DANS L'INDUSTRIE. — ROUCLET VIENT LE RELANCER A PARIS POUR METTRE SES NERFS, POURTANT PLACIDES, A UNE RUDE ÉPREUVE ET DOR-

MIR FRATERNELLEMENT AVEC LUI — ET TROIS AUTRES — SUR LA TABLE D'UN CAFÉ, CE QUI A SON IMPORTANCE.

A l'époque où nous sommes arrivés, la vie d'Abscoc s'est orientée vers le Sud. Entre Pau, Biarritz et Bordeaux, il passe de longs mois. Il est incorporé à une bande charmante de riches indigènes. Pau, spécialement, est une ville selon son cœur : tout y est oisif et ainsi sa propre oisiveté s'y rapporte moins. La cité calme, le gave lent, la campagne molle, la ligne droite des lointaines Pyrénées rendraient scandaleux tout effort, dans ce décor où l'action n'est à aucun degré la sœur du rêve. Abscoc qui a du tact, l'a compris... Aussi ne songe-t-il même pas à écrire la première ligne du roman que Cramlott lui a confié. Il se consacre exclusivement à plusieurs choses qui ne touchent ni de près ni de loin au travail. A l'amitié d'abord, à ses charmants compagnons, de Luxol, Millenast, Pierre de Craout, jeunes, beaux, chics, doués d'un sens perfectionné du confort, de la grande vie, de la dissipation, de l'imprévu et de la diversité. Il mange avec eux, décidés à mener tambour battant leurs grosses fortunes, ce qu'il lui reste de son héritage entamé. Il profite bien de leurs autos, de leurs cercles, de leurs relations et de la considération qu'ont pour eux les maîtres d'hôtels, mais, dans la mesure de ses moyens, il paye royalement son écot car, à la différence de la meute que ces riches jeunes gens traînent après eux, Abscoc est le plus fier et le moins parasite des hommes. Il est préservé de ce vice social par deux tendances contradictoires : sa notion de la propriété et son désintéressement. Il partage avec ses amis les nombreuses et jolies filles qu'ils ont accaparées dans la région et qui affluent même de Paris pour participer à leurs fêtes locales et raffinées, célèbres jusque dans la capitale. Il étudie, guidé par leur expérience, la série des cocktails, des crûs de Jurançon et du Bordelais. Il se rompt, à ses

frais, aux nobles jeux du poker et du baccarat qu'il pratique avec son ordinaire et, en l'espèce, dangereuse nonchalance. Un célèbre tricheur, en se laissant aller à formuler devant la bande, un soir qu'il était malgré lui ému par la féerie printanière de beaux jardins nocturnes, cet irréfutable axiome : « On est perdu tant qu'on prend le baccarat pour un jeu de hasard », précise et définit l'opinion qu'Abscoc s'est faite des affaires, du commerce et de la finance qui, pour lui, forment un ensemble avec le tapis vert. Entraîné par l'exemple de quelques-uns de ses compagnons et poussé par de violents maux de dents, il s'adonne à la morphine. Mais c'est une expérience peu dangereuse pour cet ironiste chez qui l'intelligence et la solide raison bourgeoises, plus fortes que la sensibilité, dominent aisément à défaut de volonté des passions qui ne sortent jamais de l'état embryonnaire.

Enfin, les premières grosses voitures viennent de paraître et Millenast en possède une. Abscoc se laisse envahir par un goût de l'automobilisme qui ira désormais en grandissant jusqu'à lui faire accepter et même rechercher un jour, plus tard, les plus médiocres des compagnons pourvu qu'ils possèdent un solide et puissant outil.

Cet homme lent et calme adore, étalé sur les coussins d'une moelleuse carrosserie, être ravi à cent à l'heure. Il aime remplacer l'action par une apparence, le sport par une illusion et courir le risque d'une catastrophe, ce qui satisfait son courage inemployé et son fatalisme oriental. Cet amour pour l'automobile de luxe est en tous cas un signe certain qu'Abscoc n'est qu'un pauvre malgré lui, qui a raté sa destinée de riche. Dès cette époque, il acquiert quelques principes, non de l'art de conduire les empires qui est simple et puéril, mais de la science de conduire une auto qui est infiniment plus compliquée. Son professeur oublie seulement — et pour cause — de lui enseigner que ces principes ne peuvent s'appliquer

qu'à jeun. Cette omission fit que, par une nuit sans lune, vers deux heures après minuit, en quittant le trottoir d'un bar et Abscoc étant au volant, l'auto de Millenast tenta à toute allure de franchir en la forçant la grille fermée du jardin public de Pau. Il y eut dommage de part et d'autre. Ce fut d'ailleurs dans cette période qu'Abscoc inaugura la série de ses cataclysmes personnels et privés par trois accidents assez rapprochés. Il ne redoutait pas ces fortes émotions. Sans parler de l'espèce de volupté qu'il éprouvait à leur attente, il leur découvrait d'autres attraits : le désastre étant survenu dans le tohu-bohu du choc, le bruit des métaux arrachés, les heurts des bois éclatés, les bris, les cris, et la stabilité des voyageurs, déjà fortement compromise par la vitesse exagérée, étant brusquement bouleversée, il avait, en se retrouvant sous la voiture, sur la route, contre une borne ou dans toute autre situation anormale, une demi-seconde d'intense curiosité à se demander ce qu'il avait de déchiré, de brisé, d'enfoncé ; par quelle blessure le sang allait couler, quel membre il allait sentir immobilisé, en quelle partie de son corps le trou allait se révéler. Emotion de la surprise ? Plaisir de l'inconnu ? Cet entraînement au charme spécial de l'accident devait lui servir prodigieusement par la suite. Et puis, étant sorti indemne de la première de ces violentes projections, il aimait à considérer les suivantes comme des épreuves de cette invulnérabilité personnelle à laquelle chacun croit secrètement.

L'auto, avec tous ses risques de voyage nocturne à folle allure, ouvrait à Abscoc et à ses amis des possibilités dont ils s'émerveillaient ; elle les libérait de l'espace, leur ouvrait la geôle que constitue toujours la station en un lieu précis d'où l'on ne peut sortir qu'au prix d'actes compliqués. Elle correspondait à cette espèce de besoin de vague héroïsme qu'on trompe aisément dans une course insensée où l'on met sa vie, pour rien, pour le

plaisir, à la merci d'un infime obstacle, d'un coup de volant, d'un incident menu et ridicule. La bande dînait longuement dans les salons les plus huppés des restaurants palois : les lumières, filtrant à travers les abat-jour roses, sur les chairs nues des femmes, les violons languissants, de profonds Bourgognes, les derniers effets de la morphine, les foies gras divins de l'Adour, l'excitation des truffes, l'odeur d'ambre et de poudre de riz, la tiédeur de l'atmosphère, tout cela coulait au cœur des convives un imprécis désir d'extraordinaire, d'imprévu, de lutte, de victoire ! Les manteaux et les pelisses emmitouflaient robes pailletées et smokings ; les moteurs ronflaient et les machines puissantes s'élançaient dans la nuit à la conquête des routes, en randonnées énormes. Une heure d'air cinglant, une heure d'ivresse mystérieuse à la poursuite du trou lumineux dont les phares les faisaient précéder sans cesse dans l'ombre, et tout à coup ils entraient, pour ainsi dire, dans le bruit de la mer assaillant l'immense côte basque, ils plongeaient, fous, les cheveux au vent, hagards, dans la fête lumineuse et mélodieuse de Biarritz, transportés dans un autre décor par une chevauchée fantastique. Combien avaient-ils franchi de lieues, de mondes, de nuits ? Ils s'installaient au Palais, continuant, dans l'atmosphère plus nerveuse de la cité marine toute ambrée des peaux ocrées de l'Espagne, retentissante de son rude parler et de ses joies métalliques, la fête commencée dans la douceur silencieuse et anglicane de Pau.

Ce fut là, un matin, à quatre heures, que Guinoiseau gagna à Henry, le maître d'hôtel du Palace, un fameux pari. Les yeux bandés, il reconnut successivement, sans se tromper, douze marques de champagne. Il cultivait alors ce vin de nuit, que, plus tard, devenu plus sérieux, il se prit à renier. Après des exploits de ce genre, la troupe joyeuse s'en allait coucher jusqu'à midi, hommes et femmes parfois, — mais pas toujours — se choisis-

saient mutuellement, au hasard, suivant le caprice de l'heure, le degré de griserie, l'envie du moment, les talents connus et reconnus de chacun. Pourtant, cette communauté fraternelle était le signe d'un soir de noce exceptionnelle. En général, ces jeunes gens n'échangeaient leurs maîtresses qu'après avoir épuisé les joies d'un attachement sérieux mais toujours transitoire.

Pour être véridique,il faut ajouter que parfois Abscoc quittait mystérieusement le joyeux cénacle. Le sentiment, à cette époque de son existence — car chaque étape de sa vie fut ainsi marquée par des battements de son cœur qui ne coïncidèrent jamais avec les désirs de sa chair — le sentiment était représenté par la femme d'un de ses amis. A ce titre, elle demeurait sacrée à l'honnête homme qu'il était et qu'il restera. Mais il la convoitait si ardemment que sa seule présence constituait pour lui comme le reflet déjà exquis d'une impossible volupté. Le respect qu'il avait pour l'amitié sut le préserver de toute défaillance. Mais nombre d'années plus tard — vingt-cinq ans après ces événements — il apprit un jour, par hasard, que cette créature, demeurée souveraine et intangible dans son esprit et dans son âme, au moment même où il la respectait, trompait son mari, son ami... avec un nègre ! A ce moment-là, Abscoc avait perdu depuis longtemps l'habitude de s'émerveiller des événements humains en général, et de la fantaisie imprévue des femmes en particulier. Constatons d'ailleurs qu'il était trop généreux pour qu'on puisse faire remonter à cette déception son aversion pour la race noire et trop intelligent pour ne pas voir en ce nègre le symbole de toute sa vie.

L'oisiveté luxueuse d'Abscoc était d'autant plus enchantée qu'elle se rehaussait de la conscience qu'il avait de ne pas exécuter un travail urgent. Quand il rêvassait longuement sur la terrasse du château, devant la ligne bleuâtre des Pyrénées, quand il s'attardait aux cocktails

ou aux alcools de l'après-déjeuner, aux baisers de cinq à sept, aux parties de poker, aux promenades en auto, à la vue des belles baigneuses de Biarritz en costumes collants, sa volupté était faite en partie de l'idée qu'il avait un roman à écrire, qu'il était venu à Pau dans cette unique intention et qu'il ne l'écrivait pas. Cramlott, en effet, n'avait pas laissé son esprit, son talent et sa connaissance de la langue française se traîner longtemps dans la chronique hebdomadaire. Cramlott était célèbre surtout comme romancier. Il avait ressuscité en France le roman d'aventures sous une nouvelle forme. Il s'était fait une spécialité de promener à travers le monde et des événements imprévus qui, comiques ou tragiques, ruisselaient en cascades éblouissantes, des types essentiellement parisiens. Il tirait un parti incomparable du contraste entre leur scepticisme boulevardier et la diversité des races humaines, de la confrontation entre leurs habitudes d'esprit et les pittoresques civilisations du reste du monde.

Appliquant à cette entreprise, d'où étaient sortis déjà d'éclatants succès de librairie, une formule qu'il n'avait pas inventée, qu'il était loin d'être seul à utiliser dans la littérature moderne et dont Abscoc avait déjà éprouvé le maniement au rayon de la chronique, il embauchait de jeunes écrivains qui travaillaient à son compte et sous son nom. D'illustres peintres, de grands romanciers, de célèbres dramaturges avaient déjà, avant lui, employé ce moyen pour aider et soutenir des débutants sans fortune, former leur naissant talent en le faisant servir aux fins de leur gloire personnelle, de leurs besoins d'argent et de leur goût pour la paresse. On peut discuter la valeur absolue de ce procédé. Sa moralité n'est assurément pas au-dessus de toute controverse. Le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'il ravale les créations de l'intelligence ou de la sensibilité au niveau d'une production usinière et assimile une œuvre à une paire de chaussures. Pratique

sacrilège. Mais il serait injuste de la reprocher à Dumas, par exemple, et de n'en point faire honte à Boucher. Condamnons-la ou absolvons-la en bloc. En tous cas cette industrialisation de la littérature et de l'art étant un fait, nous sommes tenus à ne la juger — tout en la réprouvant — qu'en fonction des ressources qu'elle offre aux salariés qui s'y embauchent. Deux questions se posent. Combien l'employeur accorde-t-il à l'employé sur son propre gain ? Jusqu'à quel point étouffe-t-il et égorge-t-il de jeunes talents qui ne savent pas s'évader à temps de son atelier ?

Fort capable d'écrire lui-même ce qu'il faisait écrire par d'autres, fait rare mais qu'attestent de délicieuses lettres issues de son encre, styliste de premier ordre, esprit pétillant et alerte soutenu par une vaste culture, renseigné par une existence ardente et vibrante, possédé par une imagination singulière mais réellement exceptionnelle, Cramlott était obligé, pour accomplir une besogne dont il ne voulait s'encombrer sous aucun prétexte, de choisir de bons écrivains-nés et de même race que lui-même. Il avait aussitôt reconnu en Abscoc un sujet d'élite et l'avait promu du rayon de la chronique à celui du roman. Il l'avait naturellement lié par une sorte de secret professionnel et lui avait imposé de ne point se vanter de son labeur. Guinoiseau, d'ailleurs, qui mêlait à ses sarcasmes contre la littérature le profond respect qu'il professait pour elle en souvenir de Rabelais, de Balzac, de Chateaubriand, se fût bien gardé d'afficher cette demi-prostitution. Au reste, la moindre indiscrétion lui eût probablement fait perdre le bénéfice d'une besogne qui devenait assez lucrative.

Cramlott l'avait ébloui avec la promesse de quelques billets de mille francs fort utiles à son budget délabré ; il lui avait fourni pour la relire une collection complète des œuvres précédentes signées de son nom et les grandes lignes du roman qu'il lui commandait :

— Je voudrais prendre une belle gosse et un type robuste, provinciaux l'un et l'autre, l'un et l'autre vertueux comme on ne l'est plus, mariés ensemble depuis deux ans, et qui s'embêteraient follement... toujours ensemble, bien entendu. Ils partiraient sous un prétexte idiot, héritage à recueillir, mine d'or à inspecter, pour où tu voudras pourvu que ce soit en Asie ou en Afrique. Tu imagineras qu'un incident les sépare et qu'après s'être cherchés en vain au milieu d'aventures que je te laisse le soin d'imaginer, ils se décident à retourner à Paris ayant, chacun de son côté, goûté et appris tous les vices au contact de ces civilisations pures, chastes, innocentes : sodomie, lesbianisme, opium, sadisme, etc... Leur premier souci en débarquant dans la capitale, c'est de se coller, lui en smoking, elle en peau, et de s'en aller dans un endroit de bombe où... ils se retrouvent nez à nez. Ils rentrent ensemble à l'hôtel, s'installent côte à côte dans leurs réciproques pourritures qu'ils ont bien soin de cultiver et font un ménage délicieux et uni. Ce foyer sentimental que la vertu n'avait pu établir, le vice le fonde. Tu vois la portée philosophique de la machine. Voilà les grandes lignes, le reste te regarde.

Et Cramlott était parti pour Nice. Abscoc, heureux de se trouver en tête-à-tête avec un si beau sujet et qu'il « sentait » si bien, s'était mis à l'œuvre et avait dix jours plus tard envoyé à son patron une admirable description de la province où vivaient les deux jeunes gens (Chapitre I). Par retour, Cramlott lui avait répondu :

Vieux frère,

Ton début m'enchante, c'est ce que nous aurons écrit de mieux. Mais pourquoi veux-tu que ta Youlette et ton Christian soient natifs de Touraine alors qu'il me reste d'un roman de Paul Salter une si belle description du Morvan que je n'ai pas utilisée ?

Je tire à cinq avec bonheur, j'ai trouvé pour Line une charmante petite amie, on s'aime et on t'embrasse.

CRAMLOTT.

P. S. — « Je tire à cinq » t'indique assez que je ne puis pas t'avancer cinquante louis. Mais commande ton complet chez mon tailleur et fais-le mettre sur ma note. Si les Dieux le veulent, tu auras bientôt du plus liquide.

C'est alors qu'Abscoc, ayant résolu de continuer son œuvre loin du tumulte et de la vie agitée de Paris, avait eu l'excellente idée de se réfugier à Pau. Depuis trois mois qu'il n'y faisait rien il n'avait plus entendu parler de Cramlott. Le patron s'était contenté de lui adresser la lettre par laquelle son éditeur lui réclamait au moins la première partie du manuscrit déjà totalement payé. Mais cette nouvelle lui étant parvenue devant un cock-tail inédit l'avait laissé assez froid. Il goûta trois mois d'une volupté secrète dans les bars, salles à manger, boudoirs, lits, auberges de la région à se dire : « J'ai un roman à écrire ! »

Il se décida pourtant brusquement à rentrer à Paris, pressé par le besoin d'argent. Et comme il avait mangé par avance le prix du premier roman qui restait tout entier à faire en soutirant à Cramlott des avances sous forme de complets, de notes de cordonnier et même parfois d'espèces sonnantes, force lui fut de s'engager, pour continuer à toucher quelques fonds, à en fournir un second.

Un jour, à deux heures de l'après-mid, Guinoiseau, ayant renversé la pendule en mettant ses bretelles, ce qui était une des manifestations ordinaires de sa maladresse naturelle, venait de désespoir de se recoucher et reprenait des forces en trempant une mouillette dans son œuf quotidien. Il vit entrer chez lui un grand garçon maigre, dont les baguettes de cheveux et les touffes éparses de barbe tiraient, à hue et à dia, sur le roux. La peau de sa figure semblait, par places, s'être vidée de chair, mais en revanche elle s'était couverte de quelques boutons pustuleux. En le voyant exciter une de ces protubérances irritées — toujours la même — d'un

ongle bombé et maladif, tandis qu'il paraissait s'enfouir dans une intense méditation, Abscoc pensa :

— C'est un eczéma de conscience.

Son corps était creux de tous côtés, réduit au strict indispensable pour mériter encore le nom de «corps ». Au bout des bras, qui tenaient de la branche morte, s'emmanchaient des mains, un peu humides, et surtout des doigts si maigres qu'ils semblaient les débris osseux de quelque gigantesque grenouille.

Le visiteur tendit à Abscoc une lettre et s'assit en entortillant comme un foulard sa jambe droite autour de son squelette de jambe gauche. Abscoc qui, par timidité, naïve confiance, gêne de paraître se méfier, affirmait toujours à ceux qui lui en offraient qu'il considérait comme superflus les lettres d'introduction,les garanties financières, les traités littéraires et autres pièces officielles, fit mine de ne pas tirer le papier de l'enveloppe ouverte. Mais son hôte, qu'il avait certes déjà vu, lui dit d'un ton sec et bref qui était pourtant ce qu'il pouvait faire de mieux en fait d'amabilité, tout en tiraillant les crins jaunâtres de sa moustache :

— Lisez, je vous prie.

Abscoc s'exécuta :

Albi, vendredi.

Cher ami,

Vous ne vous rappelez peut-être pas M. Rouclet (Pierre). Il ne s'est mêlé à notre bande que deux ou trois fois pendant votre séjour dans le Sud et parmi tant d'autres ! M. Rouclet est un de nos bons camarades. Vous nous feriez plaisir en l'obligeant de votre mieux. Il arrivait à peine des Antilles où il est né quand, après auscultation, un grand médecin, un maître, l'avertit sans ménagement qu'atteint de tuberculose, il ne pouvait plus compter que sur deux années de vie, au maximum. Qu'eussiez-vous fait à sa place ? Il résolut de mettre dans ces deux ans qui lui étaient accordés autant de choses que d'autres en trente années d'existence. Par exemple,

il mangea consciencieusement une belle fortune ; il ne lui reste plus aujourd'hui que quelques plantations en Annam dont il a depuis lors vécu. Car, inutile de vous le dire, sa condamnation à mort fut prononcée il y a aujourd'hui vingt-deux ans ! Pour des raisons qu'il serait trop long de développer ici, ces plantations seront improductives pour lui pendant quelques années. Il songe donc à tirer parti de sa plume... Vous jugerez comme nous qu'il la manie en écrivain et vous l'aiderez à en tirer ressources et renommée ! Veuillez trouver ici, mon cher ami, avec les affectueux souvenirs de la bande des soupeurs, la fidèle poignée de mains de votre

MILLENAST.

Abscoc jeta cette lettre sur le désordre de son bureau et, à son ordinaire, serviable et bon garçon :

— On va arranger cela... vous dînez avec moi ce soir.

Mais l'autre, ancré déjà dans cette pièce, mieux « chez lui » qu'Abscoc lui-même, nullement gêné, ni intimidé, ni reconnaissant, insistait :

— Pardon, qu'entendez-vous par « arranger cela » ? Je ne veux pas attendre ni écrire des faits-divers à 0 fr. 10 la ligne.

—Vous me direz ce que vous pouvez faire...

M. Rouclet se fâchait :

— Je peux faire ce que l'on veut, pourvu qu'on me paye... et que cela m'intéresse.

Il fallait être patient et débonnaire comme l'était Abscoc et deviner peut-être le grand talent de cet homme qui devait écrire au moins deux des beaux livres de sa génération, pour ne pas transformer sa main en poteau indicateur qui aurait montré la porte. Et puis, en considérant son irascible quémandeur, Guinoiseau découvrit en lui, à défaut de la maladie précise et diagnostiquée jadis à faux, tant de tares physiologiques mêlées à tant d'alcools et de stupéfiants, qu'il fut pris d'une grande pitié et d'une grande sympathie pour son visiteur :

— Je puis parler de vous dans des périodiques...

— Que voulez-vous dire par « périodiques » ? Quels périodiques ? des hebdomadaires ? des mensuels ? *Le Supplément du Petit Journal ?* siffla Rouclet avec impatience.

Guinoiseau, pour rompre cette horripilante conversation, prit sur la table à côté de son lit une vieille montre de nickel. Simple habitude, car elle ne marchait plus depuis longtemps malgré l'allure de chronomètre qu'elle se donnait avec ses multiples aiguilles. Il fit le simulacre de la consulter.

— Nous parlerons de vos projets à loisir, si vous voulez venir dîner avec moi. J'ai rendez-vous avec Salter, Dernan, Rablot... Le temps de m'habiller...

— Si vous voulez, mais je vous préviens que je ne supporte que l'Yquem 74 et les grandes Fines authentiques.

Abscoc ne laissa pas deviner qu'il allait entamer, en faveur de ce grincheux, le dernier billet du mois.

Le trajet jusqu'au Weber fut assez pénible. Rouclet exerçait à propos de tout et de tous un esprit parfois plus ergoteur que critique et qui ne se lassait pas. Si le malheureux Abscoc déclarait, pour rompre la gêne d'un silence : « Cette maison n'est pas au coin du quai », il lui fallait aussitôt, et avant d'être autorisé par son invité à démontrer la vérité de sa proposition que, contre toute évidence, celui-ci contestait du reste, définir, au milieu de controverses hargneuses, de remarques désagréables, de contradictions aigres-douces ce que c'était qu'une « maison », qu'un « coin », qu'un « quai ».

« Si Millenast en a beaucoup de ce calibre à m'envoyer »... pensait en lui-même Guinoiseau.

Salter, Dernan, Rablot, dès le poisson, étaient enragés à casser la vaisselle par ce nouveau venu, invité, mais par surcroît agressif et insolent. Il « engueulait » littéralement Abscoc qui s'ingéniait à lui offrir toutes les meilleures choses de la carte et les plus chères, se plaignant qu'il le traitât avec dérision. Pourtant et malgré ce carac-

tère, tous étaient séduits par son intelligence aiguë, qui pénétrait brusquement, comme un coup de pointe, au delà des apparences, par son bonheur à enfermer des coins de vie et d'âme en formules brèves et pleines par l'originalité de sa pensée brillante, par ses paradoxes profondément personnels, par la correction aussi et la recherche imprévue et pittoresque de sa langue, par sa surprenante faculté de création verbale. A coup sûr, ce terrible homme portait en lui un remarquable écrivain.

Il mangea à peine — se contentant de fumer d'innombrables cigarettes et de boire des grogs froids fortement alcoolisés entre les verres de Bordeaux et en attendant la Fine Champagne.

Vers une heure du matin, alors que sa volonté usée dans la lutte contre son redoutable protégé ne remportait plus que de faibles victoires sur ses paupières défaillantes, Abscoc remarqua que, contrairement à leur habitude, les trois amis qui, depuis de nombreux mois, ne s'endormaient sur la table qu'en état de parfaite harmonie de cœur et d'esprit, s'étaient, ce soir-là, évanouis dans les fumées de l'alcool, après avoir échangé d'aigres réparties et dans un état évident d'hostilité : l'influence de Rouclet avait agi sur eux. En fermant les yeux, il aperçut encore, dans un brouillard mauve strié de bandes d'or, ledit Rouclet qui semblait esquisser un vague sourire de satisfaction à contempler cette désagrégation morale du groupe — son œuvre — et qui d'une main vacillante versait dans son verre le fond de la bouteille d'eau-de-vie avant de s'endormir à son tour.

Cinq heures plus tard, Dernan ouvrit, le premier, un œil trouble. Il aperçut un étrange monde de tables entassées les unes sur les autres, de barricades de chaises, d'êtres mal peignés qui balayaient un café chaotique et bouleversé et balançaient en cadence des espèces d'ostensoirs en fer blanc. Un à un les dormeurs émergèrent du sommeil : Salter se soulevait, Abscoc s'étirait, Rablot

bâillait, Rouclet cherchait sa moustache pour la tirailler et ses boutons pour les agacer. Figures défaites, grises, balafrées de cheveux tombants. Aux premières paroles, il devint évident que l'ivresse, mal dissipée, barbouillait encore des cerveaux obnubilés...

— Faut que j'aille travailler, grogna Dernan. Et ce projet seul témoignait de l'extravagance de sa pensée. Je dois apporter quatre chapitres à Cramlott ce soir...

Ce nom secoua Abscoc.

— Cramlott !.. il m'attend à déjeuner pour que je lui lise la fin de...

— Et mon papier pour Cramlott ! murmura en sursautant Salter.

— Et le plan que je dois lui soumettre, hurla Rablot en se tenant la tête.

Et les quatre, un peu remis en selle, éclatèrent de rire.

Quatre hommes de lettres ivres, qui se réunissaient chaque soir, faisaient tous quatre, sans se l'être jamais avoué jusqu'à ce matin morose, partie de la firme célèbre.

MARCEL ROUFF.

(*A suivre.*)

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

Paul Laumonier : *Ronsard poète lyrique*, Hachette. — Gustave Cohen : *Ronsard, sa vie et son œuvre*, Boivin. — *Poésies choisies de Ronsard*, recueillies sur un plan nouveau et annotées par Pierre de Nolhac, Garnier frères. — *Œuvres complètes de Ronsard*, texte de 1578 publié avec compléments, tables et glossaire par Hugues Vaganay, 6 volumes,, Garnier frères. — Mémento.

Un comité s'est formé pour célébrer le quatrième centenaire de la naissance de Ronsard et rendre à celui-ci, dans sa province d'origine et à Paris où il vécut si longtemps, le rayonnant éclat qu'il n'eût dû jamais perdre. Ronsard est donc d'actualité et les publications le concernant nous parviennent en nombre.

Nous l'avons maintes fois dit, dans cette rubrique, c'est aux romantiques, à Sainte-Beuve spécialement, que la littérature française doit l'exhumation d'un écrivain définitivement enterré au XVIIe siècle par les classiques, fils de son esprit les plus authentiques pourtant. Depuis Sainte-Beuve, ravi de retrouver l'accent si harmonieux de la poésie ronsardienne, mais décidément peu passionné pour cette poésie, les études ne se sont guère multipliées. Cinq ou six dignes d'être lues parurent en 75 ans.

Ronsard, parlant de lui-même, espérait mieux de la postérité. Ses disciples et ses satellites croyaient leur maître destiné, malgré l'avortement de la *Franciade*, à grandir sans cesse, à devenir une sorte d'aède national. Imprudente présomption ! L'université que Ronsard avait si tendrement fréquentée et vantée se désintéressa elle-même de lui. De nos jours seulement elle s'est tournée vers cette grande figure. A peine la situe-t-elle à sa vraie place, à cette heure, dans notre histoire littéraire. Encore n'agit-elle en sa faveur qu'avec réserve et circonspection. Le *Livret de Folastries*, tant de chansons et d'épigrammes satiriques et de tendances épicuriennes éparses dans l'œuvre du poète, après avoir dressé contre lui la pudibonderie protestante, continuent à détourner

de lui les esprits austères. D'aucuns, parmi ces derniers, préféreraient, pour lui accorder leur sympathie, qu'il n'eût pas donné à l'amour, dont il traduisit souvent en images vives les impulsions physiques, la prédominance dans sa vie et dans ses ouvrages.

Il paraissait impossible cependant que Ronsard, à une époque où l'histoire littéraire est fouillée jusqu'en ses secrets méandres, restât encore frappé de discrédit. Des fidèles de son génie travaillèrent pour sa gloire avec un zèle louable. Le plus ardent d'entre eux fut M. Paul Laumonier, professeur de littérature française à l'Université de Bordeaux. M. Paul Laumonier éprouvait-il le sentiment que l'Université avait mission impérieuse de réhabiliter un homme qui reçut d'elle avec tant de gratitude « la substantifique moëlle » ? On peut dire que toute la vie de ce professeur a été consacrée à l'étude biographique et littéraire du grand Vendômois. De ses recherches, de ses exégèses, d'un prodigieux labeur d'archiviste, d'historien, de scoliaste, de grammairien, de chronologiste est sorti ce **Ronsard, poète lyrique** dont les 800 pages, publiées en 1909, et récemment réimprimées, avec corrections, par la librairie Hachette, constituent un monument d'érudition patiente et souriante.

M. Henri Longnon a pu, dans son petit livre alerte et vivant, insérer quelques faits nouveaux d'ordre historique. M. Pierre de Nolhac, envisageant l'humaniste en Ronsard, a pu, de son côté, révéler, dans le domaine choisi par lui, d'importants aspects d'intelligence et de savoir, marquer, avec force détails curieux, l'admiration des doctes pour son héros ; le livre de M. Paul Laumonier n'en reste pas moins l'étude essentielle à laquelle on est obligé de recourir pour retrouver l'image complète du poète.

M. Paul Laumonier connaît admirablement la vie de Ronsard. Il n'en fait pas cependant l'élément principal de son ouvrage. Il y intercale l'œuvre et c'est à celle-ci, à sa chronologie et à l'examen particulier des dons lyriques du poète, qu'en définitive il consacre tous ses soins. La chronologie de cette œuvre, à laquelle d'ailleurs il s'est efforcé, dans un volume spécial, de donner la plus grande exactitude, permet de mieux comprendre et de mieux apprécier quelles influences le génie du poète subit à travers le temps. Ces influences qui vont l'aider à atteindre, en se fusionnant en lui, la perfection lyrique, seront de divers ordres. Il les

recevra de la nature tout d'abord, de ce petit coin du Vendômois où se dresse encore le manoir de la Possonnière, de la fréquentation de la cour, des femmes, des poètes, de Marot en particulier dont il souhaitera plus tard, sans y parvenir tout à fait, rejeter les dons de gaieté et de primesaut.

M. Paul Laumonier nous montre ensuite son héros parmi les savants, assoiffé de science lui-même, gonflant, sous la conduite de Dorat, son cerveau de l'immense apport des littératures grecque et latine, inspiré par les écrivains néo-latins, Jean Second surtout, cherchant aussi parmi les productions de l'humanisme italien matière à renouvellement et perfectionnement. Il établit, en des chapitres remarquablement équilibrés, les transformations produites par ces divers courants d'études, de même que celles produites par les crises de sentiment ou par les nécessités de la vie courtisanesque. Il examine les sources auxquelles, sans lassitude, Ronsard s'alimenta, entre Pindare, Horace et Anacréon, ses modèles de prédilection, comment il parvint, « pillardant » sans cesse, à donner à ses larcins une forme personnelle, nouvelle, vivante, moderne. Il ne cache pas que le pédant en lui prédomina souvent et contribua peut-être à nuire au merveilleux artiste enivré d'images, de couleurs, de sons. On sait, en effet, que Ronsard fut parfois, par l'abus de la mythologie et de l'érudition, abstrus au point de nécessiter, pour la pleine compréhension de ses écrits, un abondant commentaire.

M. Paul Laumonier envisage aussi, dans son livre, le poète érotico-bachique que l'on n'aime point d'ordinaire à évoquer. Il lui cherche dans la tradition, l'époque, le tempérament une excuse dont, à la vérité, Ronsard ne semble pas avoir besoin. Le poète n'eût-il pas, sous ce rapport, emprunté ses directions à Anacréon, qu'il eût tout de même éprouvé le besoin de chanter les belles galimafrées et bacchanales païennes. Ne l'en condamnons pas. Les poètes bachiques, à travers le temps, même moins érudits que leur initiateur, même moins enclins que lui à mêler l'antiquité à leurs jeux, ont laissé des œuvres dignes d'être conservées pour leur accent, leur couleur et leur vie

M. Paul Laumonier termine sa remarquable étude, dont on ne peut ici rendre compte que par large approximation, en considérant Ronsard comme ouvrier du vers. Il semble bien que, sous cet aspect, l'écrivain ait rendu à la littérature française le grand service

de léguer en poésie, avec l'exemple de ses formes vives, plaisantes, graves, mais toujours eurythmiques et gracieuses, l'ordre et la mesure en un temps où cette poésie oscillait, dans son rythme et sa technique, entre « la tyrannie et l'anarchie ». Doit-on accepter cependant, parmi les conclusions de M. Laumonier, celle où il nous présente son héros comme le véritable continuateur de la tradition littéraire française, comme le successeur évident des poètes du moyen âge ? Il semble, au contraire, que par son retour à l'Antiquité, sa gloutonnerie d'érudition, Ronsard ait arrêté l'essor de la France vers une littérature vraiment nationale où se seraient reflétées les qualités de spontanéité de notre naturel génie. Le classicisme, né de lui, nous vaudra de nobles écrivains, certes, mais combien solennels et gourmés, éloignés de la vie, épris de règles et de disciplines, trop enclins surtout à remplacer par l'emprunt perpétuel les élans de l'imagination.

M. Gustave Cohen, auteur d'un **Ronsard, sa vie et son œuvre**, s'efforce lui aussi de glorifier le maître de la Pléiade d'avoir introduit l'érudition en poésie et d'avoir ainsi « changé l'ordre des valeurs » de cette dernière. Il le fait avec moins de certitude peut-être, et peut-être aussi moins de conviction que M. Paul Laumonier, auquel son livre est dédié.

M. Gustave Cohen voit clair et, à travers ses conclusions, nous distinguons bien que cet amoureux du moyen âge, s'il a professé en Sorbonne un cours sur Ronsard, s'il a tiré de ce cours un livre synthétique, consciencieux, remarquablement documenté, écrit en une langue agréable aux yeux et au cerveau, n'en préfère pas moins son moyen âge où tout est, en littérature, si ingénu, si naïf, si près de la vie, et que même il préfère au docte poème ronsardien le chant plaintif et réaliste de Villon.

C'est, du moins, notre impression. M. Gustave Cohen a visiblement voulu bâtir un livre complet où l'on trouverait, au milieu de tous les détails de la vie de Ronsard, les plus purs, les plus agréables, les plus savoureux extraits de son œuvre, faisant corps avec les événements qui les inspirèrent. Son jugement excellent l'a bien servi. Il sait d'ailleurs mêler la critique avisée à l'admiration, souligner d'un mot ce qui mérite une attention particulière, analyser aussi nettement la psychologie de son héros que sa métrique. Nous signalons tout spécialement son chapitre sur la *Franciade*, le poème le plus artificiel de Ronsard desservi par son érudition,

chapitre où sont exposés, avec grand soin et brièveté, les mérites et les faiblesses du poète, attaché à une œuvre fort éloignée de son tempérament.

L'ouvrage de M. Gustave Cohen s'imposera à l'attention des lettrés par la clarté et la méthode de son élaboration. Celui de M. Pierre de Nolhac : **Poésies choisies de Ronsard**, connaîtra les sympathies des mêmes lettrés pour des mérites analogues. Nous avons précédemment analysé dans cette revue les travaux de M. Pierre de Nolhac, notoire ronsardisant. Cet écrivain est venu graduellement, par le canal de l'humanisme italien, à l'humanisme français, et par suite, au maître de la Pléiade. C'est surtout le savant qu'il a étudié en Ronsard, et l'on sait avec quelle pénétration. A cette heure, il veut nous faire connaître l'essentiel de son œuvre, par une sélection faite avec intelligence dans le ramas confus de cette œuvre.

Il paraît bien certain que cette sélection s'imposait. On ne se procure plus aujourd'hui qu'à grand'peine les éditions anciennes des poèmes ronsardiens, et les éditions publiées par M. Laumonier, excellentes certes, ont le grand inconvénient d'être épuisées ou fort dispendieuses. Elles contiennent d'ailleurs trop de pièces inintéressantes pour un public qui souhaite tirer d'un poète la jouissance intellectuelle qu'il peut donner.

L'ouvrage de M. Pierre de Nolhac résume, dans ce qu'elle offre de plus important, de plus illustre et de plus savoureux, toute l'œuvre du Vendômois. Des notes succinctes, mais excellentes, en expliquent les obscurités ou les allusions à des faits d'ordre historique, littéraire, mythologique ou autres.

M. Pierre de Nolhac ne s'est d'ailleurs pas contenté de cette utile contribution au centenaire de Ronsard, qu'il organise méthodiquement sur un autre domaine. Il a, de plus, écrit, pour les **Œuvres complètes de Ronsard**, colligées et annotées par le savant M. Henri Vaganay, une préface où les idées maîtresses et les gestes principaux du poète sont présentés avec précision. En ces six volumes, les ronsardisants trouveront les textes de l'édition de 1578, à la révision de laquelle l'écrivain apporta le plus de soins et que l'on peut considérer comme la mieux imprégnée de son esprit venu à maturité.

Mémento. — De M. Nicolas Banachevitch, un bon volume sur *Jean Bastier de La Péruse* (Les Presses universitaires de France), poète

mineur de la brigade, humaniste du collège de Boncourt, que ses contemporains comparèrent bien à tort à Euripide. La Péruse écrivit une tragédie : *La Médée*, et quelques poèmes d'assez agréable physionomie. — M. Georges Prévot, auteur déjà d'une agréable traduction des *Baisers*, nous donne une excellente traduction des « *Itinera* » de Jean Second, poète néo-latin inspirateur de la Pléiade, où l'on rencontre de charmants tableaux de la France et des Flandres au XVIe siècle et des traits de mœurs fort précieux pour l'histoire (Lille, Impr. Camille Robbe).

ÉMILE MAGNE.

LES ROMANS

QUELQUES AINÉS. — Lucien Descaves : *L'Hirondelle sous le toit*, Albin Michel. — Pierre Hamp : *Le lin*, Nouvelle Revue française. — Abel Hermant : *L'excentrique*, Alphonse Lemerre. — André Beaunier : *Une âme de femme*, Flammarion. — René Bazin : *Le conte du Triolet*, Calmann-Lévy. — Jean Rameau : *La robe de lin*, Ollendorff. — Maxime Formont : *L'esprit du mal*, Alphonse Lemerre. — Binet-Valmer : *Une femme a tué*, Flammarion. — Gustave Guiches : *En Vacances !* J. Ferenczi et fils. — Mémento.

L'Hirondelle sous le toit, par Lucien Descaves. A distance égale des écrivains qui galopent et de ceux qui piétinent, M. Descaves a poursuivi, sans se hâter, une carrière qui, partie du naturalisme truculent, aboutit au réalisme modéré, et fait de ses romans documentés, ou pour mieux dire documentaires, une œuvre saine, sincère et sagace, encore que généreusement humanitaire. Pendant la guerre de 1914-18, dans une petite ville de l'arrière, partagée par la politique, l'arrivée de réfugiés qu'on recueille, opère tout doucement le miracle de la réconciliation des partis. *Ratis* (ou cléricaux) et *radis* (ou radicaux), représentés par deux familles, autrefois unies, les Boussuge et les Chévremont, voient leurs rancunes peu à peu s'apaiser sous l'influence de la vie nouvelle imposée à la France par le drame qui l'absorbe tout entière. Mais l'auteur de *l'Imagier d'Epinal* n'a point composé sur cette donnée une berquinade.

Son exactitude à noter les moindres fluctuations de ses personnages, et son impartialité à surprendre les actions et les réactions de leur égoïsme et de leur bonté, l'ont gardé de tout optimisme de commande. Ainsi, il nous rend sensible ce qu'il entre de superstition, de souci de sauvegarde personnelle et d'ostentation dans le mouvement de charité qui fait les Boussuge et les Chévremont abriter sous leur toit ceux-ci une petite fille, ceux-là un petit garçon. Son observation vigilante et scrupuleuse a per-

mis à M. Descaves de fixer avec des traits véridiques la physionomie que prirent les individus moyens de notre pays pendant la guerre. Pour se dérouler sans incidents saillants, et se dénouer sans crise, son roman n'en retient pas moins l'intérêt, cependant. Il déborde de sympathie pour les humbles, et une sorte d'esprit pittoresque et goguenard en relève le goût. J'y ai surpris au passage plus d'une trouvaille d'une drôlerie neuve, et qui, chez tel de nos romanciers en faveur, passerait pour le dernier cri ; cette définition, notamment, du phonographe : *une conserve de musique*.

Le Lin, par Pierre Hamp. Taine eût aimé, pour l'importance qu'ils attribuent à la race et au milieu, sinon au moment, les livres de M. Hamp, aussi parce qu'il y a en eux l'attestation d'une force qui semble bien, cette fois, s'être débarrassée de ce qu'elle pouvait avoir, non tellement de brutal que de contorsionné ou de grimaçant. Faut-il voir dans cette amélioration une heureuse conséquence du fait, désastreux en soi, que le texte primitif du *Lin* a été détruit pendant la guerre, et doit on penser que la version qui en paraît aujourd'hui est le fruit d'un labeur plus sage, ou mieux concerté ? Il est certain, en tout cas, qu'on ne trouve plus dans *Le Lin*, comme dans les précédentes *monographies épiques* de M. Hamp, cette surchage d'expressions et ce tarabiscotage abstrait qui rendaient la lecture de ces livres réalistes, tout pleins d'une vie magnifique, aussi ardue et irritante que celle de certains romans de Paul Adam. C'est aussi que le pays de plaine, « le plat pays » des Flandres convient mieux que tout autre au tempérament de l'auteur de *La peine des hommes*, et qu'il n'est jamais aussi originalement inspiré que quand il en parle. On ne raconte pas un livre comme *Le lin*, qui dit la naissance et les transformations de la plante plus précieuse que l'or, dont « l'odeur citronnée » emplit les campagnes du nord, et qu'un peuple de gars solides et laborieux, de femmes calmes et sûres, cultive, récolte, rouit et tisse depuis des siècles pour habiller les corps d'un vêtement moins rude que la peau des bêtes. *Le lin* est un poème de l'action, moins descriptif qu'évocateur, malgré sa richesse documentaire, et qu'émeut l'affirmation d'une foi virile, obstinée, en la beauté du travail, presque têtue à force de s'ancrer dans la certitude. Il s'en dégage cette impression de vitalité intense et de fermeté qui caractérise justement la personne

physique et morale des Flamands, dont M. Hamp a symbolisé la conscience religieuse dans la suave figure de sœur Claire de Saint-Vincent-de-Paul, demandant avec ferveur à Dieu « comment accomplir sa charité pour que la misère du monde cesse ».

L'excentrique, par Abel Hermant. De même que, pour entretenir sa réputation d'élégance, M. Hermant s'est peut-être fait, autrefois, « blanchir à Londres », il emprunte, aujourd'hui au flegme britannique l'empois dont il guinde et glace sa blague parisienne. Cet historien de mœurs, en qui il y a aussi du moraliste, ne veut être tout à fait de son époque ni de son milieu, et il leur échappe dans le temps, par ses archaïsmes de langage, dans l'espace par la fréquentation des *transatlantiques* ou seulement des *Britishers*. Nombre de ses personnages, du reste, sont Anglais, ou ont passé une partie de leur vie, sinon à Oxford et à Cambridge, du moins dans quelques-uns de ces *boarding schools* où l'on se préoccupe plus de l'éducation que de l'instruction des jeunes gens. Les trois histoires qu'il nous conte, dans le présent livre, sont anglaises. Elles ne nous apprennent rien que nous ne sachions de nos voisins ; mais elles donnent d'eux, de leur caractère et de leurs façons, une impression juste et qui sans pittoresque ne laisse encore pas d'amuser. Un des moyens dont M. Hermant use pour parvenir à ce résultat est celui qu'il a employé autrefois avec succès au théâtre, et qui consiste à traduire mot pour mot les expressions les plus courantes du parler anglais. La plus importante de ses trois nouvelles, *Le double*, est bien par le sujet *d'essence* britannique. Mais ce sujet, M. Hermant l'a traité sur le plan matériel, alors qu'il eût fallu le traiter sur le plan psychique — avec la même rigueur déductive, et, si l'on veut, logique — comme l'a fait, par exemple, Edgar Poe dans son William Wilson.

Une âme de femme, par André Beaunier. Un mari simple, un peu rude, qui ne fait rien et ne peut rien pour comprendre sa femme ; une femme tendre, délicate, qui n'aime pas son mari, mais qui est pieuse, attachée à son devoir, — l'amant... La guerre, en tuant le mari, rendrait possible aux âmes constantes le bonheur légitime qu'elles ont ardemment souhaité ; mais il y a l'enfant, le fils fidèle à la mémoire de son père et en qui les droits de celui-ci, par delà la mort, se prolongent pour réprouver, peut-être interdire... Que de souvenirs ce thème réveille et comme il est

conventionnel sous la broderie de ses motifs, agréablement romanesques ! M. Beaunier a de l'esprit, et sa psychologie est exacte, fine, très fine, un peu précieuse et marivaudante. Je trouve, cependant, à celle-ci un air archaïque, bien que l'habille un style élégant, coquet même, auquel d'alertes ellipses et de petites inversions prêtent une allure discrètement moderne. L'on sent que le meilleur de l'expérience de M. Beaunier est livresque, et qu'il l'a puisée dans les mémoires, à étudier Mme de La Fayette et Mme de Beaumont.

Le conte du triolet, par René Bazin. Ce sont de saines histoires campagnardes que réunit, ici, M. Bazin. La plupart se passent pendant la guerre, et l'on ne saurait, bien entendu, rien reprendre à leur réalisme, du point de vue de la morale. J'en vois qui sont destinées à rajeunir les morceaux choisis. M. Bazin a le sentiment de la nature et le goût des mœurs rustiques. Je trouve même de la poésie à des traits comme celui-ci (il s'agit d'une vieille femme) : « en parlant, elle regardait ses mains de laveuse, déformées par l'eau, et qui avaient pris le tremblement de la source ».

La robe de lin, par Jean Rameau. Le bon poète Jean Rameau demeure fidèle à sa tradition de conteur allègre et généreux dans cette histoire, d'une honnêteté un peu naïve, et qui tourne trop au chromo, dans la dernière partie. Bonnes gens ici, mauvaises gens là, M. Rameau simplifie la besogne. Impossible avec lui de confondre vice et vertu. Mais il a de la verve, une conviction de cœur communicative et qui détonne avec le scepticisme, et plus encore, peut-être, avec le dogmatisme tout intellectuel d'aujourd'hui.

L'esprit du mal, par Maxime Formont. Valmont plus que don Juan, le Valmont des *Liaisons dangereuses* obsédait M. Formont quand il écrivait cette histoire d'un séducteur dont la cruauté froide ne trouve même pas d'excuse dans la fureur de la passion, puisqu'il est le maître de ses sens et qu'il ne déchaîne les fauves qu'à son heure. Mais le roman de M. Formont, qui pourrait bien avoir un certain succès de librairie, n'ajoute rien à la psychologie du subtil et pervers héros de Laclos. Enlèvement, duel, Venise, infidélité, abandon, retraite de l'amoureuse repentie dans un couvent, — il ne nous fait grâce, en revanche, d'aucun poncif.

Une femme a tué, par Binet-Valmer. Il est difficile de se placer a un point de vue strictement littéraire pour juger ces pages d'histoire contemporaine. Mais la douleur de l'ami en deuil, autant que la colère et l'indignation du patriote auraient pu inspirer à M. Binet-Valmer, dont on connaît la fougue, des accents plus âpres que ceux que nous entendons ici. Sans doute, pour faire œuvre impartiale, M. Binet-Valmer s'est-il imposé une certaine modération. Ce vigoureux romancier n'a pas voulu, du même poing dont il a pétri *le Plaisir et la Passion*, se permettre de toucher au drame où son cher Calmette a trouvé la mort. Il a dédaigné les effets faciles. Dans son émotion contenue, haletante, cependant, il m'a semblé retrouver quelque chose de l'impressionnisme de Michelet, mais d'un Michelet moins sensible et moins riche ou plus dépouillé.

En vacances ! par Gustave Guiches. Sous le titre joyeux qui le présente avec une bonne humeur ironique, le journal de M. Gustave Guiches fait revivre la semaine qui a précédé la déclaration de la guerre, et les premiers mois qui l'ont suivie. Il est agréable, coloré, vivant, et, en rappelant des souvenirs déjà vieux, confirme les impressions que l'on a éprouvées et qui semblent bien avoir été générales, au début du conflit.

Mémento. — *La Mare stagnante,* de M. H.-J. Magog (France-Edition), est un tableau de mœurs politiques de petite ville, sur le fond sombre duquel se détache l'aventure amoureuse indispensable. M. Magog narre avec entrain et ironie un peu grasse cette histoire qui emprunte de l'intérêt à l'actualité, mais ne fait pas oublier Zola. — M. William Treille atteste un talent décoratif dans la fresque, *La Tourmente enchantée* (André Delpeuch, édit.), où il magnifie don Juan au milieu de paysages méditerranéens. Inspiration et style romantiques. Mais le verbalisme s'anime, ici, pour le héros légendaire d'une sorte d'enthousiasme qui est peut-être la foi en la volupté. — « C'était un soir, à Corinthe, au temps des grandes courtisanes. » Ainsi débute, avec une solennelle simplicité que Flaubert, je crois, rendit classique, le roman de M. Gustave Gailhard : *Amrou B'ba, marchand d'esclaves* (J. Ferenczi). L'amour du sage qui s'égare sur un objet indigne, puis revient à la chaste créature demeurée fidèle et dont la tendre résignation finit par désarmer le destin injuste, voilà le thème de cette œuvre dont le pathétique et le pittoresque réveillent en nous l'aimable souvenir des *Derniers jours de Pompéï*.

JOHN CHARPENTIER.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Marcel Billard : *La Physique*, Petite bibliothèque de Culture générale, Albin Michel. — Augustin Boutaric : *Précis de Physique*, Gaston Doin. — Ernest Vouillemin : *Qu'est-ce, au fond, que la Science ?* Albin Michel. — Encore Charles Nordmann.

La « Petite bibliothèque de Culture générale » est une des Collections de bonne vulgarisation, qui s'efforce, par de courtes monographies, de mettre les lecteurs, dénués de connaissances spéciales, au courant des grandes lignes d'un chapitre de la science. Tout récemment, Max Kollmann y a rédigé un saisissant tableau de la *Biologie*, et le regretté Pierre Boutroux — le fils du philosophe — avait écrit, sur les *Mathématiques*, un petit chef-d'œuvre de clarté et de concision, plein de vastes aperçus. Marcel Billard, professeur au Lycée Saint-Louis, à qui a été confié l'opuscule relatif à **la Physique**, a conçu plus modestement le plan de son travail. Sans doute a-t-il réussi, grâce à la description de phénomènes très simples et d'expériences familières, à donner au profane une idée suffisante de l'aspect expérimental de cette science et, dans ce but, il a complètement négligé tout appel à l'algorithme mathématique. Mais, ce qu'il n'est pas arrivé à faire comprendre, c'est que la physique est *aussi* une science déductive, où des hypothèses fécondes sont souvent promues au rang de théories définitives et où les mathématiques ont fini par occuper une large place.

Les théories récentes sont certes mentionnées à diverses reprises, mais sans éviter toujours les contradictions et sans être particulièrement averti des notions tombées en désuétude. Ces réserves faites, il convient de dire que ceux de nos lecteurs qui ne savent pas avec précision ce qu'est la physique, quel est son domaine, trouveront dans ce petit ouvrage de quoi satisfaire leur légitime curiosité.

§

Augustin Boutaric, professeur à la Faculté des Sciences de Dijon, vient de faire paraître un **Précis de Physique** à l'usage des lycées, des étudiants en pharmacie et du P. C. N. ; il peut aussi s'adresser à ceux qui, rompus à l'algèbre élémentaire, veulent prendre connaissance de ce qui a été fait en physique dans ces dernières années, car l'auteur passe en revue successi-

vement la mécanique et la pesanteur, l'équilibre des liquides et des gaz, la chaleur, l'énergie, les mouvements périodiques, l'acoustique, l'optique et l'électricité. Dans l'ensemble, l'exposé est très présentable, et même certaines parties — comme les oscillations — sont excellentes ; mais ce livre ne présente pas un progrès essentiel sur les manuels classiques, de Bouasse et Brizard (Delagrave) ou de Lemoine et Vincent (Belin). Bien que le *Précis* de Boutaric affiche la prétention d'être moderne, il a laissé subsister des vieilleries sans grand intérêt et un certain nombre d'inexactitudes ; ce qui est plus grave, c'est que les diverses grandeurs physiques sont le plus souvent définies de manière incomplète ou incorrecte. L'auteur indique un certain nombre de traités dont il s'est inspiré : mais il ne mentionne pas ce qu'il doit à l'excellent ouvrage d'Auguste Blanc, *Rayonnement* (Armand Colin), sur lequel j'insisterai bientôt, et il n'avoue pas que plusieurs phrases ont été copiées textuellement sur ses devanciers : c'est ainsi qu'en feuilletant rapidement, j'ai reconnu (p. 223 et 258) deux alinéas qui sont la reproduction *mot pour mot* des deux passages correspondants d'un de mes ouvrages (1), paru depuis plusieurs années et ne s'adressant pas aux mêmes lecteurs, puisqu'il exige pour sa compréhension une culture mathématique bien plus étendue. Dans les deux cas, n'eût il pas été opportun de mentionner les sources ?

§

Qu'est-ce, au fond, que la Science ? est un titre bien prétentieux pour un livre qui ajoute ensuite, en caractères minuscules, *Réflexions sur les Théories de la Physique* : la science car est bien plus vaste que ne semble le croire Ernest Vouillemin, il se fait un devoir d'ignorer l'existence de la biologie, de la psychologie et de la sociologie. Un titre plus adéquat eût été : « Qu'est-ce, au fond, que la Physique ? », mais il a dû être abandonné pour des raisons d'ordre commercial... De plus, les mots *au fond* laissent pressentir l'attitude hargneuse dont Vouillemin ne se départira pas. Enfin la citation, en exergue, d'Emile Picard où il

(1) *Précis de Physique* (Introduction à une deuxième étude de la Mécanique et de la Physique), p. 353 et 316, Dunod, Paris, 1920. Ce ne peut être un pur hasard, car Boutaric a analysé ce livre (*Revue scientifique*, 23 juillet 1921), et le même compte rendu a été redonné *mot pour mot* à *Scientia* (décembre 1922).

est question de l'ESPÉRANCE NAÏVE DE RENAN (en capitales) dénote un ouvrage partial, passionné, sectaire même :

Les Savants, en majorité du moins, ne pensent guère trouver le mot des choses, comme l'espérait naïvement Renan dans *l'Avenir de la Science* ; ils ne sont même plus très sûrs de comprendre le sens de telles expressions.

Au surplus, de cette expression « le mot des choses », les savants ne sont pas responsables ; et si une telle expression avait un sens, les savants « en majorité du moins » pensent que la science serait seule apte à nous faire connaître ce « mot » : ils souscrivent à la phrase de Le Dantec :

Il y a une vérité que l'on trouve par la méthode scientifique ; en dehors de cette vérité, tout ce qu'on appelle ainsi n'est que verbiage ou convention.

Un certain nombre d'esprits, plus ou moins frottés de science, ont accueilli avec rancœur l'idée que la genèse des croyances religieuses serait un problème psychosociologique ; ils protestent comme ils peuvent, par exemple en inondant leurs productions de professions de foi théologiques, sans aucun rapport avec le sujet traité :

L'homme, selon la Genèse, fut créé le sixième jour, il n'a pas assisté à l'œuvre des cinq jours précédents (p. 12 et 395) ;

Voilà pourquoi :

Aucun effort scientifique ne peut lui rendre ce spectacle, que le Créateur a dérobé à ses yeux (p. 13).

Est-il besoin de rappeler que cette « découverte » a provoqué un franc éclat de rire dans les milieux scientifiques ? E. Vouillemin cite Homais. A juste titre : cet ex-général et ce pharmacien peuvent être renvoyés dos à dos...

Les pages relatives aux mathématiques sont obscures et décousues, mal écrites, inaccessibles aux uns et ennuyeuses pour les autres. En physique proprement dite, les idées sont vagues et souvent fausses : l'auteur n'a pas su choisir entre les théories qui se contredisent dans les ouvrages d'époques assez différentes qu'il a lus. Il dit quelque part qu'il « n'est qu'un élève », malheureusement il ne fut pas toujours un bon élève. Il a pris, ajoute-t-il, un grand plaisir à rassembler ces notes ; que ne les a-t-il gardées pour lui ?

A diverses reprises, notamment à propos des théories moléculaires (p. 309) et du calcul des probabilités (appliqué au tir de l'artillerie, p. 318-324), il justifie cette opinion — somme toute assez raisonnable — qu'on peut avoir été général une partie de sa vie et n'avoir pas l'esprit scientifique.

Qu'est-ce, *au fond*, que le livre d'Ernest Vouillemin ? Un méchant livre et, parfois même, un livre méchant.

§

Les vulgarisateurs, lâchés dans les questions auxquelles ils n'entendent goutte, continuent à abuser scandaleusement de l'incompétence de leurs lecteurs. Ainsi nous lisons dans un quotidien (1) :

> Une pile ordinaire, telle qu'on les (2) utilise dans les installations courantes de sonnerie, peut produire sous un volt, pour un débit de 50 ampères-heure, une énergie de 50 watts-heures, ce qui équivaut à près de deux cent quarante chevaux-vapeurs.
>
> CHARLES NORDMANN.

Il est à peine possible d'accumuler, en si peu de mots, plus d'hérésies : confusion entre débit et capacité, entre énergie et puissance. C'est exactement comme si on exprimait un poids en heures, comme si on ne distinguait pas entre la distance de Paris à Marseille et la vitesse du train qui effectue le trajet. Une pile possède facilement une *capacité* de 50 ampères-heure ; mais son débit ne dépasse guère un *ampère*, ce qui équivaut à une *puissance* d'un watt, soit un *sept cent quarantième* de cheval-vapeur. Pour mouvoir une automobile de 10 chevaux, il faudrait donc employer 7.400 piles de sonnerie ; alors que, d'après Nordmann, il suffirait d'une pile vingt-quatre fois plus petite que les piles usuelles, — grande comme une pile de lampe de poche. Comme dit l'autre, cela se saurait...

Eugène Darmois, professeur à l'Université de Nancy, parlait, à ce sujet, d'affirmations mathématiques, qui n'auraient été signées par aucun de nos candidats aux Grandes Ecoles (3) ; il s'agit maintenant d'erreurs de physique qui conduiraient fatalement à un échec à la première partie du baccalauréat scientifique. Dans le même

(1) *Le Matin*, 30 mars 1924.

(2) *Sic*, dirait Ch. Nordmann qui exige un rigoureux purisme... chez les autres.

(3) Cfr. *Mercure de France*, 15 mars 1924, p. 758.

numéro du *Mercure* (1), on déplorait « cette détestable vulgarisation bâclée par des demi-savants et où les plaisanteries de commis-voyageur n'arrivent pas à masquer les âneries » ; pouvait-on s'attendre, dans la quinzaine qui suivit, à une plus éclatante confirmation ?

MARCEL BOLL.

SCIENCES MÉDICALES

Dr Laignel-Lavastine : *Pathologie du sympathique*, F. Alcan, éd. — Dr Paul Nayrac : *La Démence paranoïde*, Vigot. — Dr Cathelin : *La tuberculose rénale chronique*, Flammarion. — Dr Lance : *La tuberculose vertébrale* (mal de Pott), Flammarion. — Dr H. Feuillade : *Conseils aux nerveux et à leur entourage*, Flammarion. — Dr Scheffer : *L'artério-sclérose*, Quillet. — Dr Matignon et S. Abbatucci : *Le bréviaire thermal des coloniaux*, Maloine. — Dr Maurice de Fleury : *Les états dépressifs et la neurasthénie*, Alcan. — Cyril et Berger : *La « Coco » poison moderne*, Flammarion. — Is. Barthe : *Les Asiles de Buveurs*. — Henri Aboulker : *Clinique et iconographie médico-chirurgicales des maladies de la face et du cou*, Maloine et Heintz.

Le livre de Laignel-Lavastine sur **la Pathologie du sympathique** est destiné à faire époque. Depuis vingt-cinq ans l'auteur étudie cette question. Passionné, il a tout lu, tout classé, tout étudié, tout expérimenté. Anatomie d'abord, physiologie ensuite, enfin pathologie. L'édifice est harmonieux, les références bibliographiques immenses. Nous étions réduits à consulter jusqu'ici des monographies innombrables, parmi les plus importantes desquelles la thèse inaugurale du distingué professeur.

Le grand sympathique est le système nerveux de la vie de nutrition ; il commande le fonctionnement de nos organes internes ; il règle nos glandes ; il joue le rôle essentiel dans nos émotions ; son action est grande dans la pathologie digestive, respiratoire, cardiaque, neurologique et psychiatrique. Il est le maître de toute cette « pathologie de frontière » qui se tient à la limite des troubles organiques et des troubles mentaux. De lui dépend notre état d'âme, notre humeur, ce qu'on appelle plus pompeusement notre « cénesthésie ». Il régit notre affectivité et c'est par lui que cette dernière retentit sur nos fonctions organiques. Il est l'intermédiaire du « physique » et du « moral ». Une étude complète sur lui manquait dans nos bibliothèques de neurologie,

(1) *Mercure de France*, p. 761.

à notre époque où l'anxiété et ses divers syndromes tiennent une si grande place dans nos préoccupations cliniques. Je signale cet ouvrage monumental. Il fait honneur à la Science française. Malheureusement il est de ceux que les limites d'une rubrique ne permettent pas de résumer. Il comble une lacune trop grande pour que tout médecin, praticien et savant, ne soient dans l'obligation de se le procurer immédiatement.

§

Psychiatre, j'ai lu avec profit l'excellente thèse du Dr Paul Nayrac sur la **Démence paranoïde**. Js suis plus gêné pour en parler congrument aux « honnêtes » lecteurs du *Mercure de France*. Les aliénistes, opérant sur une matière clinique malléable et protéïque à l'excès, sont les plus fréquentes victimes de la manie qui pousse les médecins à créer des mots nouveaux pour avoir l'air de trouver des idées neuves. La lecture des registres de la loi où sont inscrits les diagnostics dans les asiles est amusante au possible pour celui qui conserve son scepticisme ; la même maladie y est appelée de noms différents suivant l' « école » où s'est instruit le médecin d'asile. Dans mon département j'ai souvent l'occasion de béer devant des noms composés mi-latins, mi grecs, qui m'étonnent d'abord et me font rire ensuite. Ah ! Molière... L'affection dont s'occupe M. Nayrac flotte entre les délires systématisés et la démence précoce. Les uns nient son existence, tandis que les autres lui font englober toute la psychopathologie. De zéro à l'infini. Les psychiatres n'y regardent pas de si près. « Les uns la séparent de la démence précoce ; d'autres ,au contraire, soutiennent que c'en est une forme clinique à peine individualisée. Dans la description du tableau morbide luimême, on trouve, selon les auteurs, d'importantes divergences » ; « c'est donc là, avoue Nayrac, un des points encore indécis de la pathologie mentale, où l'on ne s'accorde pas même très exactement sur le sens des mots ». Qu'il vous suffise, honnêtes gens, de savoir que le « dément paranoïde » est généralement un jeune dément qui présente des idées de persécution, et apprenez, si la question vous intéresse, que la thèse de Nayrac est excellente.

La tuberculose rénale chronique est la plus fréquente des affections rencontrées dans les services des voies urinaires. Le Dr Cathelin, qui est un des deux ou trois chirurgiens de

France qui ont opéré le plus de tuberculoses rénales, a surtout pensé aux praticiens en écrivant ce volume. Effleurant l'anatomie pathologique et la pathogénie, il s'étend au contraire longuement sur le diagnostic et le traitement. Livre utile à la grande masse des médecins praticiens qui, grâce à lui, pourront ainsi, sûrement, sans les ressources ultérieures du laboratoire, poser un diagnostic précoce et rendre un inappréciable service à leurs malades.

La tuberculose vertébrale (mal de Pott), du Docteur Lance, appartient à la même collection de la « bibliothèque des Sciences médicales », et ce que j'ai dit du livre précédent doit être répété pour celui-ci.

Le docteur Feuillade, de Lyon, décrit, dans ses **Conseils aux nerveux et à leur entourage**, les différentes formes de nervosisme, et donne des directives pour les modifier. Il insiste sur le rôle de l'entourage des nerveux dans l'évolution de certains états maladifs. Il montre que les tares mentales peuvent être combattues avec succès ; l'essentiel est de chercher à les atténuer dès la plus tendre enfance. A l'occasion du traitement, en même temps qu'il expose les méthodes pratiques à employer dans la cure des malades, l'auteur donne des conseils sur le genre d'éducation qui convient aux enfants en général, et particulièrement à ceux qui présentent un tempérament nerveux.

Très claire est la monographie que le Dr Scheffer, de Saint-Etienne, consacre à l'**artério-sclérose.** Exposé documenté et méthodique de tout ce que l'on sait à l'heure actuelle sur le sujet.

Après une première partie consacrée à l'Etiologie, aux théories pathogéniques et aux symptômes de l'artério-sclérose, vient l'étude détaillée de la pression artérielle et de la viscosité sanguine. Mais l'ouvrage est surtout consacré à la Prophylaxie et au traitement de l'Artério-sclérose, et à cet égard le chapitre de la présclérose est particulièrement instructif.

En résumé cet ouvrage, extrêmement utile au médecin par sa documentation scientifique, est également le livre du malade, par les nombreux conseils pratiques que celui ci y trouvera.

§

Le bréviaire thermal des coloniaux vient à son heure. La question des eaux thermales a été à l'ordre du jour

de tous les Congrès scientifiques les plus récents, et le « bréviaire » écrit par les docteurs Matignon et Abbatucci, spécialistes en la matière, illustré de nombreuses figures, est appelé à renseigner le grand Public sur toutes les ressources hydro-minérales de nos colonies et à faire connaître à tous les coloniaux les bienfaits qu'ils peuvent retirer pour leur santé, ébranlée par les rigueurs du climat tropical, d'une cure dans les stations thermales françaises.

§

Le docteur Maurice de Fleury a écrit de remarquables ouvrages, parmi lesquels son *Introduction à la Médecine de l'esprit*; *l'Ame du criminel*, *les grands Symptômes neurasthéniques*, *le corps et l'âme de l'Enfant*, sont les plus connus. On retrouve dans celui qu'il nous présente sous le titre : **les Etats dépressifs et la Neurasthénie**, les mêmes qualités d'élégante précision. Surtout clinicien, il se libère de l'obsession anatomique dans l'étude des psychonévroses. « Distinguons, dit-il (il souligne cette phrase), la pathologie du cerveau, de la substance cérébrale même (maladie de l'Intellect à proprement parler), de la pathologie du caractère, des maladies de l'affectivité. » « Disons-nous bien que, s'il est exact que l'intégrité de nos centres nerveux est indispensable à l'équilibre de l'esprit, la réciproque n'est pas vraie et qu'il peut exister d'énormes troubles du psychique sans lésions dévastatrices cellulaires. » Estimant une bonne classification nécessaire, Maurice de Fleury s'est attaché à situer dans l'ensemble des psychonévroses « ou, si l'on veut, des petites psychoses », la neurasthénie. Il est parvenu à en serrer de plus près les symptômes, à en arrêter les limites, à en faire le démembrement, c'est-à-dire à ne plus la confondre avec les états dépressifs, comme il avait fait lors de ses premiers ouvrages sur le même sujet. Ce travail de discrimination, d'épuration, de définition soigneuse auquel il s'est livré, aidera les médecins et les gens curieux des choses de la médecine, à concevoir plus clairement et de façon mieux assurée les état dépressifs, constitutionnels ou accidentels, mélancolies, hypocondries, neurasthénies. Ici, un diagnostic plus exact doit conduire à des pronostics plus certains et à une thérapeutique mieux efficace.

Le livre de V. Cyril et Berger sur **la « Coco » poison moderne** a place à côté des ouvrages, dont nous avons déjà rendu

compte, de Courtois-Suffit et Giroux et de Piouffle. La partie pittoresque a surtout intéressé les auteurs qui ont suivi le cocaïnomane partout où il se trouve, dans les bars et les boîtes de nuit, dans les réduits louches, les hôtels complaisants, les taudis, les maisons de santé et les hôpitaux. Anecdotes et portraits donnent à ce livre l'attrait d'un roman étrange. Cyril et Berger font défiler devant nous toutes les catégories d'intoxiqués, les gens chics et les snobs, les noceurs et les prostituées, les invertis des deux sexes, les détraqués et les déchus, les intellectuels, les artistes de théâtre et de cinéma ; ils évoquent toutes les étapes de leur calvaire, depuis les premières extases de la lune de miel jusqu'aux hallucinantes terreurs qui les précipitent vers la folie et la mort. Ils nous montrent enfin les trafiquants dans leur lutte incessante de ruses et de contre-ruses avec les limiers de la brigade mondaine.

§.

La France est à la fois le pays le plus alcoolisé du monde et le seul qui ne possède aucune maison de désintoxication pour buveurs. Un internement de quelques mois dans une de ces maisons est pourtant le seul remède connu pour guérir les alcooliques. Il y a là dans notre système d'assistance une lacune grave, qui a attiré plus d'une fois l'attention des divers congrès de médecins aliénistes.

La Ligue Nationale contre l'Alcoolisme, 147, Boulevard Saint-Germain à Paris, reconnue d'utilité publique, présidée par le Professeur M. Letulle, a entrepris de combler cette lacune en créant une maison de ce genre. Elle a sous la main le personnel spécial qui est nécessaire. Il lui manque un immeuble isolé situé à la campagne et une modeste somme pour mise en train de l'établissement. Qui serait disposé à l'aider ?

Parmi ceux (ou parmi les nombreux médecins qui liront ces lignes), il en est certainement qui connaissent des « bienfaiteurs latents », à qui il suffit de montrer un bienfait pratique pour que leurs velléités se transforment en actes. C'est à eux que nous nous adressons. Puisse cet appel être entendu. Les souscriptions sont, dès à présent, reçues au siège social de la Ligue.

Ceux que la question intéresse trouveront, dans une brochure sous la signature de Mme I. Barthe, **Les Asiles de Bu-**

veurs, que la Ligue Nationale envoie gratuitement à tous ceux qui lui en font la demande par écrit, la manière dont elle conçoit la création et le fonctionnement de l'établissement.

§

L'oto-rhino-laryngologie a singulièrement évolué depuis plusieurs années. Longtemps réduite au badigeonnage et aux pointes de feu, spécialité facile qui permettait aux médiocres élèves de demeurer « comme spécialistes » dans la ville de Faculté, elle s'est, aujourd'hui, lancée dans les grandes interventions sur la Face et le Cou. « L'oto rhino-laryngologiste a cessé d'être un spécialiste : il a conquis le plus beau titre, celui du médecin. De plus en plus il apporte au diagnostic et au traitement le secours toujours appréciable, parfois indispensable, de ses moyens techniques particuliers ; mais de plus en plus, lui-même ne vaut que par ses connaissances générales. » Le Dr Henri Aboulker, d'abord chirurgien spécialiste des Hôpitaux d'Alger, actuellement à Mustapha, donne dans un important volume de 600 pages : **Clinique et iconographie médico-chirurgicale des maladies de la face et du cou**, un extrait du livre de bord du service. Ne cherchant pas à écrire un traité schématique dont la clarté détruit en quelque sorte la vie du sujet exposé, il donne des faits, détaille et commente ses longues observations. Ce n'est pas à l'usage de l'amateur ; seul le professionnel s'y passionne. Mais quelle riche collection de « cas » et combien leur utilité est grande pour l'ouvrier de la médecine. L'iconographie abondante qui termine ce volume est impressionnante. Toutes ces faces rongées par la syphilis, insultées par les tumeurs hideuses, les déformations congénitales, les abcès multiples, les lupus, l'atroce végétation cancéreuse des lèvres, les sarcomes et les épithéliomas des yeux, forment une collection de damnés pitoyables. Je signalerai que M. Aboulker emploie l'anesthésie locale comme méthode de choix dans tous les cas, comme méthode exclusive dans les cas graves ; il élargit l'anesthésie par infiltration et l'applique aux plus vastes interventions exécutées par voie externe sur la tête et le cou.

Le choc opératoire, écrit-il, est dû presque uniquement à l'intoxication par les anesthésiques généraux, dont le lourd bilan n'est pas encore dressé.

Pour les décès sur la table par empoisonnement brutal, le flagrant délit est patent ; point d'alibi ou de discussion possible. Pour les morts à échéance, par intoxication manifestée tardivement, le compte n'est pas fait, l'enquête n'est même pas ouverte. Nous serons édifiés le jour où, dans l'étiologie des insuffisances viscérales par intoxications diverses, on recherchera l'action du chloroforme et de l'éther avec le même soin que celle de l'arsenic, du plomb ou de l'oxyde de carbone.

Aboulker prétend n'avoir plus de décès post-opératoires, (« sauf, bien entendu, les cas d'infection ou d'hémorragie grave »), même après les interventions les plus sévères : cancers bucco-pharyngiens, angines de Ludwig, suppurations intra-craniennes, tumeurs cervicales. Il est heureux de signaler qu'il a pu *toujours* étendre avec succès le bénéfice de sa méthode (anesthésie par infiltration au bleu anesthésique) aux interventions nécessaires chez les femmes enceintes, les diabétiques, les urémiques, les hépatiques, les cardiaques.

DOCTEUR PAUL VOIVENEL.

SCIENCE SOCIALE

Carli : *L'Equilibre des Nations d'après la Démographie appliquée*, Payot. — Dr J.-B. Hurry : *La Pauvreté et ses Cercles vicieux*, Presses universitaires de France. — Yves Guyot : *Politique parlementaire et Politique atavique*, Alcan. — Jules Descossy : *L'Erreur des Régies municipales*, Blary, rue Franklin 8, Saint-Denis. — Mémento.

Les sociologues aiment fort les titres impressionnants, et c'est pourquoi, sans doute, M. le professeur Carli, de l'Université de Padoue, a intitulé son livre **L'Equilibre des Nations d'après la Démographie appliquée**, et tel de ses chapitres *Les réactions du processus inventif sur le rythme démographico-économique*. Mais sous ces formules redoutables ne se cachent heureusement que des choses très simples et d'ailleurs très intéressantes. M. Carli a voulu établir d'abord que le progrès des nations tenait à leur natalité, et ensuite que celle-ci dépendait surtout de la foi aux possibilités, c'est-à-dire de la confiance, de l'espoir, et tout ceci peut très bien s'admettre. Sans doute, on a soutenu les opinions contraires : on a dit, par exemple, que la civilisation avait été mieux servie par de petits États ou même de petites cités que par d'énormes fourmilières, ce qui est exact, et que les pays tenant la tête de cette civilisation

n'avaient pas toujours eu une natalité surabondante, ce qui est moins vrai; l'expansion des cités grecques par exemple, au vᵉ siècle avant Jésus-Christ, tint certainement à un excès de population, tout comme celle des nations européennes au cours du dernier siècle. Mais affirmer que le taux de forte natalité est affaire de pure psychologie est plus délicat; c'est quand la Grèce a vu s'ouvrir, après Alexandre, toutes les possibilités asiatiques devant elle que sa natalité a décru, et que sa population a presque disparu. De même Rome, au fur et à mesure que les victoires de ses légions lui offraient tout le champ possible en Italie d'abord et dans le monde méditerranéen ensuite. De même l'Espagne, après la conquête des Amériques. En sorte que le critère de M. Carli, même s'il est exact au fond, a besoin d'être bien interprété.

§

Il importe également de comprendre le titre de l'ouvrage de M. le Dr J.-B. Hurry : **La Pauvreté et ses cercles vicieux**. En médecine on appelle cercle vicieux le cas de la maladie qui est elle-même cause et effet, et qui par conséquent est à peu près incurable. Or la misère semble bien dans ce cas, puisque insécurité, imprévoyance, incompétence, mauvaise nutrition, mauvaise santé, etc., tout se tient. Mais remarquons, d'abord, qu'il s'agit ici de la misère, et que le mot anglais du texte original, que l'auteur a traduit par pauvreté, aurait été mieux traduit par misère ou par paupérisme; la pauvreté est parfois une vertu, n'est jamais une honte et est quelquefois un stimulant salutaire pour le travail, tandis que le paupérisme, qui implique continuation héréditaire et constitution d'une caste de déchets sociaux, est un mal incontestable.

En outre, le cercle vicieux pathologique est malheureusement hors de l'atteinte des hommes, tandis que le cercle vicieux social peut être combattu. L'auteur énumère justement les moyens de rupture de ce cercle, et il parle tour à tour avec grande connaissance des procédés législatifs (hygiène, lutte contre le taudis et l'alcoolisme, assistance publique, etc.), des organisations libres (sociétés de secours mutuels, coopératives, œuvres philanthropiques, etc.) et des efforts individuels qui sont encore plus importants à mon avis, ou si l'on préfère sans lesquels les autres, quelque perfectionné que soit leur fonctionnement, ne donneraient rien.

La lutte contre le paupérisme est avant tout l'œuvre de ceux qui s'y trouvent plongés et qui peuvent toujours en émerger avec du travail et de l'épargne, quand la santé n'est d'ailleurs pas préalablement et immédiatement compromise.

§

Encore un titre qui n'est pas très clair, celui du nouvel ouvrage de M. Yves Guyot : **Politique parlementaire et Politique atavique**, mais l'auteur a pris soin de l'expliquer dès ses premières pages : « Mon but, dit-il, est de dénoncer la gravité de cet effort commun des royalistes et communistes, adversaires apparents, pour nous imposer une politique atavique », qui est celle du despotisme éclairé ou du paternalisme autocratique.

En effet, notre civilisation politique moderne repose sur un certain nombre de principes, liberté, responsabilité, discipline, synergie, contre lesquels s'élèvent des ennemis venant des bouts opposés de l'horizon, et ce n'est pas une des moindres singularités de ce temps-ci, de voir les soutiens de l'ordre donner la main à ses destructeurs, dans cet assaut contre notre régime de démocratie parlementaire. Tout ce que dit M. Yves Guyot, vénérable champion du libéralisme (seule doctrine sociale scientifique et loyale) est à approuver sans réserve ; la dictature, que ce soit celle des hommes providentiels ou des prolétaires conscients et organisés, n'a jamais conduit les nations qu'aux abîmes, et nous venons de voir justement ce qu'ont donné le kaiserisme en Allemagne et le bolchévisme en Russie; quant au fascisme transalpin et au « directoirisme » transpyrénéen, si on a pu leur savoir gré d'avoir, tout au début, sauvé l'Italie de la tyrannie soviétique, et délivré l'Espagne du ligottage caciquiste, on ne peut pas les louer de se perpétuer dans une domination artificielle, qui finira par faire naître de grosses difficultés; il n'y a de salut pour les peuples, comme pour les individus, que dans l'activité libre et responsable, et c'est pour cela qu'il faut préférer notre régime parlementaire, corrigé de quelques gros défauts, à tous les autres régimes, même monarchies constitutionnelles ou républiques présidentielles, et à plus forte raison dictatures du prolétariat ou du « consulariat ».

Il faut reconnaître, d'ailleurs, que le danger de l'antidémocratie plébéienne, qui est le collectivisme, est autrement grave au-

jourd'hui que celui de l'antidémocratie bourgeoise qui n'est le fait que de quelques potaches surchauffés, et il ne faudrait pas se lasser de montrer que tous les étatismes industriels sont à rejeter. C'est la conclusion qui ressort, entre autres, d'un savoureux petit livre de M. Jules Descossy, conseiller municipal socialiste de Saint-Denis, intitulé **L'Erreur des Régies municipales**. Le sous-titre : *Du Congrès de Saint-Quentin à la faillite de Saint Denis*, fait allusion à ce grand Congrès socialiste de 1911 où, sur les dithyrambes de quelques illuminés, Adrien Veber, Edgard Milhaud, Jules Guesde, etc., fut proclamé le principe de la Régie directe, porte du futur Paradis social. Hélas ! la Régie directe a été appliquée un peu partout, notamment à Saint-Denis, et elle n'a jamais donné que gabegie et faillites. M. Descossy cite bien des cas savoureux, celui par exemple d'une boîte aux lettres de 25 fr. qui, confectionnée par des « compagnons », est revenue à 198 fr. 54. Aussi sa conclusion : « Pas un Maire socialiste n'a eu à se louer de l'expérience des régies municipales », devrait être méditée par tous nos bons socialos. Il n'y a de socialisme acceptable que celui qui, se contentant de subordonner les intérêts particuliers à l'intérêt général, s'abstient de tout industrialisme d'Etat ou de Commune, favorise le travail privé, respecte le capital, encourage l'épargne et proscrit la discorde et la lutte des classes.

Les élections sont en dehors de la Science sociale, heureusement. Il n'est pourtant pas inutile de noter, pour les psycho-sociologues épars dans le futur, qu'aux dernières élections le général de Castelnau et l'aviateur Fonck ont été remplacés numériquement par le sieur Malvy et le sieur Marty.

Mémento.— Serge Rougmiène : *Les libérations successives*, Figuière. Un gros effort sociologique et philosophique. L'auteur, après avoir erré « dans la nuit de l'esprit » et « dans l'esprit du cœur », se met « en recherche » et trouve la solution de ses problèmes « dans la sympathie » (ce sont les titres de ses chapitres), car, dit-il, le principe du Bien est celui de l'Amour même, avec ses lois de rénovation et d'harmonie. Un dernier chapitre « aux confins de la matière » s'essore en pleine métaphysique. Pernotte : *L'Homme moderne*. Chanial. Des considérations moins hautes, mais plus précises sur les grandes inventions et les organismes économiques, crédit, banques, sociétés par actions, que l'auteur connaît à fond. Tout cela est d'ailleurs très sage, et c'est ici le cas de répéter le mot fameux : Faites ce qu'ils disent et ne faites pas ce qu'ils font. — Arthur Fontaine et autres : *Dix Conférences*

sur l'Orientation professionnelle organisées, par l'Institut Lannelongue, Félix Alcan. — On sait que l'Institut d'hygiène sociale, qui a pris le nom du Dr Lannelongue et qui est présidé par M. le sénateur Paul Strauss, publie de très précieuses études ; cette série de dix conférences, sur l'organisation scientifique de l'art de choisir les professions, montre les services que peut rendre une réunion de psychologues et de physiologues s'exerçant dans une direction donnée et d'ailleurs de la plus haute importance sociale ; l'adaptation au métier est un élément de bonheur individuel et de productivité collective. — Edme Tassy et Pierre Léris : *Les Ressources du Travail intellectuel en France. Supplément 1921-1923*, Gauthier-Villars. Il convient de signaler d'une façon particulière ce premier *Supplément* au travail vraiment énorme de MM. Tassy et Léris sur l'ensemble de nos instruments de travail d'esprit : Annuaires, Instituts de documentation, Organes d'intercommunication scientifique, de protection du travail intellectuel, Sociétés savantes, Associations professionnelles, Fondations, Œuvres d'expansion intellectuelle, Etablissements scientifiques, Périodiques spéciaux, Bibliothèques, Archives, etc. C'est là une mine de renseignements d'une richesse inouïe, et il faudrait absolument que l'œuvre si vaillamment commencée par deux « individualités sans mandat », comme on disait autrefois, et d'autant plus méritantes, fût prise en charge par l'Institut de France ou par l'Université ou par telle ou telle grande Association, comme les *Compagnons de l'Intelligence*, qui en assurerait la continuité. Rien ne fait plus d'honneur à la France que cette merveilleuse floraison d'œuvres scientifiques de tous genres.

HENRI MAZEL.

QUESTIONS FISCALES

Au sujet des droits de mutation, a-t-on intérêt à partager ses biens de son vivant ? — Un père de famille peut, de son vivant, partager ses biens entre ses enfants, s'il ne préfère laisser sa succession s'ouvrir purement et simplement à son décès. En dehors des raisons de convenance qui sont susceptibles de pousser l'ascendant à partager immédiatement son patrimoine, comme, par exemple, le désir d'éviter, entre les héritiers, tout sujet de contestation, ou la possibilité d'attribuer à chacun des enfants le lot qui lui convient le mieux, le père de famille a incontestablement le droit de choisir, entre les deux modes de dévolution, celui qui sera le moins onéreux pour ses descendants.

Encore que le tarif des mutations par décès soit moins élevé

quand la transmission s'effectue en ligne directe que quand elle a lieu en ligne collatérale, de frère à sœur ou d'oncle à neveu, l'impôt de succession n'en grève pas moins lourdement les héritages.

Est-il préférable, au point de vue des intérêts particuliers, de transmettre ses biens de son vivant entre ses enfants, plutôt que de laisser s'ouvrir la succession ?

Oui, d'une façon générale.

Supposons un père de famille n'ayant qu'un enfant et possédant une fortune de 500.000 francs, quelle que soit, d'ailleurs, la nature des biens qui composent cette fortune. Dès l'instant qu'il n'existe qu'un enfant, il ne peut être question, pour l'ascendant, de faire ce que l'on appelle une « donation-partage » entre ses ayants droit, puisque, pour partager un héritage, il faut être au moins deux héritiers. Mais il est permis au père de donner ses biens à son fils. La donation ne profitera pas du tarif réduit que la loi accorde aux donations-partage. Le droit à percevoir sera calculé au taux de 9,50 o/o tel qu'il a été fixé par la loi du 25 juin 1920, augmenté du double décime créé par la loi du 22 mars 1924.

Ce n'est pas, toutefois, sur le chiffre de 500.000 francs que l'impôt sera nécessairement perçu, car il faut bien admettre que le père qui se dépouille de son vivant doit tout de même se réserver de quoi vivre. Le moyen le plus habile, au point de vue fiscal, sera, pour l'ascendant, de conserver l'usufruit. De la sorte, ses revenus ne seront pas diminués. A son décès, le donataire en nue-propriété deviendra tout naturellement plein propriétaire du patrimoine familial, sans avoir à verser un centime à l'Etat.

Nous sommes donc en présence d'une donation de 500.000 francs, sous réserve d'usufruit. Si le père est âgé de 60 à 70 ans, la valeur de l'usufruit est fixée par la loi aux deux dixièmes de la propriété entière, soit 100.000 francs. La valeur fiscale de la nue-propriété abandonnée ne ressort plus qu'à 400.000 francs. C'est sur ce chiffre que le droit de donation sera calculé, soit à

9 fr. 50 o/o	38.000 fr.
Majoration du double décime...........	7.600 fr.
Coût de la donation....................	45.600 fr.

C'est évidemment quelque chose. Mais voici à combien s'élèverait l'impôt, si la transmission s'effectuait par décès.

Tout d'abord, comme, dans notre hypothèse, il n'existe qu'un enfant, l'Etat commence par s'adjuger, sur le montant de l'hérédité, ou.................................... 500.000 fr.
ce que l'on appelle la taxe successorale, soit,
au cas particulier .... 27.130 fr.

Et sur la différence, ou................ 472.870 fr.
sont assis les droits de mutation proprement dits, lesquels, au tarif progressif de 1 à 6 o/o, s'élèvent à (on voudra bien me dispenser d'effectuer le calcul en détail et accepter le chiffre que je garantis exact) s'élèvent à................. 24.252 fr. 80

Report de la taxe successorale..........	27.130 fr.
Ensemble...........................	51.382 fr. 80
Double décime......................	10.276 fr. 56
Total.....	61.659 fr. 36

Chiffre sensiblement supérieur au montant du droit de donation, même en ajoutant à ce dernier les honoraires du notaire appelé à recevoir le contrat.

Prenons maintenant le cas où, en raison de la pluralité d'enfants, la donation-partage peut s'effectuer. Le tarif est un tarif de faveur. Il descend à 2,50 o/o lorsqu'il y a trois enfants et plus, et il est de 4,50 quand il n'existe que deux enfants.

Comme dans l'hypothèse précédente, le patrimoine de l'ascendant vaut 500.000 francs. Le père se réserve l'usufruit, sa vie durant. Il est censé ne donner que 400.000 francs. Deux donataires. Tarif de 4,50 o/o. Soit .... 18.000 fr.

Double décime......................	3.600 fr.
Ensemble.....	21.600 fr.

Calculons le droit de succession.

C'est sur 500.000 francs qu'il faut tabler, puisque, le père étant décédé, il ne saurait plus être question de réserve d'usufruit.

Le défunt n'ayant pas laissé quatre enfants ou n'ayant pas élevé quatre enfants jusqu'à l'âge de 16 ans, l'Etat prélève la taxe successorale, soit au cas particulier.... 14.190 fr.

Si l'on retranche cette somme des 500.000 francs transmis, il reste 485.810 fr., dont la moitié revenant à chacun des enfants est de 242.905 fr. Et sur cette part, les droits de mutation par

décès monteront pour chaque héritier à 10.526 fr., soit pour les deux.................................... 21.052 fr.

Report de la taxe.................... 14.190 fr.

Ensemble... 35.242 fr.

Double décime... 7.048 fr. 40

Total..... 42.290 fr. 40

c'est-à dire environ le double de ce qu'aurait coûté l'enregistrement de la donation.

L'écart diminuera à mesure que le nombre d'enfants sera plus élevé, car la taxe successorale cessera d'être due, dès l'instant que les héritiers seront au nombre de quatre et, d'autre part, le tarif des droits de succession baissera avec la moindre importance de chaque part d'héritage, mais il faudra néanmoins arriver au nombre de 12 enfants pour que la somme à payer dans l'un et l'autre cas soit à peu près équivalente.

Continuons la démonstration.

Le père de famille a trois enfants. Il leur donne ses biens, sous réserve de la jouissance pendant sa vie. Coût comme ci-dessus, ou plutôt, puisque le tarif au de là de deux enfants n'est plus que 2,50 o/o au lieu de 4,50 o/o....... 10.000 fr.

Double décime...................... 2.000 fr.

Total..... 12.000 fr.

Il laisse s'ouvrir sa succession par décès.

Taxe successorale...................... 6.470 fr.

Droits de mutation par décès sur le surplus ou 493.530 fr. (revenant à chacun des enfants à concurrence de 164.510 fr.)............. 19.818 fr.

Ensemble.... 26.288 fr.

Double décime.... 5.257 fr. 60

Total.... 31.545 fr. 60

Le père de famille a quatre enfants. Sa succession échappera à la taxe spéciale.

Qu'il partage ses biens de son vivant, coût.. 12.000 fr.

Qu'il laisse la dévolution s'accomplir normalement, la note à payer, y compris le double décime, sera de.... 22.224 fr. soit encore une différence de plus de 10.000 francs.

Au dessus de quatre enfants, un changement s'opère dans la

manière de calculer les droits de succession. Non seulement la taxe n'est pas exigible, mais encore une déduction est effectuée sur l'actif héréditaire, à raison de 10 o/o par enfant au delà du quatrième, sans toutefois que cette déduction puisse excéder 15.000 francs par enfant.

On calculera comme ceci :

Masse héréditaire....................	500.000 fr.
A déduire pour le cinquième enfant.....	15.000 fr.
Différence imposable.................	485.000 fr.
revenant à chacun à concurrence de........	97.000 fr.

Le calcul étant effectué, le montant des droits à payer pour les cinq sera de, double décime compris........ 19.550 fr.
tandis que la donation n'aurait coûté, comme il est dit plus haut, que............................ 12.000 fr.

Soit encore en plus, pour les droits de succession............................ 7.560 fr.

Et tandis que le droit de donation reste fixé une fois pour toutes au chiffre de 12.000 francs, ce n'est que quand le défunt aura laissé douze enfants, que le droit de succession ne dépassera plus celui de donation entre vifs. Pour onze enfants, l'impôt est encore de 12640 fr. 20. Il descend enfin à 11.957 fr. 60 lorsque le patrimoine est recueilli par douze successibles.

Il paraît donc y avoir avantage pour un père de famille, quand les circonstances le permettent, à procéder au partage anticipé de ses biens, plutôt qu'à laisser s'ouvrir sa succession.

En ligne collatérale, le tarif des donations, comme celui de l'impôt de mutation par décès, est excessivement élevé. La combinaison consiste ici à dissimuler la donation sous la forme d'une vente. Mais c'est là une autre affaire, qui cesse d'être une habileté pour constituer une fraude. Manœuvre illicite et parfois dangereuse.

ALBERT LANOË.

ENSEIGNEMENT

John Dewey : *L'Ecole et l'enfant*, traduction de L.-S. Pidoux, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel. — Ad. Ferrière : *L'École Active*, deux tomes, Ed. Forum, Neuchâtel. — Emile Durkheim : *Education et sociologie*, Alcan.

Les problèmes généraux de l'éducation, d'une si haute importance dans les sociétés modernes, ont inspiré depuis quelques

années de très nombreux ouvrages et de vives polémiques. Dans divers pays, des réformes ont été accomplies ou sont projetées, et le grand public a suivi passionnément les discussions des spécialistes. Assez généralement, l'enseignement actuel ne donne plus satisfaction, et de divers côtés l'on essaie de définir l'objet et les méthodes d'un système d'éducation plus conforme aux aspirations présentes.

L'éducation est l'action exercée par les parents et par les maîtres, en vue d'assurer le développement méthodique et harmonieux des facultés latentes de l'enfant. Mais les éducateurs diffèrent sur l'orientation qu'il convient de donner à ce développement, sur le but à atteindre et les moyens à employer. L'Ecole doit-elle dispenser une culture générale et désintéressée ou une culture spécialisée et utilitaire ? Formera-t-elle un *homme*, le citoyen d'un Etat, le technicien d'une profession ? En éducation comme en morale — et c'est là, en quelque sorte, l'aspect *social* de la question, — il s'agit de savoir si chaque individu peut tendre à l'épanouissement complet de son moi avec ses aptitudes propres et ses tendances ou si, au contraire, les conditions mêmes de la vie sociale n'exigent pas qu'il abdique une part au moins de sa personnalité au profit de la collectivité. « Forcé de combattre la nature ou les institutions sociales, écrivait Rousseau, il faut opter entre faire un homme ou un citoyen, car on ne peut faire à la fois l'un et l'autre. » Tel pédagogue — Gaudig, de Saxe par exemple, — cultive la personnalité — et tel autre — Kerschensteiner, de Munich — forme des citoyens.

Assurément, l'école doit remplir sa mission sociale d'assimilation. Elle est chargée de fortifier et de perpétuer une certaine mentalité collective, sans laquelle il n'est point de patrie ou de groupement durable. John Dewey a eu le mérite de montrer comment on pouvait concilier les tendances légitimes de l'individu et les nécessités de la vie sociale. A l'école annexe de l'Université de Chicago, les élèves se développaient, d'un mouvement naturel et libre, dans un milieu analogue à la vie réelle et favorable à l'éclosion des tendances altruistes. Comment l'école peut-elle devenir ainsi une communauté en miniature ? En y introduisant des leçons qui soient des occasions de vie pratique et sociale ; en tournant l'activité des élèves, non du côté du maître, mais du côté de la communauté. Ceux-ci travailleront dans

une collaboration féconde, s'entr'aideront et se soumettront d'eux-mêmes à une règle qui ne sera plus une contrainte imposée du dehors, mais une discipline librement consentie, spontanée et toute proche de l'autonomie.

Et parce que nul exercice ne se prête mieux à cette activité en commun que le travail manuel, tous les novateurs d'Amérique, de Hollande, de Suisse et d'Allemagne transforment l'école traditionnelle, l'école livresque (*Buchschule*) en une communauté laborieuse des maîtres et des élèves, en une école du travail (*Arbeitschule*).

Aussi bien l'éducation doit-elle se faire *active*, pour respecter la nature de l'enfant, cet être libre et actif. L'école est souvent encore aujourd'hui celle de la contrainte et de la passivité, moins préoccupée de cultiver ce qui est propre à l'enfant, et qu'elle méprise, que de lui imposer les intérêts, la logique, les formes d'activité de l'adulte. Elle se hâte de lui transmettre le plus tôt et le plus complètement possible cet héritage de savoir qui est le fruit du labeur millénaire des hommes. L'école nouvelle considère l'enfant en l'enfant et, sans vouloir hâter ou corriger l'évolution naturelle, elle borne son rôle à en étudier le processus et les conditions, pour les respecter et les favoriser.

Cela suppose — et c'est le côté *psychologique* de la question — une connaissance précise de la nature de l'enfant, du mécanisme interne de son développement. Les psychologues modernes se sont appliqués à découvrir quels sont, aux divers âges, ses intérêts, le pourquoi et le comment de leurs changements. Pour John Dewey : « Le véritable principe de l'intérêt est celui qui reconnaît la correspondance d'un fait ou d'une action avec l'appétit du moi ; qui voit dans ce fait ou cette action quelque chose de désiré par l'organisme en croissance, quelque chose que l'agent réclame impérieusement pour se réaliser lui-même. »

Ainsi l'intérêt ne réside point dans l'objet, mais bien dans le sujet qui s'identifie avec lui et il serait absurde de choisir des matières d'enseignement hors du cercle des besoins et des aspirations de l'enfant. La véritable étude ne peut être qu'un processus actif de croissance, une assimilation organique dont l'origine est interne. L'élève est ici le point de départ et le but, il se forme du dedans, dans le sens de son propre *élan* et suivant le rythme de sa croissance.

C'est à peu près ainsi que, déjà, Rousseau élevait son Emile. De lui viennent d'ailleurs toutes les inspirations et il est à la source de tout le mouvement pédagogique moderne. Depuis, on s'applique surtout à mieux connaître la nature de l'enfant, à refaire sur des bases plus sûres le tableau qu'il a tracé du développement d'Emile. Peu à peu, on substitue aux intuitions de Rousseau les données certaines de l'observation expérimentale et de la statistique. L'éducation, qui était un art, met aujourd'hui son ambition à devenir une science exacte. Grâce aux travaux de Binet et Simon, de Claparède, de Goddard, de Terman, il est possible désormais de porter un diagnostic objectif et d'une certitude rigoureuse sur les aptitudes d'un enfant et, en quelque sorte, de « mesurer » son intelligence.

L'abus des enquêtes, des moyennes et des graphiques est même un trait de l'activité pédagogique contemporaine. C'est un contrepoids à l'enthousiasme des novateurs qui, portés d'un généreux élan et d'une communicative ferveur, entraînent l'école moderne vers une forme idéalement renouvelée.

JEAN MOREL.

ANTHROPOLOGIE

S. M. Shirokogoroff : *Anthropology of Northern China*, Extra-Vol. II de la Royal Asiatic Society, North China Branch, 4°, Shanghaï, 1923.

Dans ma dernière chronique d'*Anthropologie*, je disais que Roland B. Dixon avait eu tort de ne considérer comme typiques que trois caractères anthropologiques. Mon attitude négative était théorique, quoique fondée au moins sur la littérature anthropologique antérieure. Mais voici qu'un savant russe, délégué en Chine dès 1912 par l'Académie des Sciences de Pétrograd, et obligé d'y rester à la suite d'événements connus, s'est trouvé en présence du problème. Il a mesuré près d'un millier de Chinois septentrionaux, de Mandchous, de Coréens, de Dahours, de Tongouses, etc., et il a dû choisir, parmi les diverses données obtenues, celles qui, se présentant avec constance, lui permettraient de leur attribuer la valeur d'un criterium.

Sa belle monographie sur l'**Anthropologie de la Chine septentrionale** vient donc à point : elle nous donne le moyen de contrôler la portée des résultats proposés comme nouveaux, sinon comme définitifs, par Dixon. Les conclusions, sur ce point,

de M. Shirokogoroff sont présentées avec une telle précision qu'il me suffit de traduire :

I, les mensurations absolues des Chinois sont en corrélation les unes avec les autres ; la taille et l'indice céphalique déterminent la valeur absolue de toutes les autres mesures, exception faite des indices nasal, frontal (altitudinal de Dixon) et auriculaire ;

II, la taille, l'indice céphalique, la hauteur de l'os frontal et l'indice nasal sont les mesures fondamentales qui sont à la base même des différenciations anthropologiques ;

III, les mensurations relatives présentent la même régularité que les mensurations absolues ;

IV, les différences entre les *groupes* ethniques chinois sont fondées sur les caractères particuliers des *types* anthropologiques qui composent ces groupes ; ces types ne sont pas abstraits, mais concrets ; même les variations sont concrètes : mais elles sont en minorité insignifiante.

V, cette différenciation des types est basée à la fois sur la taille, l'index céphalique, l'index nasal et l'index frontal ; elle ne peut être obtenue par l'étude de deux ou trois seulement de ces éléments, mais par l'étude combinée des quatre.

L'auteur ajoute qu'il faut un certain nombre au moins de mensurations individuelles, sans dire quel nombre ; admettons au moins vingt-cinq. En tout cas il a mesuré 396 Chinois, 131 Mandchous, 142 Coréens, 270 Tongouses, etc. Si l'on considère que dans des conditions de vie sauvages ou à demi civilisées les variations tant physiques que psychiques individuelles et les mariages mixtes sont en nombre très restreint, proportionnellement au chiffre total de la population, les résultats obtenus doivent être acceptés comme représentant à très peu de chose près la réalité globale.

On voit que la taille est considérée par M. Shirokogoroff comme un caractère essentiel : l'absence de ce caractère dans les tableaux et les généralisations de Dixon leur ôte donc toute valeur scientifique, et le travail de l'anthropologiste américain est, sinon à refaire tout entier, du moins à compléter. Cette omission est surtout de nature à frapper les Français, puisque Collignon, Manouvrier, Hervé, puis Deniker dans son classement des races de l'Europe, ont toujours accordé à la taille le rang qui lui revient.

Que si M. Shirokogoroff a choisi comme caractéristiques ces

éléments de préférence à d'autres, ce n'est pas, comme a fait Dixon pour des raisons de commodité, mais sous la pression des faits. Il a, en effet, pris sur chaque homme et sur chaque femme dix mesures absolues (dont la longueur de l'avant-bras, celles de la main, du bras entier, de la jambe, du talon, du tronc, etc.) plus sept mesures relatives (par exemple le rapport de la longueur du tronc à celle de la taille entière) avec l'anthropomètre de Hermann ; et de plus, avec divers instruments, d'autres mesures encore, soit au total : *quarante et une*.

C'est en réduisant en tableau les chiffres absolus et relatifs obtenus qu'il a dégagé ses constantes, lesquelles comprennent les quatre mesures désignées ci-dessus. Donc c'est bien l'expérience qui, pour un millier d'individus, l'a obligé à distinguer des caractères essentiels et des caractères secondaires. Il importait, dans l'état de stagnation où l'anthropologie physique tend en ce moment à s'enliser, d'insister sur l'importance méthodologique des recherches du savant russe.

Et comme la Chine du Nord était dans notre science un domaine vierge, il importe aussi d'indiquer à quelles conclusions générales l'auteur a abouti. Ici comme ailleurs, la langue n'est pas un criterium racial ; le type des Mandchous, des Tongouses et des Coréens est le même et se différencie nettement du type des Mongols et des Turcs. Il s'agit bien d'une race nord-chinoise, distincte aussi des races sud-chinoises. Mais cette race nord-chinoise ne se présente plus que rarement pure. On peut la regarder comme une combinaison de deux ou même de plusieurs races pures antérieures, encore à désigner historiquement et que l'auteur a provisoirement nommées types *Alpha*, *Bêta*, *Gamma* et *Delta*.

Le type *Alpha* est de taille élevée (1 m. 750) index céphalique faible (75), index nasal élevé (100) donc nez concave ou droit et index frontal élevé (80) : c'est le type chinois ;

Le type *Delta*, rare chez les Coréens, a 1 m. 699, index céphalique 85 (donc très brachycéphale), index nasal 75 (nez aquilin), et index frontal 62 ; il semble provenir des Mongols ;

Le type *Gamma* à taille basse (1 m. 550), index céphalique 77 ; index nasal 77 (nez droit) et index frontal faible (65) semble une forme localisée chez certains Tongouses ;

Le type *Bêta* caractérise surtout les Coréens : taille de 1 m.600,

index nasal très variable, allant du nez concave au nez aquilin, d'où l'impossibilité de tracer une moyenne générale ; ce type semble s'étendre vers la Corée méridionale, non encore étudiée à fond.

Quant à la couleur des cheveux, elle est partout noire et celle des yeux sombre, sauf dans le type *Gamma*, où on rencontre des yeux et des cheveux plus clairs ; il y a des Tongouses vraiment blonds, ce qui indique un mélange sans doute ancien.

Comme aucun de ces types anthropologiques ne coïncide exactement avec l'un ou l'autre des groupements linguistiques ou politiques historiques, on ne peut parler de race coréenne, ou mandchoue, ou tongouse proprement dites ; mais on peut adopter le terme global de race nord-chinoise, sous réserve des observations précédentes.

Le report sur carte des données ainsi acquises, et qui concernent un territoire immense, a permis à M. Shirokogoroff de tracer un tableau préliminaire des anciennes migrations chinoises, tableau qui est de nature à détruire bien des théories historiques et archéologiques. L'antiquité de ces Chinois du Nord n'est d'ailleurs pas comparable à celle des Français : les seuls vestiges préhistoriques trouvés dans le bassin de l'Amour datent de la fin tout à fait du néolithique, c'est-à-dire d'une dizaine de milliers d'années à peine. Mais si des préhistoriens français, habitués à chercher sur le terrain, allaient explorer ces pays, ils découvriraient peut-être des gisements inaperçus des linguistes et des archéologues ordinaires. En tout cas, aucune des hypothèses proposées jusqu'ici sur l'habitat originel des Chinois n'est convaincante. On sait seulement qu'à l'époque historique archaïque, ils sont venus de l'ouest vers l'est, peut-être du Turkestan, où ils étaient en contact avec des populations de langue aryenne, mais de type anthopologique encore inconnu.

Les Tongouses (type *Gamma*) sont autochtones par rapport à eux : leur type a été un peu sinisé, de même que le type des Mandchous, et plus tard le type autochtone du Pe Tchili, qui est le type *Bêta*. Les Chinois du Sud sont le résultat ultérieur de cette combinaison de types, à laquelle vint encore s'ajouter historiquement l'influence du type *Delta*, qui est celui des Turco-Mongols. D'autre part, en Corée se sont réfugiés des descendants du type paléo-asiatique, qui a lui aussi réagi sur le type

chinois primitif au cours des siècles, de même que des Pré-Chinois subsistent le long de la côte, sur une bande à la hauteur des îles de Formose à Hainan.

Je renvoie au texte et aux curieuses cartes de l'auteur pour d'autres détails sur les migrations chinoises : il rappelle que ses données sont strictement ostéologiques et qu'il ne faut pas les confondre avec des données musculaires, psychologiques ni culturelles. Que le lecteur prenne donc garde que ce terme de *race nord-chinoise* est un terme spécial, scientifique, et non une étiquette pour recouvrir des notions imprécises. On a tant dit de bêtises sur la Chine et les Chinois, que cet avertissement est nécessaire. Peu d'ouvrages sont aussi prudents et aussi riches en faits nouveaux. On souhaite que les événements permettent à M. Shirokogoroff de continuer ses enquêtes et tout autant de publier la suite de ses recherches anthropologiques et ethnographiques dans l'Asie Extrême-Orientale.

A. VAN GENNEP.

VOYAGES

Comte de Gobineau : *Trois ans en Asie*, 2 vol., Grasset. — Waldo Frank : *Notre Amérique*, Nouvelle Revue Française. — Albert Guénard : *Heures d'Afrique*, Maison française d'art, 37 rue Falguière. — Léon Talboom : *Kara Kéra*, Imp. de Vaugirard, 12 et 13, Impasse Ronsin.

La librairie Bernard Grasset a eu l'heureuse idée de rééditer le voyage en Perse du comte de Gobineau : **Trois ans en Asie**, qui était devenu à peu près introuvable. Mais peut-être l'éditeur eût-il été bien inspiré en nous offrant de l'ouvrage dont il fut si souvent parlé un volume agrémenté d'illustrations et de cartes qui nous font un peu faute avec le livre actuel. L'ouvrage du comte de Gobineau avait été publié par Hachette en 1859. Parti pour nous représenter dans le vieux royaume de Darius et des Achéménides, il quitta Marseille le 12 février 1855 ; il passe à Malte et débarque à Alexandrie, traverse le Caire où il évoque les Mamelouks dont le souvenir demeure dans divers monuments de la ville. Le cómte de Gobineau avec toute une suite va s'embarquer à Suez, gagner Djeddah et Aden, — dans une des régions les plus désolées du globe et qui fut toujours fertile en naufrages; de ce côté la température est horrible du reste ;

c'est une chaleur de four à cuire le pain. Mais les voyageurs qui passent la nuit à l'endroit appelé maintenant « Steamer-Point » ne verront rien d'Aden même, qu'il faut gagner à l'intérieur, et le récit parle surtout des myriades d'insectes et de lézards qui grouillaient dans les chambres des rares hôtels du lieu et où il fut impossible de séjourner.

D'Aden la troupe gagne Mascate où les maisons montent l'une sur l'autre, chacune pour dominer la voisine. C'est ensuite Bouschyr à l'entrée du golfe Persique et dans une région également désolée. Puis les voyageurs partent pour la presqu'île de Bouschyr, où l'on a trouvé de très nombreux débris antiques et qui semble avoir été un vaste entrepôt de la région. La caravane qui continue par terre gagne Chiraz par Kazeroun, qui fut un endroit délicieux sous les Sassanides et n'a plus que 4 ou 5.000 âmes. On traverse des villages dont la population guenilleuse eût ravi toute la peinture espagnole d'hier ; Chiraz enfin que l'auteur vit peu après les dévastations d'un tremblement de terre et où les habitants ont d'ailleurs assez mauvaise réputation.

Mais le récit du comte de Gobineau n'a pas la couleur, le pittoresque de l'itinéraire de Pierre Loti, lorsqu'il s'élève *vers Ispahan*, et gravit les terrasses successives du pays. A Ispahan, il parle surtout des jardins et de quelques palais. Il est question ensuite de la popularité de Napoléon, même en Perse, après quoi on ne peut que nous vanter l'exactitude, au point de vue des idées et du décor, des contes des *Mille et une nuits*. Mais l'auteur était arrivé à destination et n'avait plus guère à mentionner que des traits de mœurs du pays. En passant, il parle des ruines de Persépolis, dont il signale l'importance, mais où les fouilles n'avaient pas encore commencé. Il est ainsi question d'une des cités les plus singulières de la contrée, Yezdykhast, qui ressemble à une ruche et se trouve un des endroits les plus curieux de la région. A propos d'Ispahan encore, le comte de Gobineau parle des palais et de leurs fresques de batailles, etc. Quant à Téhéran, elle s'élève hors des ruines de Rey, l'ancienne Rhagès de la Bible. Les pages sur Téhéran, qui fut le dernier endroit où atteignit l'auteur, terminent son premier volume.

Ce qui suit a plutôt trait à l'histoire, aux mœurs, coutumes et curiosités du pays. C'est l'étude des religions, — ou plutôt des sectes religieuses de l'Islam. Ailleurs il parle du peuple, des

soufys, — de l'état des personnes, des caractères, des relations sociales, des rapports entre l'Europe et l'Asie, etc.

Plus loin c'est l'histoire quasi légendaire de la Perse, depuis les vieilles époques, et du culte des indigènes pour les manuscrits ; autre part il est question du clergé musulman, que M. de Gobineau nous montre comme assez sujet à caution ; de l'autorité très relative, paraît-il, des schahs de Perse, — cependant qu'ailleurs on nous montre la bizarre concurrence que font les ouvriers asiatiques à des choses communes et abondantes comme la coutellerie anglaise, sur laquelle on reproduit jusqu'au mot : *London*.

De curieux détails sont cependant donnés sur la facilité avec laquelle l'habitant emprunte, met en gage les objets les plus divers, surtout au moment des fêtes et quand il veut faire bombance. En Perse, d'ailleurs, on n'est pas moins prompt à prêter de l'argent qu'à en emprunter ; le souverain prête à l'Etat, les grands personnages prêtent aux petits, les marchands aux grands personnages, les domestiques à leurs maîtres, les maîtres aux domestiques ; la canaille du bazar s'emprunte et se prête également ; d'ailleurs on essaie toujours de ne pas payer ; les maîtres pensent ne rien verser à leurs gens qui les volent de leur mieux, le gouvernement néglige de payer ses employés ou ne les rémunère qu'en papier, alors que ceux-ci volent du haut en bas de la hiérarchie sociale. On peut ajouter que les fonctionnaires ne vivent que de cadeaux, d'argent extorqué.

Au moment du retour, un chef de bande qui se trouvait de l'escorte organisa toute une comédie d'agression, afin de pouvoir accepter une certaine somme, — plus un pantalon comme présent d'honneur.

Mais le voyage du comte de Gobineau, s'il reste une curiosité, a quelque peu vieilli. On nous dit, du reste, que l'auteur ne revoyait jamais ses manuscrits, — et il y paraît bien en effet, car autrement il eût enlevé bien des choses qui font longueur.

Il n'en reste pas moins à remercier M. Louis Serpeille de Gobineau, qui nous a donné cette édition d'un ouvrage devenu introuvable et qui n'était plus qu'une curiosité de bibliothèque.

§

Le livre de M. Valdo Frank, **Notre Amérique**, que nous avions négligé d'abord, — du fait, on peut l'avouer, que les cho-

ses des Yankees sont un peu encombrantes, — est cependant une publication intéressante et dont bien des critiques méritent de retenir l'attention.

L'auteur parle, en commençant, des variations excessives du climat, qui n'a peut-être pas en effet l'agrément de notre Europe, et des hommes d'Etat du pays qui sont en même temps à la tête d'entreprises commerciales et politiques — en passant par Lincoln et Th. Roosevelt. On nous parle plus loin de l'influence des articles de revues sur ceux qui ont le temps de lire — et des indigestions qu'ils procurent. Mais on revient sur Lincoln dont le rôle ne fut pas tant de battre le Sud que de maintenir la vie du pays sur un plan religieux.

M. Waldo Frank cependant nous entretient de choses très diverses ou de personnes qui ne se connurent nullement.

C'est Edgar Poe, Henry James, c'est l'arrivée des Puritains et leur influence sur le caractère national. Entre parenthèses, on peut signaler qu'ils attendent toujours une seconde venue du Christ, et qui doit débarquer à Boston... Il est indiqué également qu'aux Etats-Unis il y a plus de trois millions de juifs, dont un million et demi dans l'Etat de New-York.

Puis il est question, à propos des terres autrefois enlevées au Mexique, de Billy Sunday qui a un nez de fox-terrier et une voix de phonographe ; à New-York, on parle de la vélocité avec laquelle on expédie le déjeuner, ou des tassements qui se produisent dans le métro ; et plus loin aussi, de Maxime Gorki et des difficultés qu'il eut avec la police. Enfin et toujours concernant le Mexique, il accuse d'inexactitude l'historien Prescott, dont l'ouvrage ne serait qu'un « tissu d'ignorance » et aurait donné du pays un tableau qui ne fut jamais la réalité, — assertion en somme dont nous laissons l'auteur responsable. — Mais j'ai hâte d'ajouter que pour ceux qui aiment le sautillement, le décousu et jusqu'au coq-à-l'âne des humoristes anglo-saxons, le volume de M. Waldo Frank — sur lequel déteint ce genre — offre une curieuse lecture.

§

Heures d'Afrique de M. Albert Guénard sont un commentaire et des notations, — peut-être un peu précieuses — sur la vie en Tunisie et en Algérie, Bizerte, Sousse, les approches du Figuig, Constantine, les ruines de Carthage, etc. L'auteur, qui a

été aux Indes et en Chine, nous dit avoir toujours gardé une certaine tendresse pour ces régions qu'il connut d'abord et volontiers en évoquait, parmi ses souvenirs, « une petite ville d'ombre et de silence, toute blanche, engourdie au pied de ses remparts », — et ses antiques maisons branlantes, reflétées par des canaux... où se mirent le Ghetto juif, la Médersa arabe, les faubourgs du vieux Bizerte, etc... Plus loin on évoque des foules ferventes, venues pour écouter un orateur sacré dans une vaste salle, peut-être de Tunis, mais que le modernisme a éclairée de becs Auer. En même temps, en rappelle les splendeurs passées de l'Islam avec Séville et son Alcazar, sa cathédrale et sa tour de la Giralda, Cordoue qui eut un million d'habitants, quatre mille bains publics, et dont les écuries du palais royal pouvaient contenir cinq mille chevaux, etc. Il y a enfin une conversation avec un imbécile qui représente le Progrès, et se trouve bien proche parent de quelques personnages de Flaubert.

Mais chacun prend son bien où il le trouve et je suis très heureux d'ajouter que le volume de M. Albert Guénard vaut mieux que ces notes brèves, — et peut être lu avec plaisir. C'est que certains de ses paysages d'Afrique restent dans la mémoire, — qu'on pense les avoir vus, traversés, — facilité d'évocation qui reste toujours un avantage pour le narrateur, et dont on ne peut que constater l'agrément et les avantages.

§

Il me reste à présenter une bizarre publication :

Karukéra, de M. Léon Talboom. Karukéra, c'est la vieille dénomination caraïbe de la Guadeloupe. La Guadeloupe fut découverte en 1493 par Christophe Colomb et occupée au XVIIe siècle par des Français que chassait la révocation de l'édit de Nantes. C'est un des pays du café et de la canne à sucre, du tabac et de la vanille.

En route, l'auteur cite de bizarres détails. Lorsqu'on approche des Açores, il est de tradition pour les passagers de grouper toute la correspondance, qu'on jette à la mer dans une bouteille en y joignant quelque monnaie pour les timbres. Il est, paraît-il, courant que les lettres arrivent toujours. — Plus loin, M. Léon Talboom, qui fait d'ailleurs usage, le plus souvent, d'une écriture assez tourmentée, a donné de curieux tableaux du pays :

Un bruit de voix sur la route, ponctué d'un sourire; une robe ou mieux une tache jaune, une tache d'or tendant une noix de coco à un grand diable de nègre qui en a pour ses deux sous. Il est six heures du matin : un Angelus tout blanc et un soleil en chemise.

Mais quelques réflexions donneront encore mieux le ton de l'auteur ; par exemple lorsqu'il parle des petites huîtres « qui s'accrochent désespérément aux racines des palétuviers ; elles ont du moins le bon esprit de ne pas bâiller sur notre passage », ajoute le narrateur, « ce qui prouve déjà qu'elles sont bien élevées, encore qu'elles se trouvent au niveau de la mer ».

Mais je n'insisterai pas. M. Talboom se répand en descriptions abondantes du pays, des habitants, donne la coloration des sites, des détails sur la population, etc., mais tout cela dans une langue en somme précieuse, difficile, dont il recherche les effets et les tournures, mais qui risque plutôt de déconcerter le lecteur. Enthousiaste, abondante et même prolixe, *Karukéra* est une publication assez bizarre Mais au vieil âge où le *décadent* et Barbari-Baju se discutaient âprement dans les cénacles, sans doute eût-il obtenu un certain succès.

CHARLES MERKI.

QUESTIONS COLONIALES

André Bonamy : *Les deux rives du Sahara*, Paris, Emile Larose, 1924. — Mémento.

Haut fonctionnaire colonial et grand voyageur, islamisant distingué, le gouverneur André Bonamy s'est donné tout entier à l'œuvre française au Sahara. Dans l'ouvrage parfaitement documenté qu'il vient de faire paraître sous ce titre : **Les deux rives du Sahara**, il relate et il commente, simplement mais non sans talent, la traversée du Sahara qu'il entreprit et réussit du 25 mars au 29 août 1917. Qu'on ne s'attende point à trouver dans ce livre d'aimables digressions poétiques, chemins de traverse où l'auteur, abandonnant pour un temps les sables mouvants, laisserait aller sa pensée vagabonde vers de *benoîtes* et mystérieuses Atlandides ! Non. C'est la relation précise, exacte, stricte, d'un voyage d'études ordonné par le gouvernement. C'est un compte rendu de mission, consciencieux et objectif, où M. Bonamy a consigné ses faits et gestes, ses observations, ses déduc-

tions économiques, ses études ethniques. Mais, il apparaît vite que, dominant les faits exposés, bien au de là des chiffres, des statistiques et des mercuriales, s'impose avec ténacité la pensée de l'auteur : relier par un moyen de locomotion permanent et sûr les deux rives du Sahara et pénétrer par le rail cette « plate-forme nue sur laquelle s'ouvrent les divers compartiments habités ». Ceci revient à construire le fameux *Transsaharien*, à façonner ainsi un instrument « bien à nous », qui nous aiderait à assurer la paix au Sahara et à faire de notre domaine africain un bloc définitif ; à transformer cette contrée maudite, sur laquelle un vent de mort semble avoir soufflé, en un couloir fréquenté où revivrait plus actif cent fois, plus intense et « modernisé », le commerce des lentes caravanes d'autrefois.

J'ai été pénétré, dit M Bonamy, de l'idée que la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et l'Afrique occidentale française ne devaient pas être les portions séparées d'un empire géographiquement homogène... De cette absolue nécessité que d'aucuns perçurent, il y a de longues années, est sortie l'idée, demain matérialisée, du Transsaharien. On avait, à ce propos, parlé de « mégalomanie ferroviaire » et on commence à comprendre que le Transsaharien est l'instrument impérial qui seul rendra définitif, incontestable, notre établissement en Afrique. Le Niger à quelques jours d'Alger!... La réalisation du Transsaharien sera l'affirmation technique d'une unité qui s'impose et la preuve de la vitalité de notre race.

Je suis heureux de me rencontrer sur ce point avec M. Bonamy. J'avais formulé moi-même pareil avis dans cette rubrique (1), à l'occasion de l'ouvrage de M. Camille Sabatier sur *le Transsaharien.*

M. Bonamy, d'ailleurs, ne s'était pas seulement donné comme but de rechercher les meilleurs itinéraires susceptibles d'être choisis par la voie ferrée et d'étudier les moyens d'établissement de pistes automobiles, devant relier l'Algérie et l'Afrique occidentale française. Il avait aussi pour mission d'assurer la liaison avec les diverses tribus sahariennes, d'étudier les questions politiques intéressant les grands nomades du désert, de rechercher les causes des dissidences de certains chefs soudanais. Sa profonde connaissance des choses de l'Islam l'a admirablement servi dans cette tâche particulièrement délicate, et son action person-

(1) *Mercure de France* du 15 juin 1922.

nelle a certainement beaucoup contribué à incliner l'esprit des habitants du désert vers une entente durable avec la France. C'est ainsi qu'en 1917 les Touareg, travaillés par le mouvement senoussiste, étaient en révolte ouverte contre notre domination. Certes, il y avait bien quelques chefs restés fidèles à notre cause, tels ce Mousse Ag Amostane, « type achevé du Targui brave et loyal », qui ne craignit pas de s'attaquer à notre ennemi Kaocen. Mais, que pouvait entreprendre un individu réduit à ses seuls moyens ? M. Bonamy comprit l'intérêt primordial qui nous commandait de tenter de rallier toutes les bonnes volontés et de faire face aux intrigues allemandes qui, masquées derrière le senoussisme, menaient alors le combat contre nous.

M. Bonamy rencontre Ag Amostane en juin 1917, dans le Hoggar, pressent la valeur morale du Targui et l'autorité réelle qu'il possède sur tous, « même sur les dissidents », et cette entrevue lui donne l'occasion d'étudier la question touareg dans son ensemble et d'établir tout un plan de domination, d'administration et de police du désert, avec des conceptions neuves et originales.

Notre administration chez les Touareg, déclare-t-il, doit consister en un large protectorat ; elle doit s'appuyer sur le cadre traditionnel avec un chef unique, responsable vis-à-vis de nous, auquel nous donnerons une grande autorité en échange de son complet loyalisme.

Il n'y a pas lieu, note-t-il plus loin, de nous immiscer directement dans le règlement des affaires intérieures des tribus ; nous y perdons notre autorité et notre prestige. Il vaut mieux laisser ce soin aux chefs naturels que de risquer, avec nos conceptions d'Européens, de méconnaître les conditions de la vie nomade et de heurter les coutumes.

Dans sa conclusion, M. Bonamy envisage l'œuvre qui reste encore à accomplir au point de vue pacification. Au Maroc, il appartient de pacifier l'Anti-Atlas, et ce sera fait à l'heure convenable par nos troupes. L'Algérie, qui dispose déjà des postes avancés de Beni Abbès et de Tabelbala, pourra, en liaison avec le Maroc, étendre son action vers le Sahel atlantique.

Nous n'en sommes plus, constate M. Bonamy, à l'époque où des cloisons étanches séparaient l'Algérie de la Tunisie et du Maroc et de l'Afrique Occidentale Française. A l'heure actuelle, et depuis la récente conférence qui a réuni à Alger le gouverneur général de l'Algérie et les résidents généraux du Maroc et de la Tunisie, une collaboration

entière entre les différents pays de protectorat et colonies est devenue la règle. La liaison entre le Maroc et l'Afrique Occidentale Française marquera la dernière étape de la pacification du Sahara et permettra de souder, d'une façon définitive en un bloc puissant, l'Afrique du Nord et l'Afrique Occidentale Française.

Tel est bien, en effet, le but à poursuivre par notre politique en Afrique. Sa réalisation serait puissamment favorisée par la concentration en un seul ministère du contrôle des colonies de l'Afrique Occidentale Française, des départements algériens et des protectorats marocain et tunisien.

L'idée de la création de cet organisme unique, quoiqu'en aient ses adversaires, fait du chemin. Ses adversaires, ce sont les représentants au Parlement des départements algériens d'abord, qui verraient d'un mauvais œil le rattachement de leurs circonscriptions à un autre service central que le Ministère de l'Intérieur et qui feindraient de considérer ce rattachement comme une atteinte aux prérogatives de leurs mandants. Ce sont aussi, quoiqu'à un degré moindre, les administrations des deux protectorats tunisien et marocain et, peut-être encore, le quai d'Orsay, leur représentant actuel dans la métropole.

Mais ce sont là susceptibilités personnelles qui ne correspondent point à des sentiments bien profonds et qui devraient céder, et s'effacer en présence de l'intérêt général qui s'attache à ce que notre France africaine relève d'une direction unique. Du reste, je le répète, l'idée a fait son chemin déjà et, dans son rapport à la commission générale des Economies, M. le député Louis Marin a judicieusement préconisé la création d'un grand ministère de la France extérieure.

Pour tous ceux qui sont avertis de ces questions et que n'aveugle aucun intérêt personnel, il n'est pas douteux, en effet, qu'en face de l'Islam, uni ou désuni, peu importe, il convient que la France dresse une politique cohérente et exactement au fait des diverses positions du problème musulman, tant en Orient qu'en Occident.

Un événement considérable, — et auquel nos politiques n'ont peut être pas accordé toute l'attention qu'il méritait, — un événement considérable vient de se produire, c'est la laïscation, en quelque sorte, du gouvernement d'Angora.

Longtemps, nos parlementaires à courte vue, et, en tête, Ca-

mille Pelletan, ont cru qu'il serait profitable à la politique française de voir arriver au pouvoir ces Jeunes Turcs aux idées modernes, aux consciences libérées, en apparence du moins, de la préoccupation religieuse. Or, ces Jeunes Turcs, depuis leur affranchissement et leur installation au gouvernement, ont fait preuve d'une intransigeance et d'une xénophobie sans précédents. Une fois encore, ce sont les praticiens de la politique qui se sont trompés, alors que Pierre Loti voyait juste et comprenait que la France perdrait tous ses avantages aux rives du Bosphore, le jour où la vieille Turquie aurait vécu.

C'est que l'art, la préoccupation esthétique, élargissent, ouvrent la conscience, alors qu'au contraire la politique l'obnubile. Donc, la Turquie laïque nous est plus hostile cent fois que la Turquie religieuse, et c'est un démenti assez probant à ceux qui voyaient dans l'Islam la principale source du nationalisme musulman.

Il ne faudrait d'ailleurs point, partant de là, croire que la France puisse trouver quelque profit à ces discussions politiques ou religieuses des musulmans. Ceux-ci, anticléricaux ou religieux, demeurent, avant tout, des musulmans, et, partant, des Croyants.

L'ennemi commun est toujours le chrétien, et c'est pour cela, je le note en passant, que nous n'avons nullement, nous Français, à nous réjouir des insuccès espagnols au Maroc ou des insuccès italiens en Tripolitaine. Le musulman nous guette et nous observe, prêt à tirer avantage de nos défaillances. Et c'est pour cela qu'il serait intéressant de posséder un organe central unique de politique africaine qui puisse, en coordonnant les données fournies par nos divers établissements, élaborer les directives convenant respectivement à ces divers établissements.

La lecture de l'intéressant ouvrage de M. Bonamy ne peut que nous confirmer dans cette conception.

Mémento. — M. Meunier, cartographe au ministère des Colonies, vient d'établir de fort curieuses *Cartes économiques de l'Afrique Occidentale Française*. Ces cartes, au nombre de six, construites à l'échelle du 1/3.000.000 (un millimètre pour trois kilomètres), renseignent leur lecteur sur les produits de nos possessions africaines. A l'aide de teintes de différentes couleurs, elles donnent les grandes zones climatiques et l'emplacement de la forêt vierge. La première (cultures alimentaires) donne les limites nord de la banane, sud du blé, du bourgou (plante fourragère et saccharifère), nord du cacaoyer, du citronnier,

du kolatier, avec l'indication des régions de grands peuplements, nord du maïs et du manioc, nord et sud du mil, ainsi que la limite sud de sa grande et moyenne culture, nord de l'oranger, etc. La seconde (cultures industrielles) porte les limites du caoutchouc, du copalier, du cotonnier, du dâ (chanvre de Guinée), des gommiers, du vérek, du gonakié, du kapokier, des piassava, etc.

La troisième (oléagineux) contient les limites de l'arachide, du cocotier, du karité, du méné, du palmier à huile, du sésame, du kobi et du lamy.

La quatrième (cartes) donne, avec l'emplacement de 71 principales essences réparties sur le territoire de l'Afrique occidentale, les limites sud des clairières de la grande forêt, nord des galeries forestières et du baobab. La cinquième (élevage) donne les principaux emplacements d'élevage du cheval, de l'âne, du bœuf, du chameau, de l'autruche, des abeilles, du mouton à laine, du zèbre, etc.

La sixième, enfin (faune), indique les habitats des principaux mammifères, poissons, etc.

Le fond géographique de ces cartes très ingénieusement conçues a été, à dessein, peu développé, afin de leur laisser la plus grande clarté et de réserver une place à de nombreuses indications pratiques.

— Un correspondant me demande ce qu'il advient de l'île Clipperton. Son sort est toujours attaché à l'arbitrage du roi d'Italie, lequel, à ma connaissance, ne s'est pas encore prononcé.

CARL SIGER.

LES REVUES

La Nouvelle Revue Française : un admirable poème de M. Jules Romains et un profond essai de M. Alfred Fabre-Luce contre un retour de la guerre. — *La Revue Européenne*: Lénine vu et expliqué par Maxime Gorki.— *La Revue critique des Idées* : transformation. — Naissance : *Accords*. — Mémento.

S'il y a des politiques, à **La nouvelle Revue Française**, ce sont les chapelains exclusifs d'un culte littéraire. Quel signe des temps nous offre la composition du numéro du 1er mai, de ce très estimable recueil ! Dans *Ode génoise*, une des œuvres les plus hautes et les mieux achevées de ce beau poète qu'est M. Jules Romains; dans un essai lucide et profond de M. Alfred Fabre-Luce : *Sur l'idée de Victoire*, — nous trouvons une double protestation contre la guerre de demain, dont on parle couramment ici, autant qu'en Allemagne. Le danger doit bien presser le pauvre monde, pour qu'un poète et un observateur des faits de l'histoire contemporaine se rencontrent ainsi dans le devoir de crier

au péril, d'un lieu qui n'est, en vérité, le forum, l'agora, ni le préau d'école ouvert aux candidats, pendant les comices électoraux.

Je doute que M. Jules Romains ait encore trouvé des accents d'une aussi large humanité que ceux de son *Ode génoise*. Il y est simple, fort, porté au niveau des très grands, par la générosité d'une inspiration qui a sa source dans ce sentiment :

Je ne puis pas oublier la misère de ce temps

Il parle au nom de la foule :

Je suis né de petites gens
Gagnant peu pour beaucoup de peine.
Mes aïeux ont tiré de terre
Plus de blé qu'ils n'ont eu de pain.

Nous sommes ce peuple menu
Que l'Etat ramasse à poignées.
Mille de nos journées en tas
Paieraient une nuit de catin.

. . . .

Car pour la paix et pour la guerre,
Pour coudre et découdre la vie,
Les puissants de ce monde n'eurent
Jamais besoin de notre avis.

Nous admirons, de tout notre cœur et de tout notre esprit, le poète qui a trouvé ces trois strophes :

Beaux meurtriers, fameux pillards,
Pardonnez à notre nature.
Nous sommes tant sur terre, tant
Qui n'avons pas besoin de guerre
Pour nous enivrer de vertu ;

Tant qui prenons soif et fatigue,
Dans la moisson et dans la vigne,

A manger la poussière d'Août,
Tant qui suons la sueur d'Août,
Sous les verrières de l'usine.

Laissez-nous soufrer le raisin,
Tourner le fer, tisser la laine.
Notre ennemi, ce n'est pas l'homme,
Et lorsque l'année est moins bonne
Nous ne tuons pas le voisin.

Aux brutes qui raillent « le pacifisme bêlant », M. Jules Romains répond par le vœu des masses :

Nous ne monterons pas tout seuls
Le fusil pendu à l'épaule
Dans ces trains qui longent les villes,
Salués comme des cercueils.

Aux politiciens, il déclare :

Il vous faut dix ans de discours
Pour nous mettre mal en colère,
Trente journaux, mille tambours,
De grands défilés au soleil.

Quel ennui que vos cœurs trop fiers
Répugnent à changer de jeu !
Nous vous écouterions bien mieux
Si vous nous disiez le contraire.

M. Jules Romains évoque les assassinés de 1914-1918 :

Morts d'Europe, on vous reconnaît ;
Tués, c'est vous,
En képi, en casque, en bonnet,
Puant le sang, trempés de pluie,
Mordus de poux.

. . . .

Ceux qui défonçaient à la houe
Les champs pierreux ;
Ceux qui chantaient pour faire rire ;
Ceux qui tiraient de la marée
Des filets roux ;

Ceux qui vendaient leur pacotille
Sur des tréteaux ;
Ceux qui avaient caisse et boutique,
Et mainte coupe de drap fin
Jusqu'au plafond ;

Ceux que guidaient les feux du mir
Au bout des landes ;
Ceux qui servaient aux bars de Londres ;
Ceux qui calculaient sous des lampes
Rue Réaumur.

Un poète « sortant de l'armée des morts » parle aux hommes ; et il leur dit :

Votre délivrance à vous, qui l'a payée ?
Montrez-nous l'agonie et le sceau royal.

La nôtre, achetée cher en monnaie de feu,
Vous voyez bien, nous ne savons plus qu'en faire.

Tous les tués demeurent à mi-chemin ;
Et plus d'un rôde autour de la horde humaine.

Oui, c'était nous, si près derrière le jour,
Que parfois vous deviniez en transparence.

Retournez vite du côté de la vie,
Ou c'est nous qui entrerons dans vos corps vides.

Ah ! voilà les seules paroles dignes de rompre le silence, au-dessus du tombeau du soldat inconnu qu'enjambe l'Arc de Triomphe. M. Jules Romains soit loué de les avoir écrites !

M. Alfred Fabre-Luce le soit aussi, de conclure par ces mots un examen logique, d'une impartialité manifeste, des conditions de la victoire et de l'avenir des hommes, pourvu que « la France victorieuse domine sa force » :

Les morts, nous ne devons plus les faire parler à notre guise, comme dans les discours dominicaux de 1923 ; ni les embrigader dans un parti ; ni les croire partisans du système politique qu'ils ont bien été obligés de défendre avec leur pays ; et nous souvenir que leur message collectif, s'il fallait le résumer en quelques mots, ce serait : que le carnage ne revienne jamais. Nous savons aujourd'hui que, selon l'histoire, ils ne sont pas entrés en guerre contre la guerre, mais il en fut ainsi selon leur cœur, et il dépend de nous qu'ils l'aient tuée quand même.

§

Maxime Gorki achève, dans **La Revue Européenne** (1er mai), son portrait si vivant et fouillé de Lénine. En voici quelques traits, en opposition aux caricatures, aux calomnies répandues contre le réformateur russe. « Il n'est pas de force qui puisse éclipser le flambeau levé par Lénine sur les ténèbres étouffantes du monde en démence. » « Il n'y a pas eu d'homme qui, autant que celui-ci, ait mérité une mémoire éternelle. » « Vladimir Lénine a réveillé la Russie et maintenant elle ne s'endormira plus. » Cette triple déclaration de Gorki mérite pour le moins autant de crédit que les innombrables appréciations des transfuges de l'ancienne cour du Tsar, de la Tsarine et de Raspoutine.

Gorki dépeint Lénine :

Ses mouvements adroits et légers, son geste rare mais puissant, s'harmonisaient parfaitement avec son langage avare de mots, mais riche de pensées. Et dans son visage de Mongol, les yeux aigus de l'infatigable chasseur traquant le mensonge et les maux de la vie brillaient, clignotant, se fermant à demi, souriant ironiquement, étincelant de colère. L'éclat de ces yeux donnait à ses paroles encore plus d'ardeur et d'ef-

frayante clarté. Il semblait parfois que l'indomptable énergie de son esprit jaillissait de ses yeux en étincelles et que, tout imprégnées d'elle, ses paroles brillaient dans l'air. Son langage donnait toujours l'impression physique d'une vérité irréfutable, bien que souvent cette vérité me parût inacceptable ; mais je ne pouvais pas ne pas sentir sa puissance.

Gorki dément la cruauté de Lénine. Souvent, il entretint le chef de la Révolution « de la cruauté de la tactique et des mœurs révolutionnaires » :

— Que voulez-vous ? demandait-il surpris et irrité. Peut-on être bon main dans une mêlée aussi féroce ? Où trouver place pour la bonté du cœur et la générosité ? L'Europe nous bloque, nous sommes privés du secours attendu du prolétariat européen, la contre-révolution s'avance brutalement contre nous. Et alors, nous ? Nous n'avons pas le devoir, pas le droit de lutter, de résister ? Non, permettez, nous ne sommes pas des imbéciles. Nous savons que ce que nous voulons, personne d'autre que nous ne peut le faire. Pouvez-vous supposer que si j'étais convaincu du contraire, je resterais ici ?

Gorki témoigne « de l'empressement qu'apportait Lénine à aider les hommes qu'il considérait comme des ennemis ». Il en cite maintes actions généreuses. Il en montre la merveilleuse aptitude à tout comprendre. On a beaucoup prétendu que Lénine était de race juive et, cela, dans un esprit de péjoration. Gorki résume en ces termes le portrait du dictateur :

Russe des pieds à la tête, il avait la malice de Vassili Chouïsky, la volonté de fer du protopope Avvakoum, la rectitude, indispensable à un révolutionnaire, de Pierre le Grand. C'était un Russe qui avait longtemps vécu hors de la Russie en observant attentivement son pays, qui paraît de loin plus coloré, plus vif. Il avait exactement apprécié sa force virtuelle, les capacités exceptionnelles de son peuple, encore faiblement exprimées, mal éveillées par son histoire pénible et fastidieuse, mais brillant partout en étoiles d'or sur le sombre fond de la fantastique vie russe.

§

La Revue critique des Idées et des Livres publie un triple numéro (mars-avril-mai) qui sera le dernier dans la forme de cette publication, entre 1908 et 1924. Ses éditeurs changent leur moyen d'action. A la Revue, ils substitueront : les « Cahiers de la Revue Critique », un ensemble d'œuvres individuelles.

§

Naissance :

Le 1er mai a vu naître **Accords.** La bande verte qui ceint ce mince cahier de 24 pages, porte, en apostrophe et souligné, cet avertissement : « Le début d'une époque. » Dessous le titre, en épigraphe :

Le cœur précis du monde bat
Derrière un arbre de cristal.

Nous ne saurions contredire à cette affirmation gratuite.

Le directeur d'*Accords* est anonyme. Son domicile est : 35, rue des Ecoles. Il y reçoit le samedi, de 4 à 6 heures. Ses premiers collaborateurs sont : MM. Marcel Arland, André Besson, Jos Deltheil, André Harlaire, François Cachot. Périodicité indéfinie.

Mémento. — *Les Cahiers idéalistes* (mai). — « Lénine », par M. H. Guilbeaux. — « Le vrai style », par Mme Renée Dunan. — « André Spire », par M. C. Balmont. — Ch. Baudoin : « La psychanalyse et l'esthétique dynamiste ». — « Poème pour les *Partisans* », par M. Edouard Dujardin.

La Mouette (mai) : — « Divagation sur la Poésie », à propos d'Henri de Régnier, par M. Jean de Gourmont. — Poèmes de M. Henri Dutheil, M. Besson, J. Guillemard.

Les Lettres (1er mai) : — M. L. de Pesloüan : « Marcel Proust et la littérature colloïdale. » — M. A. Cœuroy : « Banville, gardien d'Euterpe. »

La Revue rhénane (mai) : « Henri IV et le Rhin », par M. G. Grosjean. — M. J. Ajalbert : « La tapisserie moderne. »

L'Opinion (16 mai) : « Deux témoignages sur Remy de Gourmont », ceux de Mmes Rachilde et N. C. Barney.

La Chine (15 mars) : « La jeune Chinoise », par M. le Dr Wei.

La Revue hebdomadaire (17 mai) : « Bêtes, hommes et Dieux », par M. F. Ossendowski.

Revue des Poètes (10 mai) : « Un grand poète : Louis Le Cardonnel », par M. Ch. Dornier. Poèmes de MM. L. Le Cardonnel, Couallier, Larcena, Gaulmier.

Les Marges (15 mai) : « Sur le romantisme », par Michel Puy. — Poèmes de M. R. Lefort, de Mmes Kathleen, C. Beck et L. Algan. — « Virginie », par M. G. Pillemont.

La Revue de France (15 mai) « Sonate d'été », par M. Valle Inclan. — « Kant et la pensée française », par M. J. Laporte,

Revue des Deux Mondes (15 mai) : la suite de « l'An prochain à Jéru-

salem », de MM. J. et J. Tharaud et des « Ampère », de M. L. de Launay.

La Revue Contemporaine (1er mai) : « Femmes berbères », par Mme Sida Ben Saïd.

L'Œuf dur (printemps) : « Physique amusante », par M. André Salmon. — « Rld isedlrad les Dlemfhyphgf », par M. Valéry Larbaud. — « Réveil », par M. Robert Honnert.

La Lampe (avril) : un bel article de M. Yvon Delbos, sur « Eugène Le Roy ».

La Revue de Paris (15 mai) : « Les souvenirs de Leïla Hanoum » et la préface de M. Claude Farrère.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

Une visite au Laboratoire de vivisection du professeur Richet (*L'Intransigeant*, 27 mai). — Une page inédite de Victor Hugo : l'exécution de Damiens (*Le Journal*, 26 mai). — Les mémoires de Lord Byron brûlés par sa sœur (*Le Journal des Débats*, 25 mai).

A propos de la « seconde expérience de la Courtine » c'est avec une certaine ironie que les journaux ont publié le communiqué suivant :

Hier soir à 8 heures a été renouvelée l'expérience de la Courtine, en un lieu plus favorable que la première fois, près de la Croix-du-Grand-Breuil, où le terrain est plus dur. L'explosion a été beaucoup plus violente.

Une quarantaine de chiens devaient être exposés, pour faire plaisir au professeur Ch. Richet. Mais, dans la matinée, un télégramme du président du Conseil est arrivé, demandant de renoncer à cette fantaisie. Le professeur Richet, venu spécialement à la Courtine pour faire l'autopsie des animaux, est reparti aussitôt.

D'autre part, écartant toute autre question de politique intérieure ou extérieure, le Conseil général de la *Somme* ne s'est ému que du geste de pitié de M. Poincaré :

Le conseil a voté un ordre du jour félicitant M. Poincaré d'être intervenu pour empêcher « un massacre inutile de chiens à la Courtine » ; il a adopté le vœu que les pouvoirs publics prennent des mesures contre les supplices de chiens.

Il y a certainement dans cette inquiétude pour la souffrance des bêtes un signe de l'évolution de notre sensibilité, d'affinement de notre race. On en arrivera à mépriser les chasseurs, petits et grands, qui ne trouvent de plaisir que dans le massacre. Et tous

ces imbéciles de grand style qui se déguisent en hobereaux du moyen âge pour courir toute une journée après un cerf ou une biche !

Je ne comprends pas non plus ce goût du meurtre dans l'âme bucolique et pieuse d'un Francis Jammes.

Mais puisqu'il s'agit de la Courtine et d'expériences de vivisection, voici comment M. Maurice Montrahé nous raconte dans l'**Intransigeant** une visite au laboratoire du professeur Richet. Cela ne se passe pas dans « l'île du Dr Moreau », mais à la Faculté de Médecine :

Après avoir suivi un vestibule sous des arcades, on traversa une courette sombre. Une grande porte, un autre couloir ; une salle enfin. C'est là.

Elle est bien isolée, cette citadelle de la vivisection. Nul danger que les hurlements des chiens qu'on y entend n'aillent inquiéter les passants dans la rue.

De grandes tables oblongues. Pas de sièges. On ne vient pas là pour s'asseoir.

Ma première impression est celle-ci : une plainte étrange, dont je ne distingue d'abord pas la source. Un cri prolongé — humain ? animal ? — un cri de détresse infinie, de douleur sans espoir. Parfois ce cri monte, en une triste gamme, vibre en un trémolo qui ferait presque rire, ailleurs qu'ici...

J'aperçois alors sur une table une forme noire, immobile.

C'est un chien. Il est attaché par les quatre pattes et le museau. Il a le ventre ouvert.

Autour de lui, deux hommes causent, par bouts de phrases tranquilles.

Le premier a l'air que pourrait avoir un brave employé comptable, par exemple.

Le second a des cheveux noirs ébouriffés, qui tombent jusque sur ses binocles. A une boutade de son collègue il éclate de rire.

Tous deux sont vêtus de blouses blanches.

Au fond de la salle, un escalier conduit au premier étage, dans le cabinet particulier de M. Richet.

M. Richet n'opère pas lui-même.

Le chien ne crie plus. On emporte sa forme inanimée.

Evanoui ?... Mort ?... Je ne sais.

Les deux hommes reviennent en tenant dans leurs bras un autre chien de grande taille Ils le placent sur la table et l'animal agite la queue, en signe de politesse, fixe sur les hommes deux regards de calme sympathie.

On attache le chien sur le côté. Il se laisse faire et continue à agiter la queue. Son âme honnête ne peut pas soupçonner l'homme, en qui il a mis sa confiance, de vouloir lui faire du mal.

Mais voici qu'entrent en jeu des instruments d'acier.

Avec des ciseaux, on taille l'épaisse toison du chien, au niveau de la gorge, puis au niveau des reins. La peau est mise à nu. Alors les bistouris s'enfoncent...

Ce n'est certes pas la première fois que je me trouve dans un laboratoire de vivisection. Mais tout de même mon cœur se serre, un peu de sueur perle à mon front.

Je me détourne.

Quand je reviens, un des hommes serre dans les nœuds d'une ficelle le tube digestif du chien ; puis il le replace dans la gorge qu'il recoud enfin.

L'autre homme a fait enfin dans le dos de l'animal une boutonnière sanglante d'où il cherche à extraire le rein. La boutonnière n'est pas assez large ; alors le vivisecteur y introduit l'index de chaque main et tire de toute ses forces. Le rein est enfin saisi. Le chien sursaute et râle.

Je ne sais pas la suite de l'opération. Je suis parti.

Rendons toutefois un hommage au professeur Richet : il a inventé un anesthésique, la « chloralose », destiné à empêcher les animaux de souffrir lorsqu'ils sont vivisectionnés.

Mais nous savons que tous les animaux de tous les laboratoires de physiologie ne sont pas anesthésiés. Nous avons même entendu des savants dire que certaines expériences n'étaient possibles qu'à la condition que les bêtes *ne soient pas* anesthésiées. Et, dans ce cas, on injecte à celles-ci du curare, poison qui paralyse les nerfs moteurs mais laisse intacts les nerfs sensitifs !

Si encore ces cruelles expériences avaient quelque utilité ? C'est au Dr Paul Voivenel de répondre.

§

Dans quelques jours paraîtra *Quatre-vingt-treize*, le vingt-huitième volume des œuvres de Victor Hugo, dans l'édition définitive dite de l'Imprimerie Nationale. M. Lucien Descaves écrit à ce sujet dans le **Journal** :

L'édition nationale offre ceci de recommandable qu'elle abonde, dit fort bien M. Gustave Simon, en renseignements précieux sur les conceptions de Victor Hugo, les évolutions de sa pensée, la marche de son travail. Il entassait dans ses tiroirs les éléments de son œuvre, — *copeaux*, disait-il. Et rien ne ressemble moins pourtant à du bois mort. La

branche vient, dirait-on, d'être coupée, toute fraîche, avec ses feuilles ; et quand on la regarde, on en voudrait presque au bûcheron de cet émondage. Mais qu'est-ce que cent, que mille branches de plus ou de moins, dans la forêt immense !

Je vous invite à lire, en tête de cette édition définitive, les notes groupées par M. Simon sous cette rubrique : *Le reliquat de Quatre-vingt-treize*. C'est quelque chose de prodigieux. C'est le chantier sur lequel travailla le poète, le chantier avec tous ses matériaux de construction apportés par tombereaux. Il s'agit de faire un choix et de distribuer l'ouvrage. L'architecte, l'entrepreneur et les ouvriers sont là : en Victor Hugo, seul. Tout ce qui peut être utilisé servira : mais il y a la manière de s'en servir.

Et voici, inédites, les notes sur « l'exécution de Damiens » ; elles sont éparses sur sept fragments de papier. L'un de ces fragments est écrit au verso de lettres de Victor Hugo et de Louis Blanc (lettres imprimées et datées 1862), l'autre au verso d'un faire-part daté octobre 1851.

Enfin, Damiens expira.

Qu'était-ce que Damiens ? C'était l'homme du peuple. Si jamais le peuple, le pauvre peuple d'autrefois, a été quelque part, certes, c'est dans cet homme. Vivant d'un maigre travail, ignorant, misérable, illettré, malade, presque infirme et ayant pourtant en lui la force surprenante des résolutions inattendues, effaré de tout ce qui était au-dessus de lui, sentant sans comprendre, habituellement stupéfait, frénétique par moments, ayant périodiquement besoin pour rester tranquille d'une saignée, comme le peuple pour rester opprimé a besoin d'une guerre, et, la saignée lui manquant, faisant un coup de tête comme le peuple une révolution. Nulle préméditation, on ne sait quelle obéissance redoutable à un mystérieux ensemble de faits, de forces et d'idées. Esclave du prêtre jusque dans sa révolte, victime des préjugés et des mensonges jusque dans son explosion, plein de superstition et les mêlant à l'obscurité violente de son action. Pas méchant, même en frappant ; ayant le choix entre deux lames, le couteau qui tue et le canif qui égratigne et se bornant à l'égratignure.

Que savait-il ? rien. Que rêvait-il ? tout. Faire acte de toute-puissance en faisant acte de colère, être providence, corriger le roi, imprimer une déviation aux événements, peser dans la balance, lui, atome apparent, d'un énorme poids réel. De notion claire, de volonté distincte, point. Son but n'était pas celui qu'il croyait avoir. Sa tête offrait le spectacle étrange du contenant moindre que le contenu, c'est-à-dire d'une raison chétive emplie, à son insu, d'une logique supérieure.

Dans le faux et dans le vrai tout à la fois. Violant l'ordre. Coupable et faisant justice. Plutôt soulevé que révolté, c'est-à-dire plutôt mû par l'instinct que par l'idée. Un souffrant terrible. Tel était le peuple d'alors. Tel était Damiens.

Pendant le supplice, un bûcher qui semblait ne rien faire, allumé à quelques pas de l'échafaud, pétillait de temps en temps, enveloppant d'une bouffée le misérable qui disparaissait dans la fumée, puis reparaissait hurlant.

Quand ce misérable homme peuple eut jeté son dernier râle, quand la dernière palpitation fut éteinte, quand la dernière convulsion fut épuisée, le bourreau, allant de côté et d'autre chercher les lambeaux, détachant le tronc et ramassant les membres, prit ce qui restait de cette chair humaine et la jeta dans le bûcher. Un tourbillon de fumée blanche s'éleva. Il s'était fait au centre du bûcher un énorme trou de braise ; cela y fut vite consumé. La tête fut presque tout de suite dépouillée de cheveux et de chair et réduite à l'ossement ; les dents semblèrent rire, et ceux qui étaient près remarquèrent que deux flammes sortirent des deux trous des yeux. Comme le soleil se couchait, le bûcher s'éteignit. Le bourreau fouilla dans sa charrette, choisit dans ses ferrailles une large pelle de chaufournier, alla au bûcher, écarta les tisons et prit au centre, là où avait été le cadavre, une pleine pelletée de cendre. Il remonta sur l'échafaud, portant dans sa pelle cette cendre qui fumait un peu. Cela avait été Damiens. Le bourreau jeta la pelletée au vent.

En même temps un héraut à cheval, entouré de trompettes et ayant à sa droite et à sa gauche deux huissiers à verge, cria : « Justice ! »

Cette cendre du régicide, où les souffles de l'air l'emportèrent-ils? Qu'est-ce qu'il en fit, ce sombre vent du soir? Dans quelle ombre fut-elle dispersée ? Où alla-t-elle ? A quelle haleine se mêla-t-elle dans les ténèbres ? Dans quelle âme pénétra-t-elle ?

Vers ces temps-là naissaient à Arcis-sur-Aube Jacques Danton, à Limoges Victorien Vergniaud, à Orcet Georges Couthon, à la Rochelle Nicolas Billaud-Varenne, à Guise Camille Desmoulins, à Arras Maximilien Robespierre.

Un écolier de 13 ans, nommé Jean-Paul Marat, errait pensif et sombre au bord du lac de Genève.

Cette cendre s'envola et entra dans l'âme de ces enfants.

Notre sensibilité ne supporterait plus les horreurs inutiles de ce supplice de Damiens, mais lorsque nous aurons enfin compris qu'entre la sensibilité de l'homme et celle des bêtes il n'y a, comme pour leur intelligence, qu'une différence de degré, les vivisections du Dr Moreau-Richet nous sembleront aussi révoltantes que l'écartèlement de Damiens.

§

Il y a cent ans. Sous cette rubrique, **Le Journal des Débats** nous donne quotidiennement des extraits du journal d'il y a un siècle. Voici, à la date du *lundi 24 mai 1824* :

[Feuille du 23.] Paris, 22 mai. Le *Courrier* anglais annonce que M. Moore a communiqué les Mémoires de Lord Byron à la sœur du célèbre poète. Cette dame n'y a rien vu qui pût compromettre la mémoire de son frère, mais elle y a remarqué plusieurs passages qui pourraient blesser quelques personnes. M. Moore, par un mouvement généreux, lui a permis de brûler le manuscrit devant lui, ce qu'elle a fait aussitôt. Alors, M. Moore l'avait déjà vendu au libraire Murray pour la somme de 2.000 liv. sterl. (50.000 fr.), d'après les intentions de Lord Byron qui avait voulu en faire un legs à son ami; M. Moore a rendu les 2.000 liv. sterl. au libraire.

Lord Byron, avant de tomber dans le délire de trois jours qui a terminé sa vie, a dit aux personnes qui l'entouraient : « Je désire que l'ont sache que mes dernières pensées ont été pour ma femme, ma fille et ma sœur. »

Si Lord Byron avait pu prévoir ce geste sacrilège de Madame sa sœur, sa dernière pensée pour elle eût été sans doute une pensée de malédiction.

Il eût pourtant été facile de publier ces *Mémoires* du poète, en supprimant ces quelques passages pouvant blesser des personnes encore vivantes.

Ne serait-ce pas la meilleure solution aussi pour ce *Journal* des Goncourt dont on ne parle plus?

Mais quel regret pour ces *Mémoires* de Byron qui étaient peut être un chef-d'œuvre? On se demande s'il ne serait pas possible de protéger l'œuvre des écrivains contre le zèle destructeur et aussi contre le mysticisme religieux des familles?

R. DE BURY.

ARCHITECTURE

L'Art monumental au Salon. — Avec l'établissement, l'an prochain, de la grande Exposition des Arts Décoratifs qui va couvrir cette région, le Salon, comme il lui est arrivé plusieurs fois déjà, devra déserter le quartier et transporter ailleurs ses pénates, — Grand et Petit Palais se trouvant compris, nous

dit on, dans les locaux de l'exhibition projetée. Il paraît que le Salon serait installé aux Tuileries, dans le Jeu de Paume — qui a servi antérieurement à des expositions diverses — et auquel on adjoindrait de nombreux baraquements ! Sa durée serait de six mois : 4 mois pour le Salon proprement dit, lequel se ferait en deux séries ; et 2 mois pour des rétrospectives. Nous aurions ainsi véritablement la foire aux peintres dont on nous a parlé quelquefois (rien de celle de Montmartre), et dont le côté curieux et pittoresque fera peut-être accepter les laideurs inévitables d'une pareille installation, — la dernière de ce genre, on peut le souhaiter.

En attendant le voyage à sa recherche l'an prochain, le Salon actuel offre diverses œuvres intéressantes et que nous signalerons avec plaisir.

§

L'exposition d'Art Monumental au Salon de 1924 s'ouvre, comme de coutume, par divers projets — plus ou moins curieux ou bizarres — de monuments aux morts de la Grande Guerre. C'est un travers dont il faut prendre son parti, tout en notant les plus acceptables de ces productions. De M. Réal del Sarte, c'est un *Fragment du groupe de la Victoire*, pour la ville de Rouen, — monument gratifié de cette inscription : « Ceux-là ont des droits sur nous », œuvre qui dénote, en somme, d'excellentes intentions. De M. Georges Saupique, le *Sarcophage de la résurrection du soldat*, autel pour l'église Saint-Bernard à Paris. On nous montre d'ailleurs, pour l'édification des fidèles, la résurrection, des anges débarrassant des soldats morts de leurs suaires. Il est seulement regrettable que lesdits anges n'aient point de chapeaux haut de forme comme ceux de Swedenborg.

De M. Max Blondat, c'est encore un *Projet de monument funéraire* — énorme, s'élevant vers le ciel, — avec au centre une femme qui lève les bras, dans une pose énigmatique. Mais on doit mentionner avec plaisir le beau groupe d'un *Monument aux Morts*, pour Issy-les-Moulineaux, — très bel envoi, et qui donne une heureuse impression d'harmonie et d'élégance. De même on peut signaler de M. Paul Kiss (en collaboration avec M. Charles Yrondy, statuaire) une porte de *Monument aux Morts* pour Levallois-Perret — très beau travail en fer forgé. Après cette série, on peut indiquer le projet de M. H. Bouchard

pour un monument commémorant la *Première traversée du Sahara en auto;* bas-relief de pierre montrant une automobile avec fusils et dans lequel un voyageur, derrière lequel se trouve un Touareg, fait signe avec la main, — ce qui peut bien vouloir dire : Le Progrès fait se ranger l'indigène.

Qu'on ne se méprenne pas du reste sur le sens de ces observations. Il n'a jamais été dans notre intention de critiquer les monuments aux morts, quels qu'ils soient, mais l'interprétation souvent fantaisiste — et parfois regrettable — qu'on donne à des idées,en elles toujours nobles et élevées, pour lesquelles les bonnes intentions ne sont pas suffisantes.

§

Les salles où sont exposés les dessins, aquarelles, relevés et restitutions diverses de la section d'architecture offrent de nombreux envois et qui méritent d'être examinés.

De M. Luiz Christino da Silva, c'est une très intéressante reconstitution de *La Maison de Livie* au Palatin, — dont l'exploration, on peut le savoir, n'a jamais été poursuivie avec méthode comme celle du Forum. — A côté de ce consciencieux travail et sans les projets, M. Jacques Lambert a envoyé une *Esquisse pour une Académie de culture antique*, dont on peut le féliciter, mais en lui faisant remarquer que les bâtiments projetés ont chance de devenir d'ici peu, et s'ils sont exécutés, des édifices plutôt encombrants et incommodes.

Max Edrei, architecte égyptien, expose un projet, retenu pour l'exécution : *le Palais de Justice du Caire*. M. Jumpéi Malamura, Japonais, nous offre une *Maison du Japon à la Cité Universitaire*, dont l'intérêt et le pittoresque peuvent retenir, mais qui nous fait songer en même temps à la mort du vieux Nippon, battu en brèche par la civilisation occidentale et dont les jours sont malheureusement comptés. Ce projet d'ailleurs, s'il était exécuté, tiendrait beaucoup de place dans la future Cité Universitaire. — Enfin on peut mentionner l'envoi de M. H. Defrasse concernant *Une Ile flottante sur l'Atlantique*, relais d'avions pour une compagnie aérienne transatlantique, avec ses ports et tous ses services, etc.

§

Dans la série des relevés, nous mentionnerons maintenant avec

plaisir les envois de M. L. Yperman sur la *voûte de la Chapelle de Kernascléden* (Morbihan) qui donne l'intéressant aspect des fresques; de M. Gustave Umbdenstock, je recommanderai de même les relevés et reconstitutions du *Vieux Parlement de Navarre à Pau* (musée et bibliothèque); de M. Jean Navarre, on peut signaler encore une bonne aquarelle montrant *Un hôtel à Brive*.; de M. Léon Masson, *l'église de Saint-Benoît-sur-Loire* (Loiret), édifice d'ailleurs célèbre ; de M. Henri Bret, l'aspect remarquable du *cloître de Fréjus*, dans le Var; de M. Marcel Texier, *l'église de Nouvion le-Vineux* ; de M. Louis Mohler, un joli album de dessins sur le *Vieux Nevers* (le couvent de l'Assomption, la rue Creuse, les vieux remparts, etc.)

D. M. Charles Minel, une *Vieille rue à Cassis* (Provence); de M. Louis Schlienger, on s'arrêtera volontiers devant des coins du *Vieux Blois*, de très intéressantes aquarelles montrant la *rue Retroussepénil*, la *rue Saint-Lubin*, l'*entrée du cimetière monumental*, du faubourg Saint-Saturnin dont nous avons eu l'occasion de parler récemment, envoi qu'accompagne un *coin du château de Fougères-sur-Bièvre*.

Nous arrivons cependant à l'exposition de M. Anatole Laquerrière, montrant la *Chapelle de la Clarté, à Perros-Guirec* (Bretagne); à une aquarelle de M. Edouard François, *le pont couvert*, d'ailleurs sans indication de lieu et figurant de curieuses constructions en bois, de M. Paul Rey, c'est le *Palazzo Bargello à Florence* et *la Scala del Cortile* (aquarelles), de M. A. Balzer, une aquarelle sur *la Porte de France à Longwy* ; enfin M. F. Ferdi-Paris nous montre le pittoresque *Logis du roi de Pologne*, sur les rives de la Maine, à Angers, et M. Baudoin, *Le Château de Kerjean* (Finistère), dont il apporte un intéressant aspect, et, pour finir dans l'exotisme, M. J. Claeys a reproduit une *porte d'Angkor Thom*.

§

Il convient d'ailleurs de le remarquer cette fois encore, les grands travaux de restitutions, l'étude d'ensemble sur des monuments, manquent surtout au Salon d'Architecture, mais on peut toujours s'intéresser à des études de détail souvent très poussées, à des croquis ou des aquarelles — telles les séries sur Blois et Nevers que nous indiquons plus haut, — qui sont des notations précieuses et en somme des documents historiques.

Une autre remarque peut être faite. Elle concerne l'absence de plus en plus remarquée des grandes machines antiques, des relevés de monuments grecs ou romains, dont on ne pouvait se passer jadis, qui tenaient parfois des salles entières du Salon et que nous avons vu disparaître avec soulagement.

Troisième remarque, c'est en France qui se situe surtout la production.

Des pays étrangers, comme l'Italie, suscitent moins l'engouement, après avoir été si longtemps à la mode. Mais il y a bien assez à faire chez nous et, malgré tout ce qui a été détruit ou reconstruit sottement, la France n'a rien à envier aux autres régions, au point de vue de l'Art monumental.

Telles sont les réflexions qu'on peut faire en visitant le Salon de 1924.

Pour conclure, il suffira en somme de dire que la section d'architecture, cette année encore, mérite bien une visite et qu'on y peut prendre un réel intérêt.

CHARLES MERKI.

MUSÉES ET COLLECTIONS

Expositions à la Bibliothèque Nationale, au Musée des Arts décoratifs et à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Ouverture du Musée Henner. — Une miniature retrouvée de Jean Fouquet. — Un Frans Hals de cinq millions et demi. — Records de prix de vente d'œuvres d'art. — Mémento bibliographique.

Deux magnifiques expositions se sont ouvertes le mois dernier — malheureusement pour peu de temps, la première devant se terminer le 19 juin, la seconde le 30 du même mois, — qui, en attendant celle de l'art suisse, qu'on nous promet pour le 15 juin au Jeu de Paume, rendent la saison d'art de cette année digne des précédentes. La première, à la **Bibliothèque Nationale**, organisée, avec le concours de la Société nouvellement fondée des Amis de la Bibliothèque, par les soins diligents des conservateurs des divers départements, en vue d'aider à la publication et à la diffusion en France et à l'étranger d'une anthologie des écrivains français tombés pendant la guerre, réunit quelques-unes des plus précieuses richesses de chaque section de la Bibliothèque. Ce sont, par exemple, pour le département des manuscrits, deux admirables miniatures de Jean Fouquet, l'une, pour

les *Statuts de l'ordre de Saint-Michel*, représentant Louis XI tenant un chapitre de cet ordre, l'autre, *Sainte Anne et les trois Marie*, provenant du célèbre livre d'Heures d'Étienne Chevalier, trésorier des rois de France Charles VII et Louis XI, dont la plupart des feuillets sont, comme on sait, au Musée Condé à Chantilly ; un portrait d'Anne de Bretagne, décorant, avec celui de Charles VIII, un livre de prières ; le *Livre des Tournois* du roi René, ouvert à une page montrant dans un tableau plein de couleur et de vie les serments avant le tournoi ; les Heures dites de Henri IV (celui-ci les posséda après le cardinal Charles II de Bourbon) qui offrent cette particularité d'être écrites sur des pages entièrement dorées et renferment soixante grandes miniatures ; celles de Louis XIV, décorées par un artiste inconnu et qui s'ouvrent par un magnifique portrait du roi ; au siècle suivant, des *Epîtres à l'usage de la chapelle de Versailles*, ornées de grandes gouaches par Baudouin, qu'on ne s'attendait pas à voir passer ainsi des sujets grivois aux thèmes religieux, etc. ; — dans la section des manuscrits autographes, nombre de pièces curieuses, parmi lesquelles un rondeau de Charles d'Orléans ; le célèbre *Journal* de Pierre de l'Estoile ; le recueil des *Pensées* de Pascal, formé du découpage des « cahiers » laissés par le grand écrivain ; les *Mémoires* du cardinal de Retz, de Mlle de Montpensier et de Louis XIV ; les *Sentiments de l'Académie Française sur le Cid*, par Chapelain, avec annotations de Richelieu ; les *Aventures de Télémaque* de Fénelon ; le *Sermon sur l'ambition* de Bossuet, accompagné d'une édition de ce texte faite à Bruges pendant la guerre et censurée par la *kommandantur* allemande blessée — ce qui ce conçoit — par l'évocation des « ruines » et des « carnages » flétris par le grand évêque ; des manuscrits de La Fontaine, de Racine, le *Mariage de Figaro* de Beaumarchais, la profession de foi de Voltaire à son lit de mort, la *Marseillaise* de Rouget de Lisle, les *Mémoires* de Mme Rolland, les derniers iambes d'André Chénier, tracés dans sa prison d'une écriture microscopique sur des feuilles exiguës qui, cachées dans du linge, purent échapper à la vigilance des geôliers ; des pièces de vers de Lamartine et de Victor Hugo, la *Vie de Jésus*, de Renan, etc.

Le département des imprimés a exposé une curieuse impression xylographique : la *Ballade des hauts bonnets*, dont on ne

connaît que ce seul exemplaire ; le premier livre imprimé à Paris et en France : *Epistolarum liber*, de Gasparin de Bergame ; des impressions d'Antoine Vérard, notamment un *Lancelot du Lac* (1494), destinées au roi Charles VIII ; le seul exemplaire échappé au bûcher, et qui porte encore les traces des flammes, de la *Christianismi restitutio* de Michel Servet ; des éditions uniques de Rabelais et de Pascal, des éditions originales de Montaigne, de Corneille, de Racine, de Molière, de La Bruyère, de Bossuet (dont l'*Oraison funèbre du Grand Condé* reliée à ses armes), de Mme de Sévigné, des grands écrivains du XIXe siècle, etc. ; les plus beaux livres à figures du XVIIIe siècle et de l'époque romantique. Quantité de ces ouvrages sont habillés de reliures qui se signalent par leur beauté ou la qualité des personnes — rois, princes ou hommes illustres — qui les ont possédés.

Dans la section géographique on remarquera un planisphère de 1413 où est figuré Tombouctou avec les routes qui y conduisent ; une sphère armillaire construite pour l'instruction du Dauphin ; le plan, en 1783, de la « folie de Chartres » et de son parc dessiné par Carmontelle, aujourd'hui parc Monceau.

Parmi les estampes du XVIIe siècle, au nombre seulement de trente-huit, mais toutes d'une valeur incomparable à cause de leur beauté ou de leur rareté, il faut signaler surtout le *Louis XV* gravé à la manière noire et imprimé en couleurs par Chr. Le Blond, la *Madame du Barri* de Dagoty et la *Marie-Antoinette* de Janinet, également en couleurs ; la *Promenade publique* de Debucourt, et la *Promenade du jardin du Palais-Royal* de Lecœur ; les planches d'Aveline, Laurent Cars, Le Bas, Tardieu, Ch.-N. Cochin, d'après les principales œuvres de Watteau et de Chardin, etc.

Enfin, le Cabinet des médailles nous montre une merveilleuse série de médailles françaises du XVe au XVIIIe siècle, pour la plupart en or ou en argent, parmi lesquelles on remarquera surtout celles frappées sous Charles VII pour commémorer la fin de la guerre de Cent ans et l'expulsion des Anglais hors du royaume, la grande médaille en bronze doré du chancelier René de Birague par Germain Pilon, le *Richelieu* de Jean Warin, et plus de cent médailles à l'effigie des rois de France depuis Henri IV jusqu'à Louis XVI, présentées dans les cartons de maroquin rouge fleurdelysé exécutés par ordre de Louis XIV pour le

Cabinet du roi, et où brillent, entre toutes, le *Louis XIV*, chef-d'œuvre de Warin, et le *Louis XV* de Roettiers.

Quelques souvenirs historiques, comme l'écritoire du Grand Condé, complètent ce prestigieux ensemble qu'encadrent de précieux Gobelins de la suite de *Don Quichotte* d'après Coypel et des bustes de Richelieu par Warin, de Peiresc par Caffieri, de Buffon par Pajou, et de Palissot par Houdon. Un excellent catalogue rédigé par les organisateurs et précédé d'une instructive et intéressante préface où le zélé administrateur de la Bibliothèque, M. T. Mortreuil, retrace l'histoire de sa création et de son développement et expose son organisation et son fonctionnement, aidera à goûter encore mieux toutes ces merveilles.

La seconde exposition est, **au Musée des Arts décoratifs**, celle de « l'art au pays de Liége ». Par un choix abondant et significatif de sculptures, peintures, gravures, meubles, objets d'art de toute espèce, au nombre de près de onze cents, s'étendant du VIIIe au XVIIIe siècle et groupés, les plus anciens, de destination surtout religieuse, dans la grande nef d'entrée, les autres, civils, appartenant aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, dans les salles latérales transformées en intérieurs bourgeois qui nous rendent la physionomie de la vie quotidienne, nos amis belges ont mis sous nos yeux un tableau singulièrement expressif et vivant de l'activité de ce pays mosan au cours de dix siècles. L'histoire des origines et du développement de cet art nous est présentée en tête du catalogue — modèle de rédaction et d'érudition auquel ont collaboré les spécialistes belges les plus qualifiés — par le savant directeur des Musées du Cinquantenaire de Bruxelles, M. Marcel Laurent. Il nous le montre déjà florissant au Xe siècle, témoin la reliure en ivoire de l'*Evangéliaire de Notger* (no 5 de l'exposition), puis s'enorgueillissant, dès le début du XIIe siècle, de ses modeleurs et fondeurs de laiton, dont le plus grand, Renier de Huy, produit en 1113 la magnifique cuve baptismale de l'église Saint-Barthélemy de Liége (no 10), et, ensuite, d'orfèvres-émailleurs comme le non moins illustre Godefroid de Claire et ses élèves (dont le meilleur fut le célèbre Nicolas de Verdun), qui associent à la beauté du travail du métal l'éclat des couleurs vitrifiables (chef-reliquaire de saint Alexandre (no 11), croix processionnelles (nos 14 et 15), autel portatif de Stavelot (no 27), châsses de saint Marc (no 38), de saint Ghislain (no 39), de sainte Ode et

saint Georges (nº 39 *bis*), etc.) ; au XIIIe siècle, les orfévreries enrichies de filigranes et de tiges végétales ajourées d'un autre grand artiste, le frère Hugo d'Oignies, disciple de Nicolas de Verdun (nos 42 à 44) ; plus tard, au XVIe siècle, le somptueux et impressionnant buste, de grandeur plus que naturelle, de saint Lambert, par Henri Zoete, appartenant à la cathédrale de Liége, qui domine de sa majesté tous les chefs-d'œuvre environnants, etc. Le travail du laiton, qui reste une des spécialités de l'école, produit, en même temps, le haut chandelier pascal de Tongres (nº 76), le grand tabernacle ajouré de l'église de Bocholt (nº 66), les lutrins de Freeren (nº 77) et de Visé (nº 94), ce dernier échappé par miracle à l'incendie allumé par les Allemands en 1914, etc.

Mais voici les créations des miniaturistes, depuis le VIIIe siècle, puis des peintres de chevalet. Les meilleurs parmi ceux-ci sont Patinir, dont, à propos de l'entrée au Louvre de son *Saint Jérôme*, qui s'avère la plus belle peinture de cet ensemble, nous avons dit ici même, tout dernièrement, le rôle et les qualités; Henri met de Bles (dont on nous montre la jolie *Adoration des Mages* du Musée d'Anvers), Gérard Douffet, Lambert Lombard, Gérard Lairesse, Nicolas Lafabrique, Léonard Defrance, le Boilly liégeois, etc. Des sculptures, parmi lesquelles on admirera de jolies statues gothiques, les bustes de Louis XIII, de Louis XIV et de Richelieu par Jean Warin, du chancelier Lambert de Liverlo par Jean Delcour; des dessins, des gravures qui font briller les noms d'Edelinck, de Gilles Demarteau, de Lambert Suavius, des médailles par Warin et Duvivier, et des armes de luxe leur font cortège. Enfin, ce sont d'élégantes grilles en fer forgé et les productions du mobilier civil : dressoirs, armoires, buffets, horloges à gaînes, meubles à deux corps, sièges, etc., d'abord influencés par les Pays-Bas, puis par la France, et qui se distinguent par la finesse de leur ornementation sculptée; de nombreuses pièces d'argenterie, de verrerie à la façon de Venise, des faïences, des dinanderies, des ustensiles incrustés de cuivre et de nacre, des coffrets et des étuis peints dits « bois de Spa », des dentelles (parmi lesquelles on remarquera le bonnet de Charles-Quint du Musée de Cluny), les accompagnent, harmonieusement disposés dans ces salon, salle à manger, chambre à coucher tendus de tapisseries, ornés de tableaux et de sculptures, dont il semble que les habitants ne sont sortis que pour

un instant. Et tout cela nous rend admirablement la physionomie de cet art du pays de Liége, qui, comme la race wallonne qui l'a produit, se montre très apparenté au nôtre.

Une troisième exposition (ouverte le 22 mai et qui durera jusqu'au 22 juin), organisée à la **Bibliothèque Sainte-Geneviève** par les soins d'un des bibliothécaires, M. Amédée Boinet, mérite également une visite. Elle fait revivre à nos yeux de façon très intéressante, par des tableaux, des dessins, des gravures, des manuscrits et des objets trouvés dans des fouilles, toute l'histoire à travers les âges du quartier de la Montagne Sainte-Geneviève : ancienne abbaye dédiée à la patronne de Paris et dont on nous montre les précieux manuscrits enluminés que conserve la Bibliothèque, avec des images et des estampes représentant la procession de la châsse de la sainte aux jours de fête ou de calamités ; Panthéon, dont un grand tableau par P.-A. de Machy nous fait assister à la pose de la première pierre, où un beau dessin (non inscrit au catalogue) de Moreau le jeune nous montre le transfert des cendres de Mirabeau ; Saint-Étienne-du-Mont ; Saint-Étienne-des-Grès (église aujourd'hui disparue, qui était au coin de la rue Saint Jacques et de la rue Cujas actuelle) ; les collèges fameux de Montaigu, de Navarre, des Écossais, de Clermont (aujourd'hui Louis-le-Grand), Sainte-Barbe, etc.

Annonçons, en outre, l'ouverture au public du **Musée Henner** dont nous avons dit ici l'an dernier (1), la création à Paris et l'intérêt. Il est situé, rappelons-le, 43, avenue de Villiers, et est ouvert au public les mêmes jours et dans les mêmes conditions que le Musée du Louvre.

§

Nous avons parlé tout à l'heure des quarante miniatures provenant du **Livre d'Heures enluminé par Jean Fouquet pour Étienne Chevalier**, conservées au Musée Condé à Chantilly, et rappelé que ces quarante feuillets ne constituent pas tout l'ensemble des peintures que contenait ce livre merveilleux : deux autres sont au Musée du Louvre (exposées dans la salle des Primitifs français), une troisième, que nous signalons plus haut, à la Bibliothèque Nationale, une quatrième au British Museum. Mais, comme l'a démontré notre savant confrère M. Henry

(1) *Mercure de France*, 1er août 1923, p. 794.

Martin dans le charmant petit volume *Les Fouquet de Chantilly* (1), outre ces quarante-quatre feuillets, ce livre devait contenir encore au moins treize autres miniatures, dont l'une illustrant une prière à saint Michel. Or, une découverte faite à Londres l'an dernier vient de confirmer cette prévision : cette page consacrée à saint Michel, portant, comme les autres feuillets de même provenance, le monogramme d'Étienne Chevalier, et indiscutablement de la main de Fouquet (qui y a employé dans le dessin de la cuirasse de l'archange un détail qui lui est exclusif : la coquille Saint-Jacques, emblème de l'abbaye du Mont Saint-Michel) est parvenue entre les mains des libraires Maggs frères, et son possesseur actuel, M. Walter H. Samuel, vient de la faire figurer à l'exposition d'hiver du Burlington Club. Divisée en deux registres, comme toutes les autres miniatures du livre, elle montre dans le haut saint Michel combattant le dragon à sept têtes de l'*Apocalypse*, dans le bas Lucifer présidant au supplice des damnés en enfer (2). Nous voici donc arrivés au total de quarante-cinq peintures ; souhaitons que ce chiffre s'accroisse encore et qu'on retrouve peu à peu les autres miniatures signalées par M. Henry Martin.

§

Un des **prix les plus élevés** qu'ait jamais atteints un tableau vient d'être payé par un collectionneur de Chicago, M. John R. Thompson, pour une toile de Frans Hals, *Fou jouant de la mandoline et tenant un verre à la main* (3), qui a fait partie successivement des collections Capello d'Amsterdam, Edmond Weil-Picard, Ferdinand de Rothschild, et Bonde de Stockholm. Il l'a acquise de sir Joseph Duveen pour la somme de 5 millions et demi. Il est piquant de mettre en regard de ce chiffre fantastique, qui n'a été dépassé jusqu'ici, croyons-nous, que par celui de 6 millions environ payé par Mme Gardner, de Boston, pour l'*Enlèvement d'Europe* de Titien, le prix dérisoire — rappelé dernièrement par M. Funck-Brentano dans une conférence sur Vermeer de Delft — auquel fut adjugé, il y a seulement quarante ans, à la vente de

(1) Paris, H. Laurens éditeur.

(2) En voir la reproduction, avec un article de M. le comte P. Durrieu, dans le numéro du 1er avril de la revue *Beaux-Arts*.

(3) Reproduit sur la couverture du numéro de mars de la revue *La Renaissance de l'art français*.

M. Braam de La Haye, en 1882, un autre chef-d'œuvre de la peinture néerlandaise : cette tête de *Jeune fille coiffée d'un turban*, de Vermeer, qu'on admira tant à l'Exposition de l'art hollandais au Jeu de Paume en 1921 : elle ne trouva acquéreur qu'à 2 florins 30 (environ 5 francs)! A cette époque, on le voit, Vermeer, pourtant déjà remis en lumière par la pénétrante étude que lui avait consacré Thoré-Bürger en 1866 dans la *Gazette des Beaux-Arts*, ne jouissait pas encore de la vogue qui a fait acquérir en 1921, par le directeur de la Royal Dutch, au prix de quatre millions, pour être offerte au Musée d'Amsterdam, la *Ruelle* de l'ancienne collection Six... Les exemples que nous venons de citer, et qui constituent, croyons-nous, les « records » en sens contraire de prix atteints par des tableaux, prouvent combien, dans ces sortes de transactions, la mode — et souvent aussi la vanité — ont plus de poids que le mérite intrinsèque de l'œuvre elle-même.

Mémento. — La librairie Helleu et Sergent vient d'ajouter un nouvel album aux deux, si remarquables, qu'elle avait publiés dans sa belle collection des « Dessins de maîtres français ». Après Poussin et Claude Lorrain, c'est Prud'hon, dont l'an dernier marquait le centenaire de la mort, qu'elle a voulu à cette occasion célébrer, et elle l'a fait d'une façon exceptionnelle, tout à fait digne de ce pur et tendre génie (*Pierre-Paul Prud'hon* : soixante-douze reproductions de Léon Marotte, accompagnées d'une vie du peintre par Anatole France et d'un catalogue par Charles Martine ; grand in-folio, 200 fr. en épreuves volantes, ou 280 fr. en épreuves montées réunies dans un cartonnage). « On ne refusera pas à Prud'hon », écrivait Delacroix, « une grande partie des mérites qui sont ceux de l'antique. Dans la moindre étude sortie de sa main on reconnaît un homme profondément inspiré de ces beautés ». Et c'est, en même temps, l'initiateur de notre art moderne : comme Chénier auquel il s'apparente si étroitement, il a vêtu de grâce antique des pensers nouveaux : son génie, tout pénétré de souvenirs classiques, unit à ceux-ci les ardeurs et la sensibilité d'une âme déjà touchée par la passion et le « vague » romantiques. Nulle part, ce double caractère n'apparaît aussi bien que dans ses dessins, où les figures, réelles ou symboliques, sont parées de tant de noblesse et de poésie et parlent si éloquemment à notre sensibilité L'histoire contemporaine, l'Ancien et le Nouveau Testament, la mythologie et l'histoire ancienne, l'allégorie, la fiction romanesque, l'élégie, les scènes de la vie quotidienne, le portrait et la figure humaine, ont tenté tour à tour son crayon, comme l'a montré la belle exposition organisée il y a deux ans au Petit Palais, et comme le montrent ici les études, choisies parmi les

plus belles en chacun de ces genres, groupées dans cet album et dont la plupart ont figuré à cette exposition : voici — pour ne citer que les plus remarquables — *L'Impératrice Joséphine* en buste au pastel ; la même, rêveuse dans le parc de la Malmaison ; la délicieuse tête du petit *Roi de Rome endormi* ; l'amie du peintre, *Constance Mayer* ; un saisissant croquis de *Talleyrand* ; les effigies de *Vivant-Denon* et de *M. Mesmay* ; les voluptueuses compositions de *Vénus et Adonis*, de *Joseph et la femme de Putiphar* ; l'admirable tête de *Vierge* du Musée de Dijon ; l'*Assomption de la Vierge* ; le *Triomphe de Bonaparte* ; *Daphnis et Chloé* ; des académies masculines ou féminines modelées dans la lumière avec une science incomparable, etc., M. Charles Martine, bibliothécaire à l'École des Beaux-Arts, qui a présidé à ce choix excellent, l'a accompagné, comme dans les albums précédents, de notices détaillées indiquant les collections où ces dessins sont conservés (Louvre, École des Beaux-Arts, Musée Condé, Musées de Dijon et de Gray, collections Chevrier-Marcille, David Weill, Jean Stern, Eugène Laporte, etc.) et donnant sur eux toutes les références historiques, bibliographiques et autres. Et l'éditeur a eu l'heureuse idée de faire précéder ce catalogue de la réimpression de l'étude magistrale d'Anatole France sur Prud'hon, « stèle votive de marbre pur » placée au seuil de cette galerie de formes et d'évocations délicieuses dont l'art du maître-héliotypeur Léon Marotte, qui s'est ici surpassé, a su rendre avec une fidélité illusionnante toute la poésie.

AUGUSTE MARGUILLIER.

BIBLIOTHÈQUES

Les bons milliardaires : ceux qui donnent leurs bibliothèques. — La presse française, qui a signalé l'arrivée en France du grand banquier new-yorkais, J. Pierpont Morgan, a oublié de dire qu'avant de quitter la cité américaine, ce fameux capitaliste avait eu un geste tout à fait yankee, s'étant tout simplement et tout bonnement dessaisi, au profit de l'Etat de New-York, de la merveilleuse bibliothèque réunie par son père, — John Pierpont Morgan — et lui-même, et qu'il a bien voulu évaluer, livres, manuscrits, objets d'art et édifice compris, à la bagatelle de 8.500.000 dollars, encore que des gens compétents estiment qu'il y ait lieu, pour être exact, de multiplier ce modeste chiffre par deux. Comme, jusqu'à présent, rien n'a transpiré en France sur cette bibliothèque, on lira sans doute avec intérêt les renseignements inédits suivants sur ses richesses, renseignements qui,

d'ailleurs, sont loin d'épuiser la matière. Aux Etats-Unis même, on ne possède aucun répertoire, ni catalogue, de la *Pierpont Morgan Library* et l'on était loin de soupçonner, jusqu'à l'acte de donation, que l'édifice sis, près de la *Morgan Mansion*, entre la 36e rue et Madison Avenue, fût le gardien — d'ailleurs sévèrement protégé, non seulement par sa grille de fer, son policeman toujours de faction et ses portes de métal, mais encore par la plus stricte des consignes — de tant d'inappréciables trésors, achetés à prix d'or dans le monde entier.

Décrire le luxe de ces salles, dont l'une a pour plafond les dépouilles d'un *palazzo* d'Italie, l'autre est tendue d'inestimables tapisseries, etc., serait frivole. Nous préférons en venir tout de suite au contenu, laissant le contenant, comme chose secondaire, encore qu'il ne le soit nullement. Mais la matière est, ici, surabondante et il faut ne s'en tenir qu'à l'essentiel.

Voyons d'abord les manuscrits. Il n'est pas de bonne collection de ce genre sans quelques trésors manuscrits. Mais, à la *Pierpont Morgan Library*, ceux-ci sont en une telle surabondance que seule la fantaisie d'un multimilliardaire comme John Pierpont *senior* — lequel, affligé d'un appendice nasal qui eût fait, non pâlir, mais rougir celui de Cyrano, ne fut, si nous en croyons son biographe Karl Hovey (1), pas heureux — pouvait s'offrir un tel luxe. Ecoutez plutôt cette sèche énumération : manuscrits enluminés, du ve au vie siècle : 530 volumes ; manuscrits olographes d'œuvres et de correspondances d'auteurs d'Amérique, d'Angleterre et du « Continent » : 905 volumes ; lettres et documents olographes signés et non reliés : environ 7.000 ; manuscrits cophtes enluminés de la Bible et de l'ancienne Liturgie; provenant d'Egypte, du viiie au xe siècle : 60 volumes et nombreux fragments ; papyrus grecs et égyptiens en feuilles volantes, provenant d'Egypte et datant du iiie siècle avant Jésus-Christ (naguère désignés sous le nom de Collection Amherst) et divers suppléments, postérieurement

(1) Voyez : *The life story of J. Pierpont Morgan*, London, Heinemann, 1912. VIII et 352 p. in-8. — J. Pierpont Morgan est mort à Rome le 31 mars 1913. Sa collection d'art a été léguée en décembre 1917 au *Metropolitan Museum of Art*, qui dut construire, pour l'abriter, une aile spéciale, ouverte en juin 1918. En mai 1927, feu le Président Wilson transmit au *Congress* une lettre de J. Pierpont Morgan *junior* (il est né en 1867), de date fort antérieure et offrant le *home* des Morgan à Londres comme domicile de l'ambassade américaine, offre acceptée en 1921.

acquis. Il serait trop long de conter l'histoire de ces divers trésors. Disons seulement que les manuscrits cophtes furent découverts en 1910 au fond d'un puits par des ouvriers arabes sur l'emplacement de l'ancien monastère de Saint-Michel, à Hamouli, sur les frontières de la Province du Fayûm, et acquis l'année suivante par Morgan (1). Une vingtaine sont datés de 823 à 914, mais plusieurs, non datés, sont fort antérieurs. Beaucoup furent écrits pour le monastère, encore qu'un certain nombre y ait été transféré, provenant d'autres maisons cénobitiques de la Province du Fayûm. Il en est qui sont munis d'illustrations en rouge, jaune, vert et brun, occupant toute la page et consacrées à représenter des scènes religieuses, sans compter les monogrammes, animaux symboliques, etc. Le Pape actuel, qui, lorsqu'il n'était que Monsignor Ratti, s'intéressait fort à la question biblique, surveilla de près leur restauration, entreprise au Vatican — dont Pie X l'avait fait, en 1910, vice-préfet de la Bibliothèque, pour de 1913 à 1918, en devenir le préfet avec titre de *monsignore* — par un spécialiste et d'ailleurs merveilleusement réussie. On les a fait reproduire photographiquement, et les 53 volumes ainsi constitués ont été offerts à chacune des grandes bibliothèques du monde entier. Quant aux autres manuscrits Morgan, il ne sera pas superflu de remarquer qu'un grand nombre possèdent leur reliure originale...

Passons maintenant aux autographes d'écrivains, et, ici encore, bornons-nous à quelques citations typiques. En fait d'autographes français, nous signalerons surtout le *Journal de l'exil* de Hugo, en deux volumes, les *Dames Vertes* de George Sand, une partie du *Vicomte de Bragelonne* de Dumas père, les 3 volumes de la *Nana* de Zola — le seul des manuscrits d'*Œuvres* de Zola qui manque à notre *Nationale* — et encore les lettres autographes de Marie-Antoinette, écrites durant les dernières années de son existence au Comte de Mercy-Argenteau. Les autographes en langue anglaise se rapportent à des auteurs anglais et américains. Parmi les premiers, mentionnons Keats, poèmes et lettres, ainsi que son

(1) On sait que le Fayûm a été, depuis 1877, une mine précieuse de papyrus anciens, passés à Vienne (collection Rainer), Oxford, Paris et Berlin pour ceux découverts en 1877 à Arsinoé. Ceux découverts en 1892 à Socnopaei Nesus sont à Berlin, au *British*, à Vienne, à Genève et ailleurs. De ceux découverts en 1896-97 et 1905-1906 à Behnesa par Grenfell et Hunt, l'histoire est connue de tous les Christologues.

portrait original, fait par Severn à Rome, l'unique qu'ait peint cet artiste de Keats d'après nature, comme en fait foi une lettre de lui ; Boswell, correspondance avec Temple, 1758-1794 ; Dickens, divers manuscrits de romans ; — Walter Scott, 25 volumes de romans, poèmes et lettres ; — Lamb, la *Dissertation upon roast pig* et des lettres ; — Thackeray, manuscrits et dessins originaux de 4 ouvrages et brouillons de divers autres ; — Meredith, *Diana of the Crossways, The amazing Marriage, Lord Ormont and his Aminta* ; Stuart Mill, manuscrit des *Principals of Political Economy* et du *System of Logic* ; Th. Moore, manuscrit et matériel de publication de *Lalla Rook* ; — Johnson, *Life of Pope* ; Campbell, *Life of Mrs Siddons* ; Nelson, etc... Parmi les auteurs américains : E. Allan Poe, W. Whitman, Thoreau, Hawthorne, Whittier, Holmes, Lowel, Bret Harte, etc. Il y a aussi quantité d'autographes d'histoire américaine : Washington, Cornwallis, Laurens, Greene, Lafayette, Lincoln, Cleveland, Roosevelt, etc.

Parmi les manuscrits enluminés, citons ceux des Evangiles de Mathilde, Comtesse de Toscane, de 1050 à 1115 ; bestiaire anglais, de 1170 ; Bible Moralisée, contenant les portraits de Blanche de Castille et de saint Louis, de 1230 ; Bestiaire Persan, de 1291, l'un des plus anciens qui soient connus ; le Psautier dit d'Huntingfield, écrit et enluminé en Angleterre en 1170 ; le Psautier dit Windmill, anglais, de 1280 ; le Missel Tiptoft, anglais, de 1332 ; plus de 200 Bibles, Psautiers, Evangéliaires et Livres de Dévotion français datant du VIIIe au XVIIe siècle, y compris la célèbre *Bible de saint Louis*, le seul manuscrit français complet de la Bible remontant au XIIIe siècle ; le *Missel du Mont Saint-Michel*, de la fin du XIe ou du commencement du XIIe siècle ; les *Evangiles de Limoges* du XIIe siècle ; le *Psautier de saint Louis* du XIIIe siècle ; 10 manuscrits du *Roman de la Rose* du XIVe siècle ; les *Pater nostres* d'Anne de Bretagne, contenant à chaque page ses initiales et, en outre, son portrait, etc. Citons encore le Livre de prières de Charles V, avec son portrait, ses armes et ses prières spéciales, et le Bréviaire d'Eléonor, Reine de Portugal (1472-1526), attribué aux ateliers de Hans Memling et de G. David et peut-être antérieur au fameux manuscrit de la Bibliothèque de Saint-Marc, à Venise ; 4 manuscrits, du XIVe siècle, de la *Divine Comédie* ; des lettres de Benvenuto Cellini touchant le plan de son

Perseus (1), etc., sans oublier les manuscrits grecs du XIe siècle et les manuscrits arméniens des VIIe XVIIe siècles.

Parmi les livres, les incunables mériteraient un article à part. Mais on a pu juger, par la richesse de la *Pierpont Morgan Library* en manuscrits, de ce qu'elle peut contenir en trésors provenant du berceau de l'imprimerie. Il y a là la première édition du Dante dans le seul exemplaire connu de 1472 ; le Cicéron de 1465, sur vélin, qui est le premier livre publié en Italie en lettres de moule ; les deux gros volumes sur vélin de l'Aristote de Venise où, en 1483, parut la première édition complète de ce Maître en autorités médiévales, édition splendidement illuminée par un artiste de Florence ; elle a été décrite dans *The Burlington Magazine*, 1906, comme étant *the most magnificent book in the world* ; le Saint Augustin, encore sur vélin, imprimé par Jenson en 1475, aux marges si minutieusement enluminées, aux miniatures et initiales uniques ; la première édition du *Roman de la Rose*, si rare que les bibliographes n'en ont eu connaissance qu'en ces derniers temps (2) ; plus de 500 volumes des presses aldines à Venise : collection inférieure seulement à celle de Lord Spencer, aujourd'hui à la *John Rylands Library* à Manchester, des Caxton d'une rareté inouïe, comme, par exemple ce parfait exemplaire du premier livre imprimé en anglais : le *Recuyell of the Hystoryes of Troye* (Bruges, 1475) ou encore le seul exemplaire connu de la *Morte d'Arthur*, de Th. Malory, que Caxton imprima à Westminster en 1485, ou, enfin, l'exemplaire, également unique, du premier Dévotionnaire connu en anglais, les *Hours for the Use of Salisbury*, de ce même Caxton, 1477.

M. Morgan donne toutes ces merveilles à l'Etat de New-York, avec, pour leur entretien, accroissement et conservation, une somme de 1 500.000 dollars. Il entend que tous les travailleurs qualifiés — mais seulement ceux-ci — y aient désormais accès. Miss Belle da Costa Greene, la Bibliothécaire, en devient la Directrice et, désormais, on ne l'entendra plus, comme naguère, pousser ce mystérieux : *Oh ! my... staff*, que, à de certaines après-midi, il

(1) *Persée tenant la tête de la Méduse*, le plus typique, le plus inoubliable des monuments de la Renaissance en Italie, est, comme on sait, aujourd'hui à Florence, à la *Loggia dei Lanzi*.

(2) C'est l'édition de 1482. Voir E. Langlois, spécialiste de la question, particulièrement son *Introduction* (Paris, 1914, III et 352 p. in-8.) à l'éd. du *Roman de la Rose* pour la *Société des anciens textes français*.

lui arriva, tant de fois, d'émettre, comme symbole d'une admiration dont, malgré la routine du métier, elle partageait l'ardeur avec ceux admis à contempler les trésors de la Bibliothèque, en présence de certaines perles. Car seul un Libri eût été capable de réunir une telle abondance de merveilles, s'il lui eût été donné de continuer jusqu'au bout de sa carrière le systématique pillage de nos dépôts et collections de livres et de manuscrits qu'il mena à bien, pendant tant d'années, sous le règne de Louis-Philippe. Après Carnegie, dont les libéralités ont couvert les Etats-Unis et l'Ecosse de bibliothèques gratuites et dont l'*Endowment for International Peace* soutient tant d'œuvres utiles — dont le périodique : *Inter America*, mensuel, en anglais et en espagnol, ainsi que la *Biblioteca Interamericana*, méritent d'être cités et loués, encore que si peu connus en France ; — après Rockefeller, dont la seule Université de Chicago a reçu 23.000.000 de dollars et le *General Education Board*, 32.000.000 — le fils de celui qui, bon, excellent ami de la France, légua au Louvre quelques tableaux et laissa cependant, à sa mort, une fortune de plus de 7 milliards, M. John Pierpont-Morgan fils, a bien mérité de sa patrie. Son père, membre zélé et pratiquant de l'Eglise Protestante Episcopale, sut être un grand amateur de choses précieuses, à commencer par l'argent et encore, battre le *Shamroch* (1899) avec son yacht *Columbia* et s'intéresser, en 1901, à la coupe d'Amérique. « *He left* — remarque mélancoliquement un anonyme au tome XXXI (1922) de *The Encyclopaedia Britannica*, p. 983 — *only some 700.000 dollars to charities, but, while living, he had been a generous giver...* » Son testament suggérait à John *junior* de continuer « certaines contributions annuelles accoutumées. » Heureux John ! Et comme, en termes galants, ces choses-là sont dites ! Heureux John, derechef !

Il serait, d'ailleurs, ingrat de ne pas ajouter que sa sœur, en réparant sur notre sol les maux de la guerre — plus d'un village français lui doit sa reconstitution, — aura, après les appuis si précieux que son frère nous a donnés en des circonstances difficiles, elle aussi, bien mérité de la France...

CAMILLE PITOLLET.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Ronsard. De l'élection de son sépulcre. — Fort malade, perclus de douleurs, et, bien qu' « ayant usé de pavot en diverses façons », ne parvenant plus à trouver le sommeil, Ronsard avait résolu, à la fin de décembre 1585, de quitter son prieuré de Croixval (paroisse de Ternay, en Vendômois) et de « se faire transporter à Tours en son Prieuré de S. Cosme, tant pour recouvrer plus facilement toutes ses commoditez, et subvenir à sa maladie, que pour satisfaire à l'opinion qu'il avoit que le changement d'air lui apporteroit quelque secours ». (*Discours de la vie de Pierre de Ronsard, gentil-homme vandomois*, par Claude Binet).

Dans l'édition princeps de son *Oraison funèbre sur la Mort de Monsieur de Ronsard* (1586), J.-P. Du Perron, lecteur de la Chambre du Roy — le futur cardinal Du Perron — fournit, sur ce voyage qui fut pénible, de précieux détails, bons à noter, car ils ont disparu des éditions postérieures :

> Il se fit vestir et habiller tout perclus et estropié comme il estoit : et se fit porter dans son coche, comme un tronc et comme une statue, sans se mouvoir, sans se remuer, et sans avoir plus aucun acte de vie, que le sentiment de sa douleur. Or estoit le temps si mauvais qu'il n'y avoit aucun ordre de se mettre par les champs quand c'eust été l'homme du monde qui se seroit le mieux porté : tellement qu'il luy fallut differer son voyage jusques à une autre fois, et attendre que le mauvais temps fust passé. Ce fut là la catastrophe de la Tragedie : car il ne voulut jamais permettre qu'on le despouillast, pour l'apprehension qu'il avoit du mal qu'il luy faudroit souffrir quand ce viendroit à remettre ses habillements : de sorte qu'il fallut qu'il demeurast par l'espace de trois jours et de trois nuits ainsi vestu et habillé. Au quatriesme ne pouvant plus avoir la patience d'attendre d'avantage, il commanda que l'on luy attelast son coche des deux heures devant le jour : et s'estant mis aux champs par le vent et par la pluye, fit tant de ceste premiere traitte, qu'il alla coucher à une lieue de là : de maniere que ayant faict cinq ou six telles journées pour venir à bout de quatre ou cinq lieues de chemin qui luy restoient... (1)

C'était un moribond que l'on transportait et dont on accom-

(1) Pour plus de détails, se reporter à l'excellente édition qu'a donnée de la *Vie de Ronsard* de Claude Binet (Paris, Hachette, 1910, in-8), M. Paul Laumonier, le maître incontesté des « ronsardisants ».

plissait la dernière volonté ; le secours qu'il attendait du changement d'air était vain et il fallut bientôt abandonner toute espérance.

Arrivé à Saint-Cosme (près Plessis-les-Tours), vers les cinq heures du soir, le dimanche 22 décembre 1585, le prince des poètes ne devait pas voir s'achever la semaine commencée. Après s'être entretenu avec l'aumônier Jacques Desguez, son « procureur spécial », vieillard de soixante-quinze ans qui, en son absence, faisait valoir le bénéfice, après avoir exhorté ses religieux et reçu les derniers sacrements, Ronsard se montrait « l'esprit sain et entier et sans aucune perturbation, sinon d'une envie qu'il avoit de dicter qui l'accompagna jusqu'au mourir ».

Le jeudy environ, écrivait Du Perron, sur les deux heures apres midy, comme sa chaleur naturelle commençoit à s'esteindre totalement, et à n'estre plus suffisante pour entretenir le sentiment de sa douleur, il commença à tomber en un assoupissement, auquel apres avoir demeuré environ une heure de temps, il se resveilla, et commanda que l'on prist la plume pour escrire ce qu'il nommeroit : et alors il récita deux sonnets...

De ces deux sonnets que devaient recueillir les *Derniers vers de Pierre de Ronsard*, publiés dès le 24 février 1586 chez G. Buon, l'un est cet admirable adieu à la vie par quoi le grand païen que fut Ronsard se révèle, sans rien abdiquer de son orgueil, à son lit de mort, poète chrétien :

Il faut laisser maisons et vergers et jardins,
Vaisselles et vaisseaux que l'artisan burine
Et chanter son obseque, en la façon du Cygne
Qui chante son trespas sur les bors Mœandrins.

C'est fait ; j'ay devidé le cours de mes destins,
J'ay vescu, j'ay rendu mon nom assez insigne.
Ma plume vole au ciel pour estre quelque signe,
Loin des appas mondains qui trompent les plus fins.

Heureux qui ne fut onc, plus heureux qui retourne
En rien, comme il estoit ; plus heureux qui sejourne,
D'homme fait nouvel ange, aupres de Jesuchrist,

Laissant pourrir ça bas sa despouille de boüe
Dont le sort, la fortune et le destin se joüe,
Franc des liens du corps pour n'estre qu'un esprit.

Le lendemain vendredi 27 décembre, dans la nuit, pour la dernière fois, le moribond « inclina derechef sa teste sur le chevet de son lit pour reposer comme il avoit fait au precedent » (Du Perron). Il avait, suivant Binet, soixante et un ans, trois mois et seize jours, ce qui fixe bien sa naissance au 11 septembre 1524.

Suivant Estienne Pasquier, en son prieuré,

... Il fut enterré à costé senestre de l'autel (si vous entrez dedans l'église), sans qu'il y ait eu aucune marque du tombeau, fors une vingtaine de carreaux neufs de brique, au milieu de plusieurs autres vieux. (*Les Recherches de la France*, Amsterdam, 1723; VII, chap. X.)

En 1607 seulement, nommé en 1605 prieur commendataire de Saint-Cosme où il fut l'arrière-successeur de Ronsard, Joachim de la Chétardie, conseiller au Parlement de Paris, résolut de réparer enfin l'oubli de son prédécesseur Benjamin du Plessis, chanoine de Beauvais. Alors s'éleva, par ses soins, le monument dont le *Recueil de Gaignières* fournit une vue d'ensemble et dont nous ne possédons que des épaves. Il était très simple: une pierre tumulaire avec épitaphe appliquée au mur de l'église. Comme couronnement, le buste du poète, peint au naturel, flanqué de deux génies ailés.

Le 9 juin 1870, conformément aux indications données par Binet et par Estienne Pasquier, des fouilles furent entreprises, à Saint-Cosme, par les sociétés archéologiques de Touraine et du Vendômois, dans le but de retrouver la sépulture du poète et ne donnèrent aucun résultat.

L'abbé Chevalier en a rendu compte dans le *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois* (IX, 1870 ; p. 170-181) et, d'autre part, au cours d'une lettre datée du 13 juin 1870, reproduite par l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* du 10 mars 1924, Prosper Blanchemain, un des grands artisans de la glorification de Ronsard et un de ses premiers éditeurs du XIXe siècle, écrivait à Théodore de Banville :

... Saint-Cosme formait une île, aujourd'hui réunie à la terre du rivage. Beaucoup de bâtiments subsistent encore. Ainsi une grande salle romane sert de lieu de récréation aux élèves d'un pensionnat, le bâtiment des moines est divisé entre plusieurs cultivateurs, ainsi que la demeure du Prieur, dans une chambre de laquelle Ronsard est mort. J'ai gravi le vieil escalier de bois que ses pieds ont foulé bien souvent. Au premier étage est une galerie en bois, qui surplombe et dont l'on

découvre la Loire et les côteaux qui la dominent. Que de fois il a dû s'accouder rêveur à ce balcon! Enfin tout le mur du sud de la chapelle et deux des trois absidioles romanes qui formaient le chœur subsistent encore.

Tout le reste, c'est-à-dire les voûtes et le mur du nord, contre lequel s'appuyait le tombeau du poète, sont écroulés. Vers le milieu du siècle dernier, Saint-Cosme n'abritait plus que trois moines. Le prieuré fut supprimé. Le tombeau de Ronsard fut transporté dans la salle capitulaire de Saint-Martin de Tours; mais aucun document ne faisait savoir si le corps avait été enlevé en même temps. A six heures du matin, le 9 juin, j'ai vu donner le premier coup de pioche. La base du mur de la chapelle, à l'endroit où, suivant les indications de Gaignières et de Pasquier, devait être enseveli le corps, fut mis à découvert à une profondeur de plus de deux mètres et sur une étendue de quatre mètres au moins, nous n'avons rien trouvé. Sur les cinq heures du soir seulement la pioche rencontra une pierre assez large pour être une dalle tumulaire; mais après un moment d'espoir, il fut constaté que c'était une assise de pierres, soit un banc adossé au mur de la primitive église, soit l'appui sur lequel avait été posé le cercueil du poète. On n'a d'ailleurs trouvé aucun ossement humain, aucun débris de cercueil, sinon quelques miettes de bois pourri, que je regrette de n'avoir pu recueillir.

Mais le monument de Saint-Cosme avait-il jamais recouvert la dépouille de Ronsard?

Un annaliste cité dans sa *Vie de Ronsard* par Guillaume Colletet — qu'il convient de ne confondre point avec son fils François et à qui son admiration pour le poète doit faire pardonner bien des choses, — semblerait conclure à la négative. A part une erreur de deux ans, l'assertion peut mériter d'être prise en considération. C'est là une hypothèse plausible, qui expliquerait l'insuccès des fouilles de 1870, mais ce n'est qu'une hypothèse, aucun fait précis ne la venant étayer. Cela repose sur un « on-dit » et c'est insuffisant.

Rodolphe Botero, peut-on lire, en effet, dans la *Vie de Ronsard* dudit Colletet, dans la seconde partie des Annales de France, remarque que l'an 1609, Joachim de la Chétardie, conseiller au Parlement de Paris et prieur de Saint-Cosme-les-Tours, après avoir restabli ce fameux monastère, voyant que le tombeau de Ronsard estoit miné, moins par la vieille suite des années que par l'irruption sacrilège des Huguenots; voyant que le grand Ronsard, que ces mesmes Huguenots avoient tant hay pendant sa vie et durant la fureur des guerres civiles pour la religion, qu'ils avoient tant de fois poursuivi de coups de fusil et de carabine, avoit un

tombeau comme n'en ayant point et qu'à peine il restoit dans ce sacré lieu quelques vestiges de la sépulture du grand poète, se résolut de lui ériger un monument de marbre, non pas digne de luy...

Je ne jurerais pas que Guillaume Colletet n'ait quelque peu écorché le nom de son annaliste, mais ce crime des Huguenots justifierait le silence des chanoines de Saint-Martin, touchant la dépouille de Ronsard. D'ailleurs, qu'on le veuille bien remarquer, il s'agissait du transport dans la salle capitulaire de Saint-Martin, dont dépendait Saint-Cosme, du « cénotaphe » de Ronsard. Or le mot — on peut consulter Littré — signifie : « Tombeau vide, dressé à un mort dont on n'a pas le corps. » Les chanoines de Tours connaissaient leur langue et il est loisible de supposer qu'ils savaient que le monument élevé par Joachim de la Chétardie glorifiait la mémoire du poète, mais ne recouvrait pas un tombeau, violé par les Huguenots qui, entre 1585 et 1607, auraient dispersé les restes de leur implacable adversaire.

Quoi qu'il en ait été, nous avons conté ici même (1er avril 1907), comment étaient venus à la préfecture de Loir-et-Cher (1802), puis au musée de Blois, le buste et l'épitaphe de Ronsard provenant de Saint-Cosme. Le buste n'était malheureusement plus qu'un moulage quand il parvint au musée, car l'original « en terre cuite » envoyé, en fructidor an X, par M. de Pommereul, préfet d'Indre-et-Loire, à son collègue de Loir-et-Cher, avait à jamais disparu, sans doute du fait d'un huissier maladroit qui l'aurait jeté bas et brisé.

Quant à l'épitaphe, antérieure au monument élevé par Joachim de la Chétardie, rédigée vingt ans plus tôt par le médecin Héroard qui a laissé un si curieux *Journal sur l'enfance et la jeunesse de Louis XIII*, longtemps oubliée dans les greniers de la préfecture de Loir-et-Cher redevenue évêché, elle y fut un beau jour « trouvée » par Mgr Pallu du Parc, évêque de Blois, qui, embarrassé de ce marbre, le donna au musée de la ville, en même temps que, se rappelant tardivement leurs droits de propriété et prises d'émulation, les Archives départementales de Loir-et-Cher s'en « désaisissaient » en faveur du même établissement.

Voici le texte de cette inscription, moins « fruste » que le voulait bien avancer l'abbé Chevalier et mieux qu'« encore lisible » ; seul, à l'extrémité de la sixième ligne, le C. de HAEC a disparu sous le bord de l'encadrement.

EPITAPHIVM
PETRI RONSARDI POET.
PRINC. ET HVIVS COENOB.
QVONDAM PRIORIS.
D. M.
CAVE VIATOR, CAVE SACRA HAE (C)
HVMVS EST ABI NEFAS TE,
QVAM CALCAS HVMVM
SACRA EST, RONSARDVS
ENIM JACET HIC. QVO
ORIENTE ORIRI MVSAE
ET OCCIDENTE COMMO
RI AC SECVM INHVMARI
VOLVERVNT, HOC NON
INVIDEANT QVI SVNT
SVPERSTITES NEC PA
REM SORTEM SPERENT
NEPOTES, OBIIT VI.
KAL IAN CIↃ IↃ. LXXXV

On peut regretter, comme Prosper Blanchemain, que, suivant le désir exprimé par Ronsard, dans « l'élection de son sepulchre », on ne l'ait pas inhumé en « cette isle verte qu'il avait souhaitée ».

Antres, et vous fontaines
De ces roches hautaines
Qui tombez contre-bas
D'un glissant pas ;
Et vous, forests et ondes
Par ces prez vagabondes,
Et vous, rives et bois,
Oyez ma vois.
Quand le ciel et mon heure
Jugeront que je meure,
Ravy du beau sejour
Du commun jour,
Je defens qu'on ne rompe
Le marbre pour la pompe
De vouloir mon tombeau
Bastir plus beau :
Mais bien je veux qu'un arbre
M'ombrage en lieu d'un marbre,

Arbre qui soit couvert
Tousjours de vert,
. . . .

Mais, hélas ! Ronsard mourant avait — illusion de malade — quitté Croixval, d'où le transport de sa dépouille à Couture eût été facile, pour Saint-Cosme. Puis, ses contemporains eussent-ils bien compris que la « grande nature » convenait mieux à son chantre que le chœur de l'église d'un de ses prieurés ?

Qu'importe d'ailleurs ! Grâce à l'heureuse initiative de M. Hallopeau, l'érudit propriétaire du château de la Poissonnière, demeure des Ronsard dont il connaît si bien l'histoire, et de M. Gustave Cohen qui vient de consacrer au prince des poètes un des volumes les plus remarquables qui soient (1), n'avons-nous pas, le 8 juin dernier, avant que l'on inaugurât à Couture le monument du plus glorieux de ses enfants, suspendu « dans l'Ile verte, au plus grand arbre, un tableau votif à la manière antique, reproduisant quelques-unes des strophes » par quoi le Vendômois fixait à jamais l' « élection de son sepulchre » ?

PIERRE DUFAY.

RÉGIONALISME

Beauvais et ses « Saisons d'Art ». — Le sociologue esthéticien qui voudrait tâter le pouls au Régionalisme n'a pas, s'il loge à Paris, grand chemin à faire. A 17 lieues et demie (soyons précis), à cinq quarts d'heure quatre minutes d'express, Beauvais lui démontrera que l'opposition, hier absolue, sur le terrain de l'activité spirituelle, entre la Capitale et la Province, est devenue fort relative. La proximité de Paris y est-elle pour quelque chose ? Il faut plutôt que Beauvais ait « une personnalité » — comme on dit — pour que la Ville tentaculaire ne l'annexe pas ! Or, elle reste aussi *province*, en soi, que Paris est *capitale* ; et la « grande banlieue » (quoi que porte l'Indicateur de la Cie du Nord) s'achève plus de trente kilomètres avant que le train l'atteigne, à Persan-Beaumont, où l'Oise oppose une barrière large et profonde.

Les siècles ont travaillé à sa personnalité en effet, par tous les moyens dont ils disposent. Elle a pour patronne l'héroïne qui

(1) *Ronsard, sa vie et son œuvre*, Paris, Boivin, 1924, in-8.

remplacerait Jeanne d'Arc... si Jeanne d'Arc n'existait pas. Sa cathédrale vient après un petit nombre d'autres pour le détail, mais elle est sans rivale pour l'ampleur, la hauteur, la majesté. Les souvenirs romains et gothiques qui peuplent ses rues sont en telle quantité et variété que son Syndicat d'Initiative l'intitule carrément *Beauvais ville du Moyen Age* ; mais la Renaissance y figure aussi et le XVIIe et le XVIIIe n'en sont pas absents. Elle a l'adorable romanité d'une église composite, Saint-Étienne, dont plus d'une ville se contenterait comme cathédrale, avec un album de vitraux, illustration idéale pour fabliaux et pour lays. Elle a, dans sa cathédrale, une des deux ou trois horloges « astronomiques » qu'on sache. Elle a enfin la Manufacture Nationale de Tapisseries, créée par Colbert.

Histoire, architecture, tapisserie, poterie (le maître potier Delaherche n'est pas né tout seul) dans quel bain de régionalisme la cité de Jeanne Hachette nous plonge ! Quel cœur de belles-lettres ses pierres et ses archives laissent battre ! Tandis que les tours ventrues, en sentinelle devant le Palais de Justice, récitent à l'érudit la plaintive ballade de Jehan Régnier, bailli d'Auxerre, moisissant sur la paille de leurs cachots, la façade de ce Palais chante une ode de Ronsard. Et le Vendômois, déjà lié au Beauvaisis de par son disciple et biographe Claude Binet (président du siège présidial de Beauvais, sa ville natale), ne reçut-il pas, en 1557, du cardinal Odet de Chatillon, évêque comte de Beauvais, le bénéfice de la cure de Warluis ? N'est-il pas acquis que c'est à Beauvais que les Poquelin nous ont préparé Molière ?

La municipalité, l'élite lettrée, la presse, le clergé, le bourgeois, le populaire beauvaisiens, — voire le fonctionnaire — montrent une bonne volonté locale qui résiste aux divisions des classes et des partis. La fête de Jeanne Hachette devient chaque année mieux rétrospective et plus suivie. Le 27 juin, jour de la déconfiture bourguignonne (ou le dimanche qui l'avoisine), l'école libre envoie ses jeunes filles au bras des notables tirer le canon, à côté des élèves de l'école laïque, semblablement accompagnées. Le Maire et les Conseillers (radicaux depuis cinq ans que je les vois) s'en vont saluer l'Evêque, lequel s'incline devant le Préfet sous l'œil bienveillant du Général. Des dames et demoiselles de la bonne société chevauchent à la cavalcade, et d'autres se font les suivantes de l'ouvrière d'usine à qui échut l'honneur de représenter Jeanne

Lainé. Cependant, sous l'impulsion du Dr Leblond, son président, la Société Académique débrouille petit à petit le riche « pouillé » beauvaisien ; l'un de ses membres, M. René Largillière, présentait hier un travail : *Ronsard, ses amis et ses imitateurs dans le Beauvaisis*, qui, espérons-le, ne restera pas à l'état de conférence non sténographiée. Les *Pages Choisies* de Philéas Lebesgue, bellement imprimées par *La République de l'Oise* (1), trouvent onze cents souscripteurs et la représentation de son *Mystère de Jeanne Hachette*, devant le porche roman de Saint-Etienne, s'étudie. Et, par notre âge de bâtisse-pas-pour-rien et de maisons de rapport, un bourgeois et un architecte : MM. Recullet et Pierre Voillez, se rencontrent pour grossir d'une remarquable unité le groupe des logis moyenâgeux de leur bonne ville.

Tel est le milieu où, par décret nominatif de la Providence décentralisatrice contresigné par le ministre des Beaux-Arts de 1917, Jean Ajalbert fut introduit en qualité d'administrateur de la Manufacture Nationale. Le musée de la Malmaison créé par lui sinon de toutes pièces, du moins de presque toutes, M. Ajalbert ne possédait plus l'étoffe de « conservateur » de ce musée. Les justes lauriers de son ami et confrère académique Gustave Geffroy, administrateur des Gobelins, l'empêchaient d'autant plus de dormir que ce singulier homme ne dort guère. — Dormir ! c'est précisément ce que faisait la Manufacture depuis cent ans : Belle au bois dormant que le sommeil enlaidissait, entre le symbolique « cabas de Madame Adélaïde », d'une part, les dossiers, les sièges et les écrans du non moins symbolique Chabal, d'autre part, en passant par les copies et recopies des modèles du XVIIe et du XVIIIe, rafistolés à la longue comme le couteau de Jeannot. M. Ajalbert l'a réveillée, certes, cette basse-lice (2) a

(1) Un compliment à ce quotidien n'est pas déplacé en note de cette chronique. *La République de l'Oise*, rédacteur en chef Raoul Aubaud, accueille à bras ouverts les belles-lettres... encore que la politique n'y chôme pas. Un critique qui me touche d'assez près y peut disserter librement sur Keats, Verlaine, Rimbaud, Laforgue, Moréas, Gourmont, Rachilde, Ernest Raynaud, Du Plessys, Renée Vivien, Rouveyre, Louis Dumur, etc., et jusqu'à « l'Amazone », sans oublier bien entendu Raoul Ponchon et J.-H. Fabre.

(2) Est-il besoin de rappeler que la basse-lisse s'opère sur métier horizontal et la haute lisse vertical et que Beauvais est à la basse lisse ce que les Gobelins sont à la haute. — Sans avoir dormi aussi profondément que sa sœur, la haute lisse est restée mal éveillée pendant le XIXe siècle, puisqu'elle n'a accueilli Ingres, ni Delacroix, ni Corot, ni Manet, ni Fantin Latour, ni Puvis de Cha-

l'attention de laquelle l'entier xixe siècle échappa ! Et la voici devenue avec les Jean Veber, les Anquetin, les Cappiello, F. Mailland, Jaulmes, Taquoy, Vera, Piot, Gaudissart, Karbowsky, Dufy, etc., la photographie criante de ressemblance de notre minute décorative bariolée. En même temps de 22 mètres carrés le rendement annuel monte à 40. Et le jardin « réservé à l'Administrateur », fermé aux artistes et aux élèves, fermé au public, a transformé en roseraie digne de la Malmaison, et ouverte à tous, sa mélancolie figée dans la vermoulure du bois mort et sous la lèpre du lierre. Il n'en a pas coûté un sou à l'Etat et la paperasse, là, n'a eu rien à faire. « C'était mon jardin, c'était le jardin des précédents administrateurs... Je n'ai donc rien eu à demander à personne ». Sauf à ces *Amis de Beauvais* créés sociétairement, d'un coup de plume, par notre « écrivain d'action » pour cette circonstance... et quelques autres, dont la fondation, au musée municipal — qui ne possédait pas une seule œuvre de Delaherche, — d'une salle réservée au maître potier.

Ajalbert à Beauvais, donc, ou : l'allumette sous la paille !... Non ; plutôt : l'huile sur le feu. Cette seconde image rend mieux la situation car il ne faudrait pas, quelle que soit sa réputation d'animateur, croire qu'il dirige un mouvement trop spontané, et venant de trop d'endroits et profonds, pour qu'on le dirige. Ajalbert d'ailleurs ne fait pas marcher les autres, il marche lui-même. Mais il y a des gens et des choses qu'il entraîne nécessairement dans son tourbillon ; et, bref, le mouvement de régionalisme beauvaisien qui existait avant lui et qui existerait sans lui, son administration de la Manufacture et ses « Saisons d'art » l'accélèrent avec une vigueur, un éclat et une signification qui le rendent incomparable.

La Saison d'art de Beauvais est une exposition *ad majorem Dei gloriam*. Je veux dire où la Tapisserie joue le rôle principal, mais en laissant place aux autres muses décoratives et en réservant un accueil particulier à ce qui, objets de collections publiques ou privées, objets de fabrication courante, touchent peu ou prou au passé ou au présent beauvaisien. Voilà la formule,

vannes, ni hélas ! tant d'autres. C'est en 1908 que l'éminent Président de l'Académie Goncourt, M. Gustave Geffroy a pu venir la mettre à la page. — Voir son beau livre *Les Gobelins*, publié en y 1923 dans la collection « Les Musées d'Europe » (Edit. Nilsson).

il me semble : nous la voyons chaque année présentée sous une face nouvelle, mais d'où la Tapisserie sortira mieux comprise et mieux aimée, et la grande idée régionaliste mieux servie.

La Saison de 1924, comme clou, confronte Gobelins, Beauvais, Aubusson, avec les ateliers privés qui, depuis une vingtaine d'années, se sont ouverts un peu partout. Nul doute qu'elle n'obtienne le succès des précédentes. Son organisateur ne manque pas plus cette fois-ci que les autres d'activité et d'adresse, et même, après cinq expériences, il sait un peu mieux où il va, — le touriste aussi.

MARCEL COULON.

LETTRES PORTUGAISES

Agostinho de Campos : *Paladinos da Lingaguaem*, Aillaud et Bertrand, Paris-Lisbonne. — J. de Magalhaès Lima : *A lingua portuguesa e os seus misterios*, Aillaud et Bertrand, Paris-Lisbonne. — Carlos Duarte : *A Graça portuguesa*, A. M. Teixeira, Lisbonne. — Joao de Barros : *Sisifo*, Aillaud et Bertrand, Paris-Lisbonne. — Teixeira de Pascaoes : *Terra prohibida*, 3e édition, Annuario do Brasil, Rio de Janeiro. — Mémento.

Un étranger chargé d'assurer la liaison intellectuelle entre son pays et le nôtre me disait récemment à Paris : « Dans l'action exercée par la France sur nos arts et sur nos lettres, il n'y a ni préméditation ni arrière-pensée. Comme une belle femme, la France rayonne, et elle n'a pas l'air d'y prendre garde. Voilà ce qui la fait aimer ! » Oubliant volontiers les violences de l'ère napoléonienne, le Portugal parut longtemps penser ainsi ; pourtant de place en place éclatait la sourde révolte de son génie différent du nôtre, et c'est ce qui donne un intérêt si particulier aux fragments rassemblés et commentés par M. Agostinho de Campos en trois des plus curieux volumes de son *Antologia portuguêsa*, qu'il intitule pittoresquement : **Paladins du langage**. Brésiliens ou Portugais, tous ceux dont il nous est donné de méditer en cet ingénieux ouvrage, infiniment plus combatif qu'il ne semble, les réflexions, les critiques ou les préceptes furent des maîtres incontestés du langage vernaculaire, et ne purent s'empêcher de souffrir en constatant les ravages exercés par la syntaxe et les modes françaises sur leur patrimoine ancestral. Parmi ceux qui se sont faits les ardents prophètes d'un retour aux sources purement nationales, il faut citer, à l'aurore du Symbolisme, le délicat et spirituel auteur des *Palavras loucas*, M. Alberto d'O-

liveira qui assuma ainsi, dans les dernières années du siècle XIXe, le rôle de précurseur d'un mouvement néo-garrettien particulièrement fécond, mais trop souvent dénaturé par les mécomptes de la politique. Pour nous qui n'avons cessé de mettre les écrivains portugais en garde contre une certaine dénationalisation intellectuelle, nous constaterions sans plaisir qu'il pourrait se mêler maintenant à certaines revendications de purisme une amertume mal déguisée et plus ou moins dirigée contre la France. De France encore, au surplus, est partie cette mode de retour au sol, et il ne faudrait pas que le barrésisme pût servir un jour à détruire ces précieux liens d'humanité que la France semble avoir eu mission d'ourdir entre les peuples.

Nonobstant, M. Agostinho de Campos, dans les pages magistrales de son *Introduction*, expose avec chaleur les raisons fondamentales qui doivent porter le véritable artiste à rejeter les disciplines purement extérieures. « Chaque langue a ses mystè« res, a dit prophétiquement, il y a trois siècles, Frei Manuel do « Sepulchro, comme elle a ses propriétés, et ses propriétés sont « ses mystères ».

C'est que la langue est une création naturelle qui échappe pour la plus large part à notre volonté. Voilà pourquoi il faut applaudir M. Agostinho de Campos, quand il énonce avec justesse : « L'art véritable, l'art le plus noble et le plus malaisé consiste à obtenir, avec les mots de tous les jours, des formes d'expression capables de nous plaire et de nous charmer, non seulement parce qu'elles seront belles et claires, mais parce qu'elles nous paraîtront rares, neuves et imprévues. »

Pour l'éminent critique, « toutes les langues cultivées peuvent être considérées comme disposant d'un vocabulaire également riche, d'un clavier sonore et de ressources morphologiques ou syntaxiques à peu près équivalents ». Et il lui semble que, « vue sous ce jour, la langue portugaise n'a rien à envier à personne, surtout au français ».

A son tour M. Jayme de Magalhaes Lima, avec le grand amour qui le distingue pour tout ce qui est national, est venu méditer sur le problème, et il a condensé ses instructives réflexions de penseur attentif à tout ce qui jaillit spontanément de l'instinct racial en quatre essais : **La langue portugaise et ses mystères**, dont l'essentiel se résume en cette formule :

L'Art, celui du langage comme le reste, se laisse guider et inspirer par l'instinct ou, s'il s'égare jusqu'à chercher dans les grammaires de quoi parer au défaut de sympathie qui l'afflige, ne saurait mettre au jour que des enfants mort-nés ou voués à une fin rapide.

Mais pourquoi l'élite portugaise s'est-elle mise à penser en français ? A cela nul ne répond de façon précise. Par nécessité de culture probablement, et par tradition éducative issue du latin, les cerveaux acceptèrent plus volontiers les disciplines françaises. Mais le tempérament de la Race ne pouvait s'en trouver modifié ; c'est ce qui permit à Eça de Queiroz de renouveler les formes du style, sans laisser d'y verser l'espèce d'humour à la fois sarcastique et sentimental, qui est un authentique produit du sol portugais. Cette sorte de rire, qui répercute les vibrations sentimentales de l'âme lusitanienne, M. Carlos Duarte s'efforce de la définir, à travers le folk-lore et la littérature de son pays, dans les commentaires de vulgarisation qu'il intitule **L'esprit portugais**, et ses pages pleines de fine érudition apportent une contribution précieuse à l'étude de la psychologie ethnique.

En toute espèce d'art, le rire y compris, une dualité fondamentale se présente : il y a une part de spontanéité intuitive que vient organiser et mettre en valeur la Raison cultivée. Parfois, en un même milieu, les deux courants peuvent se côtoyer presque sans se confondre, et ce fut le cas en Portugal, où les formes érudites s'opposèrent longtemps aux créations d'ordre instinctif et populaire. Chose remarquable toutefois, seuls furent grands les artistes et les poètes qui comprirent la nécessité de combiner étroitement les deux éléments.

Camoens, Garrett, João de Deus, Junqueiro furent de ceux-là, et j'ai envie de leur adjoindre aujourd'hui João de Barros, chantre exalté de la Vie inquiète et de l'Action rédemptrice, non rebelle, certes, aux influences françaises — et il le proclame — mais frère par l'âme des découvreurs de la grande époque. Chez lui, le Sentiment et la Pensée se fortifient l'un par l'autre, non sans s'être affrontés d'abord ; c'est pourquoi son lyrisme fervent adopta si aisément le ton dramatique ; c'est pourquoi il aime reprendre les vieux mythes légendaires, non pas seulement pour en extraire des images de beauté pure, mais pour les rajeunir en les revivifiant de son interprétation passionnée. Ainsi vient-il de nous donner **Sisyphe**, symbole éternel de la grandeur et de la misère

de l'Homme acharné à la poursuite de son rêve toujours déçu de perfection, toujours déçu mais non pas vain ; car il engage à la lutte, et la lutte purifie :

— « La vie ne ment jamais à qui ose la vivre », proclame avec ferveur le poète par la voix d'Aglaia. Or, Aglaia est l'Amour, dont la pitié charitable ranime d'espérance le cœur défaillant de Sisyphe, condamné pour son crime d'orgueil. Elle gravit avec lui la pente escarpée du Mont de Douleur, l'aide à rouler le roc funeste. Celui-ci, tout à coup, dans le flamboiement du soleil, et dans la suprême poussée des bras qui le lancent en avant, s'entrouvre et laisse resplendir un diamant. Le bloc épais du crime ancien s'effrite, et la lumière jaillit du sein de la pierre brute, au sommet de la montée.

Et pour cela il a fallu que, tout le long de l'âpre route, la voix d'amour vînt souffler les mots de courage et de foi :

Ce n'est qu'à force de la rêver qu'on peut cueillir la vérité.

. . . .

Tout est mirage pour les âmes sans grandeur,
Mirage la passion, la victoire, la beauté. —

. . . .

Montons toujours plus haut, quoique la route
Soit rocailleuse, et sans profit l'aventure.

Il y a dans ce poème, d'incomparable et généreuse inspiration, un accent qui rappelle à la fois Verhaeren et Junqueiro ; mais qui acquiert chez João de Barros une résonance particulièrement éloquente.

Très différente dans ses moyens d'expression de celle d'un Teixeira de Pascoaes (il y a d'étranges chansons lunaires dans **Terre interdite**, et une singulière nostalgie de l'intermonde ; il y a dans *Verbe ténébreux* des révélations de visionnaire en communion constante avec la vie intime des choses) la poésie de João de Barros atteint aux mêmes fins : la Rédemption par l'amour ; mais elle ne se sépare point de l'action et s'affirme ainsi plus goethienne que celle d'Eugénio de Castro lui-même, dont l'olympisme néo classique reste obstinément fidèle au dogme de l'art pour l'art. Un charme païen, voluptueux, hérité de Théocrite et d'Anacréon, mais imprégné de la note doucement élégiaque dont s'immortalise Bernadim, n'en baigne pas moins, à perfection, les *redondilhas* de la *Boîte aux cent coquillages*, et jamais les

mots de la langue portugaise n'ont chanté si harmonieusement.

Il fait bon après cela goûter dans le texte critique, soigneusement établi par Marquès Braga, analyste avisé de la psychologie portugaise dans la littérature, les *Eglogues* de Bernardim Ribeiro, il fait bon les *Sonnets d'Amour* où Fausto Guedes Teixeira nous donne le meilleur de son cœur passionné, déjà plein de cendres; *Divine grâce voluptueuse* qui marque dans l'ordre lyrique, et par un certain mélange heureux de la sensualité païenne avec le sentiment moderne, l'apogée du talent de Jayme Cortesão ; la *Nau Cathrineta* et *Terre du Paradis* où, avec la concision toute classique d'un Sa de Mĩranda, Antonio Corréa d'Oliveira chante en *quintilhas* impeccables l'aventure héroïque des Découvertes, la désillusion du retour au rivage ancestral, la persévérance du laboureur qui féconde le sol de sa sueur, le renoncement mystique aux trompeuses tentations.

Mémento. — *Antologia portuguesà* consacre l'un de ses volumes au maître prosateur *Antero de Figueiredo*, dont paraissent en même temps d'impressionnantes pages de voyage sur l'Espagne. Notre prochaine chronique analysera son œuvre, à côté du chef-d'œuvre de Raul Brandão *Os Pescadores*, impressions de la vie du rivage portugais, et les dernières productions du Vicomte de Villa-Moura : *Cristo de Alcacer, Calvàrio de um violento, Almas do Mar* (Nouvelle mensuelle).

Suivront, comme contribution aux belles études d'Edmond Pilon, les pages pieusement consacrées par M. H. de Campos Ferreira Lima à la bonne fée romantique d'Henri de Latouche, *Pauline de Flaugergues*, dont les vers attendris pourraient un jour prendre place en la *Bibliothèque Romantique* de M. Henri Girard; l'*Historia de Littératura Classica* et les *Estudos* de Littérature du maître de la critique historique portugaise : M. Fidelino de Figueiredo ; le tome II des *Episodios dramàticos da Inquisição portuguèsa* par Antonio Baião ; *O Marquês de Pombal e a sua época* par J. Lucio d'Azevedo; *A Frauta que en'perdi*, chansons grecques de Guillaume de Almeida, trois beaux volumes édités par l'*Annuario do Brésil* ; *Camoens*, traduit et commenté par M. Le Gentil. *Lusitania*, revue d'études portugaises, prend la tête des publications vouées aux Lettres pures dans la péninsule. Nous y reviendrons en détail.

PHILÉAS LEBESGUE.

LETTRES ROUMAINES

Al. Lapedatu, J. Lupas et collaborateurs : *Anuarul institutului de istorie nationala*, t. I, Ed. « Ardealul », Cluj. — Sextil Puscariu et collaborateurs :

Daco Romania, 2 vol., *ibid.* — Zake Papahagi : *Din folklorul romanic si cel latin; Antologie aromaneasca*, 2 vol. Casa Scoalelor. — Publications régionales.

Depuis le rattachement de la Transylvanie au Royaume de Roumanie, nous comptons une ville universitaire de plus : c'est la ville de Cluj, à laquelle on a rendu son vieux nom latin, en même temps qu'on l'a rendue à sa destination naturelle de centre intellectuel d'une grande province où notre race s'est toujours conservée avec son parler, ses usages et sa foi, où il y a eu des foyers nombreux et intenses de pensée et d'expression artistique, comme Blaj, Brasov, Sibiu, Oradea Mare, etc., qui ont illuminé et réchauffé, malgré l'obstacle des frontières politiques par lesquelles jusqu'à la guerre la nation se trouvait divisée, toutes les âmes roumaines. On peut déjà juger du travail enthousiaste et fécond qui est brassé dans le Cluj délivré par les publications vraiment monumentales que la jeune faculté des lettres vient d'y faire paraître.

L'Annuaire de l'Institut d'Histoire nationale réunit, grâce à la diligence avertie de ses directeurs-fondateurs, MM. Alexandre Lapedatu et Jean Lupas, une série abondante d'études et de documents sur différentes époques et figures de notre passé : ainsi, MM. Sextil Puscariu, Lapedatus et Lupas retracent tour à tour, à l'occasion du récent centenaire, l'œuvre de philologue, d'historien et d'animateur de Pierre Maïor, l'un des chefs de la fameuse « Ecole latiniste » ou transylvaine, laquelle a posé, vers la fin du XVIIIe siècle, les assises de la science roumaine et fourni les principes de notre renaissance du début du XIXe siècle ; M. Lapedatu examine, encore, les relations entre les Hongrois et les Roumains pendant le règne de Mihnéa-le-Méchant ; M. Dragomir s'applique à reconstituer l'existence des Roumains en Serbie au moyen âge ; M. Draganu dresse le catalogue critique des livres sortis, à Alba Julia, des presses du prince Georges Rakoczy ; M. Banesco découvre quelques sources byzantines pour l'étude de notre histoire ancienne, tandis que M. Bogrea relève, chez un médecin-humaniste du XVIe siècle, de brèves mentions sur notre peuple ; enfin, M. Lupas décrit la première en date de nos revues littéraires, publiée dès 1821, à Budapest par Karkaleki sous le titre de « Bibliothèque roumaine », à laquelle les lettrés de tous les pays roumains, dans un mouvement de solidarité qui ne s'est jamais démentie, avaient fait bon

accueil, comme l'atteste la liste des abonnés, qu'on a retrouvée. Une chronique des événements, des livres et des périodiques de l'année, complète cet épais volume (de 434 pages in-octavo) de « mélanges », en tête duquel M. Lapedatu a placé, en manière de profession de foi collective, la leçon d'ouverture de son premier cours public. Ce cours inauguré le 6 novembre 1919 à l'Université de Cluj, a été aussi le premier cours d'histoire roumaine professé dans la capitale de la Transylvanie par l'un des autochtones. Trois quarts de siècle plutôt, le 24 novembre 1843, Michel Kogalniceano, commençant à Jassy ses célèbres leçons de l'« Académie » de Michel Stourdza, créait chez nous l'enseignement de l'histoire nationale. Les progrès qui ont marqué depuis ce nouveau champ d'activité, M. Lapedatu les met opportunément en pleine et juste lumière (1). Il croit utile à fixer également les plans des travaux à accomplir : il nous faut, par exemple, approfondir l'organisation et le fonctionnement de notre vie politique dans le passé, puisque celle-ci eut une grosse influence sur la marche des affaires de l'Europe sud-orientale. D'ailleurs, en remontant aux origines de notre formation politique, l'on arrive même à surprendre le fondement juridique du nouvel Etat roumain, que l'on avait considéré déjà primitivement comme couvrant l'étendue intégrale du territoire national. A plus forte raison M. Lapedatu insiste-t-il sur la nécessité de creuser et de mettre au clair les questions intéressant directement ou spécialement la Transylvanie. Dans l'accomplissement de ces recherches, que l'occupation étrangère avait retardé, M. Lapedatu déclare au nom de l'Université nouvelle apporter — à l'encontre des maîtres de l'ancienne université hongroise, qui par trop souvent plièrent la science aux exigences de la politique, — l'esprit objectif, l'amour du vrai et du juste : toutes les nationalités vivant entre nos frontières élargies occuperont dans l'attention et l'estime des savants et des professeurs roumains la place que leur confère leur apport à l'œuvre de la civilisation.

Près la même faculté des lettres fonctionne, sous la direction de M. Sextil Puscariu, « le musée de la langue roumaine » ; il

(1) Il devait y revenir quelques années plus tard dans son discours de réception à l'Académie (séance du 2 juin 1923), notamment sur les efforts de *L'Historiographie roumaine de l'Ardéal* (v. les Annales de l'Acad. Roum., n° 55).

publie un bulletin annuel, conçu sur le modèle du « Jahresbericht » de M. Weigand, qui s'appelle **Daco Romania**, et emplit déjà deux gros volumes (608 + 940 pages). Dans la préface au premier tome, M. Puscariu définit les buts du nouvel institut, dont l'annuaire nous permet de mesurer l'activité; il rappelle avec raison que la philologie jouissait autrefois d'un immense prestige aux yeux du grand public, qui prenait un vif intérêt aux discussions et travaux sur la langue. Il a, pourtant, tort de rendre ses confrères responsables de la situation effacée où leur science est tombée de nos jours : cela tient aux circonstances nouvelles de l'existence, en général, et de notre pays, en particulier; au surplus, nos philologues — ceux-là du moins à l'école desquels bon nombre de collaborateurs actuels de M. Puscariu avaient été formés — ont su accorder leurs préoccupations, méthodes et conceptions avec les acquisitions de la conscience moderne et avec les manifestations multiples de la vie : les communications et les publications du fondateur et des membres de la « société de philologie » ou de « l'Institut de philologie et de folklore » de Bucarest le prouvent d'une éclatante manière (1). Quant au plan d'études qu'affiche M. Puscariu, il ne nous apprend en substance rien de neuf; retenons-en le projet d'un « atlas linguistique de la Roumanie » (inspiré d'ailleurs par l'admirable répertoire qu'avaient dressé pour la France J. Gilliéron et E. Edmont), au moyen discutable, et déjà pratiqué chez nous par l'illustre Hasdeu, des questionnaires, ainsi que l'idée de constituer à Cluj des « archives de la langue », mettant à la disposition des travailleurs une collection de formes, dont beaucoup attendent à être recueillies. Pour ce qui est du bulletin en soi, il nous apporte, avec de riches chroniques de l'année et avec d'aussi substantielles revues des périodiques indigènes et étrangers

(1) Nous avons rendu compte précédemment des théories originales et passionnantes de M. Ovide Densusiano sur l'importance de la vie pastorale chez les Roumains, ainsi que des résultats heureux dont il a enrichi les études folkloriques et de dialectologie. La première livraison de la nouvelle revue, qui paraît justement, comblant une lacune, *Langage et Ame*, consacre les pages liminaires, signées par M. Ovide Densusiano, à l'examen des problèmes et des méthodes actuelles de la philologie : c'est une vue générale, personnelle et profonde, qui explique et rectifie fort à propos beaucoup d'erreurs et d'incertitudes, c'est, en même temps qu'une lumineuse synthèse des progrès accomplis dans le domaine de la linguistique, un véritable programme, riche en idées justes et neuves.

(rédigées respectivement pour le second tome par MM. Georgesco, Fistu et E. Herzog), des recherches et remarques phonétiques lexicographiques et étymologiques, appuyées sur un matériel considérable et varié, des essais sur l'ancienne toponymie et l'ancienne littérature, des considérations moins spéciales sur les lois phonétiques, etc. ; le grand romaniste viennois, M. W. Meyer-Lübke, y traite de la palatalisation des labiales en roumain, phénomène très important qui nous conduit aux théories sur les origines de notre langue, voire au problème de notre existence au moyen âge et de notre persistance au delà des Carpathes. C'est à l'époque la plus ancienne de la formation de notre parler que nous ramènent, d'autre part, les ingénieuses étymologies proposées par M. Georges Giuglea, qui dépense sa grande science, ses qualités de logicien serré, de pénétrant observateur et de bon conteur, pour nous convaincre de l'existence — aux yeux de M. Densusiano, douteuse — en roumain de vieux éléments germaniques. Signalons encore l'histoire en raccourci des relations entre les Roumains et les Albanais, qu'avait esquissée M. Capidan, comme les opinions et les constatations remarquables de M. S. Puscariu sur la signification et le mécanisme de l'onomatopée en roumain. A défaut d'un esprit nouveau, de lignes directrices précises, d'un sens critique soutenu, d'une tenue littéraire soignée, bref de ce qui caractérise avant tout le recueil bucarestois *Langage et Ame*, le bulletin du « musée » de Cluj *Daco Romania* se recommande surtout par une accumulation de faits et de documents, par des études de détail et des aperçus intéressants, par le désir légitime et actif, commun à la plupart de nos savants et universitaires, de rappeler la philologie à l'accroissement et au rayonnement de notre puissance intellectuelle.

Si l'on s'efforce de donner à la philologie un nouvel éclat, les travaux folkloriques ont déjà reçu, ces derniers temps, de rigoureuses et salutaires impulsions. M. Ovide Densusiano, qu'il faut toujours citer, puisqu'on le trouve à la tête de tout mouvement d'innovation saine et utile, a fixé l'objet et les règles de cette passionnante science. Nous lui sommes redevables — entre tant d'initiatives et d'œuvres — de l'institut spécial fondé par ses soins près la faculté des lettres de Bucarest, où l'on a créé sur son avis une « conférence de folklore » ; son ami et collaborateur, M. J.-A. Candrea, qui en est devenu le titulaire, entreprend maintenant

pour une revue touchant le grand public (1) une vaste enquête, à la fois érudite et agréable, sur les différentes coutumes et croyances populaires. Un autre collaborateur de M. Densusiano, le jeune et éminent universitaire, M. Take Papahagi, analyse, de son côté, dans un livre de lecture attachante et de sûre information, les superstitions, les traditions et les légendes particulières aux fêtes, à certains jours et mois de l'année : les traits essentiels **Des folklores roman et latin**, qu'il réussit ainsi à dégager, nous ménagent autant d'échappées instructives et savoureuses sur l'âme, sur l'histoire, sur la civilisation de tous les Latins (2). Le chapitre final de son livre, rempli aussi de souvenirs personnels et de renseignements inédits sur la vie des Roumains du Pinde et de la Macédoine, ses compatriotes, est consacré à l'étude des pratiques magiques, plus suivies dans les régions nordiques et orientales de la Roumanie que dans les pays latins d'Occident, ou même que chez les Roumains dispersés en masse à travers la Péninsule Balkanique. Afin de mieux faire connaître ces derniers, qu'on appelle couramment du nom d'*Aroumains*, M. Take Papahagi, qui avait défendu leur cause à la conférence de la paix, a pris encore à tâche de publier **l'Anthologie aroumaine** : c'est un choix très soigné de textes littéraires, d'origine populaire et savante, auxquels se mêlent heureusement plusieurs morceaux de musique locale ; l'on y trouve également un glosssaire en français, de précieuses notes explicatives, comme en introduction un suggestif tableau des qualités et des mœurs propres à nos frères éloignés.

Beaucoup moins éloignés de nos frontières, mais non pas plus étudiés pour cela, vivent d'autres frères de race et de langue, sur lesquels nous commençons enfin à être renseignés d'une manière complète et sûre : M. Em. Bucuta consacre, en effet, une fort belle monographie — œuvre de poète en même temps que de savant — aux *Roumains* habitant la Bulgarie, notamment *de Vidin au Timok* (3). Quant aux *Roumains de Serbie*, l'on sait qu'ils ont été « découverts » pour la science un peu avant la

(1) *V. Adeverul literar si artistic*, IV, n°s 121 et suivants.

(2) M. Al. Popesco-Telega, lui aussi élève de M. Densusiano, se propose d'étudier de près « les rapprochements et les analogies entre les folklores espagnol et roumain ». V. la préface des volumes annoncés dans *Rămuri*, XV, 2.

(3) Aux éditions « Cartea românească ».

guerre par MM. G. Vâlsan et G. Giuglea, lesquels nous avaient rapporté de leur séjour là-bas, outre un recueil de notes prises sur le vif (1), une magnifique gerbe de chansons et de ballades populaires (2).

Cette tendance à examiner et à mettre en valeur le patrimoine national emprunte aujourd'hui autant de directions que de formes : voici les *Lettres du Banat* (3) d'un jeune écrivain, Mlle Cora Irineu, morte tout dernièrement, — livre rempli de visions réelles et de méditations lyriques, où l'évocation minutieuse et exacte des paysages et des figures rencontrés se confond avec l'analyse aiguë et inquiète du propre moi de l'auteur, qui fait, suivant la méthode de Barrès, d'un voyage à travers le monde extérieur un voyage d'exploration intérieure ; par contre, M. Victor Lazar ne vise qu'à nous renseigner utilement, c'est-à-dire objectivement et amplement, sur le passé et sur la situation actuelle de la ville et des environs de *Cluj* (4), inaugurant par ce volume une collection de petits guides, qui nous manquait, « la Bibliothèque de nos villes », placée sous la direction de M. Bianu, universitaire et académicien (5). D'un tout autre genre est l'ouvrage posthume *Le parler du pays de l'Olt* (6) que nous a légué le jeune écrivain de grand talent et de vaste culture, Fite Dinu, décédé pendant la guerre en pays envahi : cet ouvrage se rattache comme esprit, méthode et matière aux monographies dialectales dont *Le parler du pays du Hatzeg*, déjà signalé, de M. Densusiano constitue le parfait modèle.

Mémento. — Au sommaire de notre prochaine chronique : Les ouvrages de MM. Nistor et Ciobanu sur la Bessarabie ; lettres inédites du poète Basile Alecsandri ; mémento : revues et périodiques ; publications récentes.

POMPILIU PALTANEA.

(1) Dans le bulletin du « séminaire » de géographie de M. S. Mehedinti, et tirage à part. M. Tafrali a donné chez Leroux une version française de la partie rédigée par M. Vâlsan.

(2) Publication de la série « Casa Scoalelor. »

(3) Ed. « Cultura nationala ».

(4) *Ibid.*

(5) Du même caractère est le travail d'ensemble que consacre à *l'Ardéal* M. Jean Georgesco (Ed. « Asociatia », Sibin), et d'un caractère un peu différent, mais assez proche, *le Dictionnaire de la Transylvanie*, publié par MM. C. Martinovici et N. Istrati (Ed. « Ardealul », Cluj).

(6) Extrait de « Grai si sufflet ». Les particularités ethnographiques et lin-

LETTRES RUSSES

Une exposition du Livre russe : Les dernières publications. — *Le Journal* de A.-S. Souvorine, édition Frankel, Moscou, Petrograd. — A. V. Bogdanovitch : *Les trois derniers autocrates*, Ed. Frankel, Moscou, Petrograd. — Mémento.

Mme Rachilde écrivait récemment, dans le *Mercure de France*, que le nombre des romans publiés actuellement est si considérable qu'elle n'a pas la possibilité matérielle de les lire tous et s'avoue vaincue. Cette remarque sur la surproduction littéraire en France peut s'appliquer parfaitement à la Russie. La quantité de livres édités maintenant en Russie est formidable, et il devient impossible de suivre tout ce qui paraît. Cependant, parmi les livres russes, publiés en Russie et à l'étranger, beaucoup présentent un réel intérêt, historique surtout.

Le *Gosisdat* qui, en fait, monopolise toutes les éditions en Russie, a organisé, à Prague, une **exposition** du livre russe. Nous trouvons dans les journaux russes publiés à l'étranger la description détaillée de cette intéressante exposition, où n'est présenté que 1/16 seulement — selon l'annonce officielle — des livres et revues édités dans la République des Soviets, de 1918 à 1923. Cinquante-trois maisons d'édition figurent dans cette exposition, ce qui n'est pas énorme pour la Russie, et encore il faut savoir que, parmi celles-ci, 90 0/0 ne sont que des filiales du *Gosisdat*. D'intéressants tableaux statistiques apprennent au visiteur que pendant six ans — jusqu'en 1924 — 35.589 ouvrages ont été édités en Russie, en un nombre total de 297.005.847 exemplaires. Si beaucoup de ces ouvrages, par l'extérieur, sont indiscutablement moins bien que ce qu'on faisait en Russie avant la révolution, par contre les livres d'Art ne cèdent en rien aux meilleures éditions des pays occidentaux.

Dans le livre d'Art nous ne trouvons pas de noms nouveaux. Ce sont toujours les mêmes écrivains — ceux d'avant la révolution : Mouratov, Gollerbak, Efros, Benois, Tougendhold, Ivan Lazarevitch, etc., qui se consacrent à cette spécialité. Plusieurs livres d'art sont édités d'après l'orthographe ancienne, ce qui indique qu'il s'agit de publications ante-soviétiques sur lesquelles le gouvernement a mis une couverture ; tel est, par exemple,

guistiques *Du pays de l'Olt* sont relevées aussi par M. Basile Hanes dans une série de notes faciles à lire (Ed. « Casa Scoalelor »).

Le Chevalier de Bronze, de Pouschkine, splendidement illustré par Benois. D'après l'ancienne orthographe sont publiés également quelques volumes des travaux de l'Académie des Sciences.

Il y a beaucoup de livres pour les enfants, mais là aussi, il y a peu de choses nouvelles. Ce sont toujours les contes choisis des Mille et une Nuits, les contes d'Andersen, de Pouschkine, etc. Ce qui frappe le visiteur de l'exposition russe, ce sont les prix prohibitifs des livres, en Russie. Par exemple, un numéro de la revue *L'Art russe* est marqué six roubles or, soit 3 dollars ; un volume : *Les Archives* de Pobiedonostzev, dont nous avons parlé dans une précédente chronique : 12 dollars, et tout à l'avenant. On se demande comment maintenant, avec la suppression de la *Nep* (nouvelle politique économique), les livres peuvent se vendre en Russie. D'ailleurs, on constate que les tirages sont plutôt restreints : 1.000 exemplaires, c'est déjà un gros tirage ; sauf, bien entendu, pour les livres de propagande dont quelques-uns sont tirés jusqu'à un million d'exemplaires. Mais il faut dire que dans cette exposition du livre russe, destinée surtout à éblouir les étrangers, on a exhibé très peu de livres de propagande. Seule la maison d'édition *La Terre vierge rouge* en expose quelques volumes. On y voit également le livre de Joffe, tiré à un nombre incalculable d'exemplaires : *La Conférence de Gênes*, et un recueil de propagande édité à Moscou : *Le soixante-quinzième anniversaire de la Révolution de 1848*. Les poètes de la révolution russe, ceux qui s'inspirent du régime des Soviets et de ses bienfaits, sont tous présentés en bonne place dans cette exposition. Parmi eux le plus populaire est Maïakovsky, qui a dit lui-même de ses vers, au début de sa carrière littéraire : « Mes vers plaisent énormément aux prostituées du boulevard, aux voleurs des rues, auditoire extraordinairement sympathique et compréhensif ». Actuellement, Maïakovsky est « l'idole de la jeunesse scolaire », et ses poèmes, dont beaucoup empruntent des thèmes politiques, sont pleins de haine pour la France et d'admiration pour l'Allemagne.

Ce qui ne figure pas à l'exposition, et c'est dommage, c'est le dossier de la censure soviétique, car jamais la censure en Russie ne s'est montrée plus réactionnaire et plus stupide que celle d'aujourd'hui. D'après le *Messager socialiste*, voici les livres qui sont interdits en ce moment, en Russie, comme « contredisant la

doctrine de Lénine » : *Les pères et les enfants* et *Roudine*, de Tourgueniev; *Les Possédés* et *l'Idiot*, de Dostoïevski; *Résurrection* et *Anna Karénine*, de Tolstoï ; *Oblomov*, de Gontcharov ; plusieurs des œuvres de Grigorovitch, Léonid Andréiev; tous les ouvrages dans lesquels sont présentés d'une manière sympathique le clergé et les serviteurs de l'Eglise; toutes les œuvres de Goussev-Orenbourgski. La censure sévit d'une façon impitoyable contre les ouvrages d'histoire naturelle et d'histoire.

Sont tenus pour nuisibles tous les livres qui contredisent au matérialisme de Lénine et surtout ceux dans lesquels sont employés, au sens positif, les mots Dieu, divin, etc., et la censure attire particulièrement l'attention sur ce que ces livres ne doivent pas être admis dans les bibliothèques scolaires.

A l'exposition du livre russe se trouve un volume édité récemment : **Le Journal**, de A.-S. Souvorine. Directeur du grand journal politique *Novoié Vrémia*, le nom de Souvorine, qui occupait une place considérable en Russie et avait une grande influence sur les affaires de son pays, était connu du monde entier. A une certaine époque, le *Novoié Vrémia* devint le journal officieux du gouvernement russe, et c'était, avec le *Grajdanine*, le seul journal que lisait Alexandre III. Nicolas II, demeuré fidèle à cette tradition, parcourait chaque matin le *Novoié Vrémia*.

Souvorine commença à écrire son journal intime en 1893 ; mais les premiers souvenirs qu'il y note remontent à 1887 ; et, en général, souvent sous des dates récentes, il évoque des faits beaucoup plus lointains. Il ne tenait pas son journal rigoureusement ; il y a des lacunes de plusieurs jours, de semaines, de mois. Le journal va jusqu'à 1909, mais les dernières années de sa vie, Souvorine n'avait déjà plus sa vive et brillante intelligence, et les notes de cette période s'en ressentent ; elles n'ont plus guère d'intérêt.

Admirablement bien placé, fréquentant dans les sphères littéraires, déplomatiques et gouvernementales, Souvorine était au courant de tout ce qui se faisait dans ces divers milieux, il connaissait tout et tous. Dans son journal, il note avec une grande exactitude les faits, et s'il n'en a pas été personnellement témoin, il indique de qui il tient le récit, et dans quelles circonstances on le lui a fait. C'est d'Efremov, par exemple, qu'il tenait les très

intéressants détails qu'il rapporte sur le duel de Pouschkine. Le théâtre et la presse ont une grande place dans le journal de Souvorine. Le théâtre était sa passion, si bien qu'au temps de sa toute puissance il avait fondé un grand théâtre, qui garda longtemps son nom. Cet homme de talent qui connaissait les gens, qui comprenait parfaitement les événements qu'il analyse avec une lucidité remarquable, se révèle dans son journal tout autre de ce qu'il était dans le monde. Le *Novoié Vrémia* qu'il dirigeait était un organe franchement réactionnaire, soutien de l'autocratisme, où le puissant du jour était toujours encensé, quitte à changer d'opinion quand le tzar changeait de ministres. Le célèbre Stchedrine appelait Souvorine « Monsieur tout-ce-qu'il-vous-plaira ». Mais, dans son journal, Souvorine exprime sa véritable pensée, parfois même il se repent des vilaines actions commises par son *Novoié Vrémia*; il juge sainement les hommes et les événements, et son journal est la critique la plus judicieuse de la société russe pendant vingt-cinq ans.

Comme nous l'avons dit, le journal débute par un souvenir remontant à 1887, le jour de l'attentat du révolutionnaire Mlodetzky contre le puissant dictateur Loris-Melikov. Souvorine se trouvait ce jour-là chez Dostoïevski :

Il occupait un petit logement. Je l'ai trouvé devant une table ronde, occupé à faire des cigarettes. Son visage ressemblait à celui d'un homme qui sort du bain de vapeur : il était couvert de sueur. Sans doute n'ai-je pu cacher un regard étonné, puisqu'après m'avoir dit bonjour il ajouta : « Je viens d'avoir une crise d'épilepsie, mais c'est passé, je suis très heureux de vous voir. » Il continua à faire ses cigarettes. Ni lui ni moi ne savions rien de l'attentat, mais la conversation tomba bientôt sur les crimes politiques en général, fréquents à cette époque, et, en particulier, sur l'explosion qui avait eu lieu récemment au Palais d'Hiver (1). A propos de cet événement, Dostoïevski s'étonnait de l'étrange attitude de la société envers ces crimes. La société semblait leur accorder sa sympathie, ou pour dire vrai ne savait pas encore comment les envisager. « Imaginez-vous, dit Dostoïevski, que vous et moi sommes près de la devanture de Datziaro (2) et regardons les tableaux. Près de nous se trouve un homme qui feint de nous examiner. Il attend quelque chose et à chaque instant promène un regard circulaire. Soudain s'approche de lui un individu qui lui dit : « Le Palais d'Hiver va

(1) Attentat du révolutionnaire Khaltourine.

(2) Grand magasin de tableaux, à Pétersbourg et à Moscou.

sauter, j'ai allumé la mèche. » Nous entendons cela. Imaginez que nous l'avons entendu, que ces hommes sont si exaltés qu'ils ne mesurent pas la portée de leurs voix. Qu'aurions-nous fait? Serions-nous allés au Palais d'Hiver prévenir de l'explosion ou nous serions-nous adressés à un agent pour faire arrêter ces gens ? Vous, y seriez-vous allé? — « Non! — » Ni moi. Pourquoi? C'est affreux. C'est un crime. Peut-être que nous aurions pu le prévenir. Voilà à quoi je pensais avant votre arrivée, en faisant mes cigarettes. J'analysais les raisons qui m'auraient obligé de le faire, raisons sérieuses, valables. Ensuite je pensais à celles qui m'auraient empêché de le faire, et ces raisons sont tout simplement nulles. C'est uniquement la peur d'être traité de dénonciateur. Je me représentais comment je viendrais, comment l'on m'examinerait; et puis les confrontations. Peut-être me proposerait-on une récompense, peut-être me soupçonnerait-on de complicité. On imprimerait : C'est Dostoïevski qui a indiqué le criminel. Est-ce mon affaire? C'est l'affaire de la police; elle existe pour cela, elle est payée pour cela. Les libéraux ne m'auraient pas pardonné. Ils m'auraient amené au désespoir. Est-ce normal? Chez nous tout est anormal. C'est pourquoi personne ne sait comment agir. Non seulement dans les circonstances les plus difficiles, mais dans les moindres circonstances. J'aurais voulu écrire sur ce sujet. J'aurais pu dire beaucoup de choses, bonnes et mauvaises, pour la société, le gouvernement, et cela on ne peut pas le faire. Chez nous, on ne peut rien dire des choses importantes. »

Il parla longtemps sur ce thème, avec une grande animation. Il m'a dit qu'il écrit un roman dont le héros s'appelle Alexis Karamazov. Il voulait d'abord le faire passer par le couvent et ensuite faire de lui un révolutionnaire. Il aurait commis un crime politique, il aurait cherché la vérité, et, dans ses recherches, il serait devenu révolutionnaire. On l'aurait exécuté...

Passe une longue période de six ans et le journal commence le 25 janvier 1893. Comme nous l'avons dit, c'est l'histoire de la société russe pendant presque un demi-siècle, que le mémorialiste évoque devant nous. Le 8 février, Souvorine note dans son journal ces quelques remarques sur Nicolas II, encore héritier :

L'héritier fréquente Kchesinskaia. Elle vit chez ses parents, qui feignent de ne rien voir. Il vient chez eux; il ne lui a même pas loué un appartement et médit de son père qui le traite toujours en enfant, bien qu'il ait 25 ans. Il est très peu causeur ; en général il est terne, boit pas mal de cognac et passe chez les Kchesinsky cinq et six heures, de sorte qu'il s'embête et se plaint de l'ennui.

A propos du mariage de Witte, Souvorine écrit, le 3 mars:

On dit que l'Impératrice n'a pas donné la main à Dournovo. Voici pourquoi : l'entourage de l'Impératrice lui a raconté ce qu'était la femme de Witte. L'Impératrice en a parlé à l'Empereur et celui-ci à Dournovo. Dournovo a dit que ce n'était pas vrai; qu'elle était divorcée, mais tout à fait comme il faut. « Voilà, tes idiotes ont fait courir des bruits sur Mme Witte, et c'est une femme honnête. » L'Impératrice a répété cela à ses « idiotes », lesquelles ont réuni tous les renseignements. Ayant appris que Dournovo avait recommandé à l'Impératrice Mme Witte comme une personne comme il faut, l'empereur s'est fâché contre lui.

Le 14 mars, détail scabreux à propos de la liaison bien connue du célèbre compositeur Tchaïkovsky avec le poète Apoukhtine :

Maslov dit que Tchaïkovsky et Apoukhtine vivaient comme mari et femme dans le même appartement. Apoukhtine était au lit. Tchaïkowky s'approche et lui dit qu'il allait se coucher. Apoukhtine lui baisa la main et lui dit : « Va, mon chéri, tout à l'heure je viendrai chez toi. »

Le 19 avril, Souvorine cite une longue lettre qu'il a reçue d'une dame très liée avec la Cour d'Allemagne, qui donne de Guillaume un portrait bien brossé.

Voici ce que je sais de Guillaume. Sa taille est exactement celle de notre héritier, mais il porte des talons très hauts, et il paraît beaucoup plus gros, grâce aux uniformes ouatés. Ses cheveux sont blonds, toujours très lissés ; les moustaches, un peu plus claires, sont relevées en croc. Les yeux gris, les sourcils foncés. Voix de tête très désagréable. Il parle d'un ton saccadé. Le bras gauche est mince et plus court que le droit ; mais on ne le remarque pas ; il s'appuie toujours sur la poignée de son sabre, et il a une façon de serrer très fort la main de son interlocuteur, afin de montrer la force de ce bras. Si bien que des personnes qui ignorent cette habitude, parfois poussent un cri sous cette pression. Il monte bien à cheval. Pour manger il doit avoir un couvert spécial : le couteau et la fourchette sur un seul manche. Il a toujours cet instrument avec lui, et on le lui, met dans tous les dîners de gala. Il a une foule de manies : il change d'uniformes six fois par jour et en possède sept cents différents ; il aime manger beaucoup, surtout des mets simples, entre autres la soupe russe; il adore les anecdotes grivoises, particulièrement celles qui ont trait à la vie militaire. Parmi ses favoris on cite Philippe d'Eulenbourg. C'est une telle amitié que plusieurs croient à un sentiment à la Louis de Bavière. Quant aux femmes, il a eu, avant son mariage, quantité d'histoires scandaleuses, en compagnie du Prince de Galles ; ensuite il s'est assagi et pose au mari modèle.

Mais, depuis l'an dernier (je vous en supplie, ceci entre nous), il a une maîtresse officielle, une Juive de Francfort, la femme d'un banquier, d'où son penchant pour les Juifs qu'auparavant il ne pouvait souffrir. Le mari de cette dame lui prête de l'argent, et la femme l'accompagne aux bains de mer. L'impératrice l'a remarqué, elle est devenue jalouse et accompagne plus souvent son époux. Signe particulier : il aime la flatterie au delà de toute expression. Sa femme rougit et souvent se retire, quand elle entend qu'on le compare à Frédéric le Grand et à Alexandre de Macédoine. Il se fait photographier et il adore poser pour les portraits. Quelques savants lui trouvent une ressemblance avec Frédéric-Guillaume III, qui est mort fou, et ils sont sûrs qu'il finira de même.

Le journal de Souvorine est plein de ces caractéristiques d'hommes d'Etat, d'écrivains, d'artistes.

Le 14 mai 1896, il parle du fameux général Bogdanovitch, qui s'était créé une industrie spéciale : l'édition de tableaux populaires, genre images d'Epinal. Sur l'un d'eux, par exemple, on voyait la Vierge et, de chaque côté, l'Empereur et l'Impératrice ; au bas la légende édifiante correspondante. Ou bien il représentait l'empereur parlant aux soldats, assistant des blessés, s'entretenant avec le peuple, etc. Pour l'édition de ces images, qu'on opposait à la propagande révolutionnaire, il touchait du trésor des sommes folles. Souvorine le traite de « coquin hypocrite ».

Le 28 mai, il raconte la terrible catastrophe de Kodynka, survenue lors des fêtes du couronnement de Nicolas II. Il se trouvait là. Après avoir visité le champ et vu les milliers de cadavres, il note dans son journal :

Ce malheur a été une tache noire sur la fête. Que disait et pensait l'empereur ? Hier, au théâtre, il était très gai. Quelles crapules, tous ces policiers et bureaucrates qui tâchent maintenant de se distinguer ! Là où doivent passer les gens de la haute, on prépare toutes les places deux ou trois heures d'avance ; on met des tas d'agents, des Cosaques, etc., mais du simple peuple on n'a cure. Cela révolte l'âme. J'avais écrit un article sur le couronnement ; aujourd'hui j'ai reçu ici les épreuves ; mais après tout cela, c'est honteux d'écrire sur le ton dans lequel j'avais écrit.

Plus loin, il tire cette conclusion :

Sous le règne précédent, il n'y eut rien de pareil. Le jour du couronnement était gris et le règne aussi fut gris, tranquille.

Cette fois le temps est clair, ardent, chaud, et le règne aussi sera

chaud, sûrement. Qui brûlera-t-il et qu'est-ce qui le brûlera ? Voilà la question.

On pourrait citer maintes pages du journal de Souvorine, qui enrichissent l'histoire anecdotique et donnent un tableau pittoresque de la société russe pendant plusieurs dizaines d'années.

Un autre « Journal », paru en même temps que celui de Souvorine, le Journal de Mme Bogdanovitch, femme du général dont il a été question plus haut, nous apporte aussi pas mal de révélations curieuses sur la haute société russe. L'auteur a intitulé son journal : **Les trois derniers autocrates**. En citant Souvorine, nous avons dit que le général Bogdanovitch s'enrichissait en éditant au compte de l'Etat des images populaires.

L'une d'elles, tirée en plusieurs millions d'exemplaires, avait été répandue lors de la création de la Banque des paysans : derrière une charrue traînée par un cheval marche un paysan ; au loin, on voit le village et son église ; le paysan lève la tête et regarde dans le ciel le blason russe — l'aigle à deux têtes — et se signe. Le salon de la générale Bogdanovitch était, il va sans dire, des plus réactionnaires ; la fine fleur de l'aristocratie et du clergé fréquentait chez elle. Or, après chacune de ses réceptions, la générale notait les conversations de ses visiteurs.

Il est très amusant de mettre en parallèle les légendes que trouvait pour ses images populaires le général Bogdanovitch, qui ne représentait jamais autrement l'empereur et sa famille que dans l'intimité de Jésus ou du Saint Esprit, avec les appréciations qu'on faisait dans son salon sur ces mêmes personnages, sans parler des ministres. Ainsi le général Baranov, préfet de police de Pétersbourg, parle des mœurs d'Alexandre III, dont la vertu familiale était légendaire. La générale note ses propos :

C'est Tcherevine qui procurait à l'empereur défunt ses maîtresses. Baranov, étant préfet de Police de Pétersbourg, devait savoir où l'empereur allait et le protéger dans ses déplacements. D'abord il ne soupçonna même pas de pareils goûts chez l'empereur défunt. Ces détails intéressants sur Alexandre III, je les entendais pour la première fois.

Ailleurs, la générale écrit :

Le camarade de Kola (le fils des Bogdanovitch), le page Orlov, lui a raconté beaucoup de choses sur les Grands-Ducs et les Grandes-Duchesses. Il résulte que tous sont plus ou moins dépravés.

De 1889, cette note dans son journal :

Alexandra Petrovna (mère du Grand-Duc Nicolas Nicolaievitch, généralissime) fait des folies à Kiev. Ayant fait construire un couvent, elle a résolu de s'y installer. Le couvent se trouve loin du palais.

Elle avait décidé qu'or la porterait là-bas puisque, depuis plusieurs années, elle feint de ne pouvoir faire usage de ses jambes. Et elle a voulu être portée par des femmes. Le cortège se mit en route à 4 heures du matin. Arrivée devant le couvent, la Grande-Duchesse s'écria : « Il me semble qu'un miracle s'est accompli. Je sens que je puis marcher. »

Elle se leva de son fauteuil et entra dans le couvent. Aussitôt elle a télégraphié à l'empereur : « Dieu a accompli un miracle. Je puis me servir de mes jambes. »

La même année, Mme Bogdanovitch écrit que les capitaux réunis pour ériger un monument à Alexandre II, à l'endroit même où il fut tué, ont été dilapidés, et elle note que le Président de cette commission était le Grand-duc Vladimir Alexandrovitch.

En 1906, elle écrit que tous considèrent la jeune impératrice comme un porte-malheur; et lorsque paraît Raspoutine :

Nous n'avons jamais vécu de temps plus honteux. Ce n'est pas l'empereur qui dirige maintenant la Russie, mais ce vaurien de Raspoutine. En ce moment, toute estime pour l'empereur est disparue.

Quand paraît sur l'arène politique la fameuse Union du peuple russe (les Cent noirs) dont le président était Doubrovine, un ami du général Bogdanovitch, sa femme, qui a compris la signification de ce parti, écrit dans son journal :

L'Union russe, c'est un cloaque. Quels personnages louches, ignobles, composent cette Union, à commencer par son président. C'est bien dommage que l'Empereur accorde ses préférences à ce parti.

On voit par ces quelques citations qu'avec le journal de Mme Bogdanovitch, nous sommes loin de ces tableaux idylliques présentés dans les images éditées par son mari.

Comme Souvorine, Mme Bogdanovitch jugeait avec clairvoyance cette société pourrie, qui accélérait la chute du régime.

Mémento. — S. Lubach : *Les derniers Romanov,* Leninegrad. Etude superficielle du règne des cinq derniers souverains russes, d'Alexandre Ier à Nicolas II, qui n'apporte rien de nouveau. Livre écrit tout spécialement pour la propagande. — *Sur Dostoievski,* recueil d'articles, sous la rédaction de Brodsky, Leninegrad. Six articles dans les-

quels sont analysées les méthodes de travail de Dostoïevski. Le plus intéressant de ces articles est celui de Guizeti : « Les païennes orgueilleuses », qui caractérise les héroïnes de Dostoïevski. — *Tout Moscou,* l'annuaire de Moscou, presque aussi volumineux que celui d'avant guerre. Cet annuaire permet des comparaisons très intéressantes entre ce « Tout Moscou » d'aujourd'hui et celui d'autrefois. Dans le chapitre *Ambassades,* nous voyons que les pays suivants sont représentés en Russie : Afghanistan, Autriche, Angleterre (mission commerciale), Chine, Lettonie, Mongolie, Norvège, Perse, Pologne, Turquie, Finlande, Tchéco-Slovaquie, Esthonie, Suède, Italie (mission commerciale). Nous apprenons également par cet annuaire que paraissent à Moscou 13 journaux quotidiens, 265 revues, et qu'il y a 93 maisons d'éditions dont cinq seulement sont anciennes.

J-W-BIENSTOCK.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

J. Kessel et G. Suarez : *Le Onze mai*, Editions de la « Nouvelle Revue française ».

Un livre d'actualité qui survit à son actualité, cela ne se voit pas tous les jours. Le **Onze mai** dont nous parlent MM. J. Kessel et G. Suarez, c'est, cela n'est peut-être pas inutile de le dire déjà, et ce sera indispensable dans quelque temps, c'est la date des dernières élections législatives, et ce recueil d'intervious d'avant le scrutin reste, même après, d'un intérêt très réel.

Ce qui est intéressant d'ailleurs, ce n'est pas tant de voir l'assurance avec laquelle tous les interviouvés sans exception prophétisaient le triomphe de leur parti, c'est de savoir pourquoi l'événement a donné raison aux uns et tort aux autres. Ceci est affaire de psychologie sociale et dépasse la portée du simple journalisme d'information.

Que l'extrême gauche n'ait eu qu'un succès médiocre, et l'extrême droite un succès nul, cela fait d'abord l'éloge du bon sens national ; en dépit des difficultés de l'heure présente, le pays a résisté aux tentations des Appels au sabre comme des Appels au couteau entre les dents, et tous les bons Français doivent s'en réjouir. Kaisérisme et Bolchévisme sont les deux dangers de notre civilisation politique moderne, et du moment que le choix entre eux ne s'impose pas, il faut les rejeter tous les deux.

Mais que l'opinion publique ait glissé de ce qu'on appelle le Bloc national, mettons les républicains libéraux, à ce qu'on ap-

pelle le Bloc des Gauches, c'est-à-dire les républicains socialisants, ceci est plus curieux, en présence des résultats lamentables qu'ont donnés dans tous les pays les essais de réalisation socialiste, et ne peut s'expliquer que par des raisons de sentiment et surtout de mécontentement. Si on pouvait analyser celui-ci, comme un pharmacien fait d'une drogue, on trouverait 60 o/o d'irritation produite par l'aggravation des divers impôts, 20 o/o de crainte causée par les menaces de suppressions d'emplois et 20 o/o d'appréhension d'une politique d'extrême droite (un tiers d'antiroyalisme, un d'anticléricalisme, un d'antichauvinisme). Les trois sentiments devaient être si violents qu'on peut s'estimer heureux que le glissement n'ait pas été plus précipité, car en somme, d'après les calculs de M. Edmond du Mesnil, directeur du *Rappel*, le Bloc national n'a perdu que 1.364.192 voix sur 30 millions et demi, et le Bloc des Gauches n'a gagné que 1.092.790 sur un peu plus de 28 millions, soit un trentième de part et d'autre. Ces chiffres de voix correspondent donc à environ 250.000 électeurs, et il faut vraiment admirer que, sous le coup de craintes ou d'irritations aussi vives, il n'y ait eu que 250.000 électeurs qui aient tourné casaque, alors que deux fois plus de gens, rien que parmi les fonctionnaires plus ou moins parasitaires, pouvaient se sentir menacés. Si l'on ajoute que les régions vraiment saines du pays et son cerveau, Paris, sont restés fidèles, on pourra conclure que ces dernières élections ne sont pas tout à fait désespérantes.

Elles n'en montrent pas moins l'ingratitude naturelle des hommes, qu'ils soient peuples ou rois. Le Bloc national a vraiment relevé le pays de la fondrière où l'avait précipité le Bloc précédent. La Chambre de 1914, une fois le péril passé, s'était montrée au-dessous de tout pendant l'année 1919 ; un budget de 54 milliards de dépenses pour 12 milliards de recettes, une inflation de 8 milliards en 1919, une menace de révolution pour le 1er mai suivant. La Chambre de 1920 est arrivée, et elle a arrêté net la révolution au dedans (grève matée) et au dehors (Pologne sauvée); elle a arrêté aussi l'inflation, brisé la hausse machiavélique de la livre, équilibré le budget, restauré malgré tout les régions dévastées, obligé l'Allemagne à céder au moins en partie, et les autres pays à reconnaître bon gré mal gré notre bon droit. Jamais, comme je l'ai déjà dit ici (p. 182 du numéro du 15 mai) une Chambre n'a rendu tant de services au pays. Et il se trouve que le

pays, par mauvaise humeur égoïste ou sotte, lui donne tort ! Ce serait à désespérer du bon sens national si on se laissait aller à la même sottise impatiente.

Sa seule faute, sur laquelle tous les interviouvés sont d'accord, est que le Bloc national n'a pas gouverné, j'entends, n'a pas voulu gouverner en tant que parti. Et assurément ce n'est pas le Bloc des gauches, champion de l'assiette au beurre, qui aurait encouru ce reproche ! Ici M. Auguste Isaac a plaidé les circonstances atténuantes. La nouvelle majorité était composée d'anciens combattants étrangers à la politique et de gens d'affaires peu portés vers les intrigues de couloir, et elle a préféré laisser le pouvoir aux politiciens professionnels de gauche. En ceci, cette majorité a fait preuve d'un esprit d'abnégation vraiment rare (le grand ministère Poincaré comprenait 7 radicaux-socialistes, et quand il s'est remanié, il a glissé à gauche et non à droite) et personnellement je serais porté à lui en faire éloge. Mais allez faire entendre cela aux politiciens professionnels ! Peut-être d'ailleurs faut-il regretter, en effet, que ces 300 hommes nouveaux, dont le niveau intellectuel et moral était si supérieur à celui de leurs prédécesseurs et successeurs, n'aient pas carrément réclamé et pris le pouvoir, renvoyé à leurs chères études tous les anciens leaders, même M. Poincaré, et gouverné le pays avec des préfets à eux, des journaux à eux et des programmes à eux ; nous n'aurions pas perdu les années 1920 et 1921 en sots piétinements, nous aurions mieux employé les années 1922 et 1923 et nous aurions pu continuer avec cette législature l'œuvre de la précédente. La France serait sortie de la fondrière en trois ou quatre ans. Tandis qu'avec la majorité nouvelle (ni économies, ni réductions, mais inflations et gabegies de toutes sortes) nous en avons bien pour dix ou douze ans de plus. Jacques Bonhomme, tu l'auras voulu !

HENRI MAZEL.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction, et par suite ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie

H. Malorey : *Du vieux Tours aux châteaux de la Loire*. Nombreuses illust. ; Malorey. 30 »

Art

Gustave Coquiot : *Des gloires déboulonnées* ; Delpeuch. 7 »
Henri Lapauze : *Histoire de l'Académie de France à Rome, 1866-1910* ; Plon, 2 vol. 100 »
Ambroise Vollard : *Paul Cézanne*. Avec 8 phototypies d'après Cézanne. Edit. revue et augmentée ; Crès. 8 50

Esotérisme

Dr Gustave Geley : *L'Ectoplasmie et la clairvoyance* : avec 51 pl. et 103 figures ; Alcan. 35 »

Finance

Gilles Normand : *Les sociétés de crédit et banques à succursales en France* ; Perrin. 7 50

Folklore

Arnold van Gennep : *Le folklore* ; Stock. 2 »

Héraldique

Pierre J. Nisot : *Le droit des armoiries*, essai de systématisation et de construction théorique. Préface de C. Terlinden ; Dykmans, Bruxelles. » »

Littérature

Lucien Angelvin ; *Les grands amoureux* (*Henri IV, Don Juan*) ; Victorion. 7 »
Joseph Bellery : *Un grand écrivain français méconnu : Léon Bloy*. Préface de Mme Emma Pellerin. Portrait, autographe et trois lettres inédites de Léon Bloy ; Edit. Pijollet, La Rochelle. » »
Maurice Gauchez : *Romantiques d'aujourd'hui* ; Renaissance d'Occident, Bruxelles. 6 »
André Gide : *Incidences* ; Nouv. Revue franç. 7 50
André Gide : *Souvenirs de la Cour d'Assises* ; Nouv. Revue franç. 7 50
René Golstein : *Emile Verhaeren, la vie et l'œuvre, l'évolution des idées*. Avec portraits et autographes ; Pensée latine. 7 »
Le Napolitain ou le défenseur de sa maîtresse, publié d'après l'édition originale de 1682. Introduction et notes par Jules Patouillet ; Presses universitaires de France. 10 »
Marie Potel : *Sous le feu de l'esprit* : Presses universitaires de France. 9 »
M. R. Werner : *Barnum* ; Payot. 7 50

Ouvrages sur la guerre de 1914-1918

H.-H. Asquith : *La genèse de la guerre* ; Payot. 20 »
Dr Léon Baros : *Souvenirs de mobilisation et de dépôt* ; Imp. Humblot, Nancy. » »
Comm. de Pélacot : *A la bataille* ; La Pensée française. 7 50

Philosophie

A. Aliotta : *L'éternité des esprits* ; esquisse d'une vision pluraliste du monde traduit de l'italien par Camille Schuwer ; Alcan. 8 »
Jules de Gaultier : *La vie mystique de la nature* ; Crès. 8 50
William James : *Extraits de sa correspondance* ; Préface de M. Henri Bergson ; Payot. 15 »
Camille Spiess : *Ainsi parlait l'homme*. Préface de Louis Estève ; Delpeuch. 5 »
Georges Wachthausen : *Vérité ou chimère*, 1er cycle ; imp. de l'Eure, Evreux. 5 »

Poésie

Andréjulio Aybar : *Propos d'amour ou de dépit* ; Messein. 5 »
Charles-Auguste Bontemps : *Du soleil sur la route* ; Cahiers critiques et satiriques. » »
Mme Pierre de Bouchaud : *Hymnes et versets* ; Plon. 7 50
Claude Cordès : *Les feux sur le Liban* ; Plon. 9 »
André Duvignac : *Les occidentales* ; A l'enseigne de la rose bleue 6 75
Jean d'Esparbès : *Les heures qui pleurent* ; Figuière. 2 50
Lucien Farnoux-Reynaud : *D'ailleurs*

et d'autres lieux; Povolozky. » »
Emmanuel Flavia Léopold : *La clarté des jours* ; Figuière 3 »
Louis Fréchette : *Cent morceaux choisis* ; l'Eclaireur, Montréal. » »
Pauline Fréchette : *Tu m'as donné le plus doux rêve* ; chez l'auteur. Montréal. o 75
Jacques Heugel : *Le double trésor* ; Calmann-Lévy. 6 75
Gaude Roza et Raymond Bonnardel : *Nuages et poèmes* ; Figuière » »
Ferdinand Lovio : *Litanies d'horreur et de détresse ou la guerre c'est...* ; Messein. 5 »
Pierre Reverdy : *Les épaves du ciel* ; Nouv. Revue franç. 7 50
Charles Rochat : *Invectives*. Préface de Marcel Millet, portrait de l'auteur et un lino gravé par Lempereur-Haut ; les Humbles. » »
Fernand Séverin : *La source au fond des bois* ; Renaissance du livre. 7 50
Pierre Touton : *Pierres vraies*. Avec des bois originaux de A. Deslinières; Delpeuch. 7 »
Francis Vielé-Griffin : *Œuvres de Francis Vielé-Griffin*. I : *Cueille d'avril, Joies. Les Cygnes. Fleurs du chemin et chansons de la route. La chevauchée d'Yeldis* : Mercure de France (Bibliothèque choisie). 15 »
J. de Wils : *Les lions*. Préface de Miguel Zamacoïs; Messein. 7 »

Politique

Maximilien Harden : *France, Allemagne, Angleterre*. Avec un portrait de l'auteur ; l'Ile de France. 8 50
Isaac Don Lévine : *Lénine* ; Plon. 7 »
André Marty : *Dans les prisons de la République* ; libr. de l'Humanité. 1 25
Georges Plékhanoff : *Anarchisme et socialisme*. Avec une biographie de l'auteur par M. Kamenskaia ; libr. populaire. 4 »
X... : *Le parti bolchevik restera bolchevik* ; libr. de l'Humanité. 3 »

Questions juridiques

Sir Paul Vinogradoff : *Principes historiques du droit*. I : *Introduction, Le droit de la tribu*. Traduit de l'anglais par P. Duez et F. Joüen des Longrais ; Payot. 25 »

Questions médicales

J. Jacquin, L. Chatellier : *Un novateur : Claude Sigaud et la morphologie humaine. Sa vie, son œuvre scientifique, l'avenir de ses conceptions* ; imp. Gojard, Paris. 12 »

Questions religieuses

Grillot de Givry : *Le Christ et la patrie* ; Delpeuch. 7 50
Abbé de Tourville : *Lumière et vie*. Préface de l'abbé Félix Klein. Introduction de l'abbé Georges Picard; Bloud. 10 »

Roman

Gilbert d'Alem : *Madame Samory* ; Plon. 7 50
Paul Bay : *Mélanophilos* ; Edit. gauloises. 7 »
Frédéric Boutet : *Quart de livre et la fille de Mme Tranchant* : Flammarion. 7 50
Jean Bouvier : *Le berceau vide* ; France-Edition. 6 50
Thérèse Casevitz : *Les voiles noires* ; Roman nouveau 6 50
Jacques Chennevière : *Innocences* ; Grasset. 7 50
Colette : *Dialogues de bêtes*. Gravures de Valette ; Baudinière. 2 50
Francisco Contreras : *La ville merveilleuse* ; Renaissance du livre. 7 50
Henri Deberly : *Prosper et Broudilfagne* ; Nouv. Revue franç. 7 50
André Delcamp : *Le député Brimborion* ; Albin Michel. 7 50
Hal G. Evarts : *La double bête*. Traduit de l'anglais par Louis Pastif ; Flammarion 7 50
Pascal Forthuny : *Les amants chinois* ; Albin Michel. 7 50
Jean Goldsky : *En prison* ; Flammarion. 7 50
Pierre Grasset : *Le torrent dans la ville* ; Grasset. 7 50
André Gybal : *Le mystère de sainte Radegonde*, suivi de *La très édifiante histoire de Mme Jeanne, saintemoderne* ; Monde nouveau. » »
René Hissard : *L'aventure de Satné Khamoïs, magicien d'Egypte* ; Messein. 6 »
Maurice Huet : *Touchons du bois*

Renaissance du livre. 7 50
Vincent Hyspa et Fernand Mysor : *La négresse dans la piscine* ; Edit. du siècle. 6 75
Panait Istrati : *Kyra Kyralina* ; Rieder. 6 75
Julien de La Dcès : *La diabolique aventure* ; Messein. » »
L. de Lacre : *Une petite P. T. T.*; La Pensée française 7 50
Armand Lunel : *L'imagerie du cordier*; Nouv Revue franç. 7 50
Henri Malo : *Le tendre amour de don Luis* ; Grasset. 7 50
Camille Meillac : *1935*, roman sur la prochaine guerre franco-allemande ; Edit. du siècle. » »
Michel Georges Michel : *Les Montparnos* ; Fayard. 7 50
Remy Montalée : *Histoires macabres et autres* ; Figuière. 6 »
Maurice Olivaint : *Sur les coraux* ; La pensée française. 6 75
Paule Regnier : *La vivante paix* ; Grasset. 7 50
Gabriel Remy : *Le regard en arrière* ; Edit. Spes. 7 »
Charles Ridgaway : *Les amis de Madame de Sériselles* ; Darenture, Dijon. » »
Robert de Roquebrune : *D'un océan à l'autre*, roman canadien ; Monde nouveau. » »
Marcel Rouff : *La vie et la passion de Dodin Bouffant* ; Stock. » »
Léon Schneider : *L'éternelle aventure* ; Pensée latine. 6 50
Yvonne Schultz : *Précoce avril* ; Grasset. 7 50
Robert Sompeyrac : *Dans les sables en feu* ; Pensée latine. 7 »
Pierre Soulaine : *Ce vieil honneur* ; Flammarion. 7 50
J. Valmy Baysse ; *Madame Desreux* ; Albin-Michel. 7 50
Marcelle Vioux : *Amour de printemps* ; Flammarion. 6 »

Sciences

Louis Bachelier : *Le jeu, la chance et le hasard* ; Flammarion. 5 75
Marcel Laporte : *Le radium* ; Stock. 2 »
Rémy Perrier : *La faute de la France illustrée. X : Vertébrés : Poissons, batraciens, reptiles, oiseaux, mammifères* ; Delagrave. 12 »

Sociologie

Léon Accambray : *Qu'est-ce que la République ?* Souvenirs et leçons de la guerre. Préface de A. Aulard ; Monde nouveau. » »
Joseph Barthélemy : *Le gouvernement de la France* ; Payot. 12 »
Jean Izoulet : *La rentrée de Dieu dans l'école et dans l'état ou la philosophie de l histoire de France* ; Fayard. 10 »
Georges Lamoot : *L'organisation syndicale du petit commerce dans le département du Nord depuis la guerre* ; Imp. Marquant, Lille. » »

Théâtre

Georges Duhamel : *La journée des aveux*, comédie en 3 actes, suivie de *Quand vous voudrez*, comédie en un acte ; Mercure de France. 7 50
J.-B. Jahan : *Les trois aveugles de Compiègne* ; Edit. du Bon répertoire. 2 50.
Shakespeare : *Le marchand de Venise*, texte anglais-français ; Dent. 5 »

Varia

Georges Berr : *L'art de dire* ; Hachette. 6 »

MERCVRE.

ÉCHOS

Un monument à Louis Pergaud. — Une réponse à M. André Gide. — A propos du centenaire de la naissance d'Alexandre Dumas fils. — Prix littéraires. — J.-H. Fabre et Ferton. — Sur une phrase de Balzac : « Perdre mon temps, c'est m'assassiner ». — Un hommage anglais aux bourgeois de Calais.

— Deux autographes de Remy de Gourmont. — A propos de Richard Wagner. Erratum. — Publications du « Mercure de France ».

Un monument à Louis Pergaud. — Nous avons donné dans notre livraison du 1er avril une première liste de souscriptions s'élevant à 3.489 francs. Voici une deuxième liste :

	Fr.
M. Raymond Poincaré...	200 »
M. Louis Colin..........	50 »
M. Léon Frappié........	10 »
M. Georges Duhamel....	50 »
M. Gustave Lanson.......	20 »
Mme Louis Pergaud.....	500 »
M. Henri Malherbe.......	50 »
M. Lucien Favre	50 »
M. E.-A. Chapuis.......	5 »
L'Œuvre...............	100 »
M. Emile Bugnon........	25 »
M. François Colin.......	10 »
M. Lafferière............	5 »
M. Lucien Colin.........	5 »
M. Maurice Morel........	50 »
M. Roger Reboussin.....	25 »
M. Marc Elder	20 »
M. René Benjamin.......	25 »
Mme Louis Chicon.......	20 »
M. A. Raveton..........	50 »
M. Henri Lombard.	20 »
M. Gaston Pastré........	10 »
M. Marcel Martinet.......	10 »
M. Jacques Laverne	20 »
Mme Raymonde et M. Alfred Machard	150 »
Mme M.-Th. Gadala.....	50 »
M. Francis de Miomandre	20 »
M. Louis Dangel........	50 »
M. J.-J. Brousson......	100 »
M. J.-P. Hippeau.......	5 »
M. Auguste Bailly.......	25 »
M. le lieutenant-colonel Orthlieb	20 »
M. Francis Chardet	30 »
M. et Mme E. B. (Lyon)..	20 »
M. Philomen Frâchebois .	20 »
M. André Muzard (Santiago)..................	20 »
A reporter..	1.840 »

	Fr.
Report......	1.840 »
Mlle Amélie Dujon (Vichy)	10 »
Instituteurs : Ecole rue de l'Arbalète (Paris)	4 50
M. H. Japy de Beaucourt.	20 »
M. et Mme Félix Légeron..	30 »
M. Henri Pichon (2e versement)................	33 »
Mlle Pégeot............	5 »
M. Ch. Œuvrard.........	5 »
Mme Roussel...........	2 »
Docteur Bulliard.........	5 »
M. Bel....................	20 »
M. Gaétan Lombard......	50 »
Le père P... de Landresse	5 »
Association professionnelle des Instituteurs et Institutrices de la Seine....	25 »
Professeurs du lycée de Bar-le-Duc, recueilli par M. Salzé, professeur....	36 50
M. Léon Guilloux.......	5 »
M. Marcel Brot..........	5 »
M. Louis-Philippe.......	2 »
M. Coudé	500 »
Association des Ecrivains-combattants	50 »
M. Christian-Frogé.......	50 »
M. Marc Dargé..........	5 »
M. Raoul Leguy.........	10 »
M. Louis Bercher.......	5 »
Mme Reynier	10 »
Mlle Louise Gigant.......	10 »
M. G. Gullaud..........	25 »
M. Félix Grosperrin	25 »
M. G.-L. Tautain	5 »
M. J. Courtot...........	25 »
Mlle Raymonde Dodelier	2 »
M. Turpin..............	2 »
A reporter.......	2.827 »

	Fr.
Report	2.827
M. Burgard	5 »
M. Labescat	2 »
Mme Génin	5 »
Mme Roux	5 »
M. Stéphane Richard	5 »
Association Franc-comtoise « Les Gaudes »	100 »
Mlle Suzanne Peuteuil	10 »
M. Géo Cim	5 »
M. Henri Béraud	50 »
M. René Morel	20 »
M. Frédéric Bataille	5 »
M. H. Ethevenaux	10 «
M. Louis Montandon	20 »
M. Charles Portalié	5 »
M. Hautefeuille	3 »
Le Cercle littéraire de Besançon	50 »
M. Francis Clerc	5 »
A reporter ...	3.132 »

	Fr.
Report	3.132 »
Les élèves de l'Ecole normale d'instituteurs de Belfort	21 »
M. Fernand Vuillard	5 »
M. Emmanuel Jodelet	20 »
M. Maurice Allain	50 »
Professeurs du lycée Henri IV	5 05
M. Meynial	5 »
Souscriptions recueillies par le secrétaire de la bibliothèque populaire de Besançon	183 25
« La Feuille de Chou », Paris	25 »
	3.446 30
Report de la première liste	3.489 »
Total	6.935 30

Les souscriptions sont reçues par M. Charles Léger, trésorier, 49, rue de Paris, à Meudon (Seine-et-Oise). — Chèques postaux : Paris-656.60.

Rappelons que le monument, dont s'est chargé le maître sculpteur Bourdelle, doit être érigé à Besançon. Pour tous autres renseignements, s'adresser à M. Charles Dornier, secrétaire du Comité, 28, rue Berthollet, Paris-5e.

§

Une réponse à M. André Gide.

Paris, 1er juin 1924.

Mon cher Directeur,

Je ne parviens pas à comprendre pourquoi M. Gide a cru bon d'utiliser un bout d'article où je déclarais n'avoir admis à aucun moment l'éventualité d'accompagner mon ami Béraud sur le terrain.

Adversaire avoué du duel, je devais à mes lecteurs quotidiens cette petite explication, qu'on m'avait d'ailleurs demandée, sur ma participation à des pourparlers pouvant conduire à un duel.

Pourquoi M. Gide se donne-t-il l'air d'en tirer avantage contre Béraud? Perfidie naturelle ou simple plaisir d'embrouiller les choses?

Dans tous les cas, sa mesquine manœuvre serait bien propre à

renforcer les préjugés que certaines personnes nourrissent à son endroit et dont je ne me défends moi-même qu'avec peine.

Veuillez croire, mon cher directeur, à mes sentiments les plus cordiaux.

ANDRÉ BILLY.

§

A propos du Centenaire de la naissance d'Alexandre Dumas fils. — Il est question de célébrer, le 27 juillet prochain, le centenaire de la naissance d'Alexandre Dumas fils. Si quelqu'un s'avise, à cette occasion, d'exhumer la collection d'éloges hyperboliques que provoqua l'œuvre, aujourd'hui si pénible à revoir, du dramaturge, on trouvera à cet exercice quelque agrément. Nous n'en voulons pour preuves que ces jugements anciens qui furent imprimés au lendemain de sa mort (1895) dans la *Revue encyclopédique* (nº 121, t. V, pages 466 et s.).

D'Emile Faguet :

La mort d'Alexandre Dumas fils a été la perte la plus sensible que la littérature française ait faite depuis celle d'Ernest Renan. Alexandre Dumas fils fut un créateur d'hommes, un excitateur d'idées, un poète et un penseur. Il a, à coups redoublés, frappé l'imagination de ses contemporains et secoué, éclairé ou ébloui leur esprit. Il est de ceux qui laissent une trace profonde sur le sol où ils sont nés. Il est de ceux qui ne périssent point... Le grand peintre d'amoureux et d'amoureuses depuis Racine, c'est Dumas fils.

De François Coppée :

Alexandre Dumas est sans conteste le plus puissant des auteurs dramatiques de notre temps.

De Francisque Sarcey :

Il est le père du théâtre contemporain.

D'Edouard Rod :

Je cherche ses aïeux parmi les dramaturges du passé. Il n'y en a guère...

De Jules Lemaître :

Dumas fut un homme d'un génie extraordinaire, le plus grand, je pense, de notre théâtre depuis Corneille, Racine et Molière. C'est avec eux qu'il renoue par-dessus près de deux siècles...

Mais ce qu'il y a de plus grave encore que de tels éloges, dans ce numéro de la *Revue encyclopédique*, c'est qu'on peut lire, à la page qui précède, le « fameux » couplet des pêches à quinze sous, du *Demi-monde*, la « salade japonaise » de *Francillon*, les propos déclamatoires de Jean Giraud dans la *Question d'Argent*, etc., etc. Il se dégage de cette confrontation des vieux enthousiasmes avec ce qui les provoqua une joyeuse leçon sur les courants de la mode, l'engouement inconsidéré la critique tout court. — L. DX.

§

Prix littéraires. — Prix national de littérature (Bourse nationale de voyage). Cette bourse, d'une valeur de 3.000 francs, est décernée alternativement à l'auteur d'un ouvrage de prose et à celui d'un ouvrage de poésie, imprimé ou manuscrit ; cette année, elle devait l'être à un poète. Après onze tours de scrutin, la bourse a été attribuée à M. Florian-Parmentier, auteur de la *Lumière de l'aveugle ou le Miracle de la vie intérieure* (1 volume imprimé), par 10 voix contre 8 à M. Jean Dars, auteur de *Fièvres* (manuscrit).

Le prix du « Super-roman », d'une valeur de 8.000 francs et qui est destiné à honorer l'ouvrage dont les qualités d'imagination sont telles que sa vente doit être, mathématiquement, d'un million d'exemplaires par an, a été attribué pour la première fois cette année.

Le jury était composé de MM. Vincent Hyspa, G. de la Fouchardière, Curnonsky, Jean de Gourmont, Charles Derennes, Léon Deffoux, Georges-Armand Masson, Robert Dieudonné, Tristan Derême, Marcel Rouff et Maurice Dekobra.

Le prix a été attribué, à l'unanimité, à M. Henri Seguin, pour son roman : *Un train entre en gare...*

§

J.-H. Fabre et Ferton.

Beauvais, 4 juin 1924.

Mon cher Directeur,

Je suis fort obligé à M. Bohn de la bienveillante façon dont il vient de parler du *Génie de J.-H. Fabre*. Je lui en offre mes remerciements ; et plus encore, mes compliments, car sa chronique nous montre que votre honorable collaborateur n'est pas sans regrets de s'être embarqué dans le très absurde bateau « Commandant Ferton » où M. Etienne Rabaud est capitaine.

En attendant, la campagne antifabrienne continue, dangereuse parce qu'elle émane de spécialistes officiels en qui le public est nécessairement tenté d'avoir confiance. La réputation *scientifique* de l'Ermite de Serignan est en train de se jouer, si son génie de grand poète lyrique se trouve — comme l'on dit — rangé des voitures.

Journaux et revues sont couverts d'articles qui copient — pour l'éloge de Ferton et l'exécution de Fabre — qui copient ligne à ligne et mot à mot la préface que les éditeurs de Ferton, MM. Etienne Rabaud et François Picard (autre professeur en Sorbonne) ont donnée à une compilation qui visiblement *n'a pas d'autre dessein que la négation de Fabre*.

C'est ainsi qu'on a pu lire dans *l'Opinion* du 9 mai quatre colonnes signées André Lambert où l'Ermite de Serignan se voit rayé de « la

lignée des grands naturalistes », lignée au sein de laquelle Ch. Ferton reçoit une place.

Ce M. André Lambert (s'il n'est pas un simple pseudonyme de MM. Rabaud ou Picard) copie là, purement et simplement, la conclusion de leur préface.

C'est aussi ce qu'a fait l'annoncier d'un livre qui a motivé l'*Avis à nos annonciers* paru au numéro du 23 mai de la *Bibliographie de la France*, p. 1811, que je vous prie de me permettre de mettre sous les yeux de vos lecteurs :

AVIS A NOS ANNONCIERS

Il a paru dans le dernier numéro de la *Bibliographie de la France*, n° 20 du 16 mai 1924, à la page 1742, l'annonce d'un livre sur la *Vie des Abeilles*, suivie de commentaires qui apprécient d'une manière désobligeante et agressive l'œuvre universellement connue et estimée du grand entomologiste J.-H. Fabre, dont la gloire est une des plus pures et des moins discutables en France et à l'Etranger.

La *Bibliographie de la France*, qui est à la disposition de tous les éditeurs pour faire connaître aux libraires et au public les publications nouvelles, ne saurait, sans perdre son caractère professionnel et indépendant, devenir le champ clos de discussions et de polémiques plus ou moins justifiées.

Le Comité de direction de la *Bibliographie de la France*, regrettant que l'annonce incriminée, telle qu'elle a été rédigée et qui comporte une attaque contre un tiers, ait échappé à sa vigilance ordinaire, et soucieux de conserver à cet organe de large diffusion et de propagation du livre toute son impartialité et sa forme purement documentaire, rappelle à MM. les annonciers qu'ils doivent éviter l'insertion dans leur texte de toute mention susceptible de provoquer des polémiques et des conflits possibles.

L'annonce en question reproduisait l'affirmation de MM. Rabaud et Picard que *l'œuvre de Ferton laisse loin derrière elle les narrations superficielles tendancieuses et si souvent fantaisistes de J.-H. Fabre*.

Toujours à la disposition de M. Georges Bohn — ou de quelque autre des contempteurs fabriens (si lui se trouve déjà découragé) — pour tirer au clair cet extravagant « cas Ferton »... et leur propre cas, plus curieux encore.

Je vous prie, mon cher Directeur, de vouloir bien agréer, etc.

MARCEL COULON.

§

Sur une phrase de Balzac : « Perdre mon temps, c'est m'assassiner. » — *Le Journal littéraire* vient de publier une importante lettre inédite de Balzac qui se rapporte à la *Chronique de Paris* et aux difficultés que le grand homme rencontra dans cette entreprise. On y trouve cet apophtegme qui exprime, de façon saisissante, les fiévreuses préoccupations de Balzac : « Perdre mon temps, c'est m'assassiner. »

Il faut reprendre les lettres à Mme Hanska pour constater que ce n'é-

tait pas seulement un propos provoqué par un mouvement d'irritation passagère. L'écroulement de la *Chronique de Paris* fut une des plus fortes désillusions de Balzac :

Un jour, après dîner [lettre datée 13 juillet 1836 au 22 août 1836] les lettres arrivent [à Saché] et je lis celle où l'on m'annonce les événements de la *Chronique*. Je sors avec M. et Mme de Margonne dans le parc et je tombe foudroyé par un coup de sang au pied d'un arbre. Je ne pouvais plus écrire un mot ; je voyais toutes mes affaires perdues.

Il revient l'année suivante sur cette catastrophe pour expliquer à Mme Hanska (19 juillet 1837) que l'entreprise avait été tentée pour payer ses dettes (162.000 francs) :

Au lieu de gagner, j'ai perdu. C'est un coup horrible.

On trouve tout dans cette *Correspondance*, observait M. Marcel Bouteron en nous signalant ce passage ; il n'est pour ainsi dire pas un inédit de Balzac qui ne puisse être éclairé d'un commentaire puisé dans les lettres à Mme Hanska. — L. DX.

§

Un hommage anglais aux bourgeois de Calais. — Un peu avant de quitter le pouvoir, M. Stanley Baldwin, alors ministre de Grande-Bretagne, constatait à la tribune du Parlement anglais que le mot bourgeois constitue une « invective ». Voici aujourd'hui qu'un professeur, Sir Henry Hadow, s'élève contre ce dénigrement, et motive sa protestation avec des arguments philologiques qui semblent empruntés à notre Littré et un exemple par quoi il rend hommage à un épisode de notre histoire nationale.

— Les soldats romains, a-t-il dit, prirent aux Teutons le mot « burg » employé dans le sens de « castrum », dont ils se servirent plus tard pour désigner une ville fortifiée dont un château constituait le centre. « Burg » passa en anglais où on le retrouve sous la forme « borough, burgh, burg », en allemand et en flamand où il affecte la forme « burg ». En Gaule, où les soldats romains l'importèrent, il devint « bourg » qui donna « bourgeois ».

Et voilà pourquoi Sir Henry Hadow a réclamé, au nom de l'étymologie, en faveur des « bourgeois » et, en souvenir des Bourgeois de Calais qui, dit-il, n'étaient ni sinistres ni ridicules.

A joindre aux essais de réhabilitation qui sont tentés ici en faveur du « bourgeois ».

§

Deux autographes de Remy de Gourmont. — Le lendemain du jour où l'on apposait une plaque commémorative sur la maison habitée rue des Saints-Pères, par Remy de Gourmont, une collection de

« lettres autographes de célébrités diverses » passait en vente à l'hôtel Drouot. Le catalogue comprenait, sous les nos 80 et 81, deux autographes, non deux lettres d'ailleurs, signés de Remy de Gourmont : l'un intitulé *l'Almanach des Muses pendant la Révolution*, manuscrit de 25 pages petit in-4o, signé R. de Bury ; l'autre, *sur un vers de Voltaire*, six pages de même format, signé du nom de l'auteur.

Ces deux pièces, mises à prix respectivement à 110 et 75 francs et vivement disputées, ont finalement trouvé preneur à 255 et 205 francs (sans compter les frais, soit 19,50 o/o en plus). Ces chiffres sont fort honorables, si l'on considère que, dans la même vacation, une lettre de Victor Hugo à Mme Dorval ne monta pas à plus de 230 francs, et des lettres de souverains (de Frédéric-Auguste de Saxe à Napoléon lui-même, ou de Georges II d'Angleterre à sa sœur) furent adjugées modestement à 62 et à 40 francs seulement. — J.-G. P.

§

A propos de Richard Wagner. — Un écho paru dans le *Mercure* du mois de mars, au sujet de la mort du gondolier de Richard Wagner, attribue à ce dernier une longévité à laquelle il n'atteignit pas. Wagner n'est pas mort octogénaire, mais seulement septuagénaire, le 13 février 1883 à Venise. Il était né, comme on sait, à Leipzig, le 22 mai 1883. En outre le nom du peintre qui fut, avec Renoir, l'un de ses derniers portraitistes, est cité inexactement. Il s'appelait Joukowski.

C'est à Joukowski que le maître, au cours d'une séance de pose, au mois de mai 1880, à Naples, disait, - alors qu'il venait d'apprendre qu'une pétition contre la vivisection, déposée en fin de session au Reichstag, n'avait pas été prise en considération : « Que peut mon art en présence de brutes aussi lâches ? »

Farouchement antivivisectionniste, Wagner ne pouvait concevoir que le nouvel Empire ne s'intéressât pas plus à la protection des animaux qu'à son œuvre de Bayreuth. Aussi projetait-il très sérieusement d'émigrer en Amérique, lorsqu'il aurait fait représenter *Parsifal*. — J.-G.P.

§

Erratum. — Dans le discours de M. Jules de Gaultier, prononcé à l'inauguration de la plaque Remy de Gourmont et dont nous avons donné des extraits aux échos de notre dernier numéro, lire, p. 562, 21e ligne, dans l'*éclat* de la diversité, au lieu de *état* ; et 26e ligne, *vénérera* au lieu de *vénéra*.

§

Publications du « Mercure de France ».

LA JOURNÉE DES AVEUX, comédie en 3 actes, suivie de QUAND VOUS VOU-

DREZ, comédie en 1 acte, par Georges Duhamel. Vol. in-16, 7 fr. 50. La première édition a été tirée à 770 ex. sur vergé pur fil Lafuma savoir : 745 ex. numérotés de 196 à 940, à 15 fr., 25 ex. marqués à la presse de A à Z (hors commerce). Il a été tiré 195 ex. sur vergé de Rives, numérotés à la presse de 1 à 195, à 35 fr.

ŒUVRES DE FRANCIS VIELÉ GRIFFIN, I (*Cueille d'Avril. Joies. Les Cygnes. Fleurs du Chemin et Chansons de la Route. La Chevauchée d'Yeldis*) Vol. in-8 écu de la Bibliothèque choisie, sur beau papier, 15 fr. Il a été tiré 39 ex. sur vergé d'Arches, numérotés à la presse de 1 à 29, à 40 fr. ; 175 ex. sur vergé pur fil Lafuma, numérotés de 40 à 214, à 25 francs.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.

TABLE DES SOMMAIRES

DU

TOME CLXXII

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

RVE DE CONDÉ, 26 — PARIS (VIe)

OEUVRES DE FRANCIS JAMMES

POÉSIE

De l'Angelus de l'Aube à l'Angelus du Soir. *Poésies 1888-1897.* Vol. in-18 .... 7 50

Le Deuil des Primevères. *Poésies 1898-1900.* Vol. in-18 .... 7 50

Le Triomphe de la Vie (*Jean de Noarrieu. Existences*). Vol in-18. 7 50

Clairières dans le Ciel, 1902-1906 (*En Dieu. Tristesses. Le Poète et sa Femme. Poésies diverses. L'Eglise habillée de feuilles*). Volume in-18 .... 7 50

Les Géorgiques chrétiennes. Chants III et IV. Vol. in-16 soleil tiré sur papier vergé d'Arches .... 8 »

Les Géorgiques chrétiennes. Chants V, VI et VII. Vol. in-16 soleil tiré sur papier vergé d'Arches .... 8 »

Les Géorgiques chrétiennes. Vol. in-18 .... 7 50

La Vierge et les Sonnets. Vol. in-16 .... 6 50

Le Tombeau de Jean de La Fontaine, suivi de **Poèmes mesurés.** Vol. in-16 .... 7 50

Choix de Poèmes, avec une Étude de Léon Moulin, et une Bibliographie; portrait de l'auteur par Jacques-Emile Blanche. Vol. in-16 .. 7 50

Le Premier livre des Quatrains. Vol. in-8 .... 5 »

Le Deuxième livre des Quatrains. Vol. in-8 .... 5 »

ROMANS

Le Roman du Lièvre. (*Le Roman du Lièvre. Clara d'Ellébeuse. Almaïde d'Etremont. Des Choses. Contes. Notes sur des Oasis et sur Alger. Le 15 août à Laruns. Deux Proses. Notes sur Jean-Jacques Rousseau et Madame de Warens aux Charmettes et à Chambéry.*) Vol. in-18 .... 7 50

Ma Fille Bernadette. Vol. in-18 .... 5 50

Feuilles dans le vent. (*Méditations. Quelques Hommes. Pomme d'Anis. La Brebis égarée, etc.*). Vol. in-16 .... 7 50

Le Rosaire au Soleil, roman. Vol. in-18 .... 7 50

Monsieur le Curé d'Ozeron, roman. Vol. in-18 .... 7 50

Le Poète Rustique, roman 7 50

Cloches pour deux mariages. (*Le Mariage basque. Le Mariage de raison*). Vol. in-16 .... 7 50

A LA MÊME LIBRAIRIE :

EDMOND PILON

Francis Jammes et le Sentiment de la Nature. (Collection *Les Hommes et les Idées*) avec un portrait et un autographe. Vol. in-16. 2 50

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

RVE DE CONDÉ, 26 — PARIS (VIe)

ŒUVRES DE ÉMILE VERHAEREN

POÉSIE

Poèmes (*Les Flamandes. Les Moines. Les Bords de la Route*). Volume in-18 .... 7 50

Poèmes, nouvelle série (*Les Soirs. Les Débâcles. Les Flambeaux noirs*. (Volume in-18 .... 7 50

Poèmes, III[e] série (*Les Villages Illusoires. Les Apparus dans mes Chemins. Les Vignes de ma Muraille*). Volume in-18 .... 7 50

Les Forces tumultueuses. Volume in-18 .... 7 50

Les Villes tentaculaires, précédées des **Campagnes hallucinées**. Volume in-18 .... 7 50

La Multiple Splendeur. Volume in-18 .... 7 »

Les Visages de la Vie (*Les Visages de la Vie. Les Douze Mois*). Volume in 18 .... 7 »

Les Heures du soir précédées des **Heures claires** et des **Heures d'après-midi**. Volume in-18 .... 7 50

Les Rythmes souverains. Volume in-18 .... 7 »

Les Blés mouvants. Volume in-18 7

Les Ailes rouges de la Guerre. Volume in-18 .... 7 50

Choix de Poèmes, avec une Préface d'Albert Heumann, une Bibliographie et un portrait. Volume in-18 .... 7 50

Les Flammes Hautes. Volume in-18 .... 7 »

Toute la Flandre. I. : *Les Tendresses premières. La Guirlande des Dunes*. Volume in-16 .... 7 »

Toute la Flandre. II. : *Les Héros. Les Villes à pignons*. Volume in-16 .... 7 »

Toute la Flandre. III. : *Les Plaines*. Volume in-16 .... 7 »

A la vie qui s'éloigne, suivi de *Trois Epîtres lyriques, Sept Epitaphes, Au-delà, Feuilles tombées*. Volume in-16 .... 7 50

THEATRE

Deux Drames (*Le Cloître. Philippe II*). Volume in-18 .... 7 50

Hélène de Sparte. Les Aubes. Volume in-16 .... 7 50

A LA MÊME LIBRAIRIE :

GEORGES BUISSERET

L'Evolution idéologique d'Emile Verhaeren (Collection *Les Hommes et les Idées*), avec un portrait et un autographe. Volume in-16 .... 2 50

ANDRÉ-M. DE PONCHEVILLE

Verhaeren en Hainaut. Volume in-32 .... 4 50

STEFAN ZWEIG

Emile Verhaeren, sa Vie, son Œuvre, traduit de l'allemand sur le manuscrit inédit par Paul Morisse et Henri Chervet, avec 2 portraits d'Emile Verhaeren. Volume in-18 .... 7 50

COLLECTION DE Mme LA MARQUISE D'AOUST

TABLEAUX ANCIENS ET MODERNES

PAR

H. VAN BALEN, C. BÉGA, P.-V. BOONS, J. BOTH, A. BROUWER, J. VAN DE CAPPELLE, G. COQUES, J. VAN CRAESBEECK, A. CUYP, D. VAN DELEN, J.-L. DEMARNE, J. LE DUCQ, C. DUSART, J. FYT, J. VAN GOYEN, P. DE GREBBER, F. GUARDI, J. VAN DER HAGEN, J. VAN DER HEYDEN, P. KONINCK, C. VAN DER LAMEN, N. MAES, G. METSU, F. ET W. VAN MIERIS, J. MIENSE MOLENAER, A. VAN DER NEER, A. ET I. VAN OSTADE, A. PYNACKER, J. RAOUX, P.-P. RUBENS, S. VAN RUYSDAEL, J. STEEN, D. TENIERS, F. WILLEMS, P. WOUWERMAN, J. WYNANTS, etc.

VENTE GALERIE GEORGES PETIT, 8, rue de Sèze

Le Jeudi 5 Juin 1924, à 2 heures

COMMISSAIRE-PRISEUR :
Me F. LAIR-DUBREUIL
6, rue Favart, 6

EXPERT
M. JULES FÉRAL
7, rue Saint-Georges, 7

EXPOSITIONS

PARTICULIÈRE : *Le Mardi 3 Juin 1924, de 2 heures à 6 heures.*
PUBLIQUE : *Le Mercredi 4 Juin 1924, de 2 heures à 6 heures.*

Collection de M. Edmond NOËL

TABLEAUX ANCIENS

PAR

A. BENSON, C. BERCHEM, BICCI DI LORENZO, J. BRUEGHEL, J. VAN CLÈVE J.-D. DE HEEM, PH. KONINCK, J.-F. LAGRENÉE LE MAITRE DES DEMI-FIGURES DE FEMMES F. MAZZUOLA, PIER FRANCESCO FIORENTINO, H. ROBERT H.-M. SORGH, D. TENIERS, etc., etc.

Œuvres importantes de Joseph VERNET

BRONZES DE BARYE

Vente : GALERIE GEORGES PETIT, 8, rue de Sèze, 8

Le Mardi 27 Mai 1924, à 2 heures et demie

COMMISSAIRES-PRISEURS :

Me F. LAIR-DUBREUIL
6, rue Favart, 6

Me HENRI BAUDOIN
10, rue Grange-Batelière, 10

EXPERT POUR LES TABLEAUX
M. JULES FERAL
7, rue Saint-Georges, 7

EXPERT POUR LES BRONZES
M. ANDRE SCHŒLLER
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES GALERIES GEORGES PETIT
8, rue de Sèze, 8

EXPERTS POUR LES TABLEAUX ET LES BRONZES
M. ÉTIENNE BIGNOU, 8, rue de La Boétie, 8

EXPOSITIONS

PARTICULIÈRE : *Le Dimanche 25 Mai 1924, de 10 heures à 6 heures.*
PUBLIQUE : *Le Lundi 26 Mai 1924, de 10 heures à 6 heures.*



L'OFFICE DE LIVRES

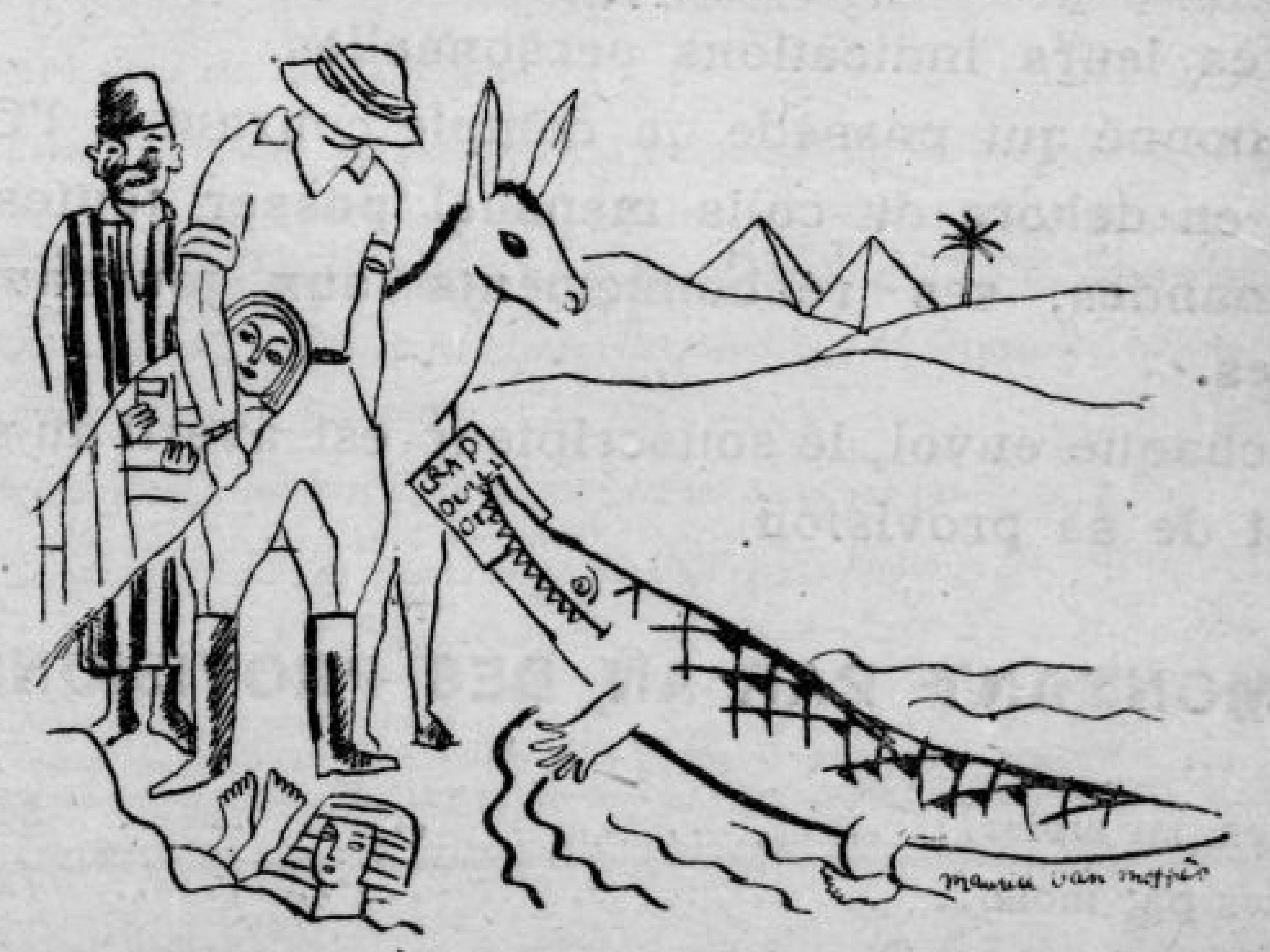
du " CRAPOUILLOT "

APPORTE

Les Meilleures Nouveautés Parisiennes

AU

MONDE ENTIER





L'OFFICE DE LIVRES

" du CRAPOUILLOT "

Moyennant une provision (intégralement remboursée par le prix marqué des livres, plus le port) les abonnés du " CRAPOUILLOT " reçoivent chaque mois les meilleures nouveautés littéraires, choisies d'après leurs indications personnelles.

L'abonné qui possède un compte courant à l'Office peut en dehors du colis mensuel passer toutes ses commandes, ses réabonnements aux journaux et revues.

A chaque envoi, le souscripteur est averti du solde exact de sa provision.

MONTANT PAR AN DES PROVISIONS

4 livres par mois... .. .. 360 fr. »
8 livres par mois,.. .. .. 720 fr. »

Bulletin de souscription à l'abonnement du
" CRAPOUILLOT " et à " L'OFFICE DE LIVRES " du Crapouillot

NOM ET ADRESSE : ....

....

1. — Je vous adresse ci-joint { **50 fr.** (France) / **60 fr.** (Étranger) } pour un abonnement d'un an au " Crapouillot "

2. — Je vous adresse ci-joint { **200 fr.** (France) / **225 fr.** (Étranger) } pour recevoir la collection reliée des cinq premières années du Crapouillot (1919-1923)

OFFICE DE LIVRES DU CRAPOUILLOT

3. — Je vous adresse ci-joint une provision de.................. (2), destinée à couvrir les frais d'achat et d'envoi de 2, 3, 4, 5, 6, 10, 12, ... (1) livres par mois, les plus intéressants à votre choix et d'accord avec votre critique littéraire — ainsi que tous les ouvrages que je vous commanderai personnellement.

INDICATIONS SPÉCIALES (1)

I. Je désire, en principe, recevoir, dès leur apparition, les grands prix littéraires :

....

II. Les œuvres de mes auteurs préférés (à savoir) : ....

....

III. Ma maison d'édition favorite est : ....

IV. J'aime : les romans psychologiques ; d'aventures ; les livres d'histoire ; les pièces de théâtre ; les livres de critique littéraire, artistique, théâtrale, cinégraphique ; les livres sur la guerre et sur l'histoire de la guerre ; les livres de vers ; les romans coloniaux ou exotiques ; les livres de voyage ; les livres gais ou satiriques ; les traductions inédites d'auteurs étrangers.

V. Je désire des livres d'art illustrés d'un prix ne dépassant pas ....

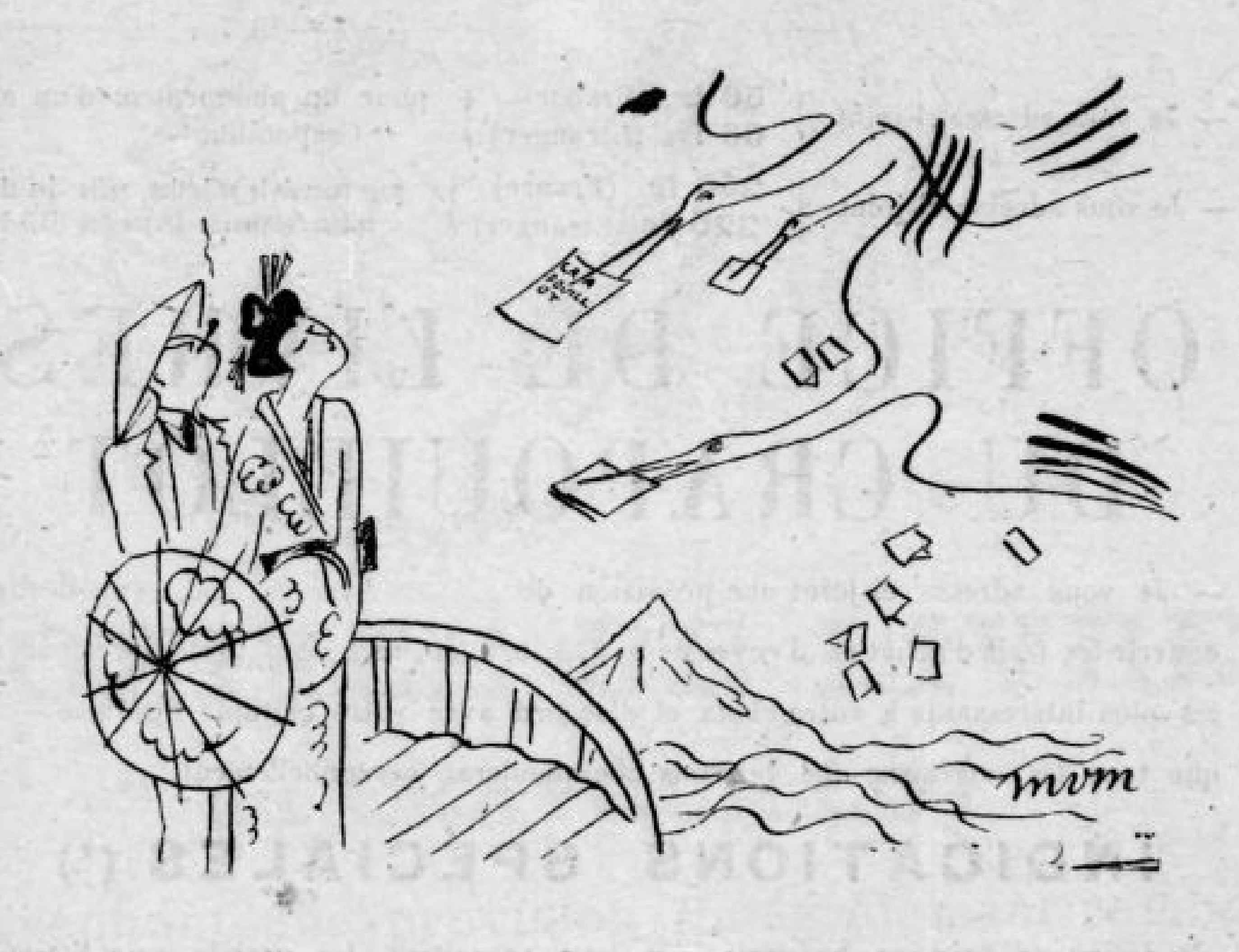
VI. Ne pas m'adresser les romans parus dans les revues suivantes :

(1) Rayer les indications inutiles.

(2) Comme base, tabler sur environ 300 fr. pour 4 livres par mois pendant un an, 720 fr. pour 8 livres. Ajouter une provision supplémentaire si vous désirez des livres d'art, éditions originales, etc...

L'OFFICE DE LIVRES

du « Crapouillot »



Livres fournis reliés pour cercles et bibliothèques

A la demande des souscripteurs, et en particulier pour les cercles et bibliothèques, les livres nouveaux peuvent être fournis reliés. Le prix des reliures est le suivant :

Reliure toile (reliure très simple, genre « abonnement de lecture », mais solide — cousue main), par volume....................................	3 »
La même avec numéro d'ordre et indication du cercle (par volume)....	3 50
Reliure plein papier, dos basane (par volume)............................	6 »

Les souscripteurs trouveront ci-joint un barème complet des prix où il est tenu compte pour les volumes **reliés** des frais supplémentaires de poste.

OFFICE DE LIVRES du " CRAPOUILLOT "

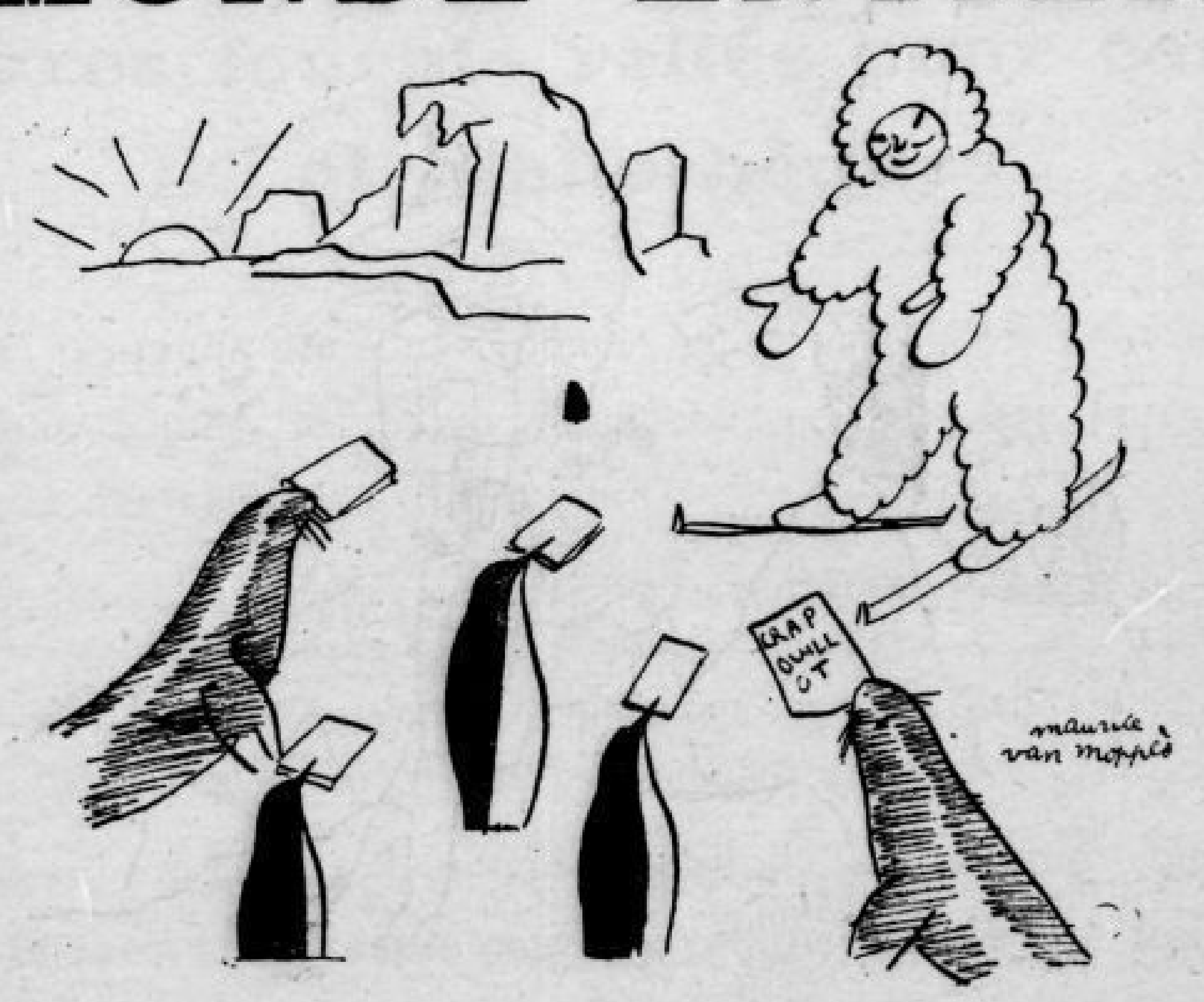
MONTANT PAR AN DES PROVISIONS

	NON RELIÉS	RELIÉS TOILE	Reliés dos Basane
2 livres par mois............	180 fr.	270 fr.	350 fr.
4 livres par mois............	360 fr.	540 fr.	700 fr.
8 livres par mois............	700 fr.	1080 fr.	1400 fr.
10 livres par mois, non reliés ou reliés, des éditions originales et de luxe, des albums d'art, des ouvrages de spécialités (médecine, architecture, art de l'ingénieur), etc.. sur commande............	de 1200 à 3000 fr.		

LE PORT RECOMMANDÉ EST COMPRIS DANS SES PRIX




CRA
POUIL
LOT.
maurice van moppès


CRAP
OUILL
OT
maurice
van moppès

EXTRAIT DU CATALOGUE

QUELQUES VOLUMES SUR GRAND PAPIER

ÉDOUARD HERRIOT
CRÉER
2 volumes sur h llande, les 2 volumes........ 25 fr.

F. LAMENNAIS
PAROLES D'UN CROYANT
Sur papier vélin........ 15 fr.

JULES LEGRAS
MÉMOIRES DE RUSSIE
Sur hollande........ 30 fr.

PAUL FORT
POÈMES DE FRANCE
Sur japon........ 25 fr.

GÉNÉRAL GALLIÉNI
MÉMOIRES
Sur hollande........ 60 fr.

PIERRE GILLIARD
LE DESTIN TRAGIQUE DE NICOLAS II ET DE SA FAMILLE
Sur pur fil Lafuma........ 50 fr.

ABEL LEFRANC
SOUS LE MASQUE DE WILLIAM SHAKESPEARE
2 volumes sur hollande, les 2 volumes........ 30 fr.

SOUMÉ TCHENG
SOUVENIRS D'ENFANCE ET DE RÉVOLUTION
Sur pur fil Lafuma........ 30 fr.

ANDRÉ SPIRE
LES JUIFS ET LA GUERRE
Sur hollande........ 15 fr.

RENÉ PUAUX
FOCH
Sur pur fil Lafuma........ 10 fr.

ÉRIC DAWSON
HENRI BECQUE
Sur hollande........ 20 fr.

GÉRARD DE NERVAL
AURELIA
Sur papier vélin........ 15 fr.

L. BONNEFF
DIDIER, HOMME DU PEUPLE
Sur hollande........ 15 fr.

OCTAVE UZANNE
INSTANTANÉS D'ANGLETERRE
Sur hollande........ 15 fr.

COMTE ALEXIS TOLSTOI
LE LIEUTENANT DEMIANOFF
Sur hollande........ 15 fr.

POULTNEY BIGELOW
MES SOUVENIRS DE PRUSSE
Sur hollande........ 15 fr.

LÉON BOCQUET
COURAGES FRANÇAIS
Sur alfa........ 25 fr.

MAXIME GORKI
CONTES D'ITALIE
Sur hollande........ 25 fr.

D[r] FRANCOIS HELME
NOTRE SANTÉ
Sur hollande........ 15 fr.

Albert MESSEIN, Libraire-Éditeur, 19, quai Saint-Michel, PARIS, 5e
Compte chèques postaux : Paris 408.41. — R. C. Seine 70.747.

Vient de paraître :

V. DE SAINT-POINT

LE SECRET DES INQUIÉTUDES

ROMAN PSYCHIQUE

Dessins et bois gravés de l'Auteur

Dans **LE SECRET DES INQUIÉTUDES**, V. de SAINT-POINT, l'auteur d'*Un Amour*, d'*Une Mort*, d'*Une Femme et le Désir*, à travers une action étonnante et poignante, nous révèle que nous ne sommes jamais seuls et rarement libres, car autant qu'aux êtres de chair, aux visibles, nous sommes liés aux Invisibles.

Le *Secret des Inquiétudes* est le roman le plus étrange qui entr'ouvre une nouvelle porte sur l'Inconnu.

Un volume in-12, broché. 7.00
Il a été tiré 5 exemplaires sur vélin d'Arches (numérotés). 45.00

RENÉ HISSARD

L'AVENTURE DE SATNI KHAMOÏS

Magicien d'Egypte

« Conte tiré de la littérature égyptienne. — Tragédie hallucinante où se mêlent la magie et la passion. — Résurrection de la vieille Egypte dans un style d'une richesse et d'une puissance peu communes. »

1 volume in-16 jésus, tiré à 500 exemplaires numérotés.................. 6.00
Et 5 exemplaires sur Chine **50** fr. et **25** Exemplaires sur vergés d'Arches (tous numérotés)................................ 25.00

EXTRAIT DU CATALOGUE :

PAUL VERLAINE. — **CORRESPONDANCE**. Publiée avec des Notes et Préface de AD. VAN BEVER. 2 volumes parus (3e en préparation). Chaque vol. brochés....... 10 »
ERNEST DELAHAYE. — **VERLAINE**. Etude Biographique (couronné par l'Académie Française). 1 vol. in-16 de 450 pages orné d'une reproduction du monument à Verlaine.......... 10 »
— **RIMBAUD L'Artiste et l'Etre Moral**. 1 vol in-16 avec portrait......... 8 »
GERMAIN NOUVEAU. — **VALENTINES ET AUTRES VERS**. Préface de E. DELAHAYE. 1 vol. in-16.......... 8 »
EDOUARD DUJARDIN. — **LE MYSTÈRE DU DIEU MORT ET RESSUSCITÉ**. 1 vol in-16.......... 6.75
ADOLPHE RETTÉ. — **LES RUBIS DU CALICE**. 1 vol. in-16.......... 5 »
CHARLES MORICE. — **LE RIDEAU DE POURPRE**. Poésies, 1 vol. in-16.......... 8 »
PAUL GERALDY. — **LES PETITES AMES**. Poésies, 1 vol. in-16.......... 5.75
LAURENT TAILHADE. — **PAGES CHOISIES, Vers et Proses**. 1 vol. in-16....... 7 »
CHARLES MORICE. — — — 7 »
JEAN DOLENT. — — — 7 »

COLLECTION : *LES MANUSCRITS DES MAITRES.*

PAUL VERLAINE. — **LES FÊTES GALANTES**. Reproduction en taille douce du Manuscrit original. 1 vol. in-4 avec portraits (numérotés).......... 45 »
ALBERT SAMAIN. — **POLYPHÈME**. Reproduction en taille-douce du manuscrit original. 1 vol. in-4° avec portrait (numérotés).......... 45 »

ŒUVRES DE REMY DE GOURMONT

ROMAN

Le Pèlerin du Silence. Volume in-18 .... 7 50
Les chevaux de Diomède. Volume in-18 .... 7 50
D'un Pays lointain. Volume in-18 .... 7 50
Le Songe d'une Femme. Volume in-18 .... 7 50
Une Nuit au Luxembourg. Volume in-18 .... 7 50
Un Cœur Virginal. Couv. de G. d'Espagnat. Volume in-18 .... 7 50
Couleurs, *suivi de* **Choses anciennes.** Vol. in-18 .... 7 50
Sixtine. Volume in-18 .... 7 50
Histoires magiques. Volume in-18 .... 7 50

LITTÉRATURE

Le Livre des Masques. *Portraits symbolistes. Gloses sur les écrivains d'hier et d'aujourd'hui.* Masques dessinés par F. Vallotton. 2 volumes in-18. Chaque volume 7 50
La Culture des Idées. Volume in-18 .... 7 50
Le Chemin de velours. Volume in-18 .... 7 50
Epilogues, 1895-1898. *Réflexions sur la vie.* Volume in-18 .... 7 50
Epilogues, 1899-1901. *Réflexions sur la vie* (IIe série). Vol. in-18 7 50
Epilogues, 1902-1904. *Réflexions sur la vie* (IIIe série). Vol. in-18 7 50
Epilogues, 1905-1912. *Réflexions sur la vie.* Volume in-18 .. 7 50
Dialogues des Amateurs sur les choses du temps. Vol. in-18 7 50
Nouveaux Dialogues des Amateurs sur les choses du temps, 1907-1910. Volume in-18 .... 7 50
Esthétique de la Langue française. Volume in-18 .... 7 50
Le Problème du Style. Volume in-18 .... 7 50
Promenades Littéraires. Volume in-18 .... 7 50
Promenades Littéraires, IIe série. Volume in-18 .... 7 50
Promenades Littéraires, IIIe série. Volume in-18 .... 7 50
Promenades Littéraires, IVe série. Volume in-18 .... 7 50
Promenades Littéraires, Ve série. Volume in-18 .... 7 50
Dante, Béatrice et la Poésie amoureuse. Volume in-16 ... 2 50
Pendant l'Orage. Préface de Jean de Gourmont. Volume petit in-18. 4 50
Pendant la Guerre. Volume in-16 .... 6 50
Lettres à l'Amazone. Volume in-16 .... 7 50
Lettres d'un Satyre. Volume in-16 .... 7 »
Lettres à Sixtine. Volume in-16 .... 7 »
Pages choisies. *Avec un portrait.* Préface de Marcel Coulon. Volume in-8 .... 10 »

PHILOSOPHIE

Physique de l'Amour. *Essai sur l'Instinct sexuel.* Vol. in-18 .. 7 50
Promenades Philosophiques. 3 volumes in-18 à 7 50
Promenades Philosophiques, IIe série. Volume in-18 .... 7 50
Promenades Philosophiques, IIIe série. Volume in-18 .... 7 50

POÉSIE

Divertissements, poèmes en vers. Volume in-18 .... 7 50

THÉATRE

Lilith, suivi de Théodat. Volume in-18 .... 7 50

À LA MÊME LIBRAIRIE

PAUL ESCOUBE

Remy de Gourmont et son Œuvre (Collection *Les Hommes et les Idées*), avec un portrait et un autographe. Volume in-16 .. 2 50

COLLECTION R...

Objets d'Art et de haute Curiosité

du Moyen Age et de la Renaissance

ORFÈVRERIE RELIGIEUSE — IVOIRES

ÉMAUX CHAMPLEVÉS ET PEINTS

BIJOUX — ARGENTERIE — OBJETS VARIÉS — BRONZES DE LA CHINE

MEUBLES-SIÈGES-ETOFFES

des XVIe, XVIIe et XVIIIe SIÈCLES

VITRINES

VENTE : HOTEL DROUOT, Salle n° 6

Les Jeudi 12 et Vendredi 13 Juin 1924, à 2 heures

COMMISSAIRES-PRISEURS :

Me F. LAIR-DUBREUIL
6, rue Favart, 6

Me VICTOR HUBERT
19, rue de La Reynie, 19

EXPERTS :

M. M. MANNHEIM
7, rue Saint-Georges, 7

M. HENRI LEMAN
37, rue Laffitte, 37

Exposition publique : le Mercredi 11 Juin 1924, de 2 heures à 6 heures.

TABLEAUX ANCIENS

Œuvres de

P. ANGÉLIS, J. ASSELYN, F. BOL, J. BOTH, J. DE BRAY, J. BRUEGHEL
G. COQUES, C. COYPEL, K. DUJARDIN, W. DUYSTER, G. VAN EECKHOUT,
G. FLINK, J. FYT, A. GRIMOU, W. HÉDA, M. HOBBEMA,
G. VAN HONTHORST, JANSSENS, VAN CEULEN,
J. VAN KESSEL, J. LINGELBACH, K. MOLENAER, J. OLIS, J. VAN OS, I. VAN OSTADE,
D. TENIERS, J. VERNET, WATTEAU DE LILLE, J.-B. WEENIX, J. WYNANTS, etc.

OBJETS D'ART ET DE HAUTE CURIOSITÉ

Orfèvrerie, Ivoires, bronze, Emaux peints de Limoges du XIVe, du XVIIe siècle
Porcelaines de Saxe, Pendules - Sculptures

SIÈGES

Mobilier de salon en ancienne tapisserie de Beauvais
MEUBLES en marqueterie et bois de placage
Tapisseries des Gobelins d'après Boucher
Tapisseries des Flandres
Provenant de la collection de feu Monsieur P...

VENTE GALERIE GEORGES PETIT, 8, rue de Sèze

Les Mardi 17 et Mercredi 18 Juin 1924, à 2 heures

EXPERTS

COMMISSAIRE-PRISEUR : Me F. LAIR-DUBREUIL, 6, rue Favart, 6

M. JULES FÉRAL
7, rue Saint-Georges, 7

M. M. MANNHEIM
7, rue Saint-Georges, 7

M. HENRI LEMAN
37, rue Laffitte

EXPOSITIONS

PARTICULIÈRE : *Le Dimanche 15 Juin 1924, de 2 heures à 6 heures.*
PUBLIQUE : *Le Lundi 16 Juin 1924, de 2 heures à 6 heures.*

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Station thermale de Saint-Nectaire
Services Automobiles Paris-Lyon-Méditerranée
au départ de Clermont-Ferrand et d'Issoire.

Les Services Automobiles que la Cie P.-L.-M. organise, pendant la saison, pour la desserte de la station thermale de Saint-Nectaire, fonctionneront, cette année, dès le 15 mai au départ de Clermont-Ferrand et à partir du 1er juin au départ d'Issoire, dans les conditions suivantes :

Clermont-Ferrand à Saint-Nectaire : un service quotidien du 15 mai au 25 septembre ; deux services quotidiens à partir du 1er juin ;

Issoire à Saint-Nectaire, Murols et Besse : service quotidien du 1er juin au 25 septembre desservant, du 1er juillet au 31 août, le Lac Chambon à l'aller et au retour.

En vue de permettre aux baigneurs d'excursionner aux environs de Saint-Nectaire, un service sera organisé du 1er juillet au 15 septembre entre Saint-Nectaire et le Lac Chambon.

Les voitures assurant les services de Clermont-Ferrand et d'Issoire à Saint-Nectaire comportent une élégante et confortable carrosserie fermée.

Correspondance directe à Clermont-Ferrand et à Issoire avec les trains express de et pour Paris. Billets directs avec enregistrement des bagages, de Paris, Lyon-Perrache, Marseille-Saint-Charles, Nîmes, Saint-Etienne et Vichy à Saint-Nectaire, Murols et Besse.

Train spécial à prix réduits pour FONTAINEBLEAU et MORET

Pour favoriser les excursions dans la région de Fontainebleau, la Compagnie des Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée mettra en marche, tous les dimanches, du 1er juin au 7 septembre 1924, un train spécial à prix réduits, 2e et 3e classes, de Paris à Fontainebleau et Moret.

Aller			Retour
Paris	dép.	7 h. 31	Par tous les trains du même jour,
Fontainebleau	arr.	8 h. 35	dans les conditions prévues pour les
Moret	arr.	8 h. 49	voyageurs ordinaires.

Prix des billets (aller et retour)

Paris-Fontainebleau	2e classe	12 fr.	— 3e classe	7 fr. 50
Paris-Moret	2e do	13 fr.	— 3e do	8 fr.

Le nombre des places est limité.

Le train spécial donnera, à la gare de Fontainebleau, la correspondance avec le Service Automobile P.-L.-M. d'excursions en forêt.

CHEMINS DE FER DE L'EST

SAISON 1924

Relations entre Paris et les Villes d'Eaux de l'Est

La Compagnie des Chemins de fer de l'Est rappelle que le train express dit " Train des Eaux " assurant sans changement de voiture les relations directes de 1re et de 2e classes entre Paris et les Villes d'Eaux de l'Est : Vittel, Contrexéville, Martigny-les-Bains, Bourbonne-les-Bains, Plombières, Luxeuil-les-Bains, Bains-les-Bains et Gérardmer sera mis en circulation : à l'aller du 20 juin au 20 septembre, départ de Paris à 11 heures, arrivée dans les Villes d'Eaux entre 16 h. et 19 h. ; au retour du 21 juin au 21 septembre, départ des Villes d'Eaux entre 7 h. 25 et 10 h., arrivée à Paris à 16 heures.

Le train des Eaux comporte un wagon-restaurant.

Du 15 mai au 19 juin le rapide quittant Paris à 11 h. 45 et arrivant dans les Villes d'Eaux entre 18 h. et 22 h. 30 comporte des voitures directes 1re et 2e classes pour Martigny, Contrexéville, Vittel et Plomblières.

A partir du 1er juin et pour la durée de la saison, le rapide quittant Paris à 16 h. 50 comportera une voiture directe 1re et 2e classes pour Martigny, Contrexéville et Vittel, avec arrivée à destination entre 22 h. et 22 h. 30.

Du 20 juin au 20 septembre, le service direct permanent de nuit entre Paris et Épinal (départ de Paris 21 h. 35) sera prolongé jusqu'à Gérardmer et desservira Bains-les-Bains.

CHEMINS DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Deux nouveaux Circuits de Tourisme

PENDANT l'ÉTÉ 1924

La Compagnie d'Orléans, qui organise déjà, pendant la saison d'été, différentes excursions en automobile, dans le Blésois, la Touraine, sur la Côte Sud de Bretagne, en Auvergne, dans le Bas Limousin, Le Quercy et le Périgord, a décidé d'ajouter à son programme 1924 deux nouveaux circuits.

L'un aura lieu au départ de **Saumur**, du 1er juillet au 30 septembre, deux fois par semaine et permettra de visiter notamment le **Château de Montsoreau, l'Eglise de Candes et l'Abbaye de Fontevrault.**

L'autre se dirigera au départ d'**Argenton-sur-Creuse**, dans le charmant pays de *George Sand* vers **Gargilesse** et **Crozant :** il fonctionnera trois fois par semaine du 14 juillet au 30 septembre.

Des notes ultérieures fourniront tous renseignements au sujet de ces circuits.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Vers les villes d'eaux de l'Auvergne

Pour faciliter les relations de Paris avec les villes d'eaux de l'Auvergne, la Compagnie P.-L.-M a mis en marche, le 15 mai courant, un train rapide de jour, composé de voitures de 1re et de 2e classes et d'un wagon-restaurant, et partant de Paris à 10 h. 30, pour arriver à Pougues à 14 h. 12 et à Vichy à 16 h. 30.

A partir du 1er juin, ce même train aura une continuation sur Chatel-Guyon (arrivée 17 h. 50) et sur Clermont-Ferrand (arrivée 17 h. 40).

A Clermont-Ferrand, les voyageurs trouveront immédiatement une correspondance par chemin de fer pour Royat (arrivée 18 h. 04) et par autocar pour Saint-Nectaire (arrivée 19 h. 30).

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Ces annonces sont exclusivement reçues par M. CLAUDE, 6, rue Vivienne.

Vente au Palais, à Paris, le 4 Juin 1924, 14 heures.
PROPRIÉTÉ A LEVALLOIS-PERRET
(Seine), rue Gide, 85 et 87. Conten. : **2.400**m env.

M. à pr. : 170.000 fr. S'adr. Me BRILLATZ, avoué à Paris, 2.9, r. Saint-Honoré, à Me Le Cointe, avoué ; à Me Petit, notaire à Levallois-Perret, et Me Blanchet, not. à Paris.



ROBERT DE TRAZ

Complices

De mystérieuses complicités lient les êtres entre eux.

6 fr. 75

HENRI MALO

Le Tendre Amour de Don Luis

ROMAN

7 fr. 50

BERNARD GRASSET, ÉDITEUR

YVONNE SCHULTZ

Précoce Avril

ROMAN

7 fr. 50

JACQUES CHENEVIÈRE



Innocences

L'innocence des femmes a plus d'un visage.

7 fr. 50



par

RAFFI

2 volumes

12×18

ensemble :

488 pages

Une tragédie de l'amour filial, du patriotisme, de la foi chrétienne dans l'ancien royaume d'Arménie

dans toutes les bonnes librairies

Les deux volumes :

brochés : 12 fr. 50

carton. : 15 fr. 50

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Ces annonces sont exclusivement reçues par M. Claude, 6, rue Vivienne.

Vente au Palais le 25 juin 1924, à 2 heures

IMMEUBLE A COLOMBES (SEINE)

1, rue des Renouillers, Cont^ce 2.500 m². **LIBRE DE LOCATION. Mise à prix 150.000 fr.** S'adresser à Me Regnault, avoué, 259, rue Saint-Martin, Mes Prunier, Tartault et Aron, avoués à Paris.

VILLE DE PARIS. A ADJ^on 1 ench. Ch. des Not. le *24 juin* (11e) **AV. LEDRU-ROLLIN, 120-122.**

TERRAIN Surf. 411m14. **M. à p. 500 fr. le mètre.**

MAISON (5e) ANGLE R. de l'**ARBALÈTE, 2 et 2** *bis* et PATRIARCHES, 20, Se 248m50. Rev. **8.885** fr. M. à pr. **130.000 fr.** S'ad. not. : Mes Bezin et BONNEL, 11, r. Auber.

Vente au Palais, Paris, le 18 juin 1924, à 2 h.

PROPRIÉTÉ A CHEVREUSE (S.-ET-O.), dite

« DOMAINE DU CLAIREAU »

Superficie 100 hect. environ. **LIBRE DE LOCATION.** M. à pr. 200.000 fr. S'adr. à Mes de Bieville, avoué à Paris, 45, rue de Clichy, Giry et Cazier, avoués ; Valentin, adm. jud., et Lardy, notaire.

LIQUIDATION DE BIENS ENNEMIS SÉQUESTRES

Adjudication au Palais de Justice, à Paris, le lundi 16 juin, à 14 heures, par Me Rousseau, liquidateur,

EN UN SEUL LOT DE

11,895 ACTIONS

LIBÉRÉES DE LA SOCIÉTÉ

INDUSTRIELLE D'ENERGIE ELECTRIQUE

DONT LE SIÈGE EST A PARIS, 60, RUE CAUMARTIN. **Mise à prix à raison de 300 francs l'action : 3 568.500 francs.** Consignation 50.000 francs. Il est formellement interdit aux ressortissants ex-ennemis de se porter acquéreurs, soit directement, soit par personnes interposées.

S'adresser pour renseignements à M. Rousseau, liquidateur, 3, rue Sainte-Beuve, le matin.

Imm. angle **R. GALANDE, 40,** et r. du Fouarre, 16 Rev. br. suscept augm. 14.039 fr. M. à pr. : 170.000 fr. Adj. ch. not. Paris, 24 juin 1924. S'ad. à Me Dauchez, not., 37, Quai Tournelle.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Ces annonces sont exclusivement reçues par M. Claude, 6, rue Vivienne.

MONTMORENCY, adj. 22 Juin 24, 2 h. Et. Bablot, not. Montmorency, 11, r. Jaigny. **2 MAISONS** *et 1 gar.* r. Gén.-Galliéni, 42. **M. à pr. : 15.000, 15.000, 5 000** fr. **2 MAIS**. et *1 jard.* pot. bd des Champeaux, 8, et boul. des Briffauts. M. à pr. : **10.000, 7.000, 5.000**. S'adresser notaire.

Vente au Palais, le 28 Juin 1924, 2 h.

D'UN IMMEUBLE à Paris 18e arr. **BOUL. NEY, 87** et rue **DU POTEAU, 108.** Rap. br. env. 10.966,60. Cont. 450 m. env. **M. à pr. 70.000** fr. S'adr. Nauche et *Thielland*, avoués à Paris, *David*, adm jud., *Bauby*, not. Paris.

Vente au Palais, Paris, le 28 juin 1924, à 2 h.

MAISON et dépendances à **LEVALLOIS-PERRET** (Seine), rue Danton, n° 74, et rue Voltaire, n° 22, à l'angle de ces deux voies. Conten. 508m env. Revenu brut : 12.200 fr. env. **M. à pr. : 100.000** fr. S'adresser Mes Roger Bertin, Groslous, av. à Paris, Me Pierre Petit, notaire à Levallois-Perret.

Mais. de rapp. à Paris **R. ST-DENIS, 121 ET 123.** M. à pr. : 300.000 fr. R. br. 19.426,40. Jouis. 1er juil 24. A adj. m. s. 1 ench. ch. not. Paris 17 juin 24, 13 h. 1/2. S'adr. Me G. Morel d'Arleux, not. Paris.

2 PAVIL. **NEUFS** av. confort mod. à Paris, 22 et 24, r. du **SQUARE MONSOURIS**, libre locat. M. à pr. ch. pav. 140.000 fr. A adj. ch. not. 24 juin 24 1 h. 1/2. S'ad. Me G. Morel d'Arleux, not. Paris,

Vente au Palais, le 28 juin 1924, 2 h. en 3 lots.

1° MAISON à Paris **RUE BURQ, N° 17,** Cont. 1.470m env. Rev. br. 43.500 f. env. **M. à pr. : 260.000 f.** **2° Maison** à Paris **R. LEPIC, N° 96.** Cont. 332m env. Rev. br. 3.500 fr. env. **Mise à prix : 20.000 fr.** **3° Maison à Paris. RUE LEPIC, N° 94.** Conten. 848m 25 environ. **LIBRE DE LOCATION. M. à pr. : 60.000 fr.** S'adr. Me Roger Bertin, avoué poursuivant, Mes Gieules, Prestat, Rougeot, avoués, Me Legay, notaire.

Compagnie Franco-Espagnole du chemin de fer de Tanger à Fez

Société Anonyme marocaine au capital de Fr. 15.000.000

Cette compagnie procède au placement d'un nombre maximum de 140.000 obligations françaises 6 1/2 °/ₒ de 500 francs chacune, créées jouissance du 15 mai 1924 et amortissables au pair en 45 années, de 1930 à 1974.

Ces obligations, qui rapportent un intérêt annuel de 32 fr. 50 payable par semestre, les 15 mai et 15 novembre de chaque année, sont offertes au prix de 432 fr. 50 par obligation, payables lors de la demande.

Le montant des coupons et le remboursement des titres seront nets d'impôts présents et futurs tant en France qu'au Maroc.

L'intérêt est garanti par le gouvernement français dans les conditions fixées par les articles 24 et 26 de la convention de concession du 18 mars 1914. L'amortissement est garanti par le gouvernement français à partir de l'ouverture de la ligne entière à l'exploitation dans les conditions fixées par les mêmes articles 24 et 26 de ladite convention. Entre l'année 1930 et l'ouverture de la ligne entière à l'exploitation, l'amortissement est garanti par le gouvernement chérifien dans les conditions fixées par le décret chérifien du 13 mai 1924.

Les demandes seront servies au fur et à mesure de leur arrivée, jusqu'à concurrence du nombre de titres disponibles, aux guichets des principaux établissements et banques de la place, et dans tous les sièges, agences et succursales de ces établissements en France, en Algérie et en Tunisie.

La notice exigée par la loi a paru dans le Bulletin des Annonces légales obligatoires à la charge des sociétés financières du 26 mai 1924, n° 21.

Cie Parisienne de Distribution d'Electricité

Cette Compagnie procède en ce moment au placement de 480.000 obligations 6 1/2 °/ₒ.

Cet emprunt est réalisé en vue de l'exécution, par la Compagnie pour le compte de la Ville de Paris, de travaux complémentaires de premier établissement.

Prix et jouissance : Frs. 432.50 par titre, jouissance 20 juin 1924.
A ce prix, compte tenu de la prime d'amortissement, le rendement du titre ressort à environ : 7,08 °/ₒ pour les titres au porteur, 7,84 °/ₒ pour les titres nominatifs.

Impôt de Bourse : Cette opération ne donnera pas lieu au paiement de l'impôt de Bourse.

Impôts : Le montant des coupons et le remboursement des titres sont nets de tous impôts présents et futurs, à l'exception de la taxe de transmission, dont le montant sera déduit des coupons des titres au porteur conformément à la loi du 30 juin 1923.

Publication légale : Faite le 2 juin 1924.